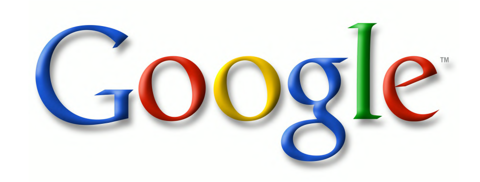
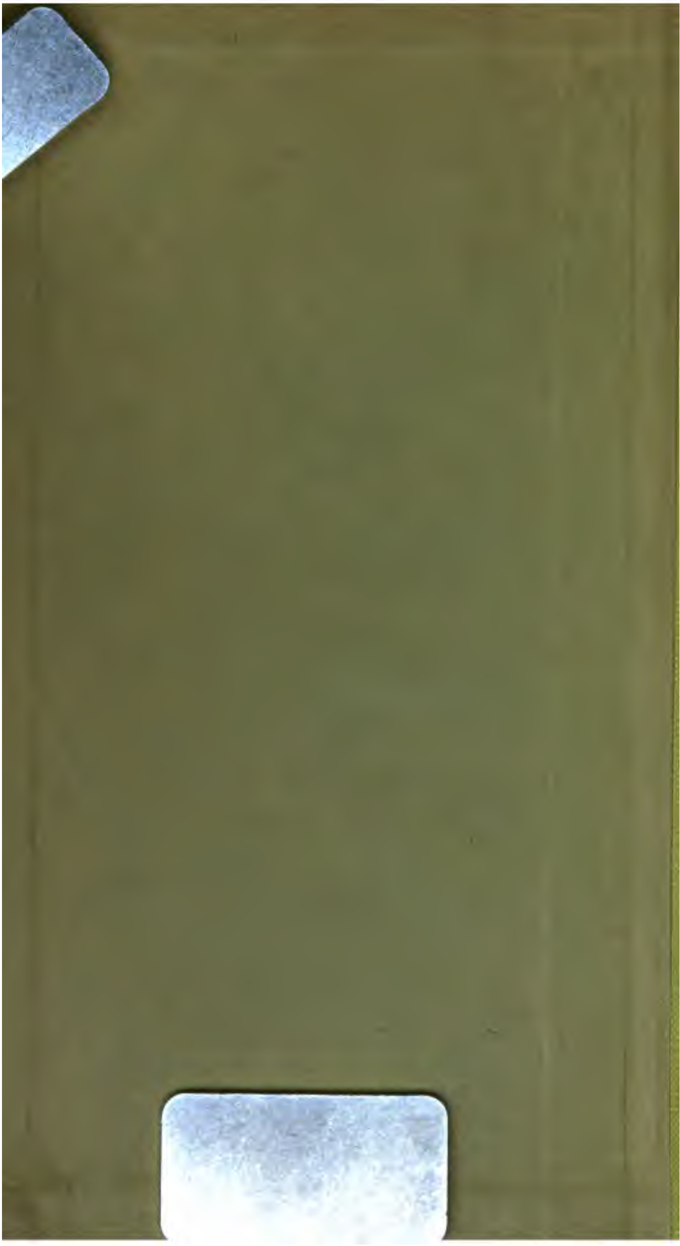





A N




AN

Erasmus

= I [illegible]

[redacted]

AN

Varillon

VIE D'ERASME,

DANS LAQUELLE ON trouvera l'Histoire de plusieurs Hommes célébres avec lesquels il a été en liaison, l'Analyse critique de ses Ouvrages, & l'Examen impartial de ses sentimens en matiére de Religion:

Par M. de Burigni, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

TOME SECOND.

Nomen Erasmi nunquam peribit.
Joannes Colletus, Epist. 12. L. 2.



A PARIS,
Chez De Bure l'aîné, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul.

M. DCC. LVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



VIE D'ERASME.

LIVRE QUATRIEME,

Qui contient son Histoire entant qu'elle est liée avec celle de Luther & avec le Luthéranisme.



DANS le tems que l'on commença à parler de Luther, il n'y avoit point de Savant qui eût une si grande réputation qu'Erasme dans le monde, ni autant de considération que lui. Ce n'est pas qu'il n'eût beaucoup de jaloux & quelques ennemis, dont la haine étoit d'autant plus violente, que la Religion en étoit ou la cause ou le prétexte. Les Moines & quelques Théologiens se déclarerent hautement con-

tre lui, pour ſe venger de ſes railleries, & du mépris qu'il témoignoit trop indiſcrétement de la Scholaſtique; ils l'accuſerent d'erreur dans les matieres les plus importantes, de blâmer des obſervances autoriſées par l'Egliſe, & de mêler des plaiſanteries déplacées avec ce qu'il y avoit de plus ſérieux dans la Religion.

Ces reproches n'étoient pas ſans fondement; mais comme les gens équitables étoient perſuadés avec raiſon, qu'Eraſme n'avoit deſſein que d'attaquer les abus, ils avoient pris le parti de rire avec lui, & ſans l'approuver en tout, ils ne lui faiſoient pas un grand crime de ſes imprudences. C'eſt ce qui eſt démontré par les témoignages publics d'eſtime que lui donnoient en toute occaſion les Papes, les Cardinaux, les Evêques, les Princes, les Savans, en un mot tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué en ce tems-là.

Dans ces circonſtances, Luther publia ces fameuſes Théſes, qui peuvent être regardées comme le prélude d'une des révolutions les plus ſinguliéres dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire.

Il ne faut pas s'imaginer que ce No-

vateur affichât d'abord sa révolte contre l'Eglise Romaine : il n'attaqua dans le commencement que les abus insoutenables que l'on faisoit de la doctrine des Indulgences ; & il paroissoit si éloigné de vouloir combattre le fond du Dogme reçu dans l'Eglise, que, comme l'a remarqué M. Bossuet (*a*), parmi ses propositions, *il y en a une couchée en ces termes : Si quelqu'un nie la verité des Indulgences du Pape, qu'il soit Anathême.* Il attendoit dans ces premiers tems avec respect (*b*) le Jugement de l'Eglise, jusqu'à déclarer en termes exprès, que s'il ne s'en tenoit à sa décision, il consentoit d'être traité comme hérétique. Il écrivoit le Dimanche de la Trinité 1518. au Pape Léon X. (*c*) : » J'écouterai vo» tre voix comme celle de J. Christ. » Bien-plus, il s'en rapportoit à la décision des Universités de Basle, de Fribourg & de Louvain : un peu après il y ajouta celle de Paris ; & il n'y avoit dans l'Eglige aucun Tribunal qu'il ne voulût reconnoître. Il condamnoit les Bohémiens qui s'étoient séparés de la Communion des Catholiques ; & il protestoit qu'il ne lui arriveroit jamais de tomber dans un semblable Schisme. Dans son Acte d'appel du

(*a*) Variat. L. 1. n. 6.

(*b*) N. 20.

(*c*) *Rainaldus*, an. 1517. n. 75. *Maurus*, p. 17. & 18. *de Pontificiis Leonis X. processum adversùs Lutherum improbantibus.*

28 Novembre 1518. il persiste à dire (a) qu'il ne prétendoit ni douter de la primauté & de l'autorité du Saint Siége, ni rien dire qui fût contraire *à la puissance du Pape bien avisé & bien instruit*. Le 3 Mars 1519. il écrivoit encore à Léon X (b) qu'il ne prétendoit en aucune sorte toucher à sa puissance, ni à celle de l'Eglise Romaine; & Melancton bien instruit des sentimens de son Maître, écrivoit l'an 1519. (c) que Luther respectoit & soutenoit l'autorité du Pape : *Lutherus Œcumenici Pontificis autoritatem veneratur ac tuetur.*

(a) N. 23. Rainaldus, an. 1518. n. 103. 104. 108.

(b) Rainaldus, an. 1519. n. 31.

(c) Epist. 106. L. I. p. 130.

Le Cardinal Pallavicin qui convient de ces faits, avoue (d) que Luther, au milieu de propositions fausses & téméraires, avançoit plusieurs verités : *Si contenevano molte verita*; que ce qu'il hazardoit dans ce commencement, étoit plutôt par forme de doute qu'en affirmant; & qu'il se soumettoit au Jugement de l'Eglise (1). Ces dispositions de Luther qui se prouvent par ses Ouvrages, & dont les Catholiques & les Protestans conviennent (e).

(d) L. I. c. 4. t. I. p. 94.

(e) Seckendorf, L. I. S. 13. n. 20. p. 33. Du Boulai, Hist. Univ. Paris. t. 6. p. 107.

(1) *Dicea per che egli nulla assertamente, ma solo per modo di dubitare; & che in tutto soggiacerebbe al giudicio della Chiesa.* C. 5.

rendoient sa cause moins odieuse ; mais ce qui prévenoit pour lui, c'étoit l'abus de la doctrine des Indulgences, & les procédés scandaleux des Collecteurs.

Ceux qui tiroient profit de la vente des Indulgences, avançoient des propositions si outrées, que la Faculté de Paris si opposée aux nouvautés crut devoir condamner (a) le 6. Mai 1518. comme fausse, scandaleuse & téméraire, la proposition suivante : » Quiconque met au tronc de la Croisade » un teston ou la valeur, pour une ame » étant en Purgatoire, il délivre ladite » ame incontinent ; & s'en va infailliblement ladite ame aussi-tôt en Paradis. *Itaque* en baillant dix testons » pour dix ames voire mille testons » pour mille ames, elles s'en vont incontinent & sans doute en Paradis. »

(a) D'Argentré, *Collec. judic t.* 1. *p.* 355.

Erasme a observé (b) que l'article des Indulgences avoit été un de ceux qui avoient le moins déplu dans la doctrine de Luther ; aussi la Faculté de Paris crut ne devoir pas en parler dans la censure qu'elle fit contre ce Novateur.

(b) Réponse au Prince de Carpi.

Les excès des Collecteurs étoient portés à un si haut point de scandale, que les Ecrivains Catholiques même

les plus zelés n'ont pû s'empêcher d'en témoigner une extrême indignation.

» La cause des déclamations de Luther, dit Guichardin (a), fut l'indigne abus que Léon X. fit de l'autorité Pontificale. Plusieurs de ces » Négocians spirituels en vinrent jusqu'à donner à vil prix, & à jouer » dans les cabarets le pouvoir de délivrer les ames du Purgatoire. Léon » eut la foiblesse de donner à Magdelaine sa sœur, veuve de Francisco Cibo, une partie des exactions » qui devoient se faire à l'ombre des » Indulgences. Luther, ajoute-t-il, » déclama peut-être avec raison contre » les abus : Léon ne sut pas employer » les moyens propres à étouffer ce mal » dans sa naissance. « Florimond de Rémond, incapable de rien avancer qui pût faire la moindre peine aux oreilles les plus délicates, parle de même (b) : » Confessons franchement, dit-il, que ce n'étoit pas sans » raison que Luther s'ébranloit contre » les vices de ceux qui avoient le gouvernement des ames. « Il cite pour le prouver le témoignage de Guichardin, & d'un autre Auteur Catholique du tems, dont voici les propres termes (c) : » O bon Dieu, qui pour-

(a) L. 13. p. 14.

(b) Naissance de l'Hérésie, L. 1. c. 8. n. 4.

(c) N. 5.

» roit narrer les méchancetés, qui sous » prétexte de ces Indulgences se com- » mettent par ces Questeurs infâmes, » & par ceux qui pensent les gagner! » On ne peut nier, continue Flori- » mond, qu'il n'y eût de l'abus, de » l'ordure & de la vilenie en ces ava- » res Questeurs, lesquels amassant par » ce moyen plusieurs sommes nota- » bles, faisoient profit de l'innocence » grossiere du peuple. L'avarice de » ces méchans sacriléges fut le pre- » mier sujet de l'hérésie de Luther. »

Le Pere Maimbourg, après être convenu des abus commis par les Questeurs (*a*) ajoute, qu'ils ont été rapportés par trop de célébres Auteurs, & en tant de Langues différentes, Latine, Françoise, Italienne, Allemande, pour pouvoir être supprimés par un Historien.

Les Ministres même de Léon X. étoient indignés avec les Fideles des scandales causés par les Prédicateurs des Indulgences. Beaucaire avoue (*b*) qu'ils alloient dans les cabarets s'enivrer, & jouer l'argent qu'ils avoient amassé. L'Internonce Miltius fit des reproches si amers (*c*) de sa mauvaise conduite à Jean Tetzel Dominicain, Inquisiteur en Allemagne, &

(*a*) L. 1. c. 6. Hist. du Luther.

(*b*) *Belcar. n.* 101.

(*c*) *Raináldus*, a. 1518. n. 99. & 100.

le premier Commissaire des Indulgences, qu'il en mourut d'inquiétude & de chagrin.

Ce qui contribua encore beaucoup aux succès de Luther, c'est qu'on se flattoit que ses vivacités pourroient bien occasionner la réformation dans l'Eglise, que les gens de bien souhaitoient avec beaucoup de passion. Erasme représente exactement les circonstances où l'Eglise se trouvoit pour lors, dans une Lettre du 10 Mai 1521. (a) » Plusieurs des Auteurs modernes du plus grand nom ont désiré, » dit-il, la réformation de la Discipline » Ecclésiastique. L'étude de l'Ecriture » étoit tombée avec la pureté des » mœurs : on ne faisoit usage des saintes Ecritures que pour favoriser la » cupidité ; & la crédulité du Peuple » tournoit au profit de quelques-uns : » les gens de bien à qui la gloire de Jésus-Christ étoit ce qu'il y avoit de » plus cher, en gémissoient. C'est ce » qui a fait que Luther dans le commencement a eu autant d'approbation, que jamais aucun mortel en a » eu dans les siécles précédens, parce » que comme l'on croit facilement ce » que l'on désire ardemment, on s'imaginoit qu'il s'élevoit un homme, » qui détaché des choses de ce mon-

(a) Epist. 18. L. 17.

» de, pouvoit apporter quelque re-
» mede à de si grands maux. Je n'en
» désesperois pas, jusqu'à ce qu'ayant
» parcouru les premiers Livres de Lu-
» ther, je craignis que cette dispute
» ne dégénerât en tumulte, & ne trou-
» blât l'Univers. Cette Tragédie,
» écrit-il à un Evêque (*a*), avoit
» été d'abord reçue avec un très-
» grand applaudissement, & presque
» général; mais elle a fini par la rage
» & par la fureur. »

(*a*) *Epist.* 108. *L.* 19.

Cælius Calcagninus qui écrivit sur le Libre Arbitre contre Luther, & dont Erasme fit imprimer l'Ouvrage (*b*), pensoit de même que lui sur l'approbation qu'avoient eu les premieres Déclamations de ce prétendu Réformateur. » Cet homme, disoit-il (*c*),
» s'étoit acquis dans les commencemens
» une grande considération, parce
» qu'il avoit attaqué avec une intrépi-
» dité qui alloit jusqu'à l'effronterie,
» les mœurs de notre siécle; il n'épar-
» gnoit ni les Cardinaux, ni la Ma-
» jesté même du Souverain Pontife.
» Cette hardiesse tenoit plusieurs en
» suspens. On s'imaginoit que l'amour
» de la vertu, de la verité, & le dé-
» sir d'être utile au Genre humain
» le faisoit agir. Il conservoit encore

(*b*) *Epist.* 25. *L.* 23.

(*c*) *Epist.* 54. *L.* 20.

» de la modeſtie dans ſes mœurs : Il
» paroiſſoit fort éloigné de vouloir
» défendre avec opiniâtreté ſes ſenti-
» mens, qui pour lors étoient bien
» éloignés de ces paradoxes monſ-
» trueux qu'il a depuis hazardés ; il les
» ſoumettoit au jugement des gens de
» bien & à la déciſion de l'Egliſe Ca-
» tholique. Je l'avouerai ; cet homme
» m'avoit preſque impoſé : je m'étois
» mis dans l'eſprit qu'il étoit homme
» de bien ; qu'il pouvoit être dans l'er-
» reur, mais qu'il n'avoit point en-
» vie de tromper ; qu'il reprenoit ſeu-
» lement avec trop d'ardeur des mœurs
» d'ailleurs très-répréhenſibles. »

Il y avoit déja long-tems qu'on déſiroit la réformation de la Diſcipline Eccléſiaſtique ; M. Boſſuet le prouve dans le commencement de l'Hiſtoire des Variations : nous ajouterons quelques preuves de ce fait à celles qu'on trouve dans l'Ouvrage de ce grand homme. Dans le quatorziéme ſiécle, Humbert Général des Dominicains fit un Ouvrage ſur les matiéres qui devoient être traitées dans le Concile Général de Lyon (1). La troiſiéme

(1) Cet Ouvrage eſt dans la Bibliothéque du Vatican : les Peres Mabillon & Maſ-

partie rouloit sur les abus qui sont dans l'Eglise, & qui méritent d'être réformés. La nécessité de les réformer fut une des causes de la convocation du Concile de Latran tenu au commencement du seiziéme siécle : Pic François de la Mirande composa dans ce tems-là un Discours (*a*) sur la Réformation des mœurs, où il est dit en termes exprès, que la plûpart des Prélats qui doivent être la lumiere du monde, éclairer les Peuples par leur doctrine, & l'édifier par leur piété, n'ont presque plus ni religion, ni pudeur, ni modestie; que la piété est presque dégenerée en superstition; que le soin des Eglises est commis à des Ouvriers dereglés; que la Bergerie du Bon-Pasteur est entre les mains des faux-Pasteurs; enfin que l'on fait un trafic honteux des choses saintes.

(*a*) Voyez en l'Extrait dans la continuation de M. Fleuri, L. 125. n. 4. t. 25. p. 449.

C'est ainsi que parloient ce qu'il y avoit de plus pieux & de plus éclairé dans l'Eglise, ceux-mêmes sur l'attachement desquels l'Eglise de Rome avoit le plus de droit de compter. Le

suet l'ont eu; ce dernier l'a communiqué à l'Auteur des Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique. Il y en a un Extrait dans la Bibliothéque du P. Echard, t. 1. p. 146.

Cardinal Campege, dans le Traité qu'il fit pour remédier aux abus (a), est convenu que Luther devoit ses succès à la corruption des mœurs du Clergé, & au mépris qu'il faisoit des regles de la Discipline Ecclésiastique. Le sage Sadolet (b) écrivant au Cardinal Gaspard Contarini, avoue que le corps de la République Chrétienne étoit malade, d'une maladie à laquelle les remedes que l'on employoit ne suffisoient pas. Antoine Florebellus ami de ce digne Prélat, dans un Traité de l'Autorité de l'Eglise qui lui est adressé, (c) dit en propres termes : » Il faut » l'avouer en pleurant ; la conduite vi» cieuse d'un grand nombre d'Eccl髩» siastiques est cause que l'Ordre en» tier a une fort mauvaise réputation, » & que l'on croit qu'il manque à son » devoir & à sa dignité. » Enfin Florimond de Remond est convenu (d) que lorsque Luther parut, ce n'étoit qu'orgueil & dissolution dans tous les Ordres. Le Concile de Trente fut assemblé en partie pour les réformer.

Si les membres étoient corrompus, le Chef ne l'étoit pas moins. » Dès le » tems du Concile de Vienne, dit M. » Bossuet (e), un grand Evêque (f) » chargé par le Pape de préparer les

(a) *Fasciculus rerum expet.* t. 1. p. 423.

(b) *Epist. Sad.* 10. 9e. Livre, & *Epist.* 13. L. 14.

(c) P. 817. dans les Œuvres de Sadolet.

(d) Naiss. de l'Hérésie, L. 1. c. 8. n. 5.

(e) Variat. L. 1. n. 1.

(f) Durand, Evêque de Mende.

» matiéres qui devoient y être trai-
» tées, mit pour fondement de l'ou-
» vrage de cette sainte Assemblée,
» qu'il y falloit réformer l'Eglise dans
» le Chef & dans les membres. » Le grand Schisme arrivé un peu après mit plus que jamais cette parole à la bouche, non-seulement des Docteurs particuliers, d'un Gerson, d'un Pierre Dailly, des autres Grands hommes de ce tems-là, mais encore des Conciles; & tout en est plein dans le Concile de Pise & dans le Concile de Constance. On sçait ce qui arriva dans le Concile de Basle, où la réformation fut malheureusement éludée. Les abus ne firent encore qu'augmenter depuis; & enfin ils devinrent si crians, qu'à Rome même où il y avoit tant de gens qui en tiroient du profit, on demandoit hautement qu'ils fussent réformés.

Quelques années avant la naissance d'Erasme, l'an 1458. dans le Conclave où Pie II. fut élu, les Cardinaux (*a*) avant l'Election signerent un Compromis, par lequel celui qui devoit être Pape s'engageoit à faire tout ce qui dépendroit de lui pour réformer la Cour de Rome. Il n'en fut rien fait; & quelque tems après les Papes eux-

(*a*) *Rainaldus, an.* 1458. *n.* 5.

mêmes étoient ce qu'il y avoit de plus scandaleux dans l'Eglise. Si la verité de l'Histoire nous oblige d'entrer dans de fâcheux détails, ils tournent du moins à l'honneur des Papes d'à présent; leurs mœurs sont un parfait contraste avec ceux de ce tems-là, dont la vie scandaleuse prépara sans doute les esprits à ce funeste Schisme, qui désole l'Eglise depuis plus de deux-cens ans.

Ce fut principalement sur la fin du quinziéme siécle, & au commencement du seiziéme, qu'on méprisa hautement à Rome les bonnes mœurs; les Papes eux-mêmes en donnerent l'exemple. Innocent VIII. qui mourut le 25 Juillet 1492. fut le premier qui osa avouer ses bastards (*a*); & qui au mépris de l'ancienne Discipline, les combla de richesses & d'honneurs. Il maria François Cibo (*b*) l'un d'eux avec la sœur de Jean de Médicis; & en considération de cette alliance il donna le Chapeau de Cardinal à Jean de Médicis, qui n'avoit pour lors que dix-huit ans: ce fut lui qui depuis fut Pape sous le nom de Léon X. Innocent eut huit Garçons & huit filles; ce qui donna occasion à un Satyrique de ce tems-là de com-

(*a*) *Raphael Volaterranus. Rainaldus, n.* 19.

(*b*) *Rainaldus*, 1489. *n.* 20.

poser un Distique, dans lequel il disoit que c'étoit avec raison qu'on le traitoit de pere (1). Alexandre VI. lui succéda l'onziéme Août 1492. Le nommer, c'est rappeller un souvenir qui excite l'horreur & l'indignation. Avant son exaltation (a) il étoit connu pour le plus débauché de tous les hommes; il entretenoit publiquement Vanozia, dont il eut plusieurs enfans: le Pape Pie II. lui fit publiquement des réprimandes sur sa mauvaise conduite. Elle ne l'empêcha point de parvenir au Souverain Pontificat, parce qu'il eut la précaution de s'assurer les voix des Cardinaux par des présens & par des promesses, & que d'ailleurs le plus grand nombre, de l'aveu des Auteurs Ultramontains, ne valoit pas mieux que lui. Ils en furent punis par lui-même: les uns furent exilés, les autres mis en prison; enfin ils éprouverent tous son ingratitude, dit Raphaël de Volterre.

(a) *Raïnaldus*, 1492. n. 24. & 26.

Guichardin prétend (b) que ce fut Alexandre VI. qui le premier des Pa-

(b) L. 1. n. 7.

(1) *Octo Nocens pueros genuit, totidemque puellas:*
Hunc meritò poterit dicere Roma patrem.
Baile, art. Innocent VIII. note *d*.

pes ne rougit point d'appeller ses bâtards du nom de fils, & de les reconnoître en cette qualité à la face du monde entier. Ses Prédecesseurs, pour cacher au moins une partie de leur honte, avoient fait passer leurs enfans pour leurs neveux. On put juger dès le commencement de son Pontificat, combien il seroit occupé de sa famille: car le même jour qu'il fut couronné (a), il érigea Valence sa Patrie en Archevêché, & il en nomma Archevêque le fameux Cesar Borgia, qu'il fit aussi Evêque de Pampelune; & l'année suivante (b) il le fit Cardinal, ce que Mariana n'a pû rapporter sans témoigner son indignation, en s'écriant: « Sans doute que l'on vit gémir le » monde Chrétien, en apprenant des » mœurs si corrompues & une si grande » méchanceté. » Ce fut le premier des Papes, & sans doute le seul, qui fit des Traités avec les Turcs; il envoya George Basard au Sultan Bajazeth. Nous avons (c) les instructions qu'il donna à son Nonce, avec les réponses que lui fit le Sultan. Alexandre croyoit que cette négociation seroi secrette; mais Basard fut arrêté par Jean de la Rouere Préfet de Rome, frere du Cardinal de la Rouere ennemi

(a) *Rainaldus*, n. 29.

(b) *Rainaldus*, an. 1493. n. 33.

(c) Voyez preuves & observations du 7e. Livre des Mémoires de Comines.

déclaré d'Alexandre, qui fut Pape après lui sous le nom de Jules II. & par ce moyen les instructions de ce Nonce à Constantinople devinrent publiques. On y lisoit, que le Pape espéroit que la bonne amitié qu'il avoit pour le Grand-Seigneur, l'engageroit à le secourir contre le Roi de France. Il demandoit à Bajazeth quarante mille ducats & ses bons offices, pour qu'il obligeât les Vénitiens à le secourir contre la France; de son côté il s'engageoit à empêcher que le Roi de Hongrie n'attaquât les Etats des Turcs.

Bajazeth en conséquence des instances d'Alexandre, envoya un Ministre à Venise, & un au Pape. Nous voyons dans une Lettre de ce Sultan, qu'il s'intéressoit pour faire obtenir un Chapeau de Cardinal à Nicolas Cibo, Archevêque d'Arles; qu'il avoit déja écrit en sa faveur à Innocent VIII. qui sur la recommandation du Grand-Seigneur avoit désigné ce même Nicolas Cibo pour lui donner dans la premiere Promotion le Chapeau de Cardinal. Ainsi tandis que les Turcs étoient l'effroi de tous les Chrétiens, qu'il n'étoit question que de Croisades contr'eux, qu'Alexandre VI. même

(a) Rainaldus, an. 1493. n. 6. an. 1500. n. 13.

en public paroiſſoit (a) vouloir réu-nir contr'eux tous les Fidelles, dans le deſſein d'empêcher la deſtruction du Chriſtianiſme qui faiſoit l'objet des déſirs de ces Barbares, cet indigne Pontife entretenoit des intelligences ſecrettes avec ces ennemis du Nom Chrétien; & cette liaiſon impie ten-doit à faire une ligue contre le Roi très-Chrétien.

(b) Rainaldus, an. 1497. n. 2.

(c) Rainaldus, an. 1498. n. 20.

Cependant la vie déſordonnée que le Pape menoit, cauſoit un tel ſcanda-le dans l'Europe, que les Rois d'Eſpa-gne & de Portugal lui envoyerent une Ambaſſade, pour lui repréſenter les inconvéniens qui réſultoient pour la Religion de la mauvaiſe réputation où étoit l'Egliſe de Rome. Gonſalve le Grand Capitaine (b) oſa faire répri-mande à Alexandre VI. ſur la diſſo-lution de ſes mœurs: Savonarole ne craignit pas (c) de reprendre publi-quement les abus de la Cour de Ro-me; ſon zèle eut pour récompenſe une mort ignominieuſe.

Alexandre avoit deux fils, le Duc de Gandie & Céſar Borgia. Ils avoient tous deux de l'amour pour Lucrece leur ſœur, qui étoit auſſi accuſée d'avoir des complaiſances criminelles pour ſon pere. Céſar Borgia irrité de

te que Lucrece aimoit mieux le Duc de Gandie que lui, l'assassina. Cette mort (*a*) pénétra de douleur Alexandre : il rentra en lui même ; il assembla le Consistoire, dans lequel après être convenu qu'il n'avoit pas vécu convenablement, il déclara dans les termes les plus forts qu'il vouloit changer de vie. Il établit une Congrégation de six Cardinaux, pour travailler de concert avec lui à réformer les désordres de sa Cour ; mais dès qu'il fut consolé de la mort de son fils, il retourna bien-tôt après à sa premiere vie. Cet odieux Pontife eut une fin digne de lui (*b*) ; il fut empoisonné d'un vin qu'il avoit fait préparér pour faire mourir le Cardinal Cornetto, dont il vouloit avoir la succession. Pie III. qui lui succéda, déclara publiquement qu'il vouloit réformer la Cour Romaine ; mais il mourut dans ces bonnes dispositions, n'ayant pas occupé un mois entier le siege de Saint Pierre.

(*a*) *Rainaldus*, *an.* 1497. *n.* 5. Guichardin, L. 13. n. 47.

(*b*) *Rainaldus*, *an.* 1503. *n.* 10.

La mort d'Alexandre avoit causé à Rome la plus grande joie ; tout le monde accouroit en foule à l'Eglise de S. Pierre pour y voir son cadavre. » On ne s'arrachoit, dit Guichar» din (*c*) qu'avec peine d'un lieu,

(*c*) L. 6. n. 9.

» où l'on voyoit enfin hors d'état de » nuire un monstre dont la barbarie, » l'ambition, la perfidie, les débau- » ches inouies avoient effrayé l'uni- » vers, & dont l'avarice avoit vendu » sans distinction le sacré comme le » profane. » M. Marsollier remarque (a) que Dieu n'avoit permis qu'il fût élevé sur le Saint Siege, que pour faire voir jusqu'où peut aller la corruption du cœur humain, lorsqu'elle est secondée par un pouvoir qui n'a point de bornes.

(a) Vie de Henri VII. L. 5.

Jules II. succéda à Pie III. le 1 Novembre 1503. (b) Les Cardinaux, avant de l'élire, firent une convention, par laquelle ils arrêterent que le Pontife qui seroit élu, travailleroit à rétablir la discipline Ecclésiastique. Jules ne fut pas si vicieux qu'Alexandre; mais il étoit encore bien loin de l'esprit Ecclésiastique : la violence de son caractere & son ambition le rendirent extrêmement odieux. Il tomba très-dangereusement malade l'an 1511. Pompée Colonne, Evêque de Rieti, & Antime Savelli profiterent de cette conjoncture, pour exhorter le peuple Romain à reprendre sa liberté. Dans le discours qu'ils tinrent (c) ils soutinrent qu'il n'y avoit point d'hommes plus

(b) *Rainaldus*, n. 19. 1503. n. 2.

(c) Guichardin, L. 10. n. 6.

vicieux ni plus corrompus que les Papes; ce qui a fait avancer à Guichardin (*a*) cette maxime vraie pour lors, mais heureusement démentie par une expérience de deux-cens ans : *Telle est aujourd'hui la corruption de nos mœurs, qu'il suffit de n'être pas plus méchant que le commun des hommes, pour être regardé comme un bon Pape.*

(*a*) L. 16. n. 18.

La hardiesse de Pompée ne fut point un obstacle (*b*) pour l'empêcher de parvenir au Cardinalat. Léon X. qui succéda à Jules II. étoit homme de beaucoup d'esprit; mais il s'occupa moins du soin de réformer les abus, que du progrès des Belles-Lettres & des Arts. Cependant les abus étoient si scandaleux (*c*) que l'Université de Paris, toute dévouée qu'elle est au Saint Siege, en parle dans son acte d'appel du 27 Mars 1518. c'est-à-dire après les Thèses de Luther, avec un zèle qui nous surprend d'autant plus aujourd'hui, que les causes des plaintes ne subsistent plus. Elles tomboient principalement sur les réserves, les expectatives & les collations faites à des inconnus & à des indignes, qui occupés seulement à tirer les revenus des Bénéfices, s'embarrassoient peu du soin des ames; de sorte que le culte Divin

(*b*) Paul-Jové. Rainaldus. *Italia sacra*, t. 1. p. 1213.

(*c*) *Fascicu-lus rerum expet.* t. 1. p. 69.

mêmes étoient ce qu'il y avoit de plus ſcandaleux dans l'Egliſe. Si la verité de l'Hiſtoite nous oblige d'entrer dans de fâcheux détails, ils tournent du moins à l'honneur des Papes d'à préſent; leurs mœurs ſont un parfait contraſte avec ceux de ce tems-là, dont la vie ſcandaleuſe prépara ſans doute les eſprits à ce funeſte Schiſme, qui déſole l'Egliſe depuis plus de deux-cens ans.

Ce fut principalement ſur la fin du quinziéme ſiécle, & au commencement du ſeiziéme, qu'on mépriſa hautement à Rome les bonnes mœurs; les Papes eux-mêmes en donnerent l'exemple. Innocent VIII. qui mourut le 25 Juillet 1492. fut le premier qui oſa avouer ſes baſtards (*a*); & qui au mépris de l'ancienne Diſcipline, les combla de richeſſes & d'honneurs. Il maria François Cibo (*b*) l'un d'eux avec la ſœur de Jean de Médicis; & en conſidération de cette alliance il donna le Chapeau de Cardinal à Jean de Médicis, qui n'avoit pour lors que dix-huit ans: ce fut lui qui depuis fut Pape ſous le nom de Léon X. Innocent eut huit Garçons & huit filles; ce qui donna occaſion à un Satyrique de ce tems-là de com-

(*a*) *Raphael Volaterranus. Rainaldus, n.* 19.

(*b*) *Rainaldus*, 1489. *n.* 20.

poser un Distique, dans lequel il disoit que c'étoit avec raison qu'on le traitoit de pere (1). Alexandre VI. lui succéda l'onziéme Août 1492. Le nommer, c'est rappeller un souvenir qui excite l'horreur & l'indignation. Avant son exaltation (a) il étoit connu pour le plus débauché de tous les hommes; il entretenoit publiquement Vanozia, dont il eut plusieurs enfans: le Pape Pie II. lui fit publiquement des réprimandes sur sa mauvaise conduite. Elle ne l'empêcha point de parvenir au Souverain Pontificat, parce qu'il eut la précaution de s'assurer les voix des Cardinaux par des présens & par des promesses, & que d'ailleurs le plus grand nombre, de l'aveu des Auteurs Ultramontains, ne valoit pas mieux que lui. Ils en furent punis par lui-même: les uns furent exilés, les autres mis en prison; enfin ils éprouverent tous son ingratitude, dit Raphaël de Volterre.

(a) *Raynaldus*, 1492. n. 24. & 26.

Guichardin prétend (b) que ce fut Alexandre VI. qui le premier des Pa-

(b) L. 1. n. 7.

(1) *Octo Nocens pueros genuit, totidemque puellas:*
Hunc meritò poterit dicere Roma patrem.
Baile, art. Innocent VIII, note *d*.

de réformer l'Eglise : les principaux de ces Commissaires étoient les Cardinaux Contarini, Caraffe, Polus & Sadolet. Ils rejettent dans leur avis la cause des maux de l'Eglise sur les flatteurs des Papes, qui ont enseigné (a) qu'il étoit le maître de tous les Bénéfices, & que par conséquent il ne pouvoit pas commettre de Simonie. » C'est de cette source, disent-ils, que » ce grand nombre d'abus & de griè» ves maladies sont sorties comme d'un » autre Cheval de Troie, pour rava» ger l'Eglise de Dieu, & l'ont mise » en l'état que nous la voyons, pres» que hors d'espérance de guérison, » & que le bruit s'en est répandu jus» qu'aux Infidéles, qui en prennent » occasion de blasphémer la Religion » de Jesus-Christ. »

Tout ce que nous venons de dire sur l'état de corruption où se trouvoit réduite l'Eglise dans le tems que Luther se fit connoître, n'est tiré que d'actes & d'Auteurs avoués à Rome. Il est triste, ainsi que le remarque le pieux & sage M. de Fleuri, de relever ces faits peu édifians (b); & il est à craindre que ceux qui ont plus de piété que de lumiere, n'en prennent occasion de scandale, & ne disent qu'il

(a) *Hist. Concil.* Richer, t. 3. part. 2. p. 136.

(b) 4e. Discours sur l'Hist. Eccléfiast. n. 13.

falloit les dissimuler. » Mais, ajoute
» ce respectable Ecrivain, le fonde-
» ment de l'Histoire est la verité; &
» ce n'est pas la rapporter fidellement,
» que d'en supprimer une partie. Un
» portrait flatté n'est pas ressemblant;
» c'est une espéce de mensonge de ne
» dire la verité qu'à demi. Puis donc
» qu'il est impossible que ces faits tom-
» bent dans l'oubli, ne vaut-il pas
» mieux qu'ils soient rapportés fidelle-
» ment, sincérement & simplement,
» sans aucune qualification, par des
» Ecrivains Catholiques, que d'être
» abandonnés à la passion des Protes-
» tans, qui les exagerent, les alterent
» & les enveniment? »

Si l'on s'est si fort étendu sur cette matiere, c'est parce que cela étoit en quelque sorte nécessaire, pour être au fait des raisons qui déterminerent la conduite d'Erasme dans le commencement de la grande affaire du Luthéranisme. Il ne vit d'abord dans Luther qu'un Catholique indiscret & trop ardent, dont les objections embarrassoient les Moines & les Théologiens qu'il n'aimoit pas, & dont les invectives pourroient amener un changement dans la méthode Théologique, & une réforme dans les mœurs & dans

» Je voyois que plus on avoit les
» mœurs pures, & que plus on ap-
» prochoit de l'esprit de l'Evangile,
» moins on étoit offensé des Ouvra-
» ges de Luther. Ceux-mêmes qui
» desapprouvoient sa doctrine, con-
» venoient que ses mœurs étoient ré-
» glées. Quant à ses intentions, com-
» me il n'y a que Dieu qui puisse en
» juger avec certitude, j'ai mieux
» aimé les interpréter en bonne part
» qu'en mauvaise. Le monde dégoûté
» de cette doctrine qui insiste trop sur
» les constitutions humaines, parois-
» soit désirer avec ardeur que l'on eût
» recours à ces sources pures, que
» l'on trouve dans les Evangiles &
» dans les Ecrits des Apôtres. Lu-
» ther me paroissoit très-propre à
» satisfaire ceux qui pensoient ainsi.
» Je l'ai donc favorisé, parce que j'a-
» vois cette bonne opinion de lui. Ce
» n'étoit pas lui que j'avois en vûe;
» c'étoit la gloire de Jesus-Christ.
» Cependant je trouvois chez lui des
» choses, qui me donnoient de l'in-
» quiétude & des soupçons. C'est
» pourquoi lorsqu'il me prévint par
» ses Lettres, je profitai de l'occa-
» sion pour lui donner des avis : je
» l'avertis de ce qu'il devoit éviter,

» s'il vouloit travailler utilement pour
» la gloire de Jesus-Christ; & s'il eût
» suivi mes conseils, il auroit eû l'ap-
» probation du Pape qui, comme je
» n'en doute point, n'a rien plus à
» cœur que la gloire de Jesus-Christ,
» dont il tient ici bas la place, &
» le salut des ames qui lui sont con-
» fiées. » Erasme parla de même en écrivant à George Duc de Saxe, ce Prince aussi zélé pour la Religion Catholique, que l'Electeur son Cousin l'étoit pour les progrès des opinions de Luther. « On ne peut nier, dit-
» il (*a*), que Luther n'eût entrepris
» une très-bonne cause. Il vouloit
» faire revivre Jesus-Christ presque
» oublié; il avoit pour lui l'approba-
» tion de l'Univers. Plût-à-Dieu qu'il
» se fût conduit dans une si grande
» affaire avec plus de gravité, de
» tranquillité & de modération! Plût-
» à-Dieu qu'il n'y eût pas tant de bon-
» nes choses dans ses Ouvrages, ou
» qu'il ne les eût pas gâtées par des
» erreurs insoutenables! S'il m'est per-
» mis de parler à un Prince aussi pru-
» dent qu'humain, (1) le monde en-

(*a*) *Epist.* 107. *L.* 19.

(1) *Etenim si liberè loqui fas est apud Principem non minùs prudentem quàm huma-*

» dormi d'opinions Scolastiques ; de
» constitutions humaines, n'entendoit
» parler que d'Indulgences, de com-
» positions, & du pouvoir du Pape.
» Quoique tout cela soit d'une vérité
» indubitable, cependant ces points
» ne contribuent pas beaucoup à faire
» valoir la vigueur Evangélique, ne
» nous animent pas au mépris de ce
» monde, & ne nous enflamment pas
» de l'amour des choses célestes. «

Erasme répéte encore les mêmes faits, & y joint les mêmes réflexions dans une autre Lettre à ce même Duc de Saxe (a). » Lorsque Luther, dit-il, » commença à se faire connoître, » tout le monde lui applaudit; je crois » que votre Grandeur étoit de ce nom- » bre. Il avoit certainement pour lui » les Théologiens qui lui sont actuel- » lement le plus opposés ; quelques » Cardinaux aussi le favorisoient, sans » parler des Moines. Il avoit certai- » nement entrepris une très-bonne » cause ; c'étoit d'attaquer la corrup- » tion des Ecoles & des mœurs, qui

(a) *Epist.* 7. *L.* 21.

num, mundus indormiebat opinionibus Scholasticis, constitutionibus humanis ; nec aliud audiebat, quàm de Indulgentiis, de compositionibus, & de potestate Pontificis Romani.

» étoit montée à un tel point, qu'au-
» cun homme de bien ne pouvoit pas
» n'en être point indigné. «

Il entre encore dans un plus grand détail dans sa Lettre à Jean Henkelle (a) Prédicateur de Marie Reine de Hongrie, sœur de Charles V. » Le » commencement de cette dispute fut » applaudi, dit-il, des gens de bien, » tant qu'on faisoit valoir la majesté » & l'autorité incomparable de l'Ecri- » ture, tant que l'on prêchoit que nous » devions mettre toute notre confiance » en Dieu, & non pas dans les forces » humaines. Les déclamations contre » la Cour de Rome, contre les Evê- » ques profanes, contre la tyrannie » insoutenable des Moines, contre » les Théologiens Sophistiques, étoient » extrêmement bien reçues, quoique » faites avec une grande liberté, qui » étoit regardée comme le témoigna- » ge d'une bonne conscience. »

(a) Epist. 25. L. 18.

Cependant cette modération d'Erasme lui faisoit tort dans l'esprit de ceux, qui d'ailleurs n'étoient pas bien disposés pour lui : ils soutenoient (b) que Luther agissoit de concert avec lui, quoique, comme il le disoit à tout le monde, il ne le connût pas, ni n'eût pas lû ses Livres.

(b) Epist. 17. L. 11.

L'Ouvrage de Thomas Morus contre Luther est une preuve de l'applaudissement avec lequel furent reçues les premieres déclamations de Luther & confirme ce qu'en dit Erasme : (a) Morus témoigne que ce qu'écrivit Luther dans le commencement, fut reçu favorablement, parce qu'il dissertoit plutôt qu'il n'affirmoit, qu'il demandoit à être instruit, promettant de se rendre au sentiment de ceux qui diroient de meilleures choses que lui. Le savant Abbé de Longue-Rue disoit aussi (b) avec cette véhémence qui ne ménage point les termes : » Lorsque Luther dogmatisa, les esprits étoient bien disposés, la Cour » de Rome en exécration, & les Ecclésiastiques méprisés. Avec tout » cela, si l'on eût accordé aux Laïques le Calice, & le mariage aux » Prêtres, le Luthéranisme avoit le » dessous, & donnoit du nez en terre. »

(a) P. 81.

(b) *Longueruana, t. 2. p. 79.*

Cependant Erasme ne fut pas longtems (c) sans prévoir que Luther feroit beaucoup plus de mal que de bien ; il lui écrivit, & aux amis de ce Novateur. » Je ne sçai, disoit» il à Jodocus Jonas, quel démon » agite l'ame de Luther, lorsqu'il in-

(c) *Epist. 12. L. 17.*

» vective avec une si grande licence » contre le Pape, contre toutes les » Ecoles & contre les Ordres des Men» dians. Quand bien même tout ce » qu'il diroit seroit vrai, quel fruit » en pourroit-il espérer en s'y prenant » avec tant de violence ? Je ne puis » pas approuver les procédés : c'est » toujours une entreprise dangereuse, » & qui paroît en soi séditieuse, de » vouloir donner atteinte à ce qui est » reçu depuis long-tems. Il auroit » donc été plus convenable d'employer » la douceur que la violence. A quoi » bon avancer des Paradoxes, & pro» poser des choses dont le premier as» pect ne pouvoit qu'offenser ? A quoi » servoit-il d'attaquer par des injures » atroces ceux que l'on vouloit guérir ? » Il y avoit au moins de l'impruden» ce ; & l'on pourroit regarder com» me une impiété un procédé qui ne » pouvoit que causer le malheur du » monde. »

Luther n'avoit point encore donné dans tous ces excès qui le rendirent si odieux aux Catholiques, lorsque le 28 Mars 1519. il écrivit une lettre de politesse à Erasme, qu'il souhaitoit avec passion attirer dans son parti : il lui donne les louanges les plus flatteu-

(a) Epist. 3. L. 6.

ses (a) ; il l'appelle l'honneur du siécle (1). » Quel est l'endroit, dit-il, où » Erasme ne soit pas connu ? Qui est » celui qu'il n'instruise pas ? Où ne » regne-t-il pas ? Je parle de ceux qui » aiment les Lettres. Je me réjouis » beaucoup, ajoute-t-il, de ce qu'en- » tre les divers dons de Jesus-Christ, » on peut vous compter celui-ci, que » vous déplaisez à plusieurs. Mais n'y » a-t-il pas de la folie à moi d'oser » m'adresser à un si grand-homme, » comme si j'étois très-familier avec » lui, quoique je n'en sois pas con- » nu ? Vous aurez la bonté de m'ex- » cuser sur mon peu d'usage du mon- » de. Ayant passé ma vie avec des So- » phistes, je n'en ai pas assez appris » pour pouvoir écrire convenablement » à un homme aussi savant que vous : » autrement je vous aurois déja fati- » gué de mes Lettres, & je n'aurois » pas souffert que vous m'eussiez parlé » seul dans ma chambre. Mais ayant » sçu par Fabrice Capiton que mon » nom vous étoit connu, aussi bien » que par la Préface de votre Ma- » nuel, & que vous aviez entendu par- » ler des disputes des Indulgences, je » suis obligé d'avoir recours à mon

(1) *Decus nostrum.*

» ſtyle barbare pour rendre juſtice à
» votre excellent eſprit, qui enrichit
» tout. Quoique je ſache bien que ſa-
» tisfait de la charité & de la recon-
» noiſſance pour Dieu dont votre cœur
» eſt rempli, vous ferez très-peu de
» cas de mes avances, cependant je
» ne puis m'empêcher de vous témoi-
» gner combien j'ai d'obligation à vos
» travaux; & je le dois d'autant plus,
» que mon nom a commencé à ſe faire
» connoître, & que mon ſilence pour-
» roit être pris en mauvaiſe part, &
» comme annonçant quelque choſe de
» fâcheux. Ainſi, mon cher Eraſme,
» reconnoiſſez votre frere en J. Chriſt;
» ſoyez perſuadé qu'il vous eſt très-
» attaché, & qu'il vous aime beau-
» coup. Ignorant comme il eſt, il
» n'auroit mérité que d'être enſéveli
» dans un coin de la terre; ce que
» j'ai ſouhaité ardemment, par la con-
» noiſſance que j'avois de moi-même.
» Je ne ſçais point par quelle fatalité
» le contraire eſt arrivé. »

Eraſme répondit à cette Lettre le 30 Mai 1519. Il appelle Luther ſon très-cher frere en Jéſus-Chriſt: il l'aſſure que la Lettre qu'il en a reçue lui a été fort agréable; qu'elle eſt une preuve de la fineſſe de ſon eſprit, &

(a) Epiſt. 4. L. 6.

qu'elle respire le Christianisme. » Je » ne saurois vous exprimer les tragé- » dies que vos Livres ont causées ici, » continue-t-il : on n'a pas encore pû » détruire ce très-faux soupçon, que » je vous ai aidé dans vos Ouvrages, & » que je suis un des chefs de cette » faction : car c'est ainsi qu'ils parlent. » Ils s'imaginoient avoir trouvé une » occasion d'opprimer les bonnes Let- » tres qu'ils haïssent mortellement, » parce qu'ils se sont mis dans la tête » qu'elles nuisoient à la majesté Théo- » logique, que plusieurs estiment plus » que J. Christ; ils croyoient aussi me » faire tort, parce qu'ils savent que » j'ai quelque part au rétablissement » des Etudes. Tout s'est passé d'une » façon si tumultueuse, que je ne l'au- » rois jamais crû si je n'en avois pas été » témoin; il sembloit que l'on fût me- » nacé de quelque grand malheur. » Cette fureur qui avoit commencé par » quelques personnes, s'est communi- » quée à plusieurs; en sorte que la plus » grande partie de l'Université de Lou- » vain qui est nombreuse, en est atta- » quée. J'ai déclaré que vous m'étiez » très-inconnu; que je n'avois pas en- » core vû vos Livres; que par con- » séquent je ne les désapprouvois ni ne

» les approuvois : je les ai ſeulement » avertis, de ne pas parler de ces matiéres devant le Peuple, & d'examiner s'il ne ſeroit pas plus convenable de traiter ces queſtions dans » des Livres, & de les laiſſer diſcuter » par les Savans, ſurtout lorſque l'on » convenoit généralement que la vie » de l'Auteur étoit irréprochable. Je » n'ai rien gagné ; ils continuent » toujours leurs fureurs dans leurs fameuſes diſputes..... Vous avez en » Angleterre pluſieurs perſonnes qui » penſent très-bien de vos Ouvrages ; » & ce ſont ceux qui y jouent un plus » grand rôle : il y en a auſſi ici, & » parmi ceux-là le plus conſidérable. » Quant à moi, je ne prends point de » parti, afin d'être plus utile aux bonnes Lettres qui commencent à refleurir. Il me ſemble qu'on avance plus » par la modération, que par trop » d'impétuoſité. C'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt a ſubjugué le monde, & que » S. Paul a abrogé la Loi Judaïque. Il » vaut mieux attaquer ceux qui abuſent « de l'autorité des Papes, que les Papes mêmes : je crois que c'eſt ainſi » qu'il faut en agir auſſi à l'égard des » Rois. Il faut plutôt rappeller les » Ecoles aux bonnes Etudes, que de

» témoigner du mépris pour ces Corps.
» Quand il s'agit de détruire des cho-
» ses reçues, ce qui ne peut pas se
» faire tout d'un coup, il est plus con-
» venable de se servir de bons argu-
» mens que de prendre le ton affirma-
» tif. Il faut toujours prendre garde
» de ne rien faire avec arrogance, &
» de ne point parler séditieusement:
» c'est ainsi que je crois que l'on peut
» plaire à J. Christ. On doit surtout
» se préserver de la colere, de la
» haine & de la vanité, qui nous
» tend des piéges, même au milieu des
» actions de piété. Vous n'avez pas
» besoin de ces avis; vous n'avez qu'à
» continuer à faire ce que vous avez
» déja fait. J'ai parcouru vos Com-
» mentaires sur les Pseaumes; ils me
» plaisent beaucoup: je crois qu'ils se-
» ront fort utiles. Il y a à Anvers le
» Prieur d'un Couvent qui vous aime
» tendrement; il dit qu'il a été au-
» trefois votre Disciple: c'est presque
» le seul qui prêche J. Christ; tous les
» autres ne prêchent que les inven-
» tions des hommes, ou ne songent
» qu'à leur profit. Que le Seigneur Je-
» sus vous donne encore avec plus
» d'abondance de jour en jour son Es-
» prit pour sa gloire, & pour l'utilité
» publique. »

Cette Lettre eut le ſort de tous ſes Ouvrages, où l'on veut ménager les eſprits diviſés : les partiſans de Luther ne trouvoient pas (a) qu'Eraſme en eût parlé avec aſſez d'éloge ; un grand nombre de Théologiens Catholiques le blâmoit d'avoir répondu à un homme auſſi noté qu'étoit Luther. Il chercha à juſtifier ſa conduite dans une Lettre au Cardinal Campege. » Pourroit-on, lui » dit-il, me faire un crime, ſi après » avoir reçu une Lettre du Sultan, » je lui répondois, ſurtout ſi dans » ſa Lettre il n'etoit point queſtion » des Dogmes de ſa Religion ? » D'autres trouvoient mauvais qu'il eût répondu avec politeſſe : ſur quoi Eraſme remarqua, que des avis ne font jamais d'impreſſion ſur les eſprits de ceux à qui on les donne, que lorſqu'ils ſont donnés avec douceur ; que d'ailleurs Luther n'avoit pas encore donné dans les excès qui le rendirent l'horreur des Catholiques. Quant à ce compliment par lequel il exhortoit Luther à continuer d'agir comme il avoit commencé, Eraſme prétend que c'eſt ne pas connoître la politeſſe que d'en être offenſé ; que ſon intention n'étoit que d'adoucir

(a) *Epiſt.* 1. L. 14.

la séchereſſe de ſes avis; que s'il n'y avoit rien eû qui lui eût déplu dans Luther, il y auroit eû de la folie à lui preſcrire un autre génre de conduite ; & qu'enfin il étoit abſurde de ſuppoſer, comme faiſoient ſes ennemis, que par cette Lettre il avoit eu deſſein d'engager Luther à écrire ſéditieuſement contre la Religion Catholique. Quoi qu'il en ſoit de cette apologie, qui ne ſatisfit pas les Théologiens de mauvaiſe humeur, il eſt conſtant que le Cardinal Campege à qui elle étoit adreſſée, en fut content ; qu'il ne diſcontinua point de protéger Eraſme; & qu'on n'a aucune preuve que les Papes lui ayent ſçu mauvais gré de cette Lettre.

Il eſt vrai que comme il n'a pas manqué de l'obſerver, Luther gardoit encore quelques ménagemens : il admettoit encore l'an 1519. le Purgatoire & la priére pour les Morts; il n'attaquoit (a) que les abus qui ſe commettoient à l'occaſion des Indulgences & de l'invocation des Saints.

(a) *Raynaldus*, n. 43. n. 44. & 47.

La Lettre qu'Eraſme écrivit le premier Novembre 1519. au Cardinal Albert Archevêque de Mayence (b), fit encore plus de bruit dans le mon-

(b) *Epiſt.* 20. L. 12.

re : elle étoit écrite dans le dessein de remercier ce Prélat d'un gobelet d'or ciselé, dont il avoit fait présent à Erasme. Il lui apprend qu'il avoit fait sa paix avec les Théologiens de Louvain, & que les conditions avoient été, qu'ils cesseroient de l'invectiver, & que lui de son côté empêcheroit, autant qu'il lui seroit possible, ses amis d'écrire contre eux. Mais la Lettre écrite à Luther renouvella les animosités avec plus de fureur que jamais. Erasme crut devoir exposer à l'Electeur de Mayence sa conduite, & ce qu'il pensoit sur l'affaire du Luthéranisme. » Luther, dit-il, m'est très-inconnu. » Je n'ai pas encore eu le tems de » lire ses Livres ; j'en ai seulement » parcouru quelque chose. S'il a » bien écrit, je n'en dois pas être » loué ; & s'il a avancé quelque cho- » se de mauvais, ce n'est pas à moi » qu'on doit l'imputer. Ce que je » vois, est que plus on est honnête » homme, moins on est offensé de » ses écrits, non pas qu'on approuve » tout ce qui y est, mais parce qu'on » le lit avec les mêmes dispositions » que nous lisons S. Cyprien, S. Jé- » rôme, Pierre Lombard, c'est-à-

» dire avec indulgence. J'étois fâ-
» ché qu'on imprimât les Livres de
» Luther, parce que j'appréhendois
» qu'ils ne donnassent occasion à quel-
» que tumulte. Luther m'avoit écrit
» une Lettre qui m'avoit paru très-
» chrétienne : je lui ai répondu ; &
» je l'ai averti de ne point écrire sé-
» ditieusement, de ménager le Pape,
» de ne pas se laisser dominer, ni
» par la présomption, ni par la co-
» lére, mais de prêcher la Doctrine
» Evangélique avec sincérité & dou-
» ceur. Je lui ai donné ces avis avec
» politesse, afin qu'ils fissent plus d'ef-
» fet. J'ai ajouté qu'il y avoit ici des
» gens qui le favorisoient ; & c'étoit
» afin qu'il cherchât à se réunir avec
» eux. Quelques-uns ont eu la folie
» d'interpréter ces expressions comme
» si je favorisois Luther : je suis le pre-
» mier qui lui ai donné des avis ; je
» ne suis ni son accusateur, ni son dé-
» fenseur, ni son juge : je n'oserois
» pas juger de ses intentions ; mais
» si je le favorisois comme un hom-
» me de bien, ce que ses ennemis
» même ne lui disputent pas, si je
» le prenois en compassion quoique
» coupable, ce qui est même permis
» aux Juges, si je le protégeois comme

» opprimé, ce qui feroit conforme à
» l'humanité, ou comme accablé par
» ceux qui ne cherchent que des pré-
» textes pour détruire les bonnes Let-
» tres, quel mal y auroit-il, pourvû
» que je ne me mêlasse point dans sa
» cause ? Je suis persuadé qu'il est
» digne d'un Chrétien de favoriser
» Luther de cette façon, que s'il est
» innocent, on ne le laisse pas op-
» primer par les factions des méchans,
» & que s'il se trompe, on désire
» plutôt qu'il se corrige qu'il ne se per-
» de. Je souhaiterois que cet homme
» qui paroît avoir quelques étincelles
» de la Doctrine Evangélique, ne
» fût pas opprimé, mais se corrigeât
» pour prêcher la gloire de Jésus-
» Christ. Des Théologiens que je
» connois ne donnent point d'avis à
» Luther : ils ne cherchent point à
» l'instruire ; ils se contentent de le
» traduire devant le peuple par des
» clameurs insensées, & de le déchirer
» par les injures les plus violentes,
» n'ayant dans la bouche que les ter-
» mes d'hérésies, d'hérétiques, d'hé-
» résiarques, de schismes & d'Ante-
» Christs. On ne peut nier que ceux
» qui n'avoient jamais vû les Livres
» de Luther, ne se soient emportés

» contre lui par des déclamations très
» odieuses. Il est constant que quel-
» ques-uns ont condamné ce qu'ils n'en-
» tendoient pas; en voici un exem-
» ple. Luther avoit écrit, que nous
» n'étions obligés de nous confesser
» que des péchés capitaux qui nous
» étoient manifestes; & il entendoit par
» manifestes ceux dont nous avions
» connoissance. Quelqu'un s'est ima-
» giné que les péchés manifestes dont
» Luther parloit, étoient des péchés
» publics, & il a invectivé violem-
» ment contre Luther, ne compre-
» nant pas ce qu'il avoit voulu dire.
» Il est constant que ces mêmes Théo-
» giens ont condamné dans Luther
» des propositions, qui sont non-seu-
» lement orthodoxes, mais pieuses
» dans Saint Bernard & dans Saint
» Augustin. Je les ai avertis de ces-
» ser leurs clameurs, & de disputer
» plutôt par écrit. Ces avis que je
» donnois amicalement, leur ont fait
» soupçonner que j'avois grande part
» aux Livres de Luther, qu'ils avoient
» été faits à Louvain, quoiqu'il n'y
» eût pas un seul mot de moi, & que
» je n'aye eu, ni aucune part, ni mê-
» me aucune connoissance de leur
» impression. Cependant avec ce très-

» faux soupçon, & sans aucun éclair-
» cissement, ils ont excité ici les
» tragédies les plus furieuses que j'aye
» jamais vûes. Des hommes à qui l'es-
» prit de douceur conviendroit parti-
» culierement, n'ont pas de plus grand
» désir que de répandre le sang hu-
» main ; ils ne sont occupés qu'à
» trouver les moyens d'arrêter Lu-
» ther, & de le faire périr : c'est là
» plutôt le métier d'un Boureau,
» que celui d'un Thélogien. Seroit-
» il juste de punir un homme, qui
» a mis en dispute des questions sur
» lesquelles il y a toujours eu des dis-
» putes dans les Ecoles de Théolo-
» gie, qui demande d'être instruit,
» qui se soumet au Jugement du Saint
» Siége & des Universités ? Il faut
» examiner les causes des maux qui
» nous affligent. Le monde est sur-
» chargé de constitutions humaines,
» d'opinions & de Dogmes Scholas-
» tiques, par la tyrannie des Freres-
» Mendians, qui sont parvenus à ce
» degré de pouvoir, qu'ils sont for-
» midables, même pour le Pape,
» même pour les Rois. Lorsque le
» Pape est pour eux, il est plus qu'un
» Dieu ; s'il est contre eux, il n'a
» plus d'autorité. Ils parloient des

« Indulgences d'une façon, qui scan-
» dalisoit même les ignorans. Il étoit
» à craindre que la vigueur de la
» Doctrine Evangélique ne s'éva-
» nouît peu à peu, aussi bien que
» l'étincelle de la piété chrétienne;
» c'étoit le sujet des soupirs des gens
» de bien, des Théologiens, & mê-
» me de quelques Moines. Voilà,
» je crois, ce qui détermina Luther
» à s'opposer à des choses qui n'é-
» toient pas soutenables : car pour-
» rois-je avoir d'autres soupçons d'un
» homme qui ne désire ni honneur,
» ni argent? Je ne parle point pour le
» présent des articles que l'on ob-
» jecte à Luther; je n'ai en vûe que
» l'occasion de la dispute, & la ma-
» niere dont on s'y est pris. Il a osé
» douter des Indulgences; mais on
» les faisoit trop valoir : il a osé
» parler avec peu de modération du
» pouvoir du Pape; mais on l'exa-
» geroit. La preuve en est dans les
» Ecrits d'Alvarès, de Sylvester,
» du Cardinal de Saint Sixte, tous
» trois Dominicains. Il a osé mépri-
» ser les décisions de Saint Thomas;
» mais c'étoit parce que les Domi-
» nicains les préféroient presque à
» l'Evangile. C'est à ces excès qu'il
faut

» faut imputer ceux de Luther. Quiconque est Chrétien doit respecter le Pape, qui est le premier des Evêques ; c'est lui rendre un très-mauvais service, que de lui accorder par adulation ce qu'il ne s'attribue pas à lui-même, & ce qui ne conviendroit pas à l'Eglise. Je parle avec d'autant plus de liberté, que je ne suis impliqué en aucune façon, ni dans la cause de Reuchlin, ni dans celle de Luther. La colere de leurs ennemis vient de ce que les bonnes Lettres refleurissent, de ce qu'on lit les anciens Auteurs condamnés autrefois à être mangés par les vers dans la poussiére. Luther a écrit plusieurs choses avec plus d'imprudence que d'impiété. Ce qui fâche le plus ceux qui se déclarent contre lui, c'est qu'il n'accorde pas assez d'autorité à Saint Thomas, qu'il diminue le profit des Indulgences, qu'il n'a pas eu assez de respect pour les Ordres Mendians, qu'il ne donne pas autant d'autorité aux Scholastiques qu'aux Evangiles, enfin qu'il méprise les disputes des Ecoles : car ce sont-là des hérésies insoutenables. Autrefois on regardoit com-

» me hérétique, quiconque contre-
» disoit ou l'Evangile ou les articles
» de foi; présentement si quelqu'un
» ne pense pas comme Saint Thomas,
» il est hérétique: on donne même
» ce nom à ceux qui ne s'accommo-
» dent pas de quelque raisonnement
» Sophistique inventé depuis deux
» jours; ce qui ne leur plaît pas, ce
» qu'ils n'entendent pas est une héré-
» sie. C'est une hérésie de savoir le
» Grec, & de parler avec élégance.
» L'affaire de Luther est renvoyée
» aux Facultés de Théologie; c'est à
» elles à décider. Elles répondront
» de leurs décisions, qui ne me re-
» gardent point; pour moi, j'ai tou-
» jours eu attention qu'il n'y eût
» rien d'obscène, rien de séditieux,
» rien d'opposé à la Doctrine de Je-
» sus-Christ dans mes Ecrits. Je ne
« sache pas que j'aye jamais enseigné
» d'erreur, ni causé de tumulte: je
» m'exposerois plutôt à tout, qu'à
» exciter une sédition. J'ai crû devoir
» faire part de tout ceci à votre Gran-
» deur, non pas que je prenne la li-
» berté de lui donner des conseils;
» mais afin qu'elle soit en état de
» prendre le meilleur parti, si les ad-
» versaires des bonnes Lettres veu-

» lent abuser de votre autorité. Je
» crois pour moi que ce qu'il y au-
» roit de mieux pour votre tranquil-
» lité, ce seroit de ne point prendre
» part à cette affaire. «

L'intention d'Erasme étoit que cette Lettre fût secrette ; c'étoit une instruction qui étoit faite pour diriger la conduite du Cardinal de Mayence. Il est essentiel de remarquer, qu'elle fut écrite plus de six mois avant que Léon X. eût condamné Luther par sa Bulle qui est du 15 Juin 1520. Erasme avoit chargé Hutten de cette Lettre; il lui avoit recommandé (*a*) de la rendre en main propre: il lui avoit permis de la supprimer, s'il croyoit qu'elle ne fît pas un bon effet; mais Hutten qui gardoit à la vérité encore quelques ménagemens avec Erasme, étoit entiérement livré à Luther, & il usa en cette occasion d'une grande perfidie. Il fit imprimer la Lettre (*b*) sans la rendre au Cardinal, croyant par-là forcer Erasme à se déclarer pour Luther. Non content de cette trahison, il altéra sa Lettre; & dans un endroit où Erasme avoit simplement nommé Luther, il avoit ajouté notre Luther. Le Cardinal de Mayence fut fort étonné (*c*)

(*a*) *Epist. 42. L. 18.*

(*b*) *Epist. 19. L. 17.*

(*c*) *Spongia, adversùs Hutten.*

quand il apprit qu'il paroissoit une Lettre d'Erasme à lui adressée, & qui étoit imprimée : il en sçut d'abord très-mauvais gré à Erasme, qu'il imagina avoir eu part à cette impression ; mais un désaveu autentique le justifia dans l'esprit de ce Prince, qui voulut enfin avoir l'original de cette Lettre. Elle lui fut remise à moitié déchirée, & remplie de l'encre dont elle avoit été noircie tandis qu'on l'imprimoit. Luther en parut d'abord assez content (*a*), parce qu'il crut que c'étoit son apologie ; mais dans la suite il trouva qu'Erasme ne prenoit pas assez vivement son parti, de sorte que cette Lettre ne plut ni aux Théologiens Catholiques, ni aux Luthériens.

(*a*) Sechendorf, L. 1. ff. 65. p. 96.

Il y eut un malheur pour la bonne cause ; elle fut d'abord très-mal défendue. « Quelques Moines, dit » Erasme, dans une Lettre au Duc » George de Saxe (*b*), & des Théo- » logiens imprudens ont augmenté le » mal par des déclamations folles, » ignorantes & séditieuses, & d'un » petit mal, ils en ont fait un très- » grand. Il n'y avoit dans le com- » mencement que le gain des Indul- » gences qui courût quelque risque.

(*b*) *Epist.* 107. *L.* 19.

» De même que Luther a avancé bien des choses qui ont choqué le plus » grand nombre ; aussi ces Théolo- » giens écrivent-ils de façon à nuire à » la piété Evangélique, si l'on en croit » les Savans & les Gens de bien. » Sylvester Prieras, Maître du Sacré Palais, fut un des premiers qui donna des preuves de son zéle contre Luther. » Mais, dit Erasme au Cardi- » nal Campege (a), je n'ai encore » vû personne qui ait approuvé ses » Ouvrages, pas même ceux qui » haïssent le plus Luther. » Il en parle plus naturellement dans sa réponse au Prince de Carpi, qu'il prend à témoin du malheureux succès de Prieras : » Il » fut, dit-il, sifflé de tout le monde ; & » le Pape lui-même fut si mécontent » de Prieras, qu'il lui imposa silence. » Au lieu de traiter les matieres à fond, & de défendre les Dogmes par les principes sur lesquels ils sont fondés, Prieras tiroit ses principales preuves de l'infaillibilité du Pape ; & ce fut ce qui donna occasion à Luther d'attaquer les droits légitimes du Saint Siége : le Cardinal Pallavicin en convient (b), & après lui Maimbourg, qui s'exprime ainsi : » Prieras au lieu » de réfuter Luther solidement, com-

(a) *Epist.* 1. *L.* 14.

(b) *Ist. Conc. Trid. L.* 1. *c.* 6. Hist. du Lut. L. 1. f. 15.

» me il le pouvoit faire, fit un Ecrit » rempli d'excessives exagérations de » la puissance & de l'autorité du Pape, qu'il éleve infiniment au dessus » de tous les Conciles, dont il parle » en des termes que Rome n'approuveroit pas; ce qui donna lieu à » Luther de rendre cette autorité » odieuse. » Le mépris que Prieras s'étoit attiré par des Ouvrages où il n'y a ni science ni jugement, engagea quelqu'un à donner un Livre sous son nom avec ce titre (*a*): Méthode solennelle & autentique pour découvrir les Luthériens; il est dédié aux Freres-Prêcheurs. Prieras s'y propose de confondre ces ânes, qui osent avancer que les Inquisiteurs ne sont que des ignorans, & manquent des talens nécessaires à ceux qui doivent agir contre les hérétiques; » ce que l'on ne peut, dit-il, entendre » sans horreur, puisqu'il est constant que » les Freres-Prêcheurs sont les gran» des lumieres de la Sainte Eglise » Romaine. » On trouve ensuite douze régles qui doivent diriger les Inquisiteurs; la créance de l'infaillibilité du Pape en est une. On y donne comme un principe certain, que l'Ecriture ordonne de faire mourir les

(*a*) *Fasciculus rerum expet. t. 2. p. 879.*

hérétiques; que c'est le sentiment de Saint Paul, lorsqu'il a dit *hereticum hominem devita*, ce qui signifie, *de vitâ tolle*. La Langue Grecque est traitée d'hérétique & schismatique; & l'Auteur déclare que si Saint Jérôme, Saint Augustin & même Saint Paul vivoient aujourd'hui, ils auroient bien de la peine à se préserver du feu, tant les Inqusiiteurs savent bien leur métier.

Les Dominicains ont soutenu (*a*) que jamais Prieras n'avoit fait ce Livre, & qu'il avoit été supposé par quelque ennemi de leur Ordre. Effectivement la supposition est fort aisée à découvrir; & pour peu qu'on y apporte d'attention, il est facile de s'appercevoir que c'est un Ouvrage fait dans le goût de celui des Lettres des hommes obscurs, & dans le dessein de rendre très-ridicules Prieras & les Inquisiteurs.

(*a*) Bib. Echard.

Un Cordelier nommé Augustin écrivit ensuite contre Luther (*b*); mais il réussit encore moins que Prieras. Cajetan, très-célébre Théologien, travailla aussi contre les Novateurs (*c*); mais son Ouvrage hérissé de Scholastique eut peu de succès, parce qu'on commençoit à se dégoûter de ce genre

(*b*) Erasme *Epist.* 1. L. 14.

(*c*) 2d. Livre contre le Prince de Carpi.

d'écrire. Le seul Théologien dont Erasme ait crû devoir faire l'approbation, est Jean Turenholte, ainsi appellé du nom de sa Patrie, mais plus connu sous celui de Driedo (*a*). » Il » disputa, dit Erasme, plusieurs jours » contre les axiômes de Luther, & » sans injures, comme il convient à » un vrai Théologien. Il a écrit depuis » peu un petit Livre sur le même su- » jet : je ne doute pas qu'il ne soit écrit « avec la même modération que s'est » passée la dispute ; personne ne s'est » donné plus de peine que moi pour » faire répandre ce Livre. »

(*a*) Foppens, *Bil. Belgica.*

Cependant les nouvelles opinions faisoient de jour en jour de très-grands progrès (*b*) malgré la condamnation qui en avoit été faite par les Facultés de Théologie de Cologne & de Louvain. On attendoit le jugement de celle de Paris qui, suivant ce qu'en disoit Erasme au Cardinal Campege, a toujours tenu le premier rang dans les matieres Théologiques, comme le Siége de Rome tient le premier rang dans l'Eglise. Léon X. s'imagina terminer cette grande affaire par sa Bulle, qui fut publiée le 15 Juin 1520. mais malheureusement elle ne fit qu'augmenter les troubles & l'opiniâtreté des

(*b*) *Epist.* 1. *L.* 14.

Novateurs. Jusqu'alors plusieurs gens de bien n'avoient pas désespéré de la réunion, si cette affaire étoit menée avec prudence; mais cette Bulle ôta toute espérance & fixa ce Schisme, que M. l'Abbé Dubos appelle (*a*) le plus grand malheur qui soit arrivé à l'Europe depuis sa dévastation par les Peuples du Nord, même à ne le regarder qu'avec les yeux de la chair. Luther se plaignit hautement qu'il avoit été condamné par les intrigues des Moines : dès-lors il oublia toutes ses soumissions, comme si c'eût été de vains complimens (*b*); il n'eut que de la fureur. On vit voler des nuées d'écrits contre la Bulle; il y en eut entr'autres un qui portoit ce titre insolent & scandaleux, contre la Bulle exécrable de l'Antechrist.

(*a*) Hist. de la Ligue de Cambrai, t. 2. L. 4. p. 264.

(*b*) Variat. L. 1. n. 24.

Erasme prévit tous ces malheurs dès qu'il eut vû la Bulle : il ne dissimula point ce qu'il en pensoit; il le dit librement à ses amis. Il ne craignit pas même d'ouvrir son cœur à ceux des Cardinaux qui avoient la plus grande part dans la confiance du Pape. A peine la Bulle paroissoit-elle, qu'il écrivit (*c*) le 9 Septembre 1520. au Recteur de Louvain : » On attendoit » le jugement de la Faculté de Paris,

(*c*) *Epist.* 17. L. 12.

» lorsque tout d'un coup on fit imprimer une Bulle formidable, que le Pape a empêché qu'on ne publiât. Ce conseil qui a été donné à Sa Sainteté, est bien dangéreux; cette affaire qui a mal commencé, a été jusqu'à présent mal conduite. Ce n'est pas à moi ni à mes semblables à juger des Bulles des Papes, mandoit-il (a) à Peutinger Conseiller de l'Empereur le 9 Novembre suivant; cependant il y a plusieurs personnes qui dans cette Bulle que le Nonce vient d'apporter, désireroient cette douceur digne de celui qui est le premier Vicaire de Jesus-Christ qui étoit si doux, digne de Léon, qui jusqu'à présent a donné des preuves de tant de bonté; mais ce n'est pas à lui qu'on impute cette façon d'agir, c'est à ceux qui l'entourent. » Erasme étoit persuadé (b) que c'étoient les Moines qui avoient extorqué cette Bulle. Il parloit avec la même liberté au Cardinal Campege. » Il a paru, disoit-il (c) une Bulle terrible sous le nom du Pape. Elle a été jugée être trop sévére (1)

(a) *Epist.* 30. *L.* 13.

(b) *Epist.* 18. *L.* 15.

(c) *Epist.* 1. *L.* 14.

(1) *Bulla visa est omnibus inclementior, quàm pro lenitate Leonis nostri.*

» pour un Pontife aussi doux que Léon ;
» & ceux qui étoient chargés de l'exé-
» cuter y ont encore ajouté de nouvel-
» les rigueurs. J'ai toujours crû, écri-
» voit-il au Duc de Saxe (*a*) que ce
» n'étoit que par le silence qu'on pou-
» voit assoupir cette affaire ; & c'est
» aussi le sentiment des Cardinaux &
» des Grands qui ont le plus de pru-
» dence. Il a paru une Bulle très-vio-
» lente (*b*) ; elle n'a point produit
» d'autre effet que d'augmenter l'in-
» cendie. »

(*a*) *Epist.* 107. *L.* 19.

(*b*) *Sævissima Bulla.*

Sadolet, ce Prélat si sage, si éclairé, que son mérite éleva à la Pourpre Romaine, jugea de même qu'Erasme, que Léon auroit mieux fait d'employer les voies de douceur que celles dont il se servit. » Il y eut aussi
» quelque faute de notre part, avoue-
» t-il (*c*) de bonne foi. Ce qui au-
» gmentoit ma douleur, c'est que je
» voyois qu'il se faisoit diverses cho-
» ses peu conformes à ce que deman-
» doient les circonstances. On ne son-
» geoit point à apporter les remedes
» propres à étouffer le mal ; on n'écou-
» toit point les bons avis de ceux qui
» tâchoient de persuader, que l'on
» pouvoit remedier à ces plaies par
» la douceur, & par condescendance

(*c*) *Epist.* 1. *L.* 11. *p.* 251.

» sur diverses choses que l'on pouvoit
» & que l'on devoit accorder, pour em-
» pêcher que les voies violentes n'au-
» gmentassent le mal. » Sponde (*a*) a
pensé de même, ainsi que le zélé Flori-
mond de Rémond, lorsqu'il parle de la
conduite du Cardinal Cajetan à Aus-
bourg. Il prétend (*b*) que ce Légat au-
roit mieux fait de convenir de la faute
des Quêteurs.» C'est lorsqu'il devoit di-
» re, ce sont ses propres termes, que ce
» Moine avoit raison; qu'il falloit punir
» ces Quêteurs, faire instruire mieux
» le Peuple, bannir l'ignorance &
» l'avarice. (*c*) Aussi, continue-t-il, cette
» hérésie se fût plutôt éteinte par quel-
» que légere censure, que par cette
» sévere & néanmoins juste Excom-
» munication; » & il appuye son sen-
timent de l'autorité de Guichardin.
Il n'est pas étonnant que Frapaolo ait
pensé de même : il a prétendu (*d*)
que Léon s'étoit repenti du premier
Bref qu'il avoit fait paroître en faveur
des Indulgences le 9 Novembre 1518.
qu'il auroit bien mieux fait de laisser
disputer entr'eux les Théologiens, en
se conservant neutre, de se faire res-
pecter des deux partis, que d'en alié-
ner un en se déclarant pour l'autre;
que si l'on eût fait peu de cas de cette

(*a*) Sponde à l'an 1517.

(*b*) Naissance de l'hérésie, L. 1. c. 9. n. 4.

(*c*) C. 11. n. 4

(*d*) L. 1. n. 13.

dispute, elle se seroit assoupie d'elle-même. Il ajoute (*a*) que la Bulle de 1520. étonna les gens sensés. Maimbourg lui-même (*b*) n'étoit pas éloigné de penser comme Erasme & Fra-paolo, puisqu'il croit qu'après la Diette d'Ausbourg où Luther comparut en présence du Cardinal Cajetan, on auroit dû envoyer les piéces du Procès au Pape, & en attendant ordonner le silence.

(*a*) N. 14.

(*b*) Hist. du Lut. L. 1. c. 19.

Il y a des raisons de croire que si Léon eût suivi les impressions de son caractere, il auroit préféré les voies de douceur. » Ce Pontife de son na-» turel, disoit Erasme au Cardinal » Campege (*c*), est extrêmement porté » à la paix & à la concorde. » Nous avons une Lettre de lui au commencement de cette grande dispute, qui démontre qu'il n'étoit pas éloigné d'entrer dans des voies d'accommodement ; on n'y a pas encore assez fait attention. Bembe qui pour lors étoit Sécretaire du Pape, & qui depuis fut Cardinal, eut sans doute quelque part à cette Lettre qui se trouve dans le recueil des siennes ; elle est adressée (*d*) au Pere Gabriel pour lors Sous-Général des Augustins, & qui depuis en fut Général après la Promo-

(*c*) *Epist.* 74. *L.* 29.

(*d*) *Epist.* 18. L. 16. *V. Rainaldus, an.* 1518. *n.* 93.

tion de Gilles de Viterbe au Cardinalat : elle est datée du 3 Février 1518. Léon charge le Pere Gabriel d'employer ses soins & son autorité pour retenir Luther, & d'avoir recours à des gens de bien éclairés, qui tâchent (1) de l'appaiser. » Si vous le faites » promptement, ajoute le Saint Pere, » nous croyons qu'il ne sera pas diffi- » cile d'éteindre cette flamme nais- » sante; mais si vous differez, & que » le mal prenne de nouvelles forces, » j'appréhende qu'il ne soit plus possi- » ble d'y remedier lorsque nous le vou- » drons. » Ce parti qui, si l'on juge des choses par l'événement, auroit dû mériter la préférence, n'étoit pas de ceux qui devoient plaire pour lors aux Courtisans de Rome. Dans ce haut dégré d'élévation où étoient pour lors les Papes, ils réussissoient presque dans tout ce qu'ils entreprenoient; & ceux qui se commettoient avec eux, même dans les matieres qui ne sont point du ressort des choses spirituelles, étoient les victimes de ce pouvoir immense qu'ils s'étoient atrribué jusques dans le temporel, & dont la foiblesse & la superstition des Princes & des Peu-

(1) *Qui placare hominem conenturi*

ples les laissoit jouir. Louis XII. encore tout récemment venoit d'essuyer mille dégoûts pour s'être brouillé avec Jules II. & François I. étoit persuadé que jamais il ne réussiroit dans ses projets sur le Duché de Milan, s'il trouvoit les Papes contraires à ses desseins. Ce qui se passa après la condamation de Luther, est une preuve de la hauteur excessive & de la vanité insupportable des flatteurs de la Cour de Rome. Celui qui apporta la Bulle contre Luther (a) à la Cour de l'Empereur, dit en présence d'Erasme : » Le Pape » qui est venu à bout de tant de Ducs, » de tant de Comtes, saura bien mettre à la raison trois misérables Grammairiens ; » & s'échauffant davantage, il ne craignit pas de proférer ces paroles que nous répeterons, quoi qu'elles ne soient pas nobles, parce qu'elles servent à prouver jusqu'à quel point d'extravagance peut aller l'ivresse du pouvoir absolu. » Si l'Empereur se » brouilloit avec le Pape, disoit le » Nonce, qui pourroit bien avoir été » Aléandre, il lui feroit voir la dif» férence qu'il y a entr'eux, & que » l'Empereur auprès de lui (1) n'est » qu'un faquin. » Un autre Ministre

(a) Réponse au P. de Carpi.

(1) *Tu es cerdo.*

du Pape étant chez Erasme, s'écria d'un ton menaçant, comme un Pédant qui parleroit à des Ecoliers : » Quelque part que soit ce Frideric, nous » saurons bien le trouver. » Il parloit de l'Electeur de Saxe qui avoit accordé sa protection à Luther.

C'étoit ainsi que pensoient presque tous les Ministres du Pape. Il n'est pas surprenant qu'en cherchant à lui persuader qu'il n'y avoit pas un Prince en état de lui résister, ils le déterminassent à agir en toute rigueur contre Luther, en représentant au Saint Pere qu'il seroit honteux d'user de ménagement, ou de faire le moindre sacrifice à un Moine insolent qui osoit se révolter. Cependant on tâchoit de prévenir Léon contre Erasme : il en fut instruit ; & il crut devoir écrire à Sa Sainteté (*a*) le 13 Septembre 1520. Il lui déclare qu'il ne connoît pas Luther ; qu'il n'a jamais lû de ses Livres que tout au plus dix ou douze pages, encore en se contentant de les parcourir ; qu'il avoit crû s'appercevoir qu'il avoit des dispositions pour expliquer l'Ecriture suivant la méthode des Anciens ; mais que dès qu'il avoit vû que ses Ecrits alloient causer du tumulte, il avoit eu recours

(*a*) *Epist.* 5. *L.* 14.

même aux menaces pour empêcher Froben de les imprimer; qu'il avoit écrit à ses amis d'avertir Luther de ne jamais s'écarter de la douceur Chrétienne, & de travailler pour la tranquillité de l'Eglise. Il s'efforce ensuite de justifier les complimens, qu'il avoit faits à Luther dans sa réponse à la Lettre de ce Novateur. On lui en avoit fait un crime à Rome. Il soutient que jamais il n'a pris la défense d'aucun Dogme de Luther; que s'il ne l'a pas réfuté, c'est qu'il n'avoit pas lû ses Ouvrages, & qu'il étoit occupé des siens; que d'ailleurs ces matieres étoient au dessus de son érudition & de sa capacité; qu'il n'auroit pas voulu prévenir les Facultés de Théologie, qui étoient occupées à travailler contre Luther, & qui vouloient avoir la gloire de le réfuter les premieres. Il déclare qu'il n'a pas même favorisé Luther, lorsque cela étoit encore permis; qu'il avoit seulement désapprouvé la maniere dont on l'attáquoit, nullement par considération pour Luther, mais pour l'honneur des Théologiens.

Le Pape fut content de cette Lettre: il fit réponse à Erasme le onze Janvier 1521. & cette réponse vient

d'être imprimée à Rome (*a*) avec les nouvelles Lettres du Cardinal Sadolet. Léon déclare que la Lettre d'Erasme lui a fait grand plaisir, & il avoue qu'il avoit eu quelques doutes sur sa façon de penser; qu'ils lui avoient été inspirés, non-seulement par quelques gens de bien très-prudens, mais aussi par quelques-uns de ses Ecrits; que cela l'avoit un peu détourné de récompenser ses talens; que sa derniere Lettre avoit effacé toutes ces impressions; qu'il ne doute point de son attachement au Saint Siége & à la foi de l'Eglise; qu'il voudroit que tout le monde en fût également persuadé. Il l'exhorte à travailler contre les Luthériens; & il l'assure qu'il le verra arriver avec grand plaisir à Rome.

Ce fut peut-être cette exhortation du Pape, qui donna à Erasme l'idée d'un Ouvrage en trois Livres sur l'affaire du Luthéranisme. Ils devoient être en trois Dialogues, dont les Interlocuteurs auroient été Thrasimaque, Eubule & Philalethe. Le premier auroit pris le parti de Luther, le second se seroit déclaré contre lui, & Philalethe auroit été le Médiateur. Il auroit été question dans le premier

(*a*) En 1754. p. 397.

Dialogue de ſavoir, ſi quand bien même la Doctrine deLuther ſeroit vraie, il ne ſeroit pas répréhenſible par la maniere dont il s'eſt conduit : ſa Doctrine auroit été examinée dans le ſecond ; & enfin dans le troiſiéme Eraſme auroit propoſé les moyens d'aſſoupir cette grande diſpute.

On ne ſçut pas plutôt qu'il avoit envie de travailler ſur ce ſujet, qu'on auroit déja voulu voir ſon Ouvrage. Les Nonces Carraccioli & Aléandre, Glapion Prédicateur de l'Empereur, Milord Montjoie, le Duc George de Saxe, le ſolliciterent d'achever promptement un Livre ſi intéreſſant ; Glapion lui en écrivit des Lettres très-preſſantes de la part de l'Empereur. Il en fit quelques pages ; mais ſa mauvaiſe ſanté (*a*) & divers autres obſtacles l'empêcherent de le continuer. Il étoit dans la réſolution, s'il l'avoit achevé, de ne le faire imprimer qu'après l'avoir fait examiner par des gens de bien, qui n'auroient eu en vûe que la gloire de Jeſus-Chriſt.

Sechendorf a regretté (*b*) avec raiſon un Ouvrage, qui nous auroit ſans doute appris des détails très-curieux de cette grande affaire.

(*a*) *Epiſt.* 110. *L.* 19.

(*b*) *L.* 1. *p.* 262.

L'année que la Bulle de Leon contre Luther fut publiée, Charles V. fut couronné à Aix-la-Chapelle, d'où il alla à Cologne où il se tint une Diette célébre; Erasme y assista (a) en qualité de Conseiller de l'Empereur. Frideric Electeur de Saxe, zélé Protecteur de Luther, s'y trouvoit aussi. Ayant grande envie d'avoir une conférence avec Erasme au sujet des disputes qui troubloient l'Eglise, il fit prier Erasme de se rendre chez lui. Spalatin étoit en tiers; il étoit (b) Aumônier de l'Electeur. Il servit d'interprête à ce Prince, qui savoit très-bien les Belles-Lettres, mais qui n'étoit pas accoutumé à parler Latin. Ils se virent (c) le 5 Décembre 1520. (1) Le Prince étoit debout devant la cheminée; Erasme & Spalatin allerent près de lui. Frideric commença la conversation; il demanda à Erasme ce qu'il pensoit de Luther & de cette grande dispute: il parut étonné de la haine violente que les Moines avoient

(a) *Rhenani Epist.*

(b) *Epist.* 35. *L.* 5.

(c) Sechendorf, L. 1. ss. 81. p. 125. *Chitrei Saxonia*, *L.* 8. *p.* 216. M. Adam. *vita Lutheri*, *p.* 114.

(1) Chitreus prétend que cette Conférence se tint le 7 Novembre; mais Spalatin qui en a fait l'Histoire, est plus croyable: il assure que ce fut le 5 Décembre. Sechendorf a eu communication de l'Ouvrage de Spalatin.

contre lui, » d'autant plus, disoit-» il, qu'on lui avoit assuré que ses » mœurs étoient réglées, & que sa » doctine n'étoit pas impie. » Il parut ne pas approuver la maniere dont le Pape s'étoit conduit dans cette occasion. Erasme fut quelque tems à réfléchir sur la réponse qu'il devoit faire; il la commença par une plaisanterie. » Il n'y a, dit-il, aucun su-» jet d'être surpris que Luther ait fait » tant de bruit : il a fait deux grandes » fautes; la premiere en touchant la » Thiare du Pape, la seconde en at-» taquant le ventre des Moines. « L'Electeur ne put entendre ce propos sans rire. Erasme prenant ensuite un ton sérieux, soutint que Luther avoit avec raison attaqué les abus des Indulgences, & diverses autres superstitions qu'il étoit nécessaire de réformer; qu'en général il y avoit de la vérité dans la doctrine de Luther; que tous les gens de bien avoient vû avec plaisir qu'il voulût rappeller les fidéles à la vraie piété, & aux pures sources de l'Evangile, en leur apprenant à ne pas mettre trop de confiance dans les cérémonies & dans les constitutions humaines, & en les détournant des questions frivoles de la

Scholastique. Il déclara ensuite, que Luther étoit trop emporté dans la dispute, & que les affaires de l'Evangile devoient être traitées conformément à l'esprit de l'Evangile.

Ce discours qui n'auroit pas satisfait un Catholique zélé, parut très-sensé à l'Electeur (a), & en conséquence il écrivit à Luther d'être plus modéré ; mais ce Novateur irrité de sa proscription, n'en devint que plus furieux (b). Frideric continua toujours de le protéger, & il reçut très-froidement les instances des Nonces Aléandre & Caraccioli, qui le sollicitoient de faire mettre en exécution dans ses Etats la Bulle de Léon X. C'est ce même Frideric qui, comme nous l'avons déja vû, avoit refusé d'être Empereur. Chitreus rapporte (c) de ce Prince, que la lecture d'Horace & de Séneque faisoit ses délices, & qu'il avoit fait afficher dans sa chambre diverses maximes, dont il ne vouloit jamais perdre le souvenir ; celle-ci en étoit une. » Il ne doit » point y avoir de différence entre » un bon pere & un bon Prince. «

Erasme dans quelques-unes de ses Lettres, expose quels avoient été ses projets, lorsqu'il avoit été à Cologne.

(a) M. Adam.

(b) Ulenberge, dans Rainal. an. 1520. n. 62.

(c) *Chitrei Saxonia*, L. 2. p. 48.

» J'ai tâché, écrivoit-il à son ami
» Berus (a), Principal du Collége de
» Saint Pierre à Basle, d'engager Lu-
» ther à mériter la gloire de l'obéis-
» sance, & j'aurois souhaité porter
» le Pape à la clémence, mon avis
» plaisoit à quelques Princes. «

Après cette conférence avec l'Electeur de Saxe (b), Erasme alla avec Spalatin rendre visite à Herman Comte de Nevenar, autrement de Nouvel-Aigle, Prevôt de Cologne, son ami particulier. Il lui présenta un Ecrit qui avoit pour titre *Axiomes*; il avoit rapport aux contestations présentes. Erasme y prétendoit que les gens de bien n'avoient point été scandalisés des thèses de Luther; que la Bulle de Leon X. n'avoit pas été bien reçue, parce qu'elle n'etoit pas digne de la douceur du Vicaire de Jesus-Christ; que Luther avoit été à la vérité condamné par deux Facultés de Théologie, mais qu'il n'avoit pas été convainçu; que ce qui avoit été écrit jusqu'alors contre lui, n'étoit pas approuvé par tous les Théologiens; que plusieurs de ceux même qui ne pensoient pas comme Luther, n'étoient pas contens de ce qui avoit été fait contre lui; & que l'Empereur ne

(a) Epist. 20. L. 17.

(a) Spalatin dans Sechendorf.

feroit pas bien de commencer son regne par la violence. Ces axiomes ne devoient pas plaire au Nonce Aléandre, qui étoit un des plus zélés adverſaires de Luther. Eraſme craignit qu'ils ne tombaſſent entre ſes mains, & qu'il n'en fît uſage pour lui nuire à Rome, & les redemanda. Cependant on ne fut pas long-tems ſans ſçavoir ce qui s'étoit paſſé entre l'Electeur de Saxe & Eraſme. Luther n'en fut pas plus content que les Théologiens Catholiques : il traitoit d'abandon de la vérité cette modération qu'Eraſme exigeoit de lui ; & il écrivit à Spalatin (*a*), qu'Eraſme étoit bien éloigné de la grace ; qu'il ne ſongeoit qu'à la paix, au lieu de faire attention à la Croix ; qu'il voudroit que tout ſe traitât avec douceur ; mais que ce n'étoit pas là le moyen d'amener la réforme. Il y avoit un Dominicain avec lequel Eraſme, malgré la haine qu'il avoit pour les Moines, étoit en grande liaiſon ; c'étoit Jean Faber, qui depuis fut Evêque de Vienne. Ils eurent des conférences (*b*) ſur les moyens de pacifier ſans tumulte les troubles de l'Egliſe. Eraſme fit part à Conrad Peutinger, Conſeiller de l'Empereur, de

(*a*) Seckendorf, L. 1. ſſ. 87. p. 140.

(*b*) *Epiſt.* 30. *L.* 12.

de l'avis de Faber. Il fait d'abord un grand éloge de ce Religieux, qu'il assure être fort différent de plusieurs de son Ordre. Outre l'érudition solide, l'intégrité des mœurs, la politesse, il avoit beaucoup de jugement; & il étoit capable de donner de bons conseils. Il auroit été d'avis qu'on eût recours à la rigueur, si l'on n'avoit pas sujet de craindre de ne pas réussir par cette voie; mais dans la disposition où étoient les esprits, il croyoit que la douceur étoit le parti le plus convenable, & qu'il ne falloit pas faire attention à ce que Luther & ses Partisans méritoient, mais à ce qui pouvoit plutôt rétablir la tranquillité; qu'il ne falloit envelopper dans l'affaire de Luther, que ceux qui étoient véritablement Luthériens; que puisque par la violence on n'avoit rien avancé contre les Bohémiens, on devoit se servir présentement d'autres remédes; que la mort même de Luther ne feroit qu'augmenter le mal, puisque pour un chef de parti de moins, on en verroit renaître plusieurs, qui donneroient lieu à un schisme & à des combats. Faber pensoit donc que l'affaire du Luthéranisme devoit être remise à la con-

noissance de gens doctes, intégres, au dessus de tout soupçon, qui l'examinassent en qualité d'Arbitres, pour peser mûrement les moyens de la finir le plus tranquillement qu'il seroit possible. » Mais, finit Erasme, « Faber vous expliquera lui-même » son projet; & si vous l'approuvez, » vous pourrez en faire usage dans la » Diette de Wormes, & engager à » prendre un parti qui soit approuvé » de tous les gens de bien. Quoique je » ne doute pas, continue-t-il, que le » mérite de Faber ne lui serve d'une » assez grande recommandation près » de vous, je vous supplie cependant » de le bien recevoir à cause de moi; » c'est le plus grand plaisir que vous » puissiez me faire. Où sont ceux qui » crient partout qu'Erasme est pré- » venu contre cet Ordre? Une ame » comme celle-là, une si grande éru- » dition & des mœurs pareilles, me » plaisent sous quelque habit que ce » soit. »

La Diette de Wormes ne prit point ce parti de douceur (a) vers lequel Faber & Erasme penchoient. Il y fut ordonné que les Livres de Luther seroient brûlés; pour lui, il y fut proscrit comme hérétique, & mis au

(a) Ranaldus, an. 1521. n. 25.

ban de l'Empire. Eraſme avoit été invité de ſe rendre à cette Diette (*a*) ; mais il ne jugea pas à propos d'y aller, parce qu'il ſavoit apparemment qu'on s'y détermineroit pour des voies de violence qu'il n'approuvoit pas. Il en rend encore une autre raiſon : il craignoit que la peſte qui avoit affligé Cologne pendant la Diette, ne ſe fît auſſi ſentir à Wormes.

(*a*) Epiſt. 6. L. 23.

Ce qu'Eraſme avoit prévû arriva : Luther ne devint que plus furieux depuis ſa proſcription ; ſes Livres ne reſpirerent plus que l'emportement : il oſa faire brûler publiquement les Décrétales, pour venger l'incendie de ſes Livres. Eraſme en fut ſcandaliſé, ainſi que tous les Catholiques. Il diſoit dans une Lettre écrite le 10 Mai 1521 (*b*) : » Je ne ſçai quel Démon s'eſt emparé de Luther, & le fait invectiver avec tant de licence contre le Pape, contre toutes les Ecoles, contre tous les Ordres Mendians. Quand même il auroit la vérité pour lui, pourroit-on approuver la maniere dont il s'y prend ? «

(*b*) Epiſt. 572.

Cependant les ménagemens qu'Eraſme avoit eus pour Luther, lui avoient fait un très-grand nombre

bre d'ennemis chez les Moines & chez les Théologiens : ils le confondoient avec Luther ; ils disoient publiquement (a) que c'étoit dans ses Ouvrages que Luther avoit puisé sa doctrine. Un Docteur soutint en Flandre, que tout Luther étoit dans les Livres d'Erasme. Le discours général des Moines étoit qu'Erasme avoit pondu l'œuf, & que Luther l'avoit fait éclorre. Lorsque la Bulle de Léon X. parut, un de ceux qui étoient chargés de la publier dit hautement (b) : » Nous n'avancerons rien, que nous » ne nous soyons défaits d'Erasme. « On faisoit courir le bruit (c) que les Luthériens alloient en foule à Basle pour le consulter ; quelques-uns même ne craignirent pas d'assurer que Luther y étoit allé *incognito*. Le Carme d'Egmond (d), en expliquant Saint Paul, commença son discours par prier Dieu, que comme Saint Paul persécuteur de l'Eglise en étoit devenu le Docteur, il voulût bien convertir Luther & Erasme.

(a) *Epist.* Botz.

(b) Rep. au P. de Carpi.

(c) *Epist.* 6. L. 23.

(d) *Epist.* 18. L. 12.

Il crut devoir se justifier : ses Lettres sont remplies de plaintes améres contre ceux qui osoient calomnier ainsi sa foi. Dans une qu'il écrivit à Godeschalc Rosemond Recteur de Lou-

vain, il avoue (*a*) qu'il eſt un peu trop libre dans ſes diſcours; qu'il peut pourtant aſſurer, que perſonne ne l'a entendu approuver la doctrine de Luther; qu'il n'avoit jamais lû ſes Livres, hors quelques pages qu'il avoit ſimplement parcourues; qu'il avoit toujours approuvé les thèſes contre Luther, & ſurtout les Ouvrages de Jean Diedon, qui comme il l'avoit oui dire, diſputoit doctement & ſans paſſion. » Lorſqu'on brûloit les Livres de Luther, ajoute-t-il, m'a-t-on vû plus » triſte? J'ai toujours déclaré qu'il y » avoit dans ſes Ouvrages pluſieurs » choſes qui me déplaiſoient; j'ai tâché » par mes Ecrits & par mes diſcours » de le détourner de ce genre ſédi- » tieux d'écrire. » Louis Marlien Evê- que de Tuy, très-zélé pour la Religion Catholique, ainſi qu'il eſt conſtant par un Bref de Léon X. qui fait l'éloge de ſa foi, avoit été prévenu contre Eraſme (*b*): il le ſçut; & il ſe juſtifia auprès de ce Prélat, qui l'avoit averti de ne point ſe mêler dans l'affaire de Luther. Il l'aſſure que bien loin de s'en mêler, il avoit fait tout ce qui dépendoit de lui pour l'aſſoupir; qu'il avoit ſeulement déſapprouvé ces clameurs ſéditieuſes,

(*a*) *Epiſt.* 18. *L.* 12.

(*b*) P. 420. Nouvelles Lettres de Sadolet. *Epiſt.* 11. *L.* 16.

que l'on faisoit pour émouvoir les Peuples, parce qu'il auroit souhaité que ces disputes se passassent seulement entre les Savans, & ne se traitassent que dans des Livres. Il déclare que quelques efforts que l'on ait faits pour l'attirer au parti de Luther, ils ont toujours été inutiles ; qu'il connoît Jesus-Christ, & qu'il ne connoît pas Luther ; qu'il reconnoît l'Eglise Romaine, qui pense, comme il le croit, ainsi que l'Eglise Catholique ; que la mort ne l'en séparera pas, à moins qu'elle ne se séparât elle-même publiquement de Jesus-Christ ; qu'il loue ceux qui se déclarent pour le Pape ; que tous les gens de bien sont pour lui.

Il examine ensuite le reproche qu'on lui faisoit, que Luther avoit pris plusieurs choses dans ses Livres : il assure que c'est un des mensonges des plus impudens qu'on puisse avancer ; que dans tous les Livres de Luther, il n'y a pas une seule syllabe qui soit d'Erasme. » Qu'on examine, dit-il, » mes Lettres les plus secrettes, dans » lesquelles je me suis expliqué con- » fidemment avec mes amis, & peut- » être plus librement que je ne l'aurois » dû, en suivant mon caractere ; qu'on

» s'informe de ce qui a pû m'échap-
» per, même le verre en main : tout
» se réduira à ceci, que j'aurois mieux
» aimé que Luther se corrigeât, que de
» le voir perdu. C'étoit lorsqu'il y
» avoit encore quelque espérance de
» le voir revenir au bon parti. Je
» n'ai jamais eu d'autre dessein, que
» de travailler pour la dignité du
» Pape, celle des Théologiens, &
» la tranquillité Chrétienne. Je n'ai
» encore lû tout entier aucun Livre
» de Luther, quelque petit qu'il soit ;
« je n'ai jamais défendu aucun de ses
« Paradoxes, même en plaisantant :
» je suis Luther, sans cependant ap-
» prouver ce que je vois faire tu-
» multuairement par des séditieux :
» je suis prêt à démontrer par toute
» sorte de preuves, que je ne veux
» me séparer en aucune façon de ceux
» qui pensent comme l'Eglise Catho-
» lique. Plusieurs grands personnages
» m'ont pressé de prendre le parti de
» Luther : je leur ai répondu que je serois
» pour lui, quand il seroit Catholi-
» que. On m'a demandé une regle de
» foi ; j'ai répondu que je n'en avois
» point d'autre, que celle de l'Eglise
» Catholique. Je les ai exhortés à se
» réconcilier avec le Pape ; j'ai répondu

» à leurs plaintes. C'est moi qui le pre-
» mier me suis opposé à l'impression
» des Libelles de Luther. »

La réponse de l'Evêque de Tuy (a) dut contenter Erasme. Il lui déclare d'abord, qu'il l'a toujours beaucoup estimé, & qu'il a souhaité que tout le monde eût ses mêmes sentimens ; que l'amitié qu'il a pour lui, a pour cause sa vertu singuliere ; qu'il a été si occupé de lui rendre service, parce qu'il regardoit ses intérêts comme les siens propres. Il l'assure que lorsqu'il étoit à Bruxelles, il avoit fait entendre qu'Erasme n'avoit rien de commun avec Luther. « Car dès
» ce tems-là, ajoute-t-il, il y avoit des
» gens assez sots pour vous soupçon-
» ner de n'être pas opposé à Luther. »
Il proteste qu'il n'approuve pas plus que lui les procédés furieux des Catholiques trop ardens : il promet de lui faire voir deux discours qu'il avoit faits contre Luther. Il étoit ménagé dans le premier ; mais il étoit traité avec plus de vivacité dans le second, parce qu'il étoit écrit depuis que ce Novateur s'étoit livré à ses emportemens. Il finit en déclarant, qu'il protégera Erasme avec le même zéle avec lequel il voudroit en être défendu.

(a) Epist. 12. L. 16.

Erasme crut devoir aussi prévenir le Chancelier Mercurin Gattinare, au sujet des faux bruits que les Théologiens qu'il n'aimoit pas répandoient contre lui. La Lettre qu'il lui écrivit ne se trouve point; mais nous avons la réponse du Chancelier (a) datée de Wormes du 5 Avril 1521. Elle fut écrite le lendemain qu'il eut reçu la Lettre d'Erasme. Gattinare l'assure qu'il a toujours eu pour lui une très-grande amitié; qu'il est très-content de ses raisons, quoiqu'il n'eût jamais eu le moindre soupçon sur sa foi. » Car, dit-il, comment aurois- » je pû croire que vous qui êtes l'u- » nique lumiere des bonnes Lettres » en Allemagne, qui êtes occupé » jour & nuit à travailler pour la foi » orthodoxe, vous vous en fussiez » éloigné ? Je puis assurer que tous » les gens de bien m'ont toujours » vû penser de même. Si l'on a eu » quelque soupçon contre vous, ce » qui ne m'est cependant pas bien » clair, c'est apparemment à cause du « style de quelques Livres anonymes » qui ressembloit au vôtre, lesquels » cependant ne contenoient rien d'hé- » rétique. Soyez, je vous prie, per- » suadé, que non-seulement les gens de

(a) Epist. 41. L. 27.

» bien n'ont aucun soupçon contre
» vous, mais que je ferai de mon
» mieux pour effacer les moindres nua-
» ges qui auroient pû naître dans les
« esprits ; & que j'aime mieux vous
» prouver par mes actions que par mes
» discours, combien j'estime votre per-
» sonne & vos travaux. «

Il y avoit un moyen infaillible de faire revenir, ou du moins de confondre ceux qui se plaisoient à vouloir persuader qu'Erasme pensoit de même que Luther, c'étoit d'écrire contre lui. A la premiere proposition qu'on lui en fit, il fut effrayé : ce genre d'Ouvrage n'étoit point dans son goût ; d'ailleurs il n'étoit pas de même avis que quelques Théologiens sur plusieurs propositions de Luther. Il prévoyoit qu'en écrivant contre ce Novateur, non-seulement il alloit se faire des ennemis violens & irréconciliables, mais même qu'il se commettroit avec plusieurs Théologiens Catholiques. Il exposa au Pape Léon X une partie des raisons, qui l'avoient détourné d'écrire contre Luther, dans sa Lettre à ce Pontife du 13 Septembre 1520. (a) dont nous avons déja parlé. Adrien VI. le sollicita de venir à Rome, afin qu'il pût y travailler tranquillement

(a) Epist. 5. L. 14.

contre les ennemis de l'Eglise Catholique ; il souhaitoit aussi savoir quel étoit le moyen qu'Erasme avoit imaginé, pour faire finir promptement & tranquillement cette violente tempête qui tourmentoit l'Eglise. Erasme fit réponse au Saint Pere (a) qu'il auroit été plus à propos qu'il eût pû avoir une conférence avec lui, comme sa Sainteté le souhaitoit ; mais que sa mauvaise santé étoit un obstacle invincible à un si grand voyage que celui de l'Italie. Il déclare ensuite, qu'il s'en faut bien qu'il ait les talens nécessaires pour faire finir cette grande affaire par ses Ecrits ; qu'il y avoit plusieurs Savans qui écrivoient mieux que lui ; que d'ailleurs il falloit autre chose que du style dans ces controverses ; que son érudition qui n'étoit que médiocre, étoit plus propre pour faire un Prédicateur, que pour faire un Controversiste ; que son autorité ne seroit d'aucun poids, surtout après que celle de tant de Facultés de Théologie, de tant de Princes, & même celle du Pape avoit échoué ; que bien loin qu'il eût quelque crédit dans le parti Luthérien, il y étoit extrêmement haï ; qu'autrefois on le traitoit de très-grand Heros, de Prince de la Littérature ;

(a) *Epist.* 22. *L.* 18.

de l'aſtre de la Germanie, du Soleil des Etudes, de Préſident des bonnes Lettres, de Réformateur de la vraie Théologie; mais que préſentement, ou l'on ne parloit point de lui, ou l'on en parloit tout différemment; que les Ouvrages qu'il pourroit faire à Rome contre Luther, n'auroient aucun poids, parce qu'on ne manqueroit pas de s'imaginer qu'il auroit été payé pour écrire; que s'il écrit d'un ſtyle modéré, on dira qu'il s'entend avec Luther; que s'il emploie de la vivacité, elle ne fera qu'augmenter l'opiniâtreté des Luthériens.

Il n'y avoit point de pays où l'on déſirât avec plus d'ardeur de voir Luther attaqué par Eraſme, qu'en Angleterre. Milord Montjoie ſon intime ami lui écrivoit (a) qu'on répandoit le bruit qu'il favoriſoit & aidoit les Novateurs; en conſéquence il l'exhortoit à écrire contre Luther, parce que c'étoit le moyen le plus propre pour confondre la calomnie. Cutbert Tunſtal, Evêque de Londres, l'en preſſoit (b) par le Sang de J. Chriſt, par l'eſpérance de la vie éternelle: il l'aſſuroit que l'Egliſe l'en prioit. » Préſentez-vous ſeulement, lui dit-il; & » l'Univers vous aſſure de la victoire.

(a) *Epiſt.* 26. *L.* 17.

(b) *Epiſt.* 22. *L.* 22.

» Autant seriez-vous coupable, si
» vous ne veniez pas au secours de
» votre Patrie qui est en danger, &
» de l'Eglise qui tombe; autant pou-
» vez-vous vous flatter d'une gloire
» immortelle, si vous travaillez pour
» conserver la Religion de votre Pa-
» trie, & pour défendre l'Eglise. »

Le Roi d'Angleterre & le Cardinal Wolsei joignirent aussi leurs instances, pour engager Erasme à attaquer Luther; ce qui a fait dire à Melchior Adam, que c'étoient eux qui avoient déterminé Erasme à écrire contre ce Novateur.

Erasme n'étoit pas le seul Catholique qui fît des difficultés d'écrire contre Luther: le fameux Cicéronien Longueil, plus célébre par l'élégance de son style que par la profondeur de ses connoissances, fut aussi sollicité de se mesurer avec Luther; & il en fit long-tems des difficultés, retenu par quelques-unes des raisons qui détournoient Erasme d'entrer dans cette controverse. » Si j'entreprends la cause du
» Pape, disoit-il (a) même après la
» condamnation de Léon X. on croi-
» ra que je me suis vendu au parti le
» plus puissant, & que je prétends
» approuver tout ce qu'il a fait; mais

(a) Epist. 17. L. 2. p. 130.

quel ce qu'il avoit demandé lui étoit pleinement accordé. Il n'étoit cependant pas sans quelque crainte de la mauvaise volonté des Luthériens : car il écrivoit au Roi d'Angleterre (a) : » je travaille contre les nouveaux Dogmes; mais je n'oserois rien faire imprimer qu'après avoir quitté l'Allemagne, de peur que je ne périsse avant de paroître sur l'arêne. »

(a) Epist. 85. L. 20.

Lorsqu'il eut fait le plan de l'Ouvrage qu'il projettoit, il l'envoya au Roi d'Angleterre, à qui il manda (b), que s'il l'approuvoit, ainsi que les autres Savans, il l'acheveroit; mais qu'il le feroit imprimer ailleurs qu'à Basle, parce qu'il ne croyoit pas qu'il y eût aucun Libraire qui osât rien publier de contraire à Luther, tandis qu'il étoit permis d'écrire tout ce qu'on vouloit contre le Pape : » Car, ajoute-t-il, tel est à présent l'état de l'Allemagne. «

(b) Epist. 49. L. 20.

Quand la résolution d'Erasme fut sçue dans l'Europe, tous les Catholiques en furent pénétrés de joie. George Duc de Saxe lui en fit son compliment (c) par une Lettre datée de Dresde le 21 Mai 1524. qui ne dut pas faire grand plaisir à Erasme. » Il seroit à souhaiter, lui dit ce Prince,

(c) Epist. 78. L. 30.

» que Dieu vous eût inspiré cette pen-
» sée il y a trois ans, de vous séparer
» de la faction Luthérienne, & de faire
» voir par quelque Ouvrage que vous
» n'avez rien de commun avec les Lu-
» thériens, & que vous êtes très-éloi-
» gné de leurs sentimens : il auroit
» été pour lors fort aisé d'éteindre cette
» flamme, qui depuis a causé un grand
» incendie ; & pour vous dire ce que
» je pense, c'est votre faute : car si
» lorsqu'il étoit encore tems, & que
» le mal n'avoit pas fait de si grands
» progrès, vous eussiez pris la résolu-
» tion où vous êtes aujourd'hui, d'at-
» taquer sérieusement Luther, nous ne
» serions pas dans l'état où nous som-
» mes présentement. Mais parce que
» jusqu'à cette heure vous ne lui avez
» point déclaré une guerre ouverte,
» que vous vous êtes contenté de l'at-
» taquer secrettement, doucement,
» & comme si vous n'aviez pas envie
» de lui faire grand mal, il y a eu di-
» verses opinions sur votre compte. Les
» uns ont crû que vous étiez réelle-
» ment ennemi de Luther ; d'autres se
» sont imaginé que vous vous entendiez
» avec lui, quoique vous voulussiez
» faire croire que vous ne pensiez pas
» de même. Si vous voulez détruire

» cette derniere opinion, il faut que
» vous attaquiez promptement Luther,
» & que vous détruisiez cette détesta-
» ble héréfie. Si vous ne le faites pas,
» tout le monde dira que vous avez
» manqué à la dignité de l'Eglise, à
» la sincérité Evangélique, & que vous
» n'avez eu aucune attention à votre
» devoir. »

Ce fut la matiere de la Liberté de l'homme attaquée par Luther, qu'Erasme prit pour le sujet de sa controverse. Il ne voulut dédier ce Livre à personne; il en rend la raison dans une Lettre (*a*) au Cardinal Wolsei. » On n'auroit pas manqué de préten-» dre, dit il, que je n'aurois écrit » que par complaisance: les Luthé-» riens m'en auroient sçu encore plus » mauvais gré; & l'Ouvrage en eût » eu moins d'autorité. Sans cette con-» sidération, je vous l'eusse dédié ou » au Pape. » Il envoya deux exemplaires de cet Ouvrage en Angleterre dès qu'il fut imprimé, l'un pour le Roi, & l'autre pour le Cardinal Wolsei. Ce Livre a pour titre: Dissertation sur le libre arbitre (1.)

(*a*) *Epist.* 52. *L.* 19. *Epist.* 5. *L.* 21.

Erasme déclare d'abord, qu'il écrit

(1) *De Libero Arbitrio Diatribe, sive Collatio.*

plutôt pour chercher la vérité que pour dogmatiser, plutôt pour disputer que pour juger; & après cette protestation, qui parut aux Théologiens plus modeste qu'orthodoxe, il soutient que rien n'est plus dangereux, que de vouloir introduire dans le monde ce paradoxe, que les hommes ne sont point libres, & qu'ils sont nécessités dans toutes leurs actions, erreur enseignée autrefois par Wiclef, & condamnée par l'Eglise. Il fait voir que les Peres ont reconnu la liberté de l'homme; il cite pour le prouver, Origene, S. Basile, S. Chrysostome, S. Cyrille, S. Jean Damascene, Théophilacte, Tertullien, S. Cyprien, Arnobe, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, les Scholastiques, les Facultés de Théologie, les Conciles & les Papes. Il prétend que depuis le tems des Apôtres, Manès & Wiclef ont été les seuls qui ayent attaqué le Dogme de la liberté. Il la prouve ensuite par l'Ecriture : il cite le passage du quinziéme Chapitre de l'Ecclésiastique, où il est dit que Dieu après avoir créé l'homme, l'a laissé maître de choisir. Il fait voir que par le péché d'Adam l'homme a été corrompu, mais que la liberté lui est ref-

tée, ſuivant ces paroles de l'Ecriture mettez votre main à ce que vous voudrez. Il ſoutient que s'il n'y avoit point de liberté, il n'y auroit point de péché. Il expoſe enſuite le ſentiment de Pélage & celui des Scotiſtes ; il prétend qu'ils ſont trop favorables au libre arbitre, puiſqu'ils enſeignent que telle eſt ſa force, que celui qui n'a pas encore reçu la Grace qui abolit le péché, peut faire des œuvres moralement bonnes qui méritent la Grace, non pas à la vérité *de condigno*, c'eſt-à-dire néceſſairement, mais *de congruo*, convenablement. Il n'approuve pas non plus le ſentiment de ceux qui enſeignent que le Libre Arbitre n'a de pouvoir que pour pécher ; que la Grace fait en nous le bien, non par le Libre Arbitre, ou avec le Libre Arbitre, mais dans le Libre Arbitre ; de ſorte que notre volonté ne ſeroit pas plus active qu'un morceau de cire, lorſqu'il eſt employé par l'Ouvrier.

Eraſme continue de prouver le Libre Arbitre par l'Ecriture ; il cite le paſſage du quatriéme chapitre de la Genèſe: » Si vous faites bien, vous « recevrez bien ; de même que ſi vous » faites mal, vous recevrez mal : vos » déſirs vous ſeront ſoumis ; vous les

dominerez. « Il rapporte tous les passages de l'Ecriture où l'homme est exhorté de faire le bien, & est détourné de faire le mal, comme autant de preuves démonstratives de la Liberté de l'homme.

Ensuite Erasme répond aux passages de l'Ecriture employés par Luther, pour prouver que les hommes sont nécessités. Il soutient qu'il ne faut point prendre à la lettre ce qui est dit de l'endurcissement de Pharaon ; & il fait voir que si l'homme n'étoit pas libre, la Religion seroit absurde & cruelle.

L'Ouvrage finit par un compliment à Luther, qui ne lui en sçut aucun gré, & qui scandalisa la Sorbonne & plusieurs Catholiques zélés. Erasme y prétendoit, que l'erreur de Luther sur le Libre Arbitre ne devoit porter aucun préjudice aux vérités qu'il avoit enseignées si pieusement & si chretiennement dans ce qu'il avoit écrit sur l'amour de Dieu, sur le peu de confiance que nous devons avoir aux mérites des œuvres, & sur celle qu'il falloit avoir en Dieu & en ses promesses. Cette dissertation fut très-approuvée par les amis d'Erasme : le Roi & la Reine d'Angleterre à qui il en avoit

fait présent, en furent extrêmement contens ; ils chargerent Vivès (a) de lui faire part de la satisfaction que la lecture de cet Ouvrage leur avoit procurée. Le Prince de Carpi, quoique très-indisposé contre l'Auteur, porta de son Livre (b) un jugement favorable. » Vous venez, disoit-il, de nous faire » voir par votre Livre sur le Libre » Arbitre, ce que vous pouvez faire; » non-seulement vous réfutez Luther, » mais vous le confondez, vous le dé» truisez. Bon Dieu! Quelle abondance » d'argumens! Quelle force, quelle mul» titude de témoignages tirés de l'E» criture! Avec quel esprit & quel art » vous avez renfermé un très-grand » nombre de choses en peu de mots! » Avec quelle clarté vous avez expli» qué les choses les plus difficiles! » Ce que l'on peut seulement vous re» procher, c'est que vous avez traité » avec trop de douceur un furieux & » un Hérétique obstiné ; il semble que » vous le flattiez. Permettez-moi ma » liberté; votre douceur m'a paru indé» cente, ridicule, timide, & a paru de » même à plusieurs autres. On ne peut » approuver le commencement ni la fin » de votre Livre. « Le Prince de Carpi finit par exhorter Erasme d'écrire

(a) *Epist.* 13. après celles de Melancton.

(b) *Respons. ad Erasmum. Hist. Lit. refor. Vonderhart, part.* 1. *p.* 127.

sur les autres Dogmes attaqués par Luther, afin qu'on ne puisse pas croire, que dans toute la doctrine de cet hérésiarque il n'y avoit que la nécessité des actions humaines qu'il n'approuvât pas.

La dissertation sur le Libre Arbitre ne déplut pas beaucoup dans les commencemens à Luther ni aux Luthériens; Melancton en écrivoit ainsi à Erasme (*a*) : » Quant à votre Traité » sur le Libre Arbitre, il a été bien » reçu ici : ce seroit une tyrannie, » d'empêcher quelqu'un d'exposer dans » l'Eglise les sentimens qu'il a sur la » Religion; cela doit être très-libre, » pourvû que l'on n'y mêle pas de » motifs humains. Votre modération » a plû à Luther, quoique quelquefois » cependant vous ne l'ayez pas épar- » gné; mais quelque vif que soit Lu- » ther, il y a des choses qu'il peut » entendre. Il promet d'être aussi mo- » déré dans la réponse qu'il vous » fera; il vous présente ses respects. »

(*a*) *Epist.* 2. *L.* 19. V. Ep. 61. L. 3. des Epîtres de Melancton.

L'Ouvrage d'Erasme fut traduit en Allemand par Jérôme Emser, Aumônier du Duc George de Saxe: cette traduction eut un très-grand cours (*b*), & ce succès détermina Luther à faire paroître promptement sa

(*b*) *Sechendorf*, *L.* 1. *S.* 63. *p.* 307. & 308.

réponse, qu'il intitula, du Serf-Arbitre (1).

Erasme s'étoit imaginé que Luther le traiteroit avec politesse; il avoit raison de le croire après la Lettre de Melancton, qui prouve que Luther, après la premiere lecture de la dissertation d'Erasme, s'étoit proposé d'agir avec beaucoup de ménagement avec son adversaire. La Lettre qu'il écrivit à Spalatin fait voir aussi, que c'étoit-là sa premiere idée. » Il m'est » fâcheux, disoit-il (a), d'être obligé » de répondre à un savant Livre d'un » si savant homme. « Il ne resta pas long-tems dans ces projets de modération; l'Ouvrage qu'il fit contre Erasme, ne respire que fureur & emportement: ce style étoit si naturel à cet homme violent, qu'il s'imagina qu'Erasme devoit lui avoir obligation de ce qu'il ne l'avoit pas plus maltraité. C'est ce qu'Erasme mandoit au Cardinal Wolsei. « Je crois, dit-il (b), qu'on » a porté en Angleterre le Livre de » Luther contre ma dissertation; jamais il n'a écrit contre personne avec » tant de fureur. J'avois avancé au-

(a) M. Adam.

(b) Epist. 33. L. 21.

(1) *De Servo Arbitrio, Adversùs Liberum Arbitrium ab Erasmo defensum.*

trefois

» trefois, qu'il n'y avoit perſonne de
» ſi féroce que les femmes ne rendiſ-
» ſent plus doux ; je m'étois bien trom-
» pé : car c'étoit dans le tems même
» de ſes nôces qu'il faiſoit ce Livre
» violent. Il s'imagine qu'il étoit écrit
» avec modération. A peine étoit-il im-
» primé, qu'il me fit ſçavoir que j'a-
» vois beaucoup de remercimens à
» lui faire, de ce qu'en conſidération
» de notre amitié, il m'avoit épargné
» en tant d'endroits ; il proteſte qu'il
» eſt très-bien intentionné pour moi :
» c'eſt ainſi que ſa femme l'a adouci. «

Eraſme fit réponſe à cette Lettre de Luther (*a*). Il lui déclare franchement, qu'un petit compliment n'eſt pas capable de lui faire oublier tout le mal qu'il a voulu lui faire ; qu'il n'a jamais écrit avec tant de rage, ni avec tant de malice que contre lui ; qu'il avoit d'autant plus de raiſon de ſe plaindre, qu'il n'y avoit rien que d'honnête dans ſa diſſertation ; que pour lui, il avoit rempli ſon Ouvrage d'injures atroces, qui n'avoient aucun rapport à la matiere dont il s'agiſſoit, en le traitant d'Athée, d'Epicurien, de Pirrhonien & de Blaſphémateur ; que le tiers de ſon Livre étoit plein de pareilles horreurs. Il lui reproche que par ſon ca-

(*a*) *Epiſt.* 28. *L.* 21.

ractere arrogant, séditieux, opiniâtre
il a troublé le monde, causé le mal
heur des gens de bien qui aiment le
bonnes Lettres, excité à la séditio
les méchans & ceux qui aiment le
nouveautés; enfin qu'il traite la caus
de l'Evangile, comme s'il craignoi
de voir finir les choses heureusemen
& tranquillement. » Je vous souhai
» terois, dit-il en finissant, un meil
» leur esprit, si vous n'étiez pas si con
» tent du vôtre. Pour vous, vous m
» souhaiterez ce que vous voudrez
» pourvû que ce ne soit pas le vôtre
« à moins que Dieu ne le change.

(v) Sechendorf, L. 2. ss. 29. p. 81.

Les amis même de Luther (a) n'a
voient pas été contens de ses empor
temens contre Erasme; Juste Jona
prit même la liberté de le lui dire

(b) Sechendorf, L. 1. ss. 81. p. 312.

Erasme fut si offensé (b) du procé
dé injurieux de Luther; qu'il crut e
devoir demander justice à Frideric
Electeur de Saxe, Protecteur déclar
de ce Moine Apostat; mais ses plain
tes ne produisirent aucun effet, Luth
ayant représenté qu'il ne s'agissoit entr
eux que d'une discussion Ecclésiasti
que, sur laquelle il ne convenoit pa
d'importuner un Prince.

Il est singulier qu'Erasme ait pû êtr
surpris des emportemens d'un homme

dont les fureurs n'épargnoient, ni les Papes, ni les Rois. N'avoit-il pas dit, en parlant de Léon X. (*a*) : » Si l'on » ne met le Pape à la raison, c'est fait » de la Chrétienté ; fuye qui peut » dans les montagnes, ou qu'on ôte » la vie à cet Homicide Romain. « Il poussa dans la suite la bouffonnerie & l'extravagance jusqu'à dire (*b*) que le Pape étoit si plein de Diables qu'il en crachoit, & qu'il en mouchoit. » Si » j'étois le Maître de l'Empire, ajou- » toit-il, je ferois un même paquet du » Pape & des Cardinaux, pour les » jetter tous ensemble dans ce petit » fossé de la Mer de Toscane. Ce bain » les guériroit : j'y engage ma parole ; » & je donne J. Christ pour caution. » On n'auroit pas osé rapporter ces blasphêmes & ces extravagances, si l'on n'y étoit pas autorisé par le grand Bossuet. Luther ne traita pas mieux le Roi Henri VIII. (*c*) parce qu'il avoit osé écrire contre lui. » C'est, disoit- » il, un fol, un insensé, le plus gros- » sier de tous les pourceaux. Com- » mencez-vous à rougir, Henri, non » plus Roi, mais sacrilége? » C'est ainsi qu'il apostrophoit ce Prince.

(*a*) Hist. des Variat. L. 1. n. 24.

(*b*) N. 32.

(*c*) Variat. L. 2. n. 5.

Ce qui consoloit Erasme des injures de Luther, c'est qu'elles étoient

une preuve démonstrative qu'ils ne s'entendoient pas ; & si Luther eût eu pour lui de grands ménagemens, on n'auroit pas manqué (a) de prétendre qu'il y avoit de la collusion entr'eux. Les Moines qui haïssoient Etasme, l'auroient certainement dit ; & tel étoit l'excès de leur passion (b), qu'ils prenoient aussi beaucoup de plaisir à voir Luther & Erasme s'injurier. Il s'imagina pendant quelque tems, que Melancton avoit eu part au Livre que Luther avoit fait contre lui ; le soupçon étoit faux, & chagrina Melancton, qui s'en plaignit à Camérarius. » Luther, dit-il, (c) me fait beaucoup d'ennemis sans que je l'aye mérité : il est cause qu'on m'attribue la partie de son Ouvrage la plus odieuse. » J'ai cependant résolu de dissimuler cette injure. Plût-à-dieu que Luther se tût aussi ; mais je vois qu'au milieu de si grands malheurs, lui que j'espérois que l'âge & l'usage du monde rendroient plus doux, n'en devient que plus violent : j'en ai le plus grand chagrin. » Melancton ne s'en tint pas là. Il écrivit à Sigismond Gelenius (d) pour le prier d'appaiser Erasme qui, disoit-il, a grand tort de soupçonner que Luther se sert de mon

(a) Epist. 3. L. 19.

(b) Epist. 31. L. 21.

(c) Epist. Melan. 28. L. 4.

(d) Epist. 30. L. 4.

ministere. » Car, ajoute-t-il, je n'ai-» me point ces disputes améres. Vous » connoissez mon caractere; d'ailleurs » je ne voudrois pas voir ces deux » hommes écrire l'un contre l'autre. »

L'Ouvrage de Luther eut le plus grand débit (*a*); en très-peu de tems il s'en fit jusqu'à dix Editions. Erasme ne crut pas devoir garder le silence; il composa la défense de sa dissertation (1). A la tête de ce nouvel Ouvrage, il y a un avant-propos daté de Basle le 20 Fevrier 1526. nous y voyons qu'il n'avoit eu que dix jours pour faire cette réplique. La réponse de Luther ne lui fut communiquée (*b*) que peu de tems avant la foire de Francfort; il s'imagina que ç'avoit été de dessein prémédité, afin que s'il vouloit répliquer, son Livre ne pût pas être prêt pour la Foire de cette année. C'étoit à Francfort que s'apportoient tous les Livres nouveaux qui s'imprimoient dans l'Europe. Un des amis d'Erasme lui ayant envoyé de Lipsic l'écrit de Luther contre lui, il travailla à le réfuter avec tant de diligence, qu'en dix ou douze jours de tems

(*a*) *Epist.* 45. *L.* 21.

(*b*) V. aussi Epist. 24. L. 17.

(1) *Hyperaspites, Diatriba, adversus Servum Arbitrium Martini Lutheri.*

sa Réfutation fut composée & impri-
mée. »Vous aurez de la peine à le croi-
» re, mandoit-il à l'Evêque de Langres,
» mais il y a ici plusieurs témoins qui
» vous l'attesteront. » Froben em-
ployoit six presses en même tems, pour
que l'Ouvrage fût plus promptement
achevé. Erasme commence sa Réfuta-
tion par se plaindre du style empor-
té de Luther, si différent de celui de la
dissertation. Il rapporte les outrages
dont cet homme violent l'avoit acca-
blé. Il avoit voulu persuader qu'ils
pensoient de même, & que ce n'étoit
que par foiblesse & par complaisance,
qu'Erasme avoit écrit contre lui: il
assuroit que ses blasphêmes scandali-
soient même les impies, & qu'il ne
croyoit pas en Dieu.

(a) Epist. 28. L. 18.

Erasme déclare que si c'étoit par
complaisance qu'il eût écrit contre
Luther, il se seroit bien gardé d'em-
ployer une modération qui l'avoit ren-
du suspect à plusieurs Catholiques;
qu'il avoit eu attention d'écrire avec
douceur, parce qu'il étoit persuadé
que les matieres de Religion ne doi-
vent pas être traitées d'une maniere
odieuse. Il avoit défini le Libre Ar-
bitre, la force de la volonté humaine,
qui peut ou s'appliquer aux actions

qui conduisent au salut, ou s'en détourner; Luther soutenoit que cette définition étoit Pélagienne, parce qu'il n'y étoit point parlé de la Grace. Erasme répond qu'il la suppose dans tous ses Ouvrages; que d'ailleurs il n'est pas encore décidé, si l'homme sans une Grace particuliere ne peut point par des actions moralement bonnes mériter la Grace efficace, » quoi» que, dit-il, j'aye plus de penchant » pour le sentiment qui attribue un » plus grand pouvoir à la Grace. » Il finit ce premier Livre, en déclarant que bien loin qu'il ait jamais rien fait sciemment contre l'Evangile, comme Luther le lui reproche, il aimeroit mieux mourir dix fois, que d'attaquer un seul iota de la vérité Evangélique; que dès l'enfance il avoit toujours pensé de même; que ce sentiment s'étoit toujours fortifié chez lui; que ceux qui avoient vécu avec lui, pouvoient lui rendre ce témoignage, que jamais, même en plaisantant, il ne lui étoit échappé un mot qui pût lui attiter les odieux reproches que lui faisoit Luther, d'être un nouveau Lucien, un Epicurien, un Porphyre.

Le second Livre d'Erasme commen-

ce par cette obſervation, que ſi quelques-uns l'ont ſoupçonné d'être d'intelligence avec Luther, parce qu'on ne trouvoit rien d'injurieux dans ſa diſſertation ſur le Libre Arbitre, ils n'auront plus cette même idée après avoir lû ce nouvel Ouvrage. Effectivement il l'imite preſque dans ſes fureurs. Il fait voir que Luther n'a rien de ſolide à répondre aux preuves, qui avoient été employées en faveur du Dogme de la liberté : il ſe félicite de la maniere injurieuſe dont Luther l'avoit traité ; il auroit ſouhaité qu'il ſe fût ainſi emporté contre lui beaucoup plutôt, parce que ſa foi n'auroit pas été ſoupçonnée par des Catholiques injuſtes. Il finit cet Ouvrage, en le ſoumettant au jugement de l'Egliſe Catholique, & en aſſurant qu'il étoit dans la réſolution de rétracter tout ce qui pourroit être contraire à la vérité.

Les amis de Luter qui conſervoient de l'eſtime pour Eraſme, virent avec douleur qu'il ſortoit de ſon caractere. » Avez-vous jamais vû un écrit plus » violent que celui d'Eraſme, écrivoit » Melancton à Camérarius (*a*) ? C'eſt » véritablement un ſerpent. « Il en écrivit à Eraſme avec ſa candeur ordinaire. » Plût-à-Dieu, diſoit-il (*b*),

(*a*) *Epiſt.* Mel. 28. L. 4.

(*b*) *Epiſt.* 65.

» qu'il n'y eût pas de disputes si vio-
» lentes entre vous ! Il est vrai que
» Luther ne vous a pas assez ménagé ;
» mais aussi vous l'avez cruellement
» traité. Je suis persuadé qu'il vaut
» mieux qu'il ne paroît à ceux qui ne
» jugent de lui que sur l'emportement
» que l'on trouve dans ses Ouvrages.
» Les études que vous faites l'un &
» l'autre, seroient plus utiles à l'E-
» glise, si vous n'aviez d'autre but
» que celui de remédier aux troubles. »
Juste Jonas qui n'avoit pas approuvé les vivacités de Luther, lui en sçut moins mauvais gré, lorsqu'il eut vû la Réplique d'Erasme ; & Luther lui écrivit qu'il le félicitoit sur sa Palinodie. » Vous connoissez donc enfin cet
» Erasme, dont vous faisiez tant d'é-
» loges, disoit-il (a) ; vous voyez bien
» que ce n'est qu'une vipere remplie
» d'aiguillons mortels. »

Cependant soit que les argumens d'Erasme ayent fait impression sur Luther, soit la force de la vérité, il revint des excès (b) qui lui avoient fait dire que la prescience de Dieu mettoit le Libre Arbitre en poudre dans toutes les Créatures ; & il consentit à cet article de la Confession d'Augsbourg, qu'il faut reconnoître le Li-

(a) Secheudorf, L. 2. §. 32. p. 88.

(b) Variat. L. 3. n. 19.

bre Arbitre dans tous les hommes qui ont l'usage de la raison.

L'Ouvrage d'Erasme contre Luther fut très-bien reçu à la Cour de l'Empereur (a) : Charles V. lui écrivoit le 13 Décembre 1527. qu'on lui avoit l'obligation de ce que le nombre des Luthériens diminuoit, & qu'il avoit fait lui seul ce que les Empereurs, les Papes, les Princes, les Universités, les plus habiles gens n'avoient pas pû faire jusqu'alors; ce qui lui faisoit espérer que son nom seroit immortel dans ce monde, & qu'il en auroit une récompense éternelle dans le Ciel. » Nous vous féli» citons d'un si grand bonheur. » C'est ainsi que finit l'Empereur.

(a) Epist. 915.

Les plus zélés Luthériens sont aussi convenus, que personne n'avoit plus nui à la cause de Luther qu'Erasme. Sechendorf en fait l'aveu (b); & il ajoute : » Erasme s'en est glorifié; » mais il en a eu peu de reconnois» sance de l'Eglise à laquelle il étoit » attaché. »

(b) L. 2. ss. 123. p. 201.

Mercurin Gattinare (c), Chancecelier de l'Empereur, ne pensoit pas moins avantageusement que son Maître sur les bons services qu'Erasme rendoit à l'Eglise : il ne ménagea plus

(c) Epist. 33. L. 27.

les Luthériens depuis ce tems-là ; & il se livra à son goût pour la plaisanterie, lorsque l'occasion de se moquer d'eux se présenta. Œcolampade s'étant marié, Erasme en manda ainsi la nouvelle à un de ses amis. (*a*) » Œcolampade vient de se marier : » il a épousé une fille assez jolie ; il » veut, je crois, mortifier sa chair. » Quelques-uns appellent la Tragédie » Luthérienne ce qui se passe ; quant » à moi, tout ceci me paroît une Co- » médie, puisque ces tumultes finis- » sent par des mariages. »

(*a*) *Epist.* 41. *L.* 19.

Si les gens sans passion surent gré à Erasme d'avoir travaillé pour soutenir la Doctrine de l'Eglise contre Luther, ceux qui lui avoient juré une haine éternelle, tâcherent de lui ôter le mérite de ses travaux, par une raison qui caractérisoit bien leur partialité. Ils disoient qu'en choisissant la matiere du Libre Arbitre, il avoit pris pour le sujet de son Livre la réfutation d'une erreur qui n'étoit point particuliere à Luther.

Cette objection frivole offensa à un point Erasme (*b*), que dans un moment de colere il s'écria : » Si je n'a- » vois rien fait contre Luther, je n'é- » crirois point trois mots contre lui,

(*b*) Réponse au Prince de Carpi.

» puisque voilà la récompense que j'en
» reçois. »

Luther conserva une très-grande haine contre Erasme le reste du tems qu'ils vécurent. Peu de tems avant qu'Erasme mourût, Luther fit un écrit, dans lequel il se proposoit de prouver (a), qu'Erasme n'avoit jamais eu pour but que de détruire la Religion Chrétienne, & de rétablir le Paganisme. Erasme répondit à cette calomnie (1) insensée l'an 1534. Il déclara qu'il perdroit volontiers la vie, si par ce sacrifice il pouvoit se flatter de rendre la tranquillité à l'Eglise, & qu'il est si éloigné des projets que lui attribue Luther, que s'il connoissoit quelqu'un capable de concevoir une telle impiété, il ne voudroit pas même manger avec lui, à moins que ce ne fût dans l'espérance de le convertir. » Et si par
» imprudence, ajoute-t-il, il m'est
» échappé dans mes Ecrits des choses
» capables de scandaliser les foibles,
» je suis dans la disposition de les chan-
» ger, ce que j'ai déja fait plusieurs
» fois. « Luther faisoit paroître une si grande animosité dans son Ecrit,

(a) *Annales Sculteti, p. 197.*

(1) *Desiderius Erasmus, adversùs calumniosissimam Epistolam Lutheri.*

qu'il répétoit les reproches qu'avoit faits à Erafme le Prince de Carpi, qui ne le haïffoit que parce qu'il le croyoit attaché à Luther.

Ni la haine des Luthériens, ni les proteftations de Catholicité, ne purent jamais réconcilier Erafme avec les Moines & les Théologiens qui s'en croyoient méprifés; ils profiterent de fes imprudences pour le décrier publiquement, en le traduifant comme un faux Catholique, beaucoup plus dangéreux qu'un Hérétique obftiné. Dès que la Bulle de Léon X. parut en Flandre, quelques Moines en la publiant firent entendre (*a*) que l'on devoit plus fe précautionner contre Erafme que contre Luther. A Bruges un Cordelier Suffragant de l'Evêque de Tournai déclama pendant plufieurs heures contre Luther & contre Erafme; il les appelloit des bêtes, des ânes, des fouches. Dans un autre Sermon, ce même Prédicateur avança que dans les Livres d'Erafme il y avoit des héréfies. Un Magiftrat préfent à ce Sermon alla voir le Prédicateur, pour fçavoir de lui dans quel endroit des Livres d'Erafme étoient ces prétendues héréfies. » Je ne les ai pas lûs, dit-il : j'ai à la » vérité voulu lire fes Paraphrafes;

(*a*) *Epift.* 14. *L.* 14.

» mais la Latinité en étoit trop éle-
» vée, & je crains que cela ne l'ait
» conduit à quelque héréſie. » Un Car-
me prêchant devant le Roi de France
(a) Epiſt. 13. L. 30. (a), ſoutint que l'Antechriſt devoit pa-
roître; qu'il avoit déja pluſieurs Pré-
curſeurs, le Fevre d'Eſtaple en France,
Reuchlin en Allemagne, Eraſme en
Brabant. Un Franciſcain de Rome
nommé Nicolas Herborn, fit impri-
(b) Epiſt. 63. L. 30. mer (b) à Anvers des Sermons de Ca-
rême: il y prétendoit que Luther avoit
corrompu une grande partie de l'E-
gliſe; que Zwingle & Œcolampade
avoient auſſi fait du mal; mais que
c'étoit Eraſme qui en avoit fait le plus.
Il ajouta: « Il ſeroit bon que cet hom-
» me ne fût jamais né. « Dans un de
ſes Sermons il avançoit que Luther,
Zwingle, Œcolampade & Eraſme
étoient les Soldats de Pilate, qui
avoient crucifié Jeſus-Chriſt; que la
différence qu'il y avoit entre Eraſme
& ces autres Novateurs, c'eſt que
quoiqu'ils euſſent tous eu le même deſ-
ſein, Eraſme avoit voulu faire en plai-
ſantant ce que les autres avoient en-
trepris par des Ouvrages ſérieux. Il
répéta cet axiome reçu chez les Moi-
nes, qu'Eraſme avoit pondu les œufs,
& que Luther avoit éclos les poulets.

Un Dominicain dit un jour en pleine table (*a*), qu'il n'y avoit point d'Hérétique plus scélérat qu'Erasme : un autre appellé Vincent assura, que Luther étoit un pestiféré, mais qu'Erasme l'étoit beaucoup davantage, parce que c'étoit lui qui avoit fourni à Luther tout son venin. Un Cordelier (*b*) nommé Pierre le Cornu expliquant ces paroles des Pseaumes : vous écraserez le Lion & le Dragon, soutint qu'il falloit entendre Luther par le Lion & Erasme par le Dragon.

(*a*) *Epist.* 562.

(*b*) Contre Caravacal.

Il y avoit à Constance un Docteur (*c*) qui avoit l'estampe d'Erasme dans son cabinet, pour avoir le plaisir de cracher contre sa figure, lorsqu'il se promenoit : on lui demanda la cause de son aversion, il répondit qu'elle venoit de la persuasion où il étoit, qu'Erasme étoit la cause de tous les malheurs du siecle. Dans un Livre présenté à Clément VII. (*d*), l'Auteur (1) entr'autres fureurs ne craignoit pas de dire, qu'il étoit fort étonné qu'après que l'on avoit fait mourir tant de milliers d'hommes en Allemagne à cause de leur impiété, on laissât en vie Erasme qui étoit leur Maître.

(*c*) *Epist.* 1176.

(*d*) *Epist.* 46. *L.* 21.

Un ami indiscret d'Erasme, prarti-

(1) C'étoit Aléandre.

ſan zélé des nouveautés ; contribua auſſi à lui faire beaucoup d'ennemis ; c'étoit Louis Berquin, Gentilhomme du Pays d'Artois, qui aimoit fort les Lettres (*a*), & que Badius a appellé le plus Savant des Nobles, & le plus Noble des Savans. Il prenoit le titre de Conſeiller du Roi. La hardieſſe qu'il trouvoit dans les Ouvrages d'Eraſme, lui donna une grande eſtime pour lui, & les lia enſemble : il traduiſit en François pluſieurs Livres de lui, de la louange du mariage, de la maniere de prier, le Symbole des Apôtres, la complainte de la Paix, & l'explication du Pater. C'étoit malgré Eraſme (*b*), ou du moins ſans le conſulter, comme il paroît par la Lettre qu'Eraſme lui écrivit le 25 Août 1525 (*c*), où il lui mande : » Je crois que ce que vous faites eſt » à bonne intention ; mais j'ai déja » aſſez d'envieux, & vous en augmentez le nombre, en traduiſant mes » Livres en Langue vulgaire, & par-là les faiſant connoître des Théologiens, parmi leſquels il y en a » qui ont de l'intégrité & de la candeur ; mais la mauvaiſe humeur de » quelques-uns entraîne ſouvent le plus » grand nombre.

(*a*) Baile. Maittaire, t. 2. p. 328.

(*b*) *Epiſt.* 91. *L.* 19.

(*c*) *Epiſt.* 87. *L.* 19.

Berquin fut accusé d'héréſie dans un tems (a) où cette accuſation mettoit en danger de la vie. Il écrivit à Eraſme (b), que c'étoit la traduction de ſes Ouvrages qui lui avoit attiré cette mauvaiſe affaire ; que les Docteurs prétendoient qu'ils contenoient des héréſies groſſieres. Il fut mis en priſon (c) à la ſollicitation du Docteur Beda. Il voulut uſer (d) de récrimination : il préſenta douze propoſitions tirées d'un Livre de Beda, prétendant qu'elles contenoient des impiétés & des blaſphêmes ; il demanda que la Faculté de Théologie fût obligée de les condamner ou de les prouver par l'Ecriture Sainte. Le Roi écouta favorablement l'accuſateur ; & le 10 Juillet 1527. il envoya par l'Evêque de Bazas les propoſitions au Recteur, à qui il donna ordre de les faire examiner par les quatre Facultés, & non pas ſeulement par les Docteurs de Théologie. On ne ſçait point s'il y eut un Jugement rendu ; mais l'on ſçait (e) que Berquin ſe tira d'affaire pour cette fois. Eraſme lui conſeilla de reſter tranquille, & de ne point continuer d'irriter des ennemis dangereux.

Cependant la Sorbonne examina le 20 Mai 1525. (f) les traductions de

(a) V. Epiſt. 88. L. 20. & 99.

(b) Epiſt. 33. Append.

(c) Epiſt. 823.

(d) Chevilier, orig. de l'Imprimerie, part. 2. c. 5.

(e) Epiſt. 99. L. 20. & 93.

(f) D'Argentré, t. 2. p. 42.

quatre Ouvrages d'Erasme par Berquin ; sçavoir la louange du mariage, le Symbole des Apôtres, la Complainte de la Paix, & la maniere de prier. Il fut décidé, que dans ces traductions il y avoit plusieurs choses ou impies, ou absurdes, ou contraires aux bonnes mœurs, ou pernicieuses, ou hérétiques ; qu'il ne devoit par conséquent pas être permis de les imprimer à Paris ainsi traduits, mais qu'ils devoient être entiérement supprimés, puisqu'ils offensoient les oreilles pieuses en tant d'endroits. Ces Livres avoient été donnés à examiner à un Docteur par le Procureur-Général du Roi le 1 Juin de cette même année 1525. la Faculté de Théologie jugea digne du feu la Complainte de la Paix traduite.

On peut voir dans le Recueil de M. d'Argentré (a) les propositions que la Sorbonne fit extraire de ces Livres, & qu'elle jugea dignes de censure. Celles tirées de la louange du mariage ont rapport à la Virginité, qui, si l'on en croit les Docteurs, y est traitée avec trop peu d'estime, pendant qu'il y est parlé du mariage comme étant de précepte pour tous les hommes. On reprend dans le Symbole des Apô-

(a) P. 43.

tres un trop grand éloge de la Foi, au préjudice des mérites. C'étoit donner dans l'excès de Luther, qui donnant tout à la Foi, excluoit le mérite des œuvres. Dans la brieve admonition de prier, on censure ce qui y est dit contre l'usage de l'Eglise, de prier dans une langue inconnue au vulgaire; & dans la Complainte de la Paix, la censure blâme ce qui y est dit contre les cérémonies, contre les Monasteres, & d'autres propositions au moins téméraires. Il est bon de remarquer, que cette censure ne tombe que sur la traduction de Berquin, que son dévouement pour le Luthéranisme avoit engagé à enchérir encore sur les hardiesses d'Erasme. Il étoit convaincu que jamais il n'eût été condamné par la Sorbonne, si Berquin par ses traductions téméraires & par ses insultes n'eût mis en mouvement ce grand Corps.

Berquin n'ayant point profité des avis d'Erasme, qui en lui conseillant d'être plus circonspect, lui avoit prédit que s'il ne changeoit pas de conduite, il auroit une fin malheureuse, fut de nouveau arrêté, condamné à mort comme hérétique, & brûlé le 17 Avril 1529. Bodin en parlant de son exécution (a),

(a) Démonomanie. L. 4. p. 237.

dit que Jean Berquin (1) ne voulant faire l'amende honorable pour une hérésie, fut condamné par Arrêt de la Cour du 17 Avril 1529. à être brulé tout vif, & fut aussitôt exécuté. Ce fut à la Gréve que périt ce malheureux Gentil-Homme. Erasme plaignit son sort; il en parle dans plusieurs de ses Lettres. Dans une qui est datée du premier Juilllet 1529. il assure (a) qu'il n'étoit point encore informé au juste du détail de son procès. » J'ai » seulement oui dire, ce sont ses pa» roles, qu'on avoit nommé douze » Commissaires pour le juger; qu'a» près avoir été mis en prison, il » avoit été arrêté que ses Livres se» roient brûlés, qu'il abjureroit l'hé» résie, qu'on lui perceroit la langue, » & qu'il garderoit prison perpétuelle. » Lorsqu'on lui lut cette Sentence à » laquelle il ne s'attendoit pas, il » appella au Roi & à l'Evêque: les » Juges indignés de cet appel, lui dé» clarerent que s'il ne se soumettoit » pas à ce Jugement, ils le mettroient » hors d'etat d'en appeller, & effecti» vement le lendemain ils le condam» nerent au feu. On dit que le pre» mier article qu'on lui reprocha, étoit

(a) *Epist. 4. L. 24.*

(1) Son nom étoit Louis Berquin.

» qu'il avoit soutenu que c'étoit une
» chose pieuse de traduire l'Ecriture
» en Langue vulgaire, afin que le peu-
» ple fût en état de la lire ; ce que le
» Parlement avoit défendu. On fit
» marcher six-cens Archers, pour
» empêcher qu'il n'arrivât quelque tu-
» multe. Celui qui m'a fait ce rap-
» port, n'a pû rien m'apprendre de
» certain outre cela, sinon que Guil-
» laume Budée qui, à ce que je crois,
» étoit un des Juges, trois jours avant
» la condamnation de Berquin, avoit
» eu une conférence particuliere avec
» lui pour l'engager à renoncer à ses
» folles erreurs, disoit-il. Voilà ce que
» j'ai oui dire à un homme qui répé-
» toit bien des choses qu'il avoit en-
» tendues. Dumont n'a rien osé m'écri-
» re que ce qu'il avoit vû. Il vit traîner
» Berquin à la Gréve sur le tombereau.
» Il ne faisoit paroître aucun trouble,
» pas même sur son visage; on auroit dit
» qu'il eût été, ou dans son cabinet à
» étudier, ou dans l'Eglise à méditer
» sur quelque matiere de piété. Lors
» même que le Bourreau d'une voix
» brutale lui prononça son Jugement,
» on ne vit point son visage changer.
» Lorsqu'on lui dit de descendre de
» son tombereau, il le fit prompte-

» ment & gaiement. Il n'avoit point
» cette audace & cette férocité que
» l'on remarque quelquefois dans les
» grands Scélérats; il avoit seulement
» cette tranquillité qui est le témoi-
» gnage d'une conscience qui ne se
» reproche rien. Il parla au Peuple
» avant de mourir; mais personne ne
» put rien entendre, tant les Archers
» faisoient de bruit: on croit qu'on
» le leur avoit ordonné. Lorsqu'on
» l'étrangla, personne des assistans ne
» cria Jesus; ce qui se fait cependant
» aux supplices des parricides & des
» sacriléges, tant ses ennemis l'avoient
» rendu odieux aux simples & aux
» ignorans. Dumont demanda au Cor-
» delier qui l'avoit assisté à la mort,
» s'il avoit reconnu son erreur: le Cor-
» delier répondit qu'il s'étoit repenti,
» & qu'il ne doutoit pas que son ame ne
» fût dans le Ciel. Il avoit à peu près
» cinquante ans. Il étoit Laïque & dans
» le célibat; jamais il n'avoit été soup-
» çonné de la moindre galanterie. Il
» étoit très-bon ami, faisoit beaucoup
» d'aumônes, observoit avec grande
» exactitude tous les préceptes de l'E-
» glise sans ostentation; sincére, in-
» capable de faire tort à personne, mais
» en même tems de souffrir aucune in-

» justice. Il avoit le Luthéranisme en » aversion. On prétend qu'il n'y avoit » rien dans sa vie, qui ne fût digne » de la piété chrétienne : on assure que » son plus grand crime étoit de haïr » certains Théologiens rébarbatifs, » & des Moines féroces & ignorans. » Il avoit eu autrefois une dispute » avec Guillaume Duchesne, Doc- » teur de Sorbonne. On fit quelques » extraits d'un Livre que je crois qu'il » avoit fait ; c'étoit sur des matieres » qui regardoient la Religion, & qui » par conséquent sont du ressort des » Théologiens. On lui reprochoit, » autant que je puis m'en souvenir, » d'avoir dit que c'étoit à tort que dans » les Sermons on invoquoit la Vierge » au lieu du Saint Esprit, & qu'on » n'auroit pas dû l'appeller Fontaine » de toute Grace, non plus que notre » espérance & notre vie, ces dénomi- » nations convenant mieux à J Christ. » Il fut mis d'abord en prison pour » cela comme Hérétique ; les Juges » le renvoyerent absous. Il préparoit » un Livre triomphant ; ce fut pour » lors que je le connus. Il m'écrivit, » & sa Lettre me persuada qu'il étoit » un honnête homme. Je lui fis répon- » se que s'il faisoit bien, il supprime-

» roit son apologie, & qu'il ne s
» commettroit pas avec ses ennemis
» Je l'avertis de ne me point impliqu
» dans sa cause, parce que cela ne pour-
» roit que nous nuire à tous deux. Ce
» fut en vain que je lui donnai deux
» ou trois fois ces mêmes avis, & que
» je lui prédis ce qui lui arriveroit.
» Cependant il parut secrettement quel-
» ques traductions de mes Livres,
» ausquels il avoit ajouté plusieurs cho-
» ses du sien. Je lui en portai mes plain-
» tes avec vivacité : je lui fis voir que
» sa conduite étoit très-imprudente ;
» qu'il se faisoit des ennemis ainsi qu'à
» moi, sans que la piété y gagnât
» rien : je le priai de ne me point mê-
» ler dans ses affaires. Il me répondit
» que le seul moyen de faire taire l'en-
» vie, étoit de faire lire mes Ouvrages
» aux gens du monde ; qu'ils découvri-
» roient par cette lecture les calomnies
» de ceux qui cherchoient à me faire
» des ennemis. Il citoit l'exemple d'un
» Evêque qu'ils avoient si fort indis-
» posé contre moi, qu'il ne pouvoit
» pas seulement entendre proférer mon
» nom, lequel après avoir vû la traduc-
» tion de la Complainte de la Paix,
» commença à avoir de l'amitié pour
» moi, & à détester mes calomniateurs.
Cependant

» Cependant la séquelle de Beda le
» fit mettre encore en prison. Trois
» Moines à qui sa doctrine avoit été
» renvoyée pour être jugée, le décla-
» rerent Hérétique, & il alloit être
» brûlé avec ses Livres s'il ne se ré-
» tractoit, lorsque quelques Conseil-
» lers qui voyoient que toute cette
» manœuvre étoit une intrigue des
» Moines & des Partisans de Beda,
» dirent qu'il falloit examiner de nou-
» veau ce procès : c'étoit faire enten-
» dre qu'on vouloit casser ce qui avoit
» été fait. On crut que c'étoit un effet
» de la protection de la Mere du Roi.
» Pendant ce tems-là sa Majesté revint
» d'Espagne, & apprit le danger où
» étoit Berquin ; il fit dire au Parle-
« ment, de ne pas permettre que l'on
» agît irréguliérement contre un de
» ses Conseillers ; que bientôt il seroit
» à Paris, & qu'il vouloit prendre con-
» noissance de cette affaire. Berquin sor-
» tit de prison, & fut cependant gardé
» dans une maison. On lui rendit quel-
» que tems après pleine liberté, afin
» qu'il fût plus en état de travailler à
» sa justification. On ne peut imaginer
» combien cet heureux événement lui
» donna de confiance & de hardiesse ;
» il vouloit accuser d'impiété les Moi-

» nes, Beda & la Faculté même : je
» l'exhortai de se tirer de ce procès à
» quelque prix que ce fût, de tâcher
» de se procurer une Ambassade par le
» crédit de ses amis ; je ne gagnai rien
» sur son esprit. «

Il paroît par cette Lettre, qu'Erasme croyoit que Berquin n'étoit tout au plus coupable que d'imprudence. Il assure encore dans une autre (*a*), qu'il n'étoit point Luthérien : cependant son suplice & les éloges que les Protestans en ont faits, sont des preuves presque complettes qu'il donnoit dans les nouvelles opinions. Beze en parlant de lui dans son Martyrologe (*b*), a dit qu'il y avoit dans Berquin de quoi faire un autre Luther, si à la place de François I. la France eût eu pour Roi un Prince du caractere de l'Electeur Frederic. Au reste celui qui apprit à Erasme la mort de Berquin, étoit très-mal instruit, & de la maniere dont tout cela s'étoit passé, & des usages de France. Il est absurde de croire, qu'un Criminel soit condamné par un second Jugement à être brûlé, pour avoir appellé au Roi. Ce qui paroît constant, est que Berquin fut jugé digne du feu, parce qu'il ne voulut point se

(*a*) *Epist.* 37. *L.* 25.

(*b*) Foppens, *Bib. Bel. Icones Bezæ.*

rétracter. Quelques années après sa mort, le Parlement de Paris condamna ses traductions. Un Arrêt du 14 Fevrier 1543. ordonna (a) que plusieurs Livres seroient brûlés, parmi lesquels se trouvent le Chevalier Chrétien, & la maniere de se confesser : l'exécution s'en fit au parvis de l'Eglise de Nôtre-Dame au son de la grosse cloche de l'Eglise. Par le même Arrêt il étoit défendu de les imprimer, de les vendre, de les garder, sous peine d'être puni comme Hérétique, & fauteur d'Hérétiques. Nous avons parlé jusqu'à présent en général des adversaires qui se déclarerent contre Erasme, sous prétexte qu'il n'étoit pas assez zélé pour la Religion Catholique ; il faut présentement faire connoître en particulier ceux qui témoignerent le plus d'acharnement contre lui.

(a) D'Argentré, t. 2. p. 133.

Le Carme Nicolas d'Egmond se distingua entre tous les Moines ; il prêcha publiquement contre Erasme dès que son nouveau Testament eut paru, & même quelquefois en présence d'Erasme. C'est ce qu'il nous apprend lui-même. » J'ai, dit-il (b), » un jour entendu un Carme qui avoit » la poitrine bonne, & qui étoit ha- » billé en Docteur, me reprocher en

(b) *Epist.* 2. *L.* 6.

» face, car il s'apperçut que j'étois » vis-à-vis de lui, que des trois pé» chés contre le Saint-Esprit j'étois » coupable de deux ; premierement, » de présomption, en ce que je con» damnois tous les anciens Livres, & » que j'osois corriger la Priere Do» minicale & le Cantique de la Vierge; » secondement, d'attaquer la vérité à » moi connue, ce qu'il fondoit sur ce » que j'avois dit, après avoir entendu » en un jour deux Sermons, que ceux » qui les avoient prêchés n'avoient pas » bien compris leur texte. » Pierre Gille, ami d'Erasme, qui étoit aussi à ce Sermon, ne put entendre un propos si insensé sans entrer dans une colere extrême; pour Erasme, il n'en fit que rire. Il parle au long (a) des fureurs de ce Moine dans une Lettre à un Conseiller de Bruges. » Le Carme » d'Egmond, dit-il, me déchire dans » ses Sermons & dans ses Leçons pu» bliques; & il le fait d'une façon si » ridicule, que les Carmes même se » moquent de lui. Je l'ai cité devant » le Recteur de l'Université ; il m'a » accablé de tant d'injures & de tant » de mensonges, qu'il m'auroit appellé » sacrilege & parricide, ou quelque » autre chose de semblable, si ces ter-

(a) Epist. 5. L. 15.

» mes se fussent présentés à sa bouche.
» Il croyoit faire parade de beaucoup
» de zele ; mais il n'a paru au Recteur
» & à moi qu'un furieux. A ses pre-
» mieres injures je me sentis émû ; mais
» toutes réflexions faites, je crus qu'il
» étoit plus à propos de me mocquer
» de lui que de le réfuter. Après avoir
» bien disputé, il déclara que le seul
» moyen d'avoir la paix, étoit que je
» témoignasse par écrit que les Do-
» cteurs de Louvain étoient de bons
» Théologiens & d'honnêtes gens, &
» que j'écrivisse contre Luther : à quoi
» je répondis, que je ne voulois point
» commencer à prendre part dans une
» affaire odieuse dont je ne m'étois
» point mêlé ; que je n'avois jamais
» approuvé qu'on traduisît Luther de-
» vant le peuple ; que je croyois qu'on
» devoit plutôt le réfuter par de bons
» Livres ; que c'étoit le moyen de n'en
» plus entendre parler ; qu'il étoit plus
» raisonnable que ceux qui avoient
» donné occasion à ces disputes, tra-
» vaillassent contre Luther, que moi
» qui n'étois pas accoutumé à ce genre
» d'écrire, & qui d'ailleurs ne vou-
» lois point m'attirer la haine de tant de
» Princes d'Allemagne & d'un grand
» nombre de Sçavans ; qu'il y auroit de la

» témérité à me charger de cette affaire ;
» personne ne m'en ayant donné la com-
» mission, surtout y ayant tant d'Ordres
» de Moines, & tant d'Ecoles de Théo-
» logie qui restoient dans l'inaction ;
» qu'il y en auroit qui ne manqueroient
» pas de dire, que la guerre étant fi-
» nie, je voulois par avidité pour la
» gloire prendre une partie des louan-
» ges que les autres avoient méritées ;
» & enfin que je me connoissois assez,
» & que n'étant que médiocre Théo-
» logien, ou plutôt, comme ils le di-
» soient eux-mêmes, un simple Gram-
» mairien, il ne convenoit pas que j'en-
» treprisse de traiter des questions qui
» supposoient un Théologien con-
» sommé ; & même revêtu d'autorité ;
» que mon Ouvrage d'ailleurs seroit
» très-inutile, puisque ceux contre les-
» quels il seroit écrit n'avoient aucun
» égard au jugement de deux Facultés
» de Théologie, ni à la décision du
» Pape ; que quand toutes ces raisons
» ne paroîtroient pas bonnes, il y en
» avoit une qui étoit sans réplique,
» c'est qu'on ne pouvoit pas réfuter un
» Auteur qu'on n'avoit pas lû ; que Lu-
» ther avoit beaucoup écrit ; que bien
» loin d'avoir le tems de lire ses Li-
» vres, à peine pouvois-je trouver ce

» lui de revoir les miens. D'Egmond » se réduisit à demander que si Erasme » ne vouloit pas se commettre avec Lu» ther, du moins il attestât qu'il avoit » été réfuté victorieusement par les Do» cteurs de Louvain : à quoi je répon» dis, qu'il y en avoit assez d'autres » sans moi qui leur adjugeroient la » victoire ; que d'ailleurs je ne pouvois » pas décider de quel côté elle étoit, » à moins que je n'eusse examiné les » Ecrits des deux partis. » Ce même d'Egmond expliquant publiquement les Epîtres de Saint Paul, dit qu'il étoit à souhaiter, que comme cet Apôtre de cruel persécuteur de l'Evangile étoit devenu un très-zélé prédicateur de la Foi de Jesus-Christ, de même Erasme & Luther se convertissent. Dans une autre leçon il dit (a) que le Fevre d'Estaples & Erasme étoient en dispute ; que cela n'étoit point étonnant, puisqu'il n'y avoit jamais de paix entre les Hérétiques. La conférence entre le Carme d'Egmond & Erasme fit beaucoup de bruit, & chacun la contoit à sa façon : Morus en entendit parler ; & comme suivant l'ordinaire on y avoit ajouté de fausses circonstances, Erasme crut devoir en faire le détail à son illustre ami. » Apprenez, lui dit-il (b), com-

(a) *Epist.* 13. L. 30.

(b) *Epist.* 6. L. 16.

» ment tout s'est passé. Je me suis plaint
» par lettres au Recteur de cette Uni-
» versité, de ce qu'Egmond m'avoit at-
» taqué dans ses Sermons : le Recteur
» me fit réponse, que si je voulois
» avoir une conférence avec le Carme
» en sa présence, peut-être on pour-
» roit concilier les choses. Je dis que
» j'y consentois, quoiqu'à la vérité je
» n'en espérasse rien de bon. Nous nous
» assemblames tous trois, le Recteur
» au milieu, moi à sa droite & le Moine
» à sa gauche. Le Recteur qui con-
» noissoit le caractère d'Egmond, s'é-
» toit mis entre nous deux, parce qu'il
» s'étoit imaginé que j'étois aussi co-
» lere que le Moine, & il vouloit être à
» portée d'empêcher les voies de fait. Il
» expliqua la raison pour laquelle nous
» étions assemblés : d'Egmond prit la
» parole ; & avec une gravité ridicule
» il dit : Je n'ai injurié personne dans
» mes Sermons ; si Erasme croit que
» je l'aye insulté, qu'il s'explique, je
» suis prêt à lui répondre. Je lui de-
» mandai s'il croyoit qu'il y eût une
» injure plus atroce, que de calomnier
» en pleine Chaire un honnête homme?
» A ce mot de calomnie, d'Egmond
» se sentit ému, rougit, & dit : Pour-
» quoi dans vos Livres nous deshono-

»tez-vous ? Mais, lui dis-je, votre »nom ne se trouve nulle part dans mes »Livres. Je n'ai jamais nommé le »vôtre dans mes Sermons, répliqua-»t-il. Je lui soutins qu'il y avoit une »grande différence entre des Livres »tels que les miens, où je disois tout »ce qui me venoit dans la tête, & où »je badinois quelquefois, & entre des »Sermons; que d'ailleurs ce qu'il m'a-»voit reproché publiquement, que j'a-»doptois les erreurs de Luther, étoit »bien d'une autre nature que ce que »j'avois pû dire contre lui. Pour lors »il s'échauffa à un point, qu'il en de-»vint furieux. C'est vous, me dit-il, »qui êtes l'auteur de tous ces troubles; »vous n'êtes qu'un fourbe dangereux, »qui avez l'art d'envelopper adroite-»ment toutes vos méchancetés. Il ne »s'en tint pas-là; il laissa échapper tou-»tes les injures que sa bile lui suggéroit. »Je me sentis émû : j'avois même com-»mencé un discours qui en étoit la »preuve & l'effet; mais je me retins, »après avoir fait réflexion que je ne »me portois pas bien, que le Recteur »lui-même étoit en mauvaise santé, »que d'ailleurs il y auroit de la folie »& de l'indécence à se mettre en co-»lere vis-à-vis un furieux. Je me con-

» tentai de sourire en me tournant du
» côté du Recteur. Il me seroit aisé,
» dis-je, de rendre injures pour inju-
» res; mais ce procédé ne convient pas
» à d'honnêtes gens : raisonnons; &
» feignez. Je ne feins point, s'écrie
» d'Egmond; c'est à vous autres à le
» faire : car vous autres Poëtes vous
» n'usez que de fictions; & vous men-
» tez toujours. Si vous ne voulez pas
» feindre, repris-je, accordez-moi.
» Je m'en garderai bien, reprit d'Eg-
» mond; je ne veux pas vous rien ac-
» corder. Supposez donc, continuai-
» je; je ne suppose rien, répondit d'Eg-
» mond. Mettez donc, dis-je, que
» cela soit; je ne mettrai rien, répli-
» qua d'Egmond. Que cela soit donc,
» dis-je; mais cela n'est point, dit
» d'Egmond. Mais, ajoutai-je, il faut
« bien convenir de quelque chose. Eh
» bien, dit le Moine, convenez que
» vous avez tort. Le Recteur eut bien
» de la peine à obtenir que je pusse
» parler. Enfin, dis-je, quand il se-
» roit vrai que j'aurois écrit des cho-
» ses peu exactes, vous n'auriez pas
» dû abuser dans l'Eglise de l'autorité
» que vous donne la fonction de Pré-
» dicateur & la simplicité du peuple,
» pour vous venger ainsi : vous n'aviez

» qu'à écrire contre moi ; vous n'aviez
» qu'à m'attaquer en Justice. Je vois
» bien, répondit le Moine embarrassé,
» que vous voudriez avoir la même au-
» torité que moi. Quelle, repris-je ?
» celle de prêcher, répondit-il. J'ai
» prêché autrefois, repartis-je ; & je
» crois qu'il ne me seroit pas bien diffi-
» cile de dire de meilleures choses que
» celles que je vous entends quelque-
» fois dire. Que ne prêchez-vous donc,
» s'écria le Moine ? Je ne prêche point,
» répondis-je, parce que je crois être
» plus utile au Public par les Livres
» que je fais ; & il y a beaucoup de
» gens qui sont persuadés, que je rends
» quelque service aux bonnes Lettres.
» Ce que vous appellez bonnes Let-
» tres, dit-il, sont de très-mauvaises
» Lettres. J'ai rétabli plusieurs choses
» dans les Livres sacrés ; vous les avez
» altérés, me répondit-il. Pourquoi
» donc, lui répliquai-je, le Pape a-t-il
» approuvé mon travail par un Bref ?
» Qui est-ce qui a vû ce Bref, ré-
» partit-il, en voulant faire enten-
» dre que c'étoit moi qui l'avois sup-
» posé ? Est-ce que vous croyez, lui
» dis-je, qu'il faut que j'aille montrer
» à chaque particulier ce Bref, ou que
» je le fasse afficher en public ? Je l'ai

» fait voir à Atensis, à Dorpius; je
» vous le montrerai à vous-même si
» vous voulez. Je ne veux rien voir
» qui ait rapport à vous, me répon-
» dit-il. D'où vient, lui dis-je, que
» quand le Pape condamne Luther, il
» a tant d'autorité chez vous; & que
» quand il m'approuve, il n'en a plus?
» La conversation ayant changé, il ra-
» conta les honneurs que m'avoient ren-
» dus les Docteurs de Louvain avant
» que j'écrivisse contre eux. Je lui ré-
» pondis, que je me souvenois bien
» qu'ils m'avoient prié d'assister à quel-
» ques actes, & qu'ils m'avoient in-
» vité à quelques grands repas, qui étoit
» tout ce que je craignois, ensorte
» que je leur en avois peu d'obliga-
» tion; qu'ils m'avoient à la vérité offert
» leur amitié; que comme je ne l'avois
» jamais désirée, je n'avois aussi ja-
» mais rien fait qui pût l'altérer. Il
» voulut insinuer, que c'étoit moi-
» même qui faisois les Lettres honora-
» bles, que je donnois comme m'étant
» écrites par ce qu'il y avoit de plus il-
» lustre. Enfin après plusieurs autres
» altercations, le Recteur prit la pa-
» role, & dit qu'une pareille conver-
» sation étoit peu digne de Théolo-
» giens; qu'il étoit plus à propos de

„voir ce que l'on pourroit faire pour
„nous réunir. D'Egmond répondit,
„qu'il falloit que je fisse réparation
„d'honneur à ceux que j'avois insul-
„tés dans mes Lettres, & que j'écri-
„visse publiquement que les Théolo-
„giens de Louvain étoient de bons
„& de vrais Docteurs. Je ne l'ai ja-
„mais nié, repris-je; & quand ils
„m'en fourniront l'occasion, je parle-
„rai d'eux avec éloge. Cette réponse
„ne fit qu'irriter le Moine, qui répli-
„qua: Quand vous nous donnerez ma-
„tiere de bien parler de vous, nous
„en parlerons bien. Vous avez du style;
„nous avons de la langue. Vous nous
„accusez de parler contre vous lors-
„que nous ne vous voyons pas; eh
„bien, j'ose vous dire cela en face.
„Je le crois bien, répondis-je; vous
„êtes capable de cracher au nez d'un
„homme de bien. Le Recteur inter-
„rompit cette conversation pour la ra-
„mener sur Luther. D'Egmond dit:
„Vous avez écrit pour Luther; écri-
„vez maintenant contre lui. Je sou-
„tins que cela n'étoit point vrai, & je
„me défendis de travailler contre Lu-
„ther, sur ce que je n'en avois ni le
„tems, ni la capacité; que d'ailleurs
„il y auroit de la cruauté de se jetter

„sur un homme abattu & vaincu. Eh
„bien, dit d'Egmond, écrivez du
„moins que nous avons confondu Lu-
„ther. Assez d'autres le diront sans
„moi, lui répondis-je; & c'est à
„ceux qui ont remporté la victoire,
„à la célébrer. De plus je ne sçai pas
„si vous avez vaincu Luther; vos Li-
„vres n'ont pas encore paru. Alors
„d'Egmond, comme désespéré, se tour-
„nant vers le Recteur, dit: Est-ce
„que je n'avois pas eu raison de vous
„prédire que nous ne finirions rien?
„Tant qu'il refusera d'écrire contre
„Luther, nous le regarderons comme
„un Luthérien; & après avoir salué
„le Recteur, il s'en alla sans me rien
„dire, se vanter qu'il m'avoit mis à
„la raison.„ Le Recteur en faisant le récit de cette conférence, ne pouvoit s'empêcher de rire, & d'avouer en même tems, qu'il n'auroit jamais crû Erasme capable de la modération qu'il avoit fait paroître dans cette occasion.

Ceci s'étoit passé dans le tems que parut la Bulle contre Luther. Lorsqu'elle arriva en Flandre, d'Egmond fut chargé de la publier. Il ne perdit pas l'occasion de faire paroître sa mauvaise volonté: il invectivoit (*a*) plus contre Erasme que contre Luther en

(*a*) *Epist.* 24. L. 14.

parlant de cette Bulle ; & un jour qu'il la publioit (a), ayant apperçu Erasme, il cessa de parler de Luther pour tomber sur Erasme, & il le fit avec tant d'indécence, que ses auditeurs en rioient publiquement. Ce fut ce sermon ridicule qui donna occasion aux plaintes d'Erasme, & à la conférence qui se passa chez le Recteur. Elle ne fit qu'augmenter la fureur de ce Moine. Il avoit été obligé de se contenir un peu, lorsque l'Empereur étoit encore dans les Pays-Bas ; mais ce Prince ne fut pas plutôt parti pour l'Espagne (b), que d'Egmond recommença avec plus de violence. Il prêcha à Malines qu'il falloit se précautionner contre l'hérésie de Luther & d'Erasme. Il soutenoit qu'Erasme étoit bien plus dangereux que Luther. Erasme crut devoir en porter ses plaintes (c) au Président de la Cour de Malines, qui avoit été chargé de la connoissance de l'affaire du Luthéranisme : il l'assure qu'à la Cour de l'Empereur on ne pense pas de même que ce Carme. » Sa Majesté Impériale, dit-il, » m'a écrit, ainsi que Jean Glapion, » l'Archevêque de Palerme, l'Evêque » de Palente, le Chancelier Mercurin, » des Lettres remplies de bonté, pour » m'exhorter à continuer de rendre

(a) Epist. 14. L. 16.

(b) Epist. 40. L. 20.

(c) Epist. 112. L. 19.

» service aux Lettres. Le Cardinal de
» Sion, le Cardinal de Mayence &
» plusieurs autres m'ont rendu graces;
» & même m'ont fait de grandes pro-
» messes, de ce que je me comportois
» suivant leurs intentions dans l'affaire
» de l'Eglise. N'est-il pas bien cruel
» pour moi, que tandis que je me suis
» brouillé avec les Luthériens, que je
» suis bien avec tout ce qu'il y a de
» plus grand dans le monde, je sois
» mis en piéces par un Carme? »

Les honnêtes gens furent scandalisés des procédés violens de ce Moine furieux. Le Pape Adrien VI. tout zélé qu'il étoit contre les erreurs nouvelles, défendit à d'Egmond (a) par un Bref de parler davantage contre Erasme. Il eut bien de la peine à obéir; à peine ce Pape étoit-il mort, qu'il retourna à ses invectives. Erasme pria (b) le Prince Ferdinand, frere de l'Empereur Charles V. de s'employer auprès de la Gouvernante des Pays-Bas sa tante, pour imposer silence à ce furieux; Ferdinand agit auprès de sa tante, & obtint d'elle un ordre qui défendoit à d'Egmond d'insulter Erasme. Il ne se corrigea point: n'osant plus prêcher, il fit des Livres anonymes. Il en fit paroître un en Hollandois, dont Eras-

(a) *Epist.* 91. *L.* 19.

(b) *Epist.* 95. *L.* 20.

me se plaignit (a) au Président de la Cour de Hollande. Comme il n'avoit que trop donné de preuves qu'il étoit furieux & incorrigible, la commission de rechercher les Hérétiques qui lui avoit été donnée, lui fut ôtée. Il mourut l'an 1527. d'un vomissement de sang. On lui fit une épitaphe, qui atteste son inquiétude & sa rage (1).

(a) Epist. 6. L. 21.

Erasme fit contre lui un Ouvrage (2); ce fut au sujet d'une critique que ce Moine avoit faite de la traduction du cinquante-&-unieme verset du chapitre XV. de la première Epître de S. Paul aux Corinthiens. Le texte Grec n'a pas été bien traduit par l'Auteur de la Vulgate. Il y a dans le Grec : nous ne dormirons pas; mais nous serons tous changés : le Traducteur Latin a rendu ainsi l'original : nous ressus-

(1) *Hic jacet Egmondus, tellaris inutile pondus:*
Dilexit rabiem; non habebat requiem.

Voyez la note sur l'Epître 859.

(2) *Apologia de loco taxato in publicâ Professione per Nicolaum Egmondanum, Theologum & Carmelitam Lovaniensem: Locus est in Epistolâ Pauli ad Corinthios.*

citerons tous ; mais nous ne ferons pas tous changés (1).

D'Egmond critiqua dans une de ses Leçons Théologiques la version qu'Erasme avoit faite de ce passage, & qui étoit conforme au texte Grec : il prétendoit qu'Erasme, en le suivant, avoit enseigné une hérésie, en donnant atteinte au Dogme de la Résurection générale ; & il assuroit qu'il y avoit plusieurs autres Théologiens qui pensoient de même que lui. Erasme dans sa réponse fait voir, que S. Jean Chrisostome & Théophilacte ont lû le Texte de S. Paul de même que lui ; que Saint Jérôme n'a point desapprouvé cette leçon, quoiqu'il donne la préférence à une autre : il prouve ensuite qu'il y a eu des Peres qui ont crû, que tous les hommes ne mourroient pas ; il cite S. Augustin, qui assure qu'il y a des Catholiques très-habiles qui croyent que ceux qui vivront au dernier avenement de Jesus-Christ, ne mourront pas. Enfin il soutient que la proposition de S. Paul, qui décide qu'il est réglé que tous les hommes mourront, est une de ces propositions générales,

(1) *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur.*

qui sont susceptibles d'exception.

La traduction qu'Erasme avoit faite de ce verset de Saint Paul, occasionna aussi quelque scène en Angleterre. Jean Standice, Cordelier Evêque de Saint Asaph, que par une assez froide allusion Erasme appelle Evêque de Saint Asne (a), étant un jour devant le Roi d'Angleterre (b) & une très-illustre Assemblée, se mit à genoux, & levant les mains aux Cieux, il supplia Sa Majesté de venir au secours de l'Eglise, & d'employer toute son autorité à faire supprimer les Livres d'Erasme. On lui demanda ce qu'il y trouvoit à reprendre : il prétendit qu'entr'autres erreurs, Erasme nioit la Résurection des corps ; & il en donna pour preuve la traduction du passage de l'Epître de S. Paul aux Corinthiens, qu'il confondoit avec l'Epître aux Colossiens. Il fit dans cette occasion une plus grande bévûe, qui l'exposa à être le jouet de l'Assemblée : il supposoit que l'Epître de S. Paul aux Corinthiens avoit été écrite par S. Paul en Hébreu. Il y avoit parmi les Dominicains un Pere Vincent, qui n'étoit pas moins occupé à persécuter Erasme que le Carme d'Egmond : c'est contre lui qu'Erasme fit une Lettre (c) qu'il lui

(a) Epist. 16. L. 1.

(b) Epist. 15. L. 12. Epist. 31. L. 22.

(c) Epist. 14. L. 16.

adresse à lui-même, en l'appellant son très-opiniâtre adversaire (1).

Il lui reproche de le décrier en toute occasion en son absence, & cependant d'agir avec lui comme s'ils étoient amis, lorsqu'ils se rencontroient. L'occupation de ce Pere étoit de lire les Ouvrages d'Erasme, afin d'y remarquer les hérésies qu'il y trouvoit. Il reprochoit sur toutes choses à Erasme, d'avoir dit que le siécle de Saint Thomas n'étoit pas digne de lui. C'étoit une expression qu'Erasme avoit employée pour faire valoir le mérite de S. Thomas, qu'il prétendoit par-là mettre au-dessus de tout ce qu'il y avoit eu de plus célébre de son tems; ce que le Moine ignorant avoit si peu compris, qu'il en avoit été scandalisé, parce qu'il avoit supposé qu'Erasme avoit appellé *S. Thomas* un indigne. Il avoit fait d'autres objections aussi frivoles que celle-là, dont Erasme s'étant plaint à lui-même, il en reçut cette réponse, que chacun étoit maître d'écrire ce qui lui plaisoit. Quand la Bulle contre Luther parut, le Pere Vincent suscité par d'Egmond, cria par-tout qu'Erasme s'opposoit à

(1) *Obtrectatori suo pertinacissimo.*

cette Bulle; & il le fit avec tant d'indiscrétion & de méchanceté, que Jean Faber Dominicain se crut obligé de lui en faire une réprimande, & de chercher à les réconcilier. Erasme se prêta à ce raccommodement avec sincérité; mais le Pere Vincent n'agissoit pas de si bonne foi. Il avoit été prêcher à Dordrect; & son sermon emporté avoit excité un si grand tumulte, que pour se mettre en sureté, il avoit été obligé de s'enfuir bien vîte à Louvain. C'étoient les Partisans de Luther qui avoient ainsi soulevé le peuple. Le Pere Vincent en soupçonna Erasme, qui ne connoissoit personne à Dordrect, & qui n'avoit jamais écrit en Hollande au sujet de Luther ni en bien ni en mal; & pour se venger, il engagea un jeune Dominicain à faire un éloge de S. Thomas le jour de sa Fête, dans lequel il joignoit aux louanges du Saint des invectives contre Erasme. Mais ce Panégyrique fut très-mal reçu du Public, qui donna des preuves de son peu de satisfaction. Erasme soutient à ce Moine; que c'est à tort qu'il le regarde comme un ennemi de son Ordre; qu'il a une inclination particuliere pour celui de Saint Dominique; qu'il en a donné des preuves, en engageant le Comte

de Nouvel-Aigle son ami à oublier les injures qu'il avoit reçues du Prieur Hoocstrate, en considération desquelles ce Seigneur avoit d'abord pris la résolution de se venger sur l'Ordre entier de Saint Dominique. Il assure que c'est lui qui a engagé Hermannus Buschius à mettre de la modération dans un Ouvrage qu'il avoit entrepris contre les Dominicains & contre les Carmes, en lui représentant qu'il étoit injuste de deshonorer un Ordre entier pour les fautes de quelques Particuliers, & que d'ailleurs il ne convenoit pas de répandre dans le monde des histoires, qui n'étoient propres qu'à causer du scandale. Il se plaint ensuite amérement des invectives injustes & odieuses que les Moines faisoient contre lui en Chaire, & dont les Auditeurs les plus simples étoient extrêmement choqués, de même que les Savans & tous les Gens de bien. Il lui conseille de lire Saint Ambroise, Saint Jérôme, Saint Augustin & les autres bons Auteurs, plutôt que de chercher à le deshonorer par-tout. » Il arrivera » de-là, dit-il, que vous serez moins » content de votre doctrine, & plus » de celle des autres. « Il lui déclare que ces déclamations font plus de tort

à ceux qui les font, qu'à ceux qu'on veut deshonorer. » Je sçai, dit-il, que » quelques-uns ont commencé à avoir » de meilleurs sentimens de moi, lors- » qu'ils ont sçu que je vous déplaisois » & à vos Confreres. « Il l'assure que c'est avec horreur que l'on a entendu ce discours qu'il avoit osé tenir : Luther est un pestiféré ; mais Erasme l'est bien davantage : car c'est lui qui a fourni à Luther tout son venin.

Le Pere Vincent, bien loin de profiter des avis qu'Erasme lui avoit donnés, n'en devint que plus furieux ; il fit un Ouvrage contre lui, dont Erasme (a) porta ses plaintes aux Docteurs de Louvain. Il assure qu'il lui avoit paru si absurde & si ridicule, que quoique le style en fût très-violent, il n'avoit pû le parcourir sans en rire. Il y étoit accusé de détruire le culte des Saints, pour faire adorer Luther contre lequel il avoit écrit; de vouloir abolir la Confession qu'il avoit recommandée dans son Exomologèse & dans ses Colloques. Il reproche aux Docteurs de favoriser toutes ces calomnies, en ne les arrêtant pas comme ils le pouvoient. » Si, dit-il, il y a dans mes Ouvrages » quelque chose qui ne soit pas assez » exact, n'auroit-il pas été beaucoup

(a) Epist. 82. L. 12.

» plus honnête & beaucoup plus con-
» venable de m'avertir par des Lettres
» particulieres ? Il semble qu'on ait eu
» dessein de m'obliger à m'engager
» dans le parti de l'héréſie. Jamais ce-
» pendant la méchanceté de qui que
» ce soit ne me fera prendre cette ré-
» solution. » Il se plaint ensuite de Latomus, à qui il lui seroit aisé de répondre, s'il n'étoit las de toutes ces disputes. Il leur déclare que s'ils sçavoient dans quel état étoit pour lors la Religion Catholique à Basle, ils avoueroient qu'il y a de la hardiesse à s'expliquer comme il le fait. » J'ai ap-
» pris, dit-il, que mon Exomologèse
» déplait à quelques-uns; mais elle
» a déplu bien davantage aux Disci-
» ples d'Œcolampade: cependant quel-
» ques Savans m'en ont fait des re-
» mercimens, même des Anglois; ils
» croyent que j'ai soutenu la Con-
» fession qui étoit en danger. Il est
» vrai que je n'ai pas décidé que J.
» Christ l'eût instituée; je le ferai
» lorsque j'en serai convainçu. « Il finit, en priant la Faculté de faire finir toutes ces clameurs séditieuses.

(a) *Epist.* 15. *L.* 19. Ce Livre de Vincent étoit sous le titre de Taxander; il fut imprimé à Anvers. Le Supérieur de Vincent s'étoit

toit oppoſé long-tems à l'impreſſion de cet Ouvrage, qu'Eraſme traite de Libelle ignorant, fol, menteur, impudent & inſenſé; il étoit rempli de ſolécismes (*a*), de menſonges & d'injures.

(*a*) *Epiſt.* 15. *L.* 24.

Comme ce Moine vindicatif n'étoit point accoutumé à écrire (*b*), & qu'il vouloit cependant ſe meſurer avec Eraſme, il ſe mit à lire Virgile, Juvénal, & un Ouvrage qui avoit beaucoup de vogue dans ces tems là; il avoit pour titre, *Margarita Poëtica.* Il s'aſſocia avec trois de ſes Camarades, pour faire ce chef-d'œuvre contre Eraſme. Sur le refus que le Vicaire de l'Ordre leur fit de le laiſſer imprimer publiquement, ils le firent imprimer ſecrettement. Quoique l'Ouvrage fût fort court, Eraſme prétendit y avoir compté ſoixante & dix menſonges groſſiers. Le Magiſtrat défendit le débit de ce Livre: les Auteurs les enleverent ſecrettement, & ſe diſperſerent pour éviter la punition qu'ils méritoient.

(*b*) *Epiſt.* 31. *L.* 22.

Un Cordelier appellé Jean Gache (c) fit auſſi paroître un zéle très-amer & très-violent contre Eraſme, qui lui écrivit une longue Lettre pour ſe plaindre de ſon procédé. Il lui marque qu'il ne doute point que ce ne ſoit un

(*c*) *Epiſt.* 25. *L.* 2.

complot formé contre lui dans l'Ordre de S. François, puisqu'il apprend que les Cordeliers l'attaquent par-tout, en Espagne, en Pologne, en Hongrie, en Angleterre & en France; que ce qui le console, est qu'il trouve en même-tems des gens puissans, & reconnoissans des services qu'il a rendus aux Lettres, qui se déclarent pour lui, non-seulement par l'intérêt qu'ils prennent à sa personne, mais en considération de l'injustice de ses calomniateurs. Il assure que bien-loin d'être ennemi de l'Ordre de S. François, comme on vouloit le faire croire, il lui a toujours donné la préférence sur tous les autres, parce qu'il le regardoit comme l'Ordre où l'on trouvoit le plus de vestiges de la pureté de la Religion. Il prend à témoin les Cordeliers avec lesquels il a vécu, auxquels il a souvent rendu des services. Il reconnoît que l'Ordre de S. François a produit plusieurs hommes célébres par leur piété & par leur érudition. Il savoit que le Pere Gache avoit du talent pour la Prédication, que ses mœurs étoient réglées; & c'est ce qui lui faisoit soupçonner, que quand il éclatoit en invectives contre lui, c'étoit plutôt à la sollicitation

des autres que de son propre mouvement. Il lui représente ensuite que rien n'est plus contraire à la conduite & à la Régle de S. François, que de diffamer un homme, qui non-seulement n'a jamais été condamné, mais que le monde & les Princes de l'Eglise ont honoré publiquement par des témoignages très-avantageux. Il cite pour le prouver les Lettres de l'Empereur, les Brefs de Léon X. d'Adrien VI. de Clément VII. une infinité de Lettres de plusieurs Cardinaux, Archevêques, Evêques, Rois, Ducs, & des gens très-savans. Il fait ensuite l'énumération de ses travaux pour l'utilité des Fidéles : il parle des Editions de S. Jérôme, de S. Ambroise, de S. Hilaire, de S. Irenée, d'Arnobe. Il lui apprend qu'il est alors occupé à donner S. Augustin, dont les Editions précédentes étoient remplies d'un si grand nombre de fautes, qu'on auroit de la peine à les imaginer. Il parle aussi des Traductions de S. Chrisostôme & de S. Athanase, qu'il avoit fait paroître. Il dit quelque chose de son travail sur le Nouveau-Testament, dont le mérite a été reconnu par les Evêques, les Cardinaux & de célébres Théologiens. » Vous m'objec-

» terez peut-être, dit-il, qu'il y a dans
» mes Ouvrages plusieurs choses qui
» sont contraires à la pureté de la foi;
» mais jamais personne ne l'a encore
» pû prouver, quoique plusieurs l'ayent
» tenté. Mais quand cela seroit, il me
» seroit arrivé ce qui est arrivé à S.
» Cyprien, à S. Hilaire, à S. Jérôme,
» à S. Augustin. Ceux qui prétendent
» que c'est moi qui ai donné naissance
» au Luthéranisme, mentent très-im-
» pudemment, puisqu'on n'a pas en-
» core pû prouver que je soutienne au-
» cun des Dogmes condamnés dans
» Luther. On prétend que mes Ouvra-
» ges attaquent les Ordres Monasti-
» ques; je crois bien que la Religion
» Chrétienne ne s'en trouveroit pas
» plus mal, quand il y en auroit moins:
» une bonne partie des Monasteres est
» si peu réglée, que c'est précisé-
» ment-là où il est le moins facile de
» mener une vie Religieuse; ce que
» cependant je n'ai écrit nulle part:
» car à quoi sert-il d'écrire ce que tout
» le monde sait? J'ai seulement averti
» en quoi consiste la vraie Religion;
» j'ai blâmé ceux qui employent l'arti-
» fice pour attirer les jeunes gens dans
» l'Etat Monastique. Votre Ordre
» tombera-t-il, quand on persuadera

» aux Chrétiens que l'habit de S. Fran-
» çois ne sera pas fort utile dans l'au-
» tre monde à ceux qui n'en auront pas
» imité les vertus ? » Il l'avertit que les Libraires avouent que ses Livres ne se sont jamais si bien vendus, que depuis que les Moines se sont si fort déchaînés contre lui.

Erasme non content d'avoir écrit cette Lettre, s'adressa aussi au Duc de Savoie (*a*), dans les Etats duquel prêchoit le Pere Gache, pour prier Son Altesse d'imposer silence à ce Prédicateur. Il répete presque les mêmes choses, qu'il avoit écrites au Cordelier. Thomas Morus nous apprend (*b*) un trait risible de la haine des Moines de l'Ordre de Saint François contre Erasme. Un jour plusieurs Cordeliers s'assemblerent, & partagerent entr'eux les Ouvrages d'Erasme, dans le dessein d'y remarquer ce qui méritoit d'être censuré. Il y en avoit un qui s'étoit chargé de l'édition de Saint Jerôme, & qui eut la mal-adresse de rapporter des propositions de Saint Jerôme comme dignes de censure, supposant qu'elles étoient d'Erasme, parce que c'étoit lui qui en avoit donné l'édition.

On peut juger jusqu'où alloit la passion des Moines, par une histoire

(*a*) *Epist.* 16. *L.* 20.

(*b*) *Append. Epist.* 87.

presque comique que Bilibalde Pirc-meir mande lui-même à Erasme. Il rapporte (a) qu'étant dans une compagnie où l'on faisoit un très-grand eloge d'Erasme, un Religieux Mendiant marqua par sa mine & par ses gestes qu'il n'approuvoit pas tout ce qu'on disoit. Bilibalde lui demanda (b) sur cela ce qu'il trouvoit à reprendre dans Erasme : il répondit gravement qu'il pourroit articuler bien des choses. Il se fit beaucoup presser pour en dire davantage ; enfin tourmenté par Bilibalde, il répondit : » J'avois résolu de me taire ; mais puisque vous » m'y forcez, je vous dirai que cet » homme que vous louez si fort, mange » des poules avec plaisir : ce n'est pas » sur le rapport des autres que je l'at» teste ; je l'ai vû de mes propres yeux » à Basle. » Bilibalde lui demanda si ces poules étoient achetées ou dérobées ? » Il les avoit achetées, répon» dit le Religieux ; en ce cas, dit Bi» libalde, il y a un renard dans mon » voisinage qui n'en agit pas si bien : » car il prend tous les jours mes pou» les dans ma cour sans les payer. » Il demanda ensuite au Religieux s'il croyoit qu'il y eût un crime à manger des poules. » Sans doute, répondit-il, puis-

(a) *Epist.* 12. *L.* 12.

(b) V. l'Apologie d'Erasme, p. 136. & 137.

» que c'eſt le péché de gourmandiſe,
» qui eſt d'autant plus grand, qu il eſt
» commis par des gens qui doivent don-
» ner l'exemple. Apparemment, dit Bi-
» libalde, que ces poules furent man-
» gées un jour qu'il n'étoit pas permis
» de manger de la viande. Non, ré-
» pondit le Religieux; mais nous autres
» Eccléſiaſtiques, nous devons nous ab-
» ſtenir de tous les mets délicats. Ah,
» mon bon Pere, répartit Bilibalde,
» ce n'eſt pas en mangeant du pain ſec
» que vous avez gagné cet embonpoint
» que je vous vois. Si les poules que
» vous avez mangées pouvoient encore
» chanter, elles feroient plus de bruit
» que toutes les trompettes d'une ar-
» mée. »

Dans ce même tems il y eut en Eſpagne de furieux mouvemens contre Eraſme; les Moines en furent les auteurs: il a prétendu (*a*) que c'étoit Edouard Lée qui les avoit ſoulevés contre lui. C'eſt cet Ecoſſois, qui avoit fait la critique du nouveau Teſtament d'Eraſme. Il avoit été envoyé Miniſtre en Eſpagne par le Roi d'Angleterre; il cabala avec les Moines de ce Royaume, à qui il montra un Manuſcrit qu'il avoit fait, pour prouver qu'Eraſme étoit coupable d'erreurs très - gra-

(*a*) *Epiſt.* 46. *L.* 19. & 71.

ves contre les principaux articles de Foi. Ce fut d'abord à la Cour de l'Empereur, qui pour lors étoit en Eſpagne, que les Dominicains s'éleverent contre la doctrine d'Eraſme. Ces premiers mouvemens furent calmés par l'autorité de l'Empereur & des Archevêques de Tolede & de Seville; mais peu de tems après on vit ce même tumulte ſe renouveller à Salamanque par les Cordeliers: les converſations, les Ecoles, les Chaires même ne retentiſſoient que de cette diſpute. L'Empereur & les deux Archevêques d'Eſpagne firent tout ce qui dépendoit d'eux pour que cette affaire ſe terminât ſans ſédition, & qu'elle fût jugée en regle: les Moines crurent qu'ils favoriſoient Eraſme; & Pierre Victoria, célebre Dominicain, les échauffa à un tel point, qu'ils s'écrierent qu'il ne falloit avoir aucun égard, ni aux ordres de l'Empereur, ni à ceux des Prélats, parce qu'il falloit obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes. Il parut des libelles, où l'Empereur & l'Archevêque de Seville n'étoient nullement ménagés. Les choſes étoient prêtes d'en venir à une ſédition, lorſqu'il fut ordonné que les Moines produiroient les chefs d'accuſation qu'ils formoient con-

tre Erasme, & qu'en attendant, ils s'abstiendroient d'invectiver contre lui en public. Il fallut bien, malgré qu'ils en eussent, qu'ils se soumissent à ces ordres ; mais ils se dédommageoient dans les conversations particulieres de ce qui leur étoit défendu de faire en public.

Il y eut une Audience réglée pour examiner les sentimens d'Erasme ; nous apprenons ce qui s'y fit par une Lettre de Vivès à Erasme. Il lui mande (a) que les Religieux Mendians dénoncerent sa doctrine à l'Archevêque de Seville, Grand Inquisiteur, pendant le Carême de l'an 1527. qu'il s'étoit trouvé deux Bénédictins, un Augustin & un Cordelier qui avoient pris son parti ; que le jugement avoit été renvoyé au lendemain de l'Ascension ; que les plus fameux Docteurs d'Espagne, & ceux que l'on croyoit les plus impartiaux, avoient été nommés pour Juges ; & que l'Empereur devoit envoyer quelques Evêques pour être du jugement de cette affaire. Cependant en attendant la décision, les Moines se donnerent de grands mouvemens pour faire interdire en Espagne la lecture des Livres d'Erasme. Les Etudes des Couvens avoient été interrompues, afin que

(a) *Epist.* 18. après celles de Melancton. & 876. *éd. Clerici.*

l'on s'occupât à écrire contre Erasme. Ils tirerent de ses Ouvrages quelques propositions, qu'ils qualifierent d'Hérétiques & de Schismatiques : cependant plusieurs gens de bien prenoient son parti, entr'autres Louis Coronelli. On remarqua que parmi les Moines, ceux qui étoient Mendians, ou ceux qui approchoient le plus de leur Institut, furent ceux qui se déclarerent avec le plus de fureur contre Erasme. Ses partisans chercherent à faire une diversion, en présentant une requête au Grand Inquisiteur, dans laquelle ils demandoient qu'on examinât aussi les Ouvrages de Saint Thomas & de Scot, pour voir s'il n'y avoit rien de contraire, ni à l'Ecriture Sainte ni aux Peres : c'étoit une espece de représaille contre les Dominicains & les Franciscains.

Le jour marqué pour le jugement étant arrivé, les articles d'accusation furent produits avec une chaleur qui alla jusqu'au tumulte. La peste qui survint obligea l'assemblée de se séparer. Erasme & ses amis étoient persuadés (*a*) que la décision auroit été contre les Moines. L'Archevêque de Seville fut si scandalisé de leur emportement, qu'il ne voulut (*b*) plus les assembler.

(*a*) *Epist.* 910. *&* 884.
(*b*) *Epist.* 907.

Les articles sur lesquels on révoquoit en doute la catholicité d'Erasme, avoient rapport à ce qu'il y avoit de plus important dans la Religion Chrétienne; on attaquoit sa foi sur la Sainte Trinité, sur la Divinité de Jesus-Christ, sur celle du Saint Esprit, sur l'Inquisition, sur les Sacremens, sur l'autorité de l'Ecriture-Sainte, sur le culte des Saints, sur le pouvoir du Pape, sur l'autorité des Conciles, sur les cérémonies de l'Eglise, sur les Indulgences, sur les peines éternelles, & sur quelques autres points moins essentiels.

Pierre Victoria, un des plus violens ennemis d'Erasme, avoit un frere Docteur de Sorbonne, à qui Erasme jugea à propos d'écrire (a) au sujet de ces mouvemens que l'on faisoit contre lui en Espagne. Il lui déclare, que la mauvaise volonté de son frere ne diminue en rien, ni l'estime ni l'amitié qu'il a pour lui; que ses amis lui avoient mandé qu'il étoit très-sçavant & très-honnête homme; ce qui lui donnoit lieu d'espérer qu'il engageroit le Pere Victoria son frere à prendre un parti plus modéré. Il paroît craindre que ses ennemis d'Espagne ne fassent une ligue avec la Sorbonne con-

(a) *Epist.* 71. *L.* 19.

tre lui ; ce qui ne pourroit qu'augmenter les troubles, parce qu'il avoit un très-grand nombre de puissans amis. Il assûre que même en Espagne il en a de si zélés, qu'il se croit obligé de leur écrire de modérer la vivacité avec laquelle ils prennent ses intérêts. Le Sécretaire de l'Empereur ayant envoyé à Erasme l'Ecrit qui avoit été fait en Espagne contre lui, il se justifia par un Ouvrage qu'il fit imprimer, dans l'intention de ne le rendre public (a) qu'avec le consentement d'Alfonse Manriquez, Archevêque de Seville, & Grand Inquisiteur, à qui il l'envoya. Il crut qu'il seroit plus commode d'en faire tirer quelques exemplaires, que d'en faire faire plusieurs copies à la main. Il avoit exigé de Froben, son Imprimeur, qu'il lui donneroit seulement dix exemplaires, & qu'il garderoit les autres jusqu'à ce que l'on sçût si l'Archevêque de Seville consentoit qu'on les distribuât. Il s'étoit engagé à payer les frais de l'impression, si ce Prélat n'approuvoit pas qu'on les répandît dans le Public. Sur ces entrefaites Froben mourut : ses enfans à qui cette convention d'Erasme avec leur pere n'étoit pas connue, distribuerent quelques exemplaires de-

(a) Epist. 19. L. 20.

l'Ouvrage d'Erasme; il apprit en même tems qu'on en vouloit faire une édition à Cologne : pour lors il consentit qu'on vendît celle de Basle, parce qu'il ne doutoit pas qu'elle ne dût être plus exacte que toutes celles qu'on auroit pû faire ailleurs. C'est ce que nous apprenons par l'Epître dédicatoire ; elle est adressée à l'Archevêque de Seville, & datée de Basle le 14 Mars 1528.

L'Ouvrage d'Erasme a pour titre : Apologie contre quelques articles présentés en Espagne par quelques Moines (1).

Il examine en détail toutes les accusations qu'on avoit formées contre lui. Il fait une Profession de Foi orthodoxe sur la Trinité ; il y déteste l'Arianisme. Il s'exprime très-exactement sur la Divinité de Jesus-Christ ; il désavoue les mauvais sens qu'on a donnés à quelques-unes de ses expressions. L'article sur lequel il se trouve le plus embarrassé, est celui de l'Inquisition. C'étoit une matiere très-délicate à traiter devant un Grand In-

(1) *Apologia adversùs articulos aliquot per Monachos quosdam in Hispaniis exhibitos.*

quisiteur, qu'il s'agissoit de se rendre favorable. Erasme après avoir exposé la conduite de l'Eglise à l'égard des Hérétiques dans les premiers siecles, déclare qu'il ne blâme point ce qui se fait présentement pour la conservation du dépôt de la Foi. » Mais je » suis fâché, dit-il, que les péchés » des Chrétiens ayent obligé d'avoir » recours à des remedes si violens : je » suis fâché que des malheureux soient » condamnés à de si grands supplices ; » mais je me console en considération » de la tranquillité publique. »

Après avoir répondu à la critique des Moines, & avoir attesté sa catholicité, Erasme déclare que quoiqu'il croie n'avoir rien avancé dans ses Ecrits de contraire à la Foi orthodoxe, il se fera cependant un très-grand plaisir de se rétracter, lorsqu'on lui prouvera qu'il y aura des choses qui ne sont pas conformes à la saine doctrine. Ces déclamations des Moines n'empêchoient pas, que tout ce qu'il y avoit de plus grand en Espagne n'eût pour lui la plus grande estime. Alfonse Fonseca, Archevêque de Tolede, lui en donna des preuves (*a*) dans le tems même que les ennemis étoient le plus échauffés contre lui ; il lui écrivoit de Vallado-

(*a*) *Epist.* 1. L. 18.

lui le 24 Avril 1527. qu'il prenoit son parti ; qu'il falloit espérer que Dieu réprimeroit les mauvaises intentions de ceux qui cherchoient à lui nuire ; que les dispositions de l'Empereur & la protection des gens de bien lui promettoient un heureux succès. Il lui recommande d'avoir de la fermeté & de la modération. Il trouve très-indigne, qu'au lieu de rendre justice à ses grands travaux, on le distraie de ses études pour lui susciter de mauvaises affaires. Il l'exhorte à ne point perdre courage, à continuer de travailler toujours aussi utilement ; & il l'assûre qu'il pouvoit compter qu'il ne cesseroit jamais de le protéger.

Cette Lettre combla de joie Erasme : il en témoigna sa reconnoissance à l'Archevêque de Tolede (*a*) ; il lui dit qu'au milieu des persécutions qu'il a à souffrir de toutes parts, sa grande consolation est d'avoir l'approbation des Prélats les plus distingués par leur mérite & par leur science. Il cite Guillaume Warrham Archevêque de Cantorberi, le Cardinal Laurent Campege, les Evêques de Rochester, de Lincoln, de Londres & de Langres.

(*a*) *Epist.* 2. *L.* 19.

Le 29 Juin de l'année suivante 1528. le même Archevêque de To-

(a) Epist. 31. L. 19.

lede manda à Erasme (*a*), que la tempête qui s'étoit élevée contre lui l'année précédente, paroissoit s'assoupir. Il paroît content de la modération qu'il avoit gardée dans son Apologie. „ Quoique quelques-uns, dit-il, ayent „ jugé qu'elle auroit dû être plus gran- „ de. „ Il l'exhorte à continuer de rendre toujours de bons services à la République Chrétienne, & à s'acquérir une gloire immortelle, devant être persuadé, que bien-loin que la méchanceté de ses ennemis lui ait fait quelque tort, elle n'a servi au contraire qu'à faire briller davantage son mérite. Nous apprenons par la fin de cette Lettre si gracieuse, que l'Archevêque de Tolede auroit souhaité qu'Erasme vînt en Espagne; il ne se consoloit de son refus, que sur l'espérance que le Public profiteroit du tems qu'Erasme auroit perdu en voyageant.

(b) Erasme contre Caravacal.

Cette bonne volonté d'Alfonse Fonseca peut faire douter d'un discours, que le Cordelier Caravacal (*b*) a prétendu que ce Prélat avoit tenu. Il lui fait tenir un propos qui ne peut se concilier, ni avec l'estime qu'il avoit pour Erasme, ni avec l'indépendance de l'Inquisition dans laquelle il vivoit à Basle. „ Si Erasme est Hérétique,

il n'y a qu'à le brûler, lui fait-on dire. « L'Empereur donna (*a*) dans cette occasion des preuves à Erasme de sa protection ; il lui écrivit d'avoir de la confiance, & d'être persuadé qu'il auroit toujours un très-grand soin de son honneur & de sa réputation. Dans une autre il lui mandoit, qu'il auroit la même attention à le protéger contre ses calomniateurs, que si l'affaire le regardoit lui-même.

(*a*) *Epist.* 1202. *Epist.* 8. L. 26.

Il y a apparence qu'Erasme devoit en partie ces sentimens favorables aux bons offices du Cardinal Mercurin Gattinare Chancelier de l'Empereur, qui approuva l'apologie d'Erasme, & qui dans le tems même du soulevement des Moines d'Espagne (*b*), déclaroit qu'Erasme n'avoit en vûe que la gloire de Dieu & l'utilité publique ; que les langues des méchans ne pouvoient lui nuire, tant qu'il contribueroit au progrès des bonnes Lettres & de la vraie piété. En conséquence de ses sentimens, il avoit écrit à l'Université de Louvain en faveur d'Erasme ; & il assure qu'il ne permettra pas qu'on imprime en Espagne le Libelle d'Edouard Lée, qu'il n'eût été vû & examiné. Il prie Erasme de lui écrire souvent,

(*b*) *Epist.* 33. L. 21.

Il y avoit entre Erasme & le Cardinal Gattinare une conformité de sentimens (a) qui contribua sans doute à leur union : ce Ministre avoit été d'avis, que ce n'étoit point par la voie de la rigueur & de la violence qu'il falloit terminer l'affaire du Luthéranisme. Il mourut le 4 Juin 1530. lorsqu'Erasme étoit à Fribourg. L'Archevêque de Seville avoit crû rétablir la tranquillité en Espagne (b), en imposant silence aux Moines; mais l'expérience n'apprend que trop, combien il est difficile d'arrêter le fanatisme qui se masque sous le nom de zéle. On continua de faire paroître des Libelles contre lui en Espagne. Erasme sensible à ce mépris que ses ennemis avoient pour les ordres supérieurs, sollicita pour faire punir un Libraire, afin que cét exemple contint les autres.

(a) Sechendorf, L. 2. ff. 52. p. 157.

(b) *Epist.* 8. L. 26.

Ce Libraire qu'Erasme souhaitoit qu'on chatiât, étoit celui qui avoit imprimé un Ouvrage de Louis Caravacal Observantin. Le Livre de ce Moine (c) avoit d'abord été imprimé furtivement à Paris; on l'imprima aussi de même en Espagne. Erasme en porta ses plaintes à l'Archevêque de Seville : il représenta à ce Prélat, que la hardiesse de l'Observantin étoit un mé-

(c) *Epist.* 25. L. 25.

pris punissable des ordres de l'Empereur, & que la tranquillité de l'Espagne exigeoit que l'on punît ces Libraires, qui osoient violer les Loix faites contre les impressions clandestines.

Il ne s'en tint point à ces plaintes ; il fit une réponse à Caravacal (1), qu'il appelle Fébricitant, parce que dans la Préface de son Livre il avoit dit que lorsqu'il le composoit, il avoit été attaqué d'une fiévre violente. Il accusoit Erasme d'avoir tenté d'anéantir tous les Ordres Religieux : à quoi il répond, qu'il n'a désiré autre chose que de les voir réformés. Il y avoit tant de méchanceté dans l'Ouvrage de ce Moine, qu'il avoit intention de faire regarder Erasme, comme ayant contribué par ses Ecrits au pillage de Rome par l'Armée du Connétable de Bourbon.

Il y avoit eu deux Editions du Livre de Caravacal (a). Dans celle qui avoit été faite en Espagne, l'Auteur voulant apparemment se rendre l'Empereur favorable, avoit soutenu que selon le droit divin, il ne devoit y

(a) *Epist. 15. L. 24.*

(1) *Desiderii Erasmi responsio adversùs Febricitantis cujusdam Libellum.*

avoir qu'un Monarque dans le monde de même qu'il n'y avoit qu'un Soleil. Il y avoit encore bien d'autres absurdités dans cet Ouvrage; J. Christ la Vierge, les Apôtres y étoient représentés comme ayant été Moines. Caravacal faisoit aussi des reproches à Erasme au sujet de la devise *concedo nulli*; il y répond les mêmes choses que nous avons déjà vûes dans l'extrait de sa Lettre à Alfonse Valdesius (a). Dans la suite des tems les ennemis d'Erasme prévalurent en Espagne. le Cardinal Bernard de Sandoval, dans l'Index des Livres qu'il fit paroître par ordre du Roi Philippe II. fit mettre à l'article d'Erasme (b), que c'étoit un Auteur condamné, dont les Ouvrages ne devoient être lûs qu'avec la plus grande précaution, & qu'il y avoit trop de choses à reprendre pour qu'on pût les corriger; & dans l'Avertissement qui est à la tête de l'Index de Madrit de l'an 1640. il est défendu de donner des noms honorables aux Auteurs suspects, & de qualifier Erasme du titre de Grand (c).

Cette conspiration des Moines engagea Erasme à leur adresser un petit Ecrit (1). Il s'y plaint qu'ils animent

(a) V. Livre troisiéme de cette Vie, tom 1. p. 577.

(b) *Amœnitates Litterariæ*, t. 8. p. 354.

(c) V. l'Approbation de Stevard, à la tête de la Bibl. Belgique de Foppens.

(1) *Desiderii Erasmi Epistola ad quos-*

contre lui des jeunes gens sans lumiere; il leur déclare qu'à l'avenir il ne daignera ni lire leurs misérables Ouvrages, ni encore moins les réfuter. Il étoit persuadé, que parmi ces Moines il y en avoit plusieurs qui n'approuvoient pas la conduite de leurs confreres à son égard.

Entre les adversaires d'Erasme, un de ceux qui se distingua le plus contre lui fut Jacques Lopis de Stunica, Théologien d'Alcala (*a*), qui étoit d'une naissance distinguée, & d'une érudition peu commune. L'Ouvrage d'Erasme sur le Nouveau-Testament donna occasion à leur dispute, qui devint très-aigre, parce que Stunica employa tous les moyens pour persuader qu'Erasme étoit le plus dangereux de tous les Ecrivains. Il s'adressa d'abord au Cardinal Ximenès, à qui il assura que ce qu'avoit fait Erasme sur le Nouveau-Testament, étoit rempli de fautes & même d'erreurs. Le Cardinal qui estimoit Erasme, répondit: » Plût-à-» Dieu que l'on écrivît comme Eras-» me! Donnez-nous quelque chose de » meilleur, ou ne blâmez pas les Ou-

(*a*) Epist. 4. L. 16.

dam impudentissimos Graculos. V. Epist. 58. L. 31.

» vrages des autres. » Stunica s'étant engagé à donner des preuves indubitables des fautes d'Erasme, le Cardinal lui conseilla d'envoyer ses remarques à Erasme avant de les donner au Public, parce que, disoit-il, s'il fait une réponse satisfaisante, l'Ouvrage de Stunica sera inutile, & si Erasme ne répond pas ou répond mal, il sera toujours tems de venger la vérité. Stunica ne suivit point le conseil du Cardinal : il n'osa pas à la vérité faire imprimer son Livre tant que Ximenès vécut ; mais ce Cardinal étant mort le 8 Novembre 1517. & Stunica n'étant plus retenu par aucune considération, fit paroître sa critique du Nouveau-Testament d'Erasme, non-seulement sans lui en donner avis, mais quoiqu'il ne pût pas ignorer qu'on travailloit à une nouvelle Edition, qui devoit bientôt paroître.

Erasme a prétendu que cet Ouvrage n'avoit eu aucun succès en Espagne. L'Auteur l'envoya à Rome : Léon X. trouva mauvais (*a*) que l'on censurât si amérement un Livre qu'il avoit pris sous sa protection ; il fit dire à Stunica de ne rien imprimer à l'avenir d'injurieux contre Erasme, & que s'il croyoit devoir travailler pour la vérité, il le

(*a*) *Epist.* 23. *L.* 17.

ſit du moins ſans jalouſie & ſans haine.

Eraſme ſe défendit par une Apologie (1). Il connoiſſoit aſſez les hommes, pour ſavoir que des diſputes où il entroit beaucoup de diſcuſſions minutieuſes & de perſonnalités, n'étoient pas fort intéreſſantes, ou du moins ne le ſeroient pas long-tems ; c'eſt pourquoi il commence ſa défenſe par cette réflexion : » Qui eſt celui qui a aſſez » de tems à perdre pour le donner à la » lecture de pareils Ecrits ? Certainement la Poſterité n'en aura aucune connoiſſance, ou les mépriſera. »

L'Ouvrage de Stunica étoit fort offenſant pour Eraſme, à qui il n'accordoit ni eſprit, ni mémoire, ni jugement, ni érudition, ni la connoiſſance des Langues, pas même celle de la Langue Latine : il portoit même l'envie de l'inſulter juſqu'à lui faire un reproche d'être Hollandois, c'eſt-à-dire, un homme que la bierre & le beurre ont rendu trop épais; « comme » ſi, dit Eraſme (*a*), la Hollande » étoit un pays mépriſable, de quelque » façon qu'on la conſidére, ſoit du

(*a*) *Epiſt.* 4. *L.* 16.

(1) *Apologia reſpondens ad ea, quæ in Novo Teſtamento taxaverat Jacobus Lopis Stunica.*

» côté de la célébrité des Villes, de
» l'abondance qui y regne, & des
» bons esprits qui y naissent. »

Erasme rendit injures pour injures; il insinua (*a*) que Stunica pouvoit bien être de race Juifve : c'étoit ce que l'on pouvoit dire de plus offensant à un Espagnol. Il paroît persuadé, qu'il n'a écrit contre lui qu'à la suggestion de ses ennemis, & surtout des Dominicains : cependant il croyoit avoir répondu avec politesse (*b*), « non pas, disoit-il, que Stunica mé» rite des égards; mais c'est que je n'ai » pas voulu m'écarter de cet esprit de » modération, qui jusqu'à présent m'a » attiré des louanges. » Il ne fut que sept jours (*c*) à composer cet Ecrit; encore se reprocha-t-il d'avoir mis trop de tems à cette occupation : il déclare que si Stunica continue à écrire contre lui, il ne lui répondra pas davantage.

(*a*) V. note 2. sur le huitiéme chap. de S. Mathieu.

(*b*) *Epist.* 1. *L.* 17.

(*c*) Notes sur le 20e. chap. de l'Apocalypse.

Cependant la critique de Stunica n'est pas sans mérite; ses remarques ont été jugées dignes d'être imprimées dans les grands Critiques : M. le Clerc décide (*d*), qu'il a quelquefois raison, quoique la plûpart du tems il ne fasse *que des chicaneries* sur des choses de peu de conséquence. M. Simon est très-favorable à Stunica.

(*d*) Bib. choisie, t. 12. p. 36.

« Quelque

» Quelque mépris, dit-il (*a*), qu'E-
» rasme témoigne pour Stunica dans
» ses réponses, il est certain que cet
» Espagnol a été un des plus savans
» hommes de son tems; qu'il enten-
» doit aussi bien que lui le Grec & le
» Latin. Il savoit de plus la Langue
» Hébraïque, ajoute-t-il; & il étoit
» exercé dans l'art de la Critique. Sa
» maniere d'écrire ne céde en rien à
» celle d'Erasme, qui a paru à quel-
» ques-uns plus habile dans les minu-
» ties de la Grammaire, que dans la
» véritable Latinité. »

(*a*) Histoire critique des Comment. c. 36.

Quoi qu'il en soit de ce jugement d'un Auteur, dont les décisions sont souvent trop précipitées, il est certain qu'Erasme profita (*b*) de quelques remarques de Stunica; cet Espagnol s'est même vanté qu'en conséquence de ses critiques, Erasme avoit réformé près de quarante endroits dans la révision de son Nouveau-Testament.

(*b*) *Suppur. erroram in censur. Bedæ.*

Stunica ne se borna point à la censure de cet Ouvrage d'Erasme : il attaqua sa religion (*c*); & il se proposa de faire voir dans un Ouvrage exprès, qu'Erasme devoit être regardé comme le véritable auteur de tous les

(*c*) *Epist.* 323. *Append.*

troubles auxquels Luther avoit donné occasion (1).

Léon X. ayant été averti, que Stunica qui étoit pour lors à Rome, travailloit à cet Ouvrage, lui fit dire d'écrire avec ménagement. Tant que le Pape qui aimoit & protégeoit Erasme vécut, Stunica n'osa pas le donner au Public; mais ce Pontife étant mort, il le publia dans le tems du Conclave, lorsque tout est permis à Rome. Les Cardinaux en furent très-mécontens: il y eut une défense de le vendre; & Stunica ne fut pas sans inquiétude. Il fut menacé de la bastonnade, dit Erasme (a); ce qui est confirmé par une Lettre de Guillaume Negro, qui dit positivement que le Cardinal de Sion avoit fait à Stunica les plus grandes menaces, si son Livre paroissoit. Cependant les Moines trouverent le moyen de le distribuer malgré les défenses des Cardinaux; & Erasme y répondit (2). Il se justifie dans cette

(a) Bib. crit. de S. Jore, t. 2. c. 16.

(1) *Erasmi Roterodami blasphemiæ & impietates, per Jacobum Lopidem Stunicam nunc primùm propalatæ, ac proprio volumine aliàs redargutæ.*

(2) *Apologia adversùs Libellum Jacob*

Apologie avec beaucoup de vivacité, sur ce qu'on lui reprochoit qu'il étoit attaché au Luthéranisme, & que toutes les erreurs de Luther se trouvoient dans ses Ouvrages. » Si cela étoit » vrai, dit-il, pourquoi les Luthé» riens en sont-ils mécontens ? Pour» quoi ceux qui écrivent contre Lu» ther, tirent-ils des preuves contre » lui de mes propres Ecrits ? » Cet Ouvrage est daté de Basle le 13 Juin 1522. il est suivi d'un *Appendix*, où l'on voit que Stunica avoit promis de faire le parallele de Luther & d'Erasme dans un nouvel Ecrit.

Le Pape Adrien VI. venoit d'être élevé au Souverain Pontificat, tandis qu'il étoit en Espagne ; il arriva à Rome. Stunica ayant oui dire que ce Pontife étoit prévenu contre Erasme, fit des demarches pour obtenir la permission de faire vendre publiquement ses Ouvrages ; Adrien ne voulut pas y consentir : cependant Stunica lui présenta un Libelle (*a*) dans lequel il prétendoit prouver que les Ecrits d'Erasme contenoient un millier d'hérésies ; & apparemment cette accusation

(*a*) *Epist.* 618.

Stunicæ, cui titulum fecit, blasphemiæ & impietates Erasmi.

fit quelque impreſſion ſur l'eſprit du Pape : car Eraſme ajoute, » j'étois en » danger, ſi la mort n'eût enlevé » Adrien, qui d'ailleurs n'étoit pas mal- » intentionné pour moi. »

Adrien étant mort après un Pontificat de peu de durée, Stunica, ſans conſulter les Cardinaux, & contre leurs intentions, profita (*a*) de la vacance du Saint Siége pour envoyer dans les maiſons de Rome un Libelle contre Eraſme, ſous le titre de Concluſions (1) : elles étoient faites pour prouver, qu'Eraſme penſoit mal ſur la Primauté de S. Pierre & du Siége Apoſtolique; ſur les Sacremens de Confeſſion; d'Extrême-Onction & de Mariage, ſur les Priéres, ſur les Cérémonies, ſur les Conſtitutions humaines, ſur la Scholaſtique, ſur les Ordres Religieux. Il finiſſoit ce Libelle en aſſurant, que dans les Ouvrages d'Eraſme il y avoit une infinité de paſſages, par leſquels il étoit démontré qu'il étoit d'accord avec Luther ſur les points dans leſquels ce Novateur différoit de l'Egliſe, comme cela avoit été déja prouvé

(*a*) *Epiſt.* 40. *L.* 20.

(1) *Concluſiones principaliter ſuſpectæ & ſcandaloſæ, quæ reperiuntur in Libris Eraſmi Roterodami, per Jacobum Lopidem Stunicam excerptæ.*

dans le Livre des blaſphêmes & des impiétés d'Eraſme. Ces Concluſions étoient datées de Rome l'an 1523.

Jean Faber les envoya à Eraſme, qui les examina, & y répondit. Cet examen ſe fit en un ſeul jour. Il commence par ſe plaindre, que Stunica ne cite point les paſſages par leſquels il prétend inférer qu'Eraſme eſt dans l'erreur ; qu'il vouloit empêcher par cet artifice qu'on ne s'apperçût de ſa mauvaiſe foi ; qu'il lui attribue les ſentimens des Auteurs, qu'à la verité il cite, mais dont il n'adopte pas les idées ; qu'il change ſes termes pour le rendre odieux. Il déclare qu'il n'a jamais lû ni les Ouvrages de Jean Hus, ni ceux de Wiclef, dont on lui impute de renouveller les erreurs. Il aſſure que voulant ôter toute occaſion de ſcandale, il avoit changé dans les dernieres Editions ce qui avoit déplu dans les premieres. Il inſinue que c'eſt par vanité que Stunica l'a critiqué, pour ſe faire un nom, & pour prouver qu'il ne craignoit pas d'attaquer Eraſme. Après ces remarques générales, il examine les objections que lui faiſoit Stunica : il en prend occaſion de s'exprimer très-orthodoxement ſur la Primauté du Pape, qu'il appelle Souve-

rain Pontife, Vicaire de J. Christ, dont le pouvoir après celui de Dieu est le plus étendu ; il soutient que ce qui l'a rendu le plus odieux aux Luthériens, ce sont les éloges qu'il a faits de l'autorité du Pape.

Il vient ensuite à la Confession : il déclare qu'il se soumet à la décision de l'Eglise ; qu'il n'a jamais révoqué en doute si la Confession étoit d'obligation, mais seulement si la Confession auriculaire avoit été instituée par J. Christ ; que sa difficulté étoit de concevoir, comment dans les premiers siecles un Evêque avec quelques Prêtres auroit pû entendre les Confessions d'un grand Peuple. Il proteste qu'il est dans la résolution de s'en rapporter à ce que l'Eglise en décidera. Il reconnoît le Mariage comme un véritable Sacrement ; mais il soutient que Durand a prétendu que les anciens Théologiens en ont douté. Il déclare qu'il approuve les Cérémonies établies par les Peres ; qu'il ne blâme que celles qui sont superstitieuses ou ridicules. Il avoit traité de fabuleux ce qu'on lit dans une prétendue Lettre de S. Cyrille de Jérusalem, des miracles de S. Jérôme ; & Stunica lui en faisoit un crime : Erasme continue

à soutenir, que cette Lettre n'est point de S. Cyrille ; ce qui présentement ne fait plus de question chez les Critiques. M. de Tillemont (*a*), quelque peu prévenu qu'il soit en faveur d'Erasme, renvoie à ce qu'il a écrit au sujet de cette Lettre ; & il ajoute qu'il n'y a personne aujourd'hui, au moins de ceux qui ont quelque connoissance dans l'Histoire, qui ne la rejette, comme étant pleine de fables & d'ignorances. La supposition de cette Lettre étoit d'autant plus sensible & plus grossiere, que S. Cyrille étoit mort environ trente cinq ans avant S. Jérôme. Stunica avoit encore reproché à Erasme, d'avoir avancé que ce que l'on disoit sur le martyre de S. Barthelemi, que l'on prétend avoir été écorché vif, ne méritoit pas de foi : Erasme ne s'en dédit pas ; & il a présentement pour lui les meilleurs Critiques, sur quoi l'on peut consulter M. de Tillemont (*b*).

(*a*) Note 1. art. de S. Jérôme, t. 11. p. 16.

(*b*) Note 3. sur S. Barthelemi.

Les emportemens de Stunica déplurent à ceux qui n'étoient pas les ennemis déclarés d'Erasme ; il a assuré que plusieurs Princes de l'Eglise, & des plus estimés, lui avoient écrit de Rome & d'Allemagne, qu'ils en étoient très-mécontens (*c*). Le Cardinal de

(*c*) *Epist.* 628.

Sion le témoigna publiquement ; ne croioit pas même qu'Erasme d prendre la peine de répondre à Déclamateur si violent, & par co séquent si méprisable. Erasme aya appris (a) que Clement VII. avo été élevé au Souverain Pontificat lui écrivit pour lui faire son compliment, & en même-tems pour se plaindre de Stunica, comme ayant fait de mauvaise foi des extraits des Ouvrages qu'il avoit composés avant qu'il fût question de Luther ; ce qui étoit d'autant moins charitable, que non-seulement il avoit supprimé plusieurs des propositions qu'on lui objectoit, mais aussi parce qu'il étoit dans la résolution de profiter des conseils qu'on lui donneroit avec bonté.

(a) *Epist.* 1. *L.* 19.

Cette Lettre fit impression sur l'esprit de Clement, qui d'ailleurs étoit rempli d'estime pour Erasme : il fit ordonner à Stunica de se tenir tranquille ; & en cas qu'il n'obéît pas (b) il y avoit ordre de le mettre en prison. Stunica fut le premier qui fit une censure raisonnée des Ouvrages d'Erasme. Il avoit été à la verité déja critiqué ; mais il a remarqué que jusqu'à ce que Stunica eût ainsi écrit contre lui, ni aucune Faculté de Théologie, ni au-

(b) *Epist.* 91. *L.* 19.

ou Evêque n'avoient fait de condamnation en forme de ses sentimens. Un Poëte célébre dans ce tems-là, Nicolas Bourbon, vengea Erasme par deux Epigrammes très-offensantes contre Stunica (1).

Il y a apparence que Stunica, sur la fin de sa vie, se repentit d'avoir traité Erasme avec une si grande fureur: car nous apprenons par une Lettre de Sepulveda (*a*) qu'en 1530. lorsqu'il mourut, il ordonna que les Manuscrits qui contenoient ses discussions avec Erasme, ne seroient point imprimés, mais lui seroient communiqués, afin qu'il pût en profiter s'il le jugeoit à propos.

(*a*) *Epist.* 376. *Append.*

Erasme n'avoit pas encore répondu aux accusations de blasphême & d'im-

(1) *Qui vomit ampullas & sesquipedalia verba,*
Obstrepit & studiis, Roterodame, tuis:
Qui tumet Hispanâ petulans & barbarus aulâ,
Hunc par est Lapidem dicere, non Lopidem.

Nicol. Borbonius, carm. L. 1. c. 37.

Qui Lopidem norunt, cognomine, pectore, gressu,
Hunc Lopidem Lapidem, Loripedemque vocant.

Idem, L. 1. carm. 38.

piété que Stunica avoit formées contre lui, lorsqu'il fit un Ouvrage contre Sanctius Caranza, qui étoit venu au secours de son confrere. Ils étoient tous deux Théologiens d'Alcala. Caranza avoit voulu justifier Stunica sur trois articles; & il avoit fait à ce sujet un Ouvrage, qu'il avoit fait paroître pendant la vacance du Saint Siege après la mort de Leon X. Le Gouvernement n'approuvoit point ces libelles qui se faisoient contre Erasme; & il s'en fallut peu que Caranza ne fût arrêté. Erasme se justifia par une Apologie (1) qui roule sur trois points.

I. Il s'agit de sçavoir, si l'on peut prouver la Divinité de Jesus-Christ par le titre d'*Emmanuel* que Saint Matthieu lui donne, & par quelques autres passages employés ordinairement par les Théologiens : Erasme n'en avoit point fait usage, parce qu'il n'aimoit point à se servir de preuves qui pouvoient être contestées; mais il déclare que ce n'étoit pas qu'il eût le moindre doute sur la Divinité de Jesus-Christ, & il fait ici une Profession très-orthodoxe de cet Article de Foi.

(1) *Desiderii Erasmi Apologia de tribus locis, quos ut rectè taxatos à Stunicâ defenderat Sanctius Caranza Theologus.*

II. Il eſt queſtion dans la ſeconde remarque de ſçavoir, ſi le terme de ſerviteur convient à Jeſus-Chriſt. Saint Jérôme le croyoit; mais Saint Chryſoſtome ſuivi par Laurent-Valle étoit d'un autre ſentiment qu'Eraſme adopte; il étoit perſuadé que Jeſus-Chriſt avoit été ſoumis à ſon Pere comme un fils, non pas comme un eſclave. Stunica avoit relevé cette propoſition comme étant hérétique; & Caranza étoit dans la même idée, parce qu'ils ſuppoſoient tous deux qu'elle favoriſoit l'Apollinariſme & l'Eutichianiſme. Eraſme en prend occaſion de déclarer, qu'il reconnoît deux natures en Jeſus-Chriſt; qu'il eſt également éloigné de l'héréſie des Apollinariſtes & de celle des Ariens. Il veut bien appeller Jeſus-Chriſt ſerviteur ou eſclave, en ce ſens qu'il étoit homme; mais il rejette ce terme, ſi on l'entend de quelqu'un qui obéit plutôt par crainte que par amour.

III. Caranza prétendoit, que l'explication qu'Eraſme avoit donnée au verſet 32. du cinquieme chapitre de l'Epître aux Epheſiens : *Sacramentum hoc magnum eſt : ego autem dico in Chriſto & in Eccleſiâ*, avoit été cauſe que Luther avoit rejetté le Mariage du nombre des Sacremens : Eraſme renvoie pour ſa

justification à une piece de vers qu'il avoit faite, & que l'on faisoit apprendre aux enfans, dans laquelle il étoit parlé du Mariage comme étant un des sept Sacremens.

Caranza plus modéré que Stunica, avoit parlé honnêtement de son adversaire : il avoit avoué qu'il avoit profité de ses Ouvrages ; qu'il étoit très-sçavant en tout genre de Littérature ; & qu'il avoit rendu de grands services à la République des Lettres : il l'avoit exhorté à faire usage de ses talens contre les Hérétiques & contre les faux Chrétiens. Erasme lui rendit politesse pour politesse : il en parle comme d'un vrai Théologien, qui dispute evec érudition, & qui donne des avis avec modestie : » C'est pourquoi, » dit-il, si je ne puis avoir l'avantage » de la science sur lui, je ferai du » moins en sorte qu'il ne l'emporte pas » sur moi du côté des bons procédés. » Cette dispute ne mit aucune froideur entre Caranza & Erasme : un ami commun les lia (*a*) ; Erasme se déclara son ami. Il craignoit que Caranza ne témoignât trop de préoccupation pour lui ; & dans une Lettre où il fait profession d'avoir des sentimens très-tendres pour Caranza, il le fait prier de

(*a*) *Epist.* 24. *L.* 21.

le louer avec modération, de crainte des inconvéniens qui pourroient résulter de ses éloges pour tous deux.

Il y avoit dans ce même tems à Rome un grand Seigneur, qui autant par sa naissance que par ses occupations, ne paroissoit pas destiné à entrer dans des controverses théologiques, & qui néanmoins fut un des plus zélés adversaires d'Erasme.

C'étoit Albert Pio, Prince souverain de Carpi, de la Maison de Savoie, à qui le Duc de Ferrare enleva la moitié de son Etat (*a*); ce qui l'engagea à se mettre sous la protection du Roi François Premier, pour être à couvert de la vengeance de la Maison d'Est qui avoit juré sa perte. Il alla d'abord à Rome, où il s'occupa des matieres théologiques. Les querelles du Luthéranisme qui causoient pour lors une très-grande agitation, furent l'objet de ses études. Il se distingua par son zele contre Luther, & contre tous ceux qu'il croyoit lui être favorables. Corneille Tollius en fait un très-grand éloge (*b*) dans son Ouvrage qui a pour titre : *Du malheur des Gens de Lettres*; il assûre qu'il avoit beaucoup d'esprit, & qu'il étoit très sçavant.

Ce Prince s'étant imaginé qu'E-

(*a*) Ligue de Cambrai.

(*b*) P. 432. *De infelicitate Litteratorum.*

rasme avoit du penchant pour la do-
ctrine de Luther, invectivoit cont
lui en toutes occasions avec vivacité
amertume. Erasme instruit de ces di
cours injurieux, prit le parti de s'a
dresser au Prince lui-même, pour
plaindre de la conduite qu'il tenoit
son égard : il lui écrivit (a) le 1
Octobre 1525. qu'il avoit appris p
tous ceux qui venoient de Rome, qu'
y avoit dans cette Capitale du Mond
Chrétien un Prince de Carpi renomm
par sa science, & d'une grande consi
dération chez les Cardinaux, qui di
soit partout & publiquement qu'Erasm
n'étoit, ni Philosophe, ni Théolo
gien, ni solidement sçavant; que tou
tes les Lettres de Rome lui attestoien
cette mauvaise volonté. Il lui déclar
qu'il n'est ni surpris, ni fâché, qu'o
n'ait pas une grande idée de sa science
mais il avoue que ce n'est pas sans u
très-grand chagrin, qu'il apprend qu
ce même Prince soutenoit, & à la ta
ble des Cardinaux, & dans les confé
rences qu'il avoit avec les Gens d
Lettres, que c'étoit Erasme qui étoi
l'auteur de tous les troubles de l'E
glise : il asſûre que c'est ce que l'o
peut dire de plus atroce contre lui;
qu'au commencement de la dispute du

(a) Epist. 44. L. 31.

Luthéranisme, lorsque presque tout le monde applaudissoit à Luther, il avoit été le premier à exhorter ses amis à ne point prendre part à une affaire dont il prévoyoit que la fin seroit funeste; qu'il avoit déclaré qu'il n'avoit rien de commun avec Luther, & qu'il n'auroit jamais rien de commun avec lui; qu'il lui avoit même écrit de ne point traiter les verités Evangéliques par aucun motif humain, & d'avoir attention que cette dispute ne dégénerât point en sédition; qu'il avoit empêché Froben d'imprimer aucun Ouvrage favorable au Luthéranisme; que ce Libraire lui avoit obéi, quoique cette complaisance lui eût été très-préjudiciable; qu'il s'étoit fait un grand nombre d'ennemis en Allemagne & en Suisse par son opposition à Luther; que plusieurs de ses bons amis avoient employé tous les moyens imaginables pour l'attirer au parti de Luther; mais que tout ce qu'ils avoient fait n'avoit pas été capable de l'éloigner le moins du monde de la société de l'Eglise Romaine; que s'il avoit voulu se mettre à la tête des ennemis de l'Eglise Romaine, comme il en étoit sollicité, il y auroit eu bien d'autres tumultes que ceux que l'on avoit vûs; mais

qu'il avoit mieux aimé s'exposer à la haine des Luthériens, que de donner la moindre faveur à un parti condamné par l'Eglise Romaine. Il soutient qu'il est très-faux que ses Livres ayent donné occasion à Luther de s'élever contre l'Eglise; que Luther bien-loin d'en convenir, disoit par-tout qu'Erasme n'étoit pas Théologien; que si dans le commencement de cette grande affaire il n'avoit point écrit contre Luther, c'est qu'il s'étoit imaginé avec plusieurs autres, que Luther étoit un homme de bien, destiné par le Ciel à contribuer à la réformation des mœurs extrêmement corrompues, quoique cependant il trouvât chez lui plusieurs choses à reprendre, sur lesquelles il lui avoit donné des avis; que d'ailleurs c'étoit plutôt aux Facultés de Théologie qu'à un simple particulier comme lui, d'écrire sur des matieres Théologiques. Il finit en disant:
» Si vous me permettez de parler librement, je pense que la premiere origine de tous ces malheurs vient de la vie dereglée de quelques Ecclésiastiques, de l'orgueil de quelques Théologiens, & de l'insupportable tyrannie de quelques Moines.
» Je ne prétends parler que des mau-

» vais : car je ne veux attaquer aucun
» Ordre. »

Cette Lettre ne fit point revenir le Prince de Carpi de ses préventions : il écrivit un Livre contre Luther ; il y joignit un Avertissement, dans lequel il supposoit qu'Erasme pensoit comme ce Novateur. Il l'envoya même à Erasme, qui fut plus d'un an sans y répondre, parce qu'il ignoroit où résidoit ce Prince. Il l'apprit le 9 Février 1529. & il se pressa de faire sa réponse, parce qu'il vouloit qu'elle fût finie pour la Foire de Francfort, qui devoit se tenir le 22 Février. Il n'employa ainsi que six jours à son Ouvrage contre le Prince de Carpi ; il est daté du 13. Février 1529.

Erasme (1) le traite avec beaucoup de politesse. Il se plaint que le Prince ajoute trop de foi aux accusations de ses ennemis, & qu'il ne fait aucune attention aux réponses qu'il avoit déja faites à ces mêmes objections renouvellées par le Prince. Il le prie de l'excuser, si en réfutant les calomnies atroces de ses ennemis, il a quelque-

(1) *Ad exhortationem clarissimi doctissimique Comitis Alberti Pii, Carporum Principis, Desiderii Erasmi Roterodami responsio.*

fois parlé avec plus de liberté qu'il ne convenoit, lorsqu'il étoit question de disputer avec un homme de son importance.

Il parle de cette réponse dans une Lettre à l'Evêque de Gurce (a). » Albert Pio, dit-il, m'a envoyé il y a » plus d'un an l'Ouvrage qu'il vient de » faire imprimer à Paris. Le malheur » de Rome est survenu; je ne savois où » étoit ce Prince : c'est ce qui m'a em» pêché de lui répondre. Enfin j'ai ap» pris par mes amis qu'il étoit à Paris. » Je lui ai écrit, pour le prier de dif» férer de faire paroître cette Edition » jusqu'à ce qu'il eût reçu ma réponse, » ou du moins d'y mettre de la mo» dération, puisque j'étois accusé avec » tant d'injustice; mais son Livre avoit » déja paru, avant que mes Lettres » fussent rendues à Paris. On ne l'a » apporté que tard ici; j'ai mis cinq » jours à le lire & à préparer ma ré» ponse. J'avois appris que ce n'étoit » pas lui seul qui avoit fait cet Ouvra» ge. Lorsqu'il fut à Paris; il ajouta » des citations de l'Ecriture, aidé en » cela par les Théologiens; c'est ce » qui est constant, par la comparaison » que l'on peut faire du manuscrit qu'il » m'a envoyé avec le Livre imprimé,

(a) *Epist.* 4. *L.* 19.

» Je vous paroîtrai peut-être un Juge
» prévenu ; mais ou je vois les choses
» bien mal, ou il me semble que j'at-
» tendois beaucoup plus de la science
» & de l'esprit du Comte de Carpi. »
Erasme finissoit la Lettre qu'il avoit écrite à ce Prince (a) par l'assurer que s'il pouvoit avoir une conférence avec lui, il étoit persuadé que bien-loin de répéter les calomnies des autres, il prendroit son parti. Dans la crainte que cet Ouvrage ne fît quelque impression sur l'esprit du Pape Clément VII. Erasme (b) crut devoir lui écrire, pour l'assurer de son attachement à l'Eglise Catholique.

(a) *Epist.* 66. L. 26.

(b) *Epist.* 82. L. 20.

Le Prince de Carpi ne fut pas satisfait de la réponse qu'Erasme lui avoit faite ; il lui répliqua par un Ouvrage en vingt-quatre Livres, trois fois plus gros que le premier. Il mourut lorsqu'il y travailloit. Il étoit aidé par un Cordelier appellé Pierre le Cornu, & par un savant Espagnol qu'on nommoit Sepulveda (c) ; ils acheverent ce Livre après la mort du Prince de Carpi. Ceux à qui l'on communiquoit le manuscrit, avoient grand soin qu'on y mît des traits offensans : Sepulveda en convint lui-même ; & il écrivoit à Erasme (d) qu'on l'avoit obligé d'y insérer

(c) *Epist.* 24. L. 25.

(d) *Epist.* 59. L. 30.

des invectives dont il auroit voulu s dispenser. Floridus Sabinus (a) qu pour lors étoit fort jeune, & que l Prince de Carpi avoit chez lui, eu aussi quelque part à ce dernier Ouvrage. Erasme y répondit par une court apologie (1). Il s'y plaint que le Livr posthume du Prince de Carpi n'e rempli que de calomnies; que les passages tirés de ses Ouvrages sont tronqués; qu'on cherche à le tourner en ridicule par les plus mauvaises plaisanteries; qu'on porte le peu de bonne fo jusqu'à n'avoir aucun égard aux changemens qu'il avoit faits dans les dernieres Editions de ses Ouvrages.

(a) *Horar. subcisivarum*, L. 3. c. 4.

Il parle du Livre du Prince de Carpi & de la réponse qu'il y fit dans une Lettre (b) au Docteur Jules Pflug, depuis Evêque de Naumbourg, célébre par les mouvemens qu'il se donna pour rétablir la tranquillité dans l'Allemagne. » Il a paru, dit-il, un gros Vo» lume d'Albert Pio, autrefois Prin» ce de Carpi, ensuite exilé en France, » après cela calomniateur, & enfin » Cordelier : car trois jours avant de » mourir il a pris ce saint habit. Il

(b) *Epist.* 1. L. 27.

(1) *Desiderii Erasmi Apologia brevis ad viginti quatuor Libros Alberti, quondam Carporum Principis.*

» me traite comme si je condamnois
» tout ce que fait ou enseigne l'Eglise;
» & ce Prince déja vieux, moribond,
» & destiné à l'Ordre Séraphique,
» n'a pas craint d'attaquer son Pro-
» chain par des calomnies manifestes.
» Mais cela lui est commun avec tous
» ceux qui écrivent contre moi. Je ne
» lui aurois pas répondu, si je n'y avois
» été obligé par la célébrité de l'Au-
» teur, qui avoit fait imprimer son Li-
» vre à Paris, & par sa ligue avec la
» Famille Séraphique. Je lui ai répon-
» du en peu de mots; mais j'aurois fait
» une réponse plus étendue & plus vi-
» ve, s'il ne fût mort dans le tems qu'il
» composoit son Ouvrage. »

Les amis du Prince de Carpi se plaignirent qu'Erasme avoit mis trop de vivacité dans sa réponse. Floridus Sabinus, aussi bien intentioné pour Erasme que pouvoit l'être un Protégé du Prince de Carpi, soutient qu'il n'a pas été assez ménagé par Erasme; il blâme d'autant plus la façon injurieuse dont ce Seigneur a été traité, qu'il prétend que son dernier Ouvrage contre Erasme avoit été écrit avec beaucoup de modération. D'autres moins favorables au Prince de Carpi ont trouvé ses procédés & son style

contre Erasme violens & injustes ; tomus crut devoir le venger par Epigramme, que Paul-Jove no conservée (1). Au surplus le Comt Carpi n'étoit pas un homme sans rite dans la Littérature : les Cardin Bembe & Sadolet (a) deux des m leurs Juges de ce siécle, font un gr éloge de sa science & de son esp & Cælius Calcagninus, à qui Era s'étoit plaint de la conduite que ce S gneur tenoit à son égard, lui fit ponse, qu'il n'en étoit pas moins ché que surpris, d'autant plus que c noissant ce Prince depuis sa tendre j nesse, parce qu'ils avoient étudié Dialectique ensemble, il n'avoit mais rien vû ni de plus humain, ni plus modeste ; qu'il avoit remarqué bien-loin d'être capable de mal par des gens de mérite, il portoit l'indu gence jusqu'à favoriser ceux qui n'

(a) Bembo, Lettre au Card. de Ste. Croix. Sadolet, L. 5. *Epist.* 4. *Epist.* 53. & 54. L. 20.

(1) *Qui sic proscindas causâ pietatis Era*
mum,
Te mihi relligio est summa negare pium.
Hoc ego cur faciam, cùm nec pietatis Era
mus
Læsus personam detrahat ipse tibi ?
P. Jove, éloge du P. de Carpi.

soient pas trop dignes de sa protection.

Ce Seigneur fort attaché à l'Ordre de Saint François (*a*) prit l'habit de Cordelier trois jours avant sa mort; & il ordonna qu'il seroit enterré comme s'il eût été Religieux de l'Ordre. Il fut inhumé dans l'Eglise du Grand Couvent des Cordeliers de Paris. On voit encore dans leur Chœur la Statue en bronze de ce Comte, qui fut autrefois posée sur sa sépulture. Marot parle de lui dans sa seconde Lettre du Cocq-à-l'âne en ces termes :

(a) Epist. 14. L. 25.

Temoin le Comte de Carpi,
Qui se fit Moine après sa mort.

M. l'Abbé du Bos rapporte, que l'on prétend qu'Erasme composa sur les circonstances de la mort de ce Prince l'ingénieuse Satyre intitulée, l'Enterrement Séraphique, qu'il joignit à ses premiers Colloques. Ce que M. du Bos ne donne que comme une conjecture, est un fait très-constant; le Prince de Carpi est si clairement désigné dans ce Colloque, qu'il n'est pas permis de le méconnoître (1).

(1) Il y est appellé *Eusebius*, terme qui répond à *pius*, nom du Prince de Carpi;

Cet usage de prendre l'habit Religieux à la mort étoit fort ancien, comme l'a démontré M. de Sainte Palaie (a) dans ses Mémoires si savans & si curieux sur l'ancienne Chevalerie; & il étoit extrêmement à la mode du tems d'Erasme, ainsi que l'on en peut juger par un trait curieux qui se trouve dans les Essais historiques de M. de Sainte Foi (b). Il rapporte d'après Sauval, qu'en 1502. Gille Dauphin, Général des Cordeliers, en considération des bienfaits que son Ordre avoit reçus de Messieurs du Parlement de Paris, envoya aux Présidens, Conseillers & Greffiers, la permission de se faire enterrer en habit de Cordelier; & qu'en 1503. il gratifia d'un semblable Brevet le Prevôt des Marchands, les Echevins & les principaux Officiers de la Ville.

(a) P. 821. t. 10. Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres.

(b) Tome 1. p. 90.

Les déclamations du Prince de Car-

il y est dépeint en ces termes : *Illumne ex Principe privatum, ex privato exulem, ex exule tantùm non Medicum, penè addideram Sycophantam?* C'est ainsi qu'il est qualifié dans la Lettre au Docteur Pfflug : *Exivit ingens volumen Alberti Pii, quondam Carporum Principis, post exulis apud Gallos, deinde Sycophantæ, postremò Franciscani.* Epist. 2. L. 27.

pi

pi, quelque outrées & quelque déraisonnables quelles fussent, nuisirent à Erasme : il a été persuadé (*a*) qu'elles altérerent les bonnes dispositions de Clément VII. & ce qui y contribua encore (*b*), ce fut un Libelle présenté à ce Souverain Pontife, auquel le Comte de Carpi fut soupçonné d'avoir part. Erasme y étoit accusé d'avoir parlé avec la plus grande indignité de Clément, de l'avoir traité d'impudique & d'Antechrist; & l'Auteur s'étonnoit qu'on laissât en vie un si méchant homme, après avoir fait mourir tant de personnes en Allemagne à cause de leur impiété. On a crû que le Roi François I. qui jusqu'alors avoit protégé Erasme, cessa de lui être favorable; & il est fait mention du changement de ce Prince (*c*) dans le dernier Ouvrage du Comte de Carpi.

(*a*) *Epist.* 1233.

(*b*) *Epist.* 829.

(*c*) V. Cheviler, Orig. de l'Imprimerie, c. 5. part. 2.

Erasme eut un ennemi encore bien plus dangereux dans la personne d'Aléandre, qui joua un très-grand rôle dans l'Histoire Ecclésiastique du seizieme siecle, & qu'il faut faire connoître ici, parce qu'il en est très-souvent parlé dans les Ouvrages d'Erasme. Jérôme Aléandre naquit à Motta dans la Carnie (1) le 13 Février

(1) La Naissance d'Aléandre est assignée à

1480 (*a*). Son pere étoit un célébre Médecin, qui envoya son fils faire ses premieres études à Venise. Le jeune Aléandre y fit de si grands progrès, qu'à l'âge de quinze ans il expliqua publiquement les Belles-Lettres dans une petite Ville du Frioul (*b*). Son pere qui n'entendoit pas le Grec, l'engagea à lui expliquer Hippocrate & Galien; & Aléandre en rendant ce service à son pere, apprit la Médecine. Il s'étoit acquis une si grande réputation d'habileté dans les Belles-Lettres Grecques & Latines, que Sébastien Priolo, Archevêque de Nicosie, voulut l'avoir pour Maître. Il le fit venir à Venise pour étudier sous lui l'an 1498. lorsqu'Aléandre n'avoit pas encore dix-neuf ans; il y expliqua publiquement, & avec les plus grands applaudissemens, les Tusculanes de Cicéron.

(*a*) Ughellus, t. 9. p. 38.

(*b*) *Portus Naonis.*

Le Pape Alexandre VI. ayant ouï parler très-avantageusement d'Aléandre, résolut de le donner en qualité de Sécretaire au Duc de Valentinois son fils; il l'envoya en Hongrie pour

l'an 1479. dans son Epitaphe (*Ughellus, t. 9. p. 36.*) mais c'est parce que ceux qui l'ont fait, ne commençoient l'année qu'à Pâques.

[q]uelques affaires. Alexandre étant mort, [sa]ns qu'Aléandre eût tiré aucun avanta[ge] des bonnes dispositions que ce Pon[ti]fe avoit eues pour lui, il passa les sept [an]nées suivantes de sa vie, tant à Venise [qu]'à Padoue. Alde-Manuce lui dé[di]a son Edition de l'Iliade; & il as[su]re dans la Préface, qu'Aléandre qui [n']avoit pas encore vingt-quatre ans, [sav]oit non-seulement très-savant dans [le]s Langues Grecque & Latine, mais [au]ssi qu'il s'appliquoit beaucoup au [C]haldaïque & à l'Arabe; qu'il faisoit [tr]ès-bien des Vers Latins; qu'il écri[vo]it parfaitement en Prose; qu'il sa[vo]it la Musique & les Mathématiques; [&] qu'il faisoit si bien des Vers Grecs, [qu]e l'on disoit qu'il ne le cédoit qu'au [se]ul Homére.

Il étoit encore à Venise, lorsqu'E[ra]sme alla dans cette Ville; & quoi[q]u'il eût un très-grand mépris pour [le]s Etrangers (*a*), & surtout pour les [A]llemans qu'il ne traitoit que de bar[ba]res, il distingua Erasme, pour lequel [il] prit une très-grande amitié: ils lo[g]érent ensemble; & il aida Erasme [d]ans la révision de ses Adages (*b*).

Louis XII. à qui le mérite d'Aléan[d]re étoit connu, lui donna cinq-cens écus d'or d'appointement, pour l'en-

(*a*) Zieglerus, Vie de Clement VII. Aménités Hist. & Liter. t. 2. p. 351.

(*b*) *Epist. Rhen.* Adages d'Erasme *in stupidos. Rana gyrina sapientior*, contre Huttenus.

gager à venir à Paris. L'an 1508. il y professoit le Grec ; le matin & l'après dîner il expliquoit Cicéron. Il fut Principal du Collége des Lombards. Il n'y avoit pas un an qu'il avoit été reçu Docteur ès Arts, lorsque d'un consentement unanime il fut nommé Recteur de l'Université. C'étoit l'an 1512. suivant Cheviler (a) ; ce qui ne s'accorde pas avec Ughellus, qui le fait venir à Paris l'an 1508. Le Roi Louis XII qui avoit une estime particuliere pour lui, aimoit à s'entretenir avec lui. Il fut naturalisé François, & il prit les Ordres Sacrés à Paris. La peste faisant de grands ravages dans cette Ville, Aléandre se retira à Orléans & à Blois, où il donnoit des leçons Grecques. Erasme est convenu, qu'il avoit beaucoup contribué à inspirer aux François du goût pour les Belles-Lettres Grecques.

(a) Cheviler, ch. 2: Orig. de l'Imprimerie. Maittaire, t. 3. p. 100.

Il s'attacha l'an 1513. à Etienne Poncher, Evêque de Paris, qui comme nous l'avons déja vû, aimoit les habiles gens. L'année suivante Erard de la Marc, Evêque de Liége, qui avoit grande envie de parvenir au Cardinalat, & qui vouloit avoir auprès de lui un savant Italien, pria l'Evêque de Paris de consentir qu'Aléandre entrât dans

Maison. Poncher ne se rendit qu'a-
ec peine aux instances de l'Evêque
Liége. Dès qu'il eut donné son con-
ntement, Erard de la Marc fit Aléan-
e son Sécretaire & son Chancelier; il
donna un Canonicat de sa Cathédra-
, & il le fit Prevôt de S. Jean. Deux
s après il l'envoya à Rome, pour
ver les obstacles que le Roi de France
isoit à sa promotion au Cardinalat; &
y réussit, puisque l'Evêque de Liége
btint le Chapeau qui faisoit l'objet de
s désirs. Le Pape Léon X. ayant eu
ccasion de connoître les talens d'A-
éandre, qui quoiqu'homme de Let-
es, étoit aussi très-propre à la négo-
ation, le demanda au Cardinal de la
Marc; & l'ayant obtenu, il le mit au-
rès du Cardinal de Médicis son cou-
n, qui fut depuis Pape sous le nom
e Clément VII.

Léon le fit Bibliothécaire du Vatican
e 17 Juillet 1519. & l'an 1520. il
envoya en Allemagne en qualité de
Nonce du Saint Siége, pour remédier
ux troubles causés par les Ecrits de
uther. Il arriva en Brabant rempli de
réventions contre Erasme, qu'il re-
gardoit comme Partisan de Luther, &
comme la principale cause des troubles
le l'Allemagne: il étoit persuadé que

c'étoit dans les Ouvrages d'Erasme que Luther avoit puisé une partie de sa doctrine. Il étoit scandalisé de voir qu'Erasme, au lieu de réfuter ce Novateur, témoignoit publiquement qu'il l'estimoit. La Lettre d'Erasme à Luther qui étoit répandue dans toute l'Europe, favorisoit ces soupçons.

Erasme se plaignit d'abord avec douceur d'Aléandre; voici comme il en écrivoit à l'Evêque de Tuy (a). » Ceux » qui m'impliquent dans l'affaire de » Luther, n'agissent ni avec piété ni » avec prudence: car ils auroient meilleur marché de Luther, s'ils ne me » joignoient pas avec lui. Je suis contrains ici, si ce qu'on m'a dit est vrai, » de désirer plus de prudence dans » Aléandre, qui d'ailleurs a une grande » douceur & une érudition singuliere. » Nous avons été autrefois très-liés. » Je lui donnai des Lettres de recommandation lorsqu'il vint en France; » j'en faisois partout l'éloge, même » dans mes Ouvrages: j'estimois sa doctrine, j'aimois ses mœurs; & nous » paroissions avoir assez de rapport » l'un avec l'autre. Ses ordres portoient, qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour détacher du

(a) *Epist.* 11. *L.* 16.

» parti de Luther ceux qui avoient du » penchant pour les nouvelles opi» nions ; mais il s'en falloit beau» coup que le Souverain Pontife lui » eût ordonné de chagriner les inno» cens. Ce sont les instigations de quel» ques personnes qui l'ont séduit : car » son caractere est bon. On a voulu » lui persuader, écrivoit-il (*a*) à Mi» lord Monjoie, que je pensois mal de lui, » & que j'en parlois mal. »

(*a*) *Epist.* 26. *L.* 17.

Aléandre continuoit toujours de rendre de mauvais offices à Erasme, qui ne pouvoit pas douter des mauvaises dispositions de ce Nonce, puisque le Cardinal de la Marc lui avoit montré une Lettre (*b*) dans laquelle il étoit très-maltraité. Erasme se trouvant à Cologne avec lui (*c*), le fit prier de lui accorder une audience. Aléandre témoigna qu'il étoit sensible au souvenir d'Erasme ; il répondit qu'il le verroit avec un très-grand plaisir, & qu'il l'attendroit à dîner. Erasme lui fit réponse, que sa santé ne lui permettoit pas de manger hors de chez lui ; mais qu'il l'iroit voir au sortir de son dîner. Effectivement il y alla ; & Aléandre le reçut avec la plus grande politesse : ils resterent ensemble plusieurs heures ; ils eurent une grande explication

(*b*) *Epist.* 113. *L.* 15. *Epist.* 703.

(*c*) Contre Hutten.

Erasme avoua qu'il s'étoit plaint assez publiquement de ce qu'il le regardoit comme complice de Luther : Aléandre de son côté exposa aussi à Erasme les griefs qu'il croyoit avoir contre lui. Il s'excuserent l'un & l'autre le mieux qu'ils purent ; & enfin ils se séparerent très-bons amis, après s'être embrassés, & s'être promis de bien vivre ensemble à l'avenir. Cependant la Diette de Wormes se tint ; & on manda à Erasme qu'Aléandre étoit très-mal disposé pour lui, & qu'il cherchoit à lui rendre de mauvais services auprès de l'Empereur. Erasme écrivit à Aléandre lui-même pour se plaindre de ses procédés ; il en écrivit aussi au Cardinal de la Marc. Aléandre prétendit qu'on en avoit imposé à Erasme ; & étant revenu à Bruxelles à la fin de la Diette, Erasme l'alla voir, & ils eurent une conférence de cinq heures. Ils se virent encore à Louvain ; & ils furent très-contens (a) l'un de l'autre : ils y passerent une partie de la nuit dans des conversations sçavantes ; il donna même à Erasme des preuves d'amitié. Un Dominicain avoit prêché le matin contre Erasme & contre Luther, qu'il supposoit également ennemis de l'Eglise Romaine ; & il avoit

(a) *Epist. 6. L. 23.*

promis d'en dire bien davantage l'après-dînée. Erasme informé de cette invective rencontra Aléandre, à qui il porta ses plaintes contre ce Déclamateur. Le Nonce sur le champ lui envoya défendre de diffamer qui que ce soit : il lui ordonna de se contenter d'expliquer l'Evangile ; & cet ordre lui fut donné au nom du Pape. Le Pere Vincent, c'étoit ce même Dominicain dont nous avons déja parlé, monta en Chaire comme il l'avoit promis : il n'osa point parler d'Erasme ; mais il se plaignit de quelques-uns qui s'opposoient à ses bonnes intentions. Dans le même tems (*a*) quelques Moines de Cologne & de Louvain firent un Livre contre Erasme ; ils le présenterent au Nonce Aléandre, qui informé de ce qu'il contenoit, ne voulut pas le recevoir.

(*a*) *Append.* contre Stunica.

Cependant Aléandre ne revint jamais des préventions qu'il avoit prises contre Erasme (*b*) : il les porta même jusqu'à insinuer, qu'Erasme avoit eu part au Livre odieux de la Captivité de Babylone, dans lequel l'Eglise Romaine étoit traitée avec la plus grande insolence ; il fit paroître un Ouvrage (*c*), dans lequel il ne craignit pas d'avancer, qu'il étoit étonnant qu'on

(*b*) *Epist.* 583.

(*c*) *Epist.* 24. *L.* 25. *Epist.* 99. *L.* 20.

laissât vivre Erasme, qui étoit l'auteur de tous les troubles de l'Europe, & entr'autres de cette révolte des paysans d'Allemagne qui avoit fait périr tant de monde.

Ces mauvaises dispositions d'Aléandre fâchoient d'autant plus Erasme, que ce Nonce étoit un ennemi caché (a) qui profitoit des occasions secrettes pour nuire à Erasme. Il en parloit très-honnêtement (b) lorsqu'ils se trouvoient ensemble; mais lorsqu'ils étoient éloignés, Aléandre ne le ménageoit point. Erasme de son côté le traitoit indignement: dans un moment de colere il assûre (c) qu'il étoit de race Juive; il l'appelle un furieux, un bouffon mitré, qu'il traitera quelque jour suivant son mérite. Apparemment qu'il y avoit quelque tache de Judaïsme dans la naissance d'Aléandre, pour parler conformément au style de ce siecle; mais ce qu'il y a de constant, c'est qu'il étoit très-zélé Chrétien, & qu'étant fort jeune, il contribua à amener au Christianisme le Juif Moyse Perez.

Aléandre informé qu'Erasme parloit & écrivoit de lui très-librement, s'en plaignit comme si Erasme n'avoit eu aucune occasion d'être mécontent

(a) Epist 32. L. 20.

(b) Epist. 51. & 58. L. 20.

(c) Contre Caravacal.

de lui. C'eſt ce qui donna ſujet à Eraſme de lui écrire (*a*) le 2 Septembre 1524. Après lui avoir déclaré les raiſons qu'il avoit d'être très-peu ſatisfait de ſes procédés, il lui offre d'oublier le paſſé, & il l'aſsûre qu'en ce cas-là il lui rendra toute la juſtice qui lui eſt dûe.

(*a*) *Epiſt.* 53. *L.* 18.

Il y avoit pour lors trop d'antipathie entr'eux pour qu'ils puſſent ſe réconcilier. Eraſme étoit ſi perſuadé de la mauvaiſe volonté d'Aléandre, qu'il s'imaginoit qu'il entroit dans tous les complots de ſes ennemis. Il crut (*b*) qu'il avoit part au premier libelle, que Jules Scaliger avoit fait contre lui: il ne craignit pas d'expoſer ſes ſoupçons à Aléandre (*c*) dont le déſaveu ne fit point revenir Eraſme. Il le ſoupçonna même quelque tems après d'avoir aidé Dolet à travailler contre lui; & ne croyant plus devoir le ménager, il en parla avec ces expreſſions paſſionnées qui ne ſont preſque jamais conformes à l'exacte vérité. » C'eſt, diſoit-il (*d*), » un homme naturellement fier, fé-» roce & facile à ſe mettre en colere; » ſon avidité & ſa vivacité ne ſont ja-» mais ſatisfaites. » Vivès (*e*) qui étoit fort attaché à Eraſme, n'avoit pas meilleure idée d'Aléandre.

(*b*) *Epiſt.* 56. *L.* 30.

(*c*) *Epiſt.* 1118. *Epiſt.* 369. *Append. Epiſt.* 1288.

(*d*) *Epiſt.* 618.

(*e*) *Epiſt.* 619.

Cependant la Cour de Rome fut très contente de tout ce que ce Nonce avoit fait dans l'affaire du Luthéranisme. Clement VII. lui donna l'Archevêché de Brindes; il le nomma en même tems Nonce en France. Il étoit près de François Premier à la fameuse bataille de Pavie; il fut pris: on lui permit d'aller à Rome. Il fut employé dans plusieurs autres grandes affaires, dont il s'acquitta toujours à la satisfaction des Papes. Paul III. le fit Cardinal. Sa nomination fut quelque tems sans être rendue publique: il étoit pour lors question de pacifier l'Allemagne; & l'on craignoit que la nouvelle de sa promotion n'aigrît les esprits de ceux qui avoient quelque penchant pour les nouveautés, contre lesquelles Aléandre s'étoit déclaré avec un très-grand zele. Ce fut à cette occasion que le Cardinal Sadolet (*a*), qui avoit une estime particuliere pour Aléandre, eut la générosité d'écrire au Pape Paul III. (*b*) qu'il étoit dans la plus grande douleur de ce que l'Archevêque de Brindes n'avoit pas reçû l'honneur auquel lui-même avoit été élevé. » On trouve, » disoit-il, réunis dans cet homme seul » de très-grands avantages, que l'on » auroit bien de la peine à rencontrer

(*a*) 6e. Lettre, p. 432.

(*b*) *Epist.* 7. *L.* 12. p. 289.

» dans plusieurs autres hommes, & qui » sont très-nécessaires dans ces circon- » stances-ci ; une très-grande con- » noissance des Langues, des Conci- » les, & de tout ce qui y a rapport ; » une belle mémoire ; une parfaite » connoissance de l'Allemagne, où il a » traité avec beaucoup de succès les » affaires de la Religion Catholique. »

Les raisons qui retardoient la promotion d'Aléandre au Cardinalat ayant été sçûes en Allemagne, le Roi Ferdinand, frere de l'Empereur Charles V. les Cardinaux de Mayence & de Trente, & plusieurs autres Princes Catholiques d'Allemagne représenterent à Paul III. que les grands services qu'Aléandre avoit rendus à la Religion devoient bien lui procurer l'honneur du Cardinalat ; & c'est ce qui détermina le Pape (a) à le déclarer Cardinal le 3 Mars 1538. trois ans après qu'il l'eut été *in petto*. Il fut nommé un des Légats qui devoient présider au Concile de Trente ; mais sa mort arrivée le premier jour de Février de l'an 1542. l'empêcha d'exercer cet important & honorable emploi. Il a assûré dans son testament, que jamais dans ses Nonciatures il n'avoit reçû aucun présent ; & c'est ce qui doit prouver qu'il

(a) *Rainaldus, an.* 1538. *n.* 9.

y a de la passion dans ce qu'Érasme a dit de son amour pour l'argent. Les sujets de mécontentement que ces deux hommes célebres ont eus l'un contre l'autre, les ont rendus injustes; effet ordinaire des haines violentes. On a fait plusieurs épitaphes très-honorables (*a*) du Cardinal Aléandre: dans l'une faite par Janus Vital, il est dit qu'il faut des milliers de siecles pour faire un homme tel qu'Aléandre (1).

(*a*) *Thesaurus Epitaph. Labbei, p.* 270.

Il nous reste à parler du plus violent adversaire qu'ait eu Erasme; ce fut Noel Beda (2), qu'il faut faire connoître avant de parler de ses démêlés avec Erasme. Il étoit Principal du College de Montaigu, Docteur & Syndic de Sorbonne. C'étoit un des hommes les plus zélés qu'il y eût pour l'ancienne doctrine; mais son zele qui n'é-

(1) *Vidimus in te uno divinæ insignia mentis,*
Et plusquam humani par decus ingenii.
Nunc periit tecum quantùm vix sæcula mille
Quantùm vix præstent millia mille hominum.

(2) Il est connu sous le nom de Bedda dans Erasme & chez ses Contemporains; depuis on a adouci son nom, & les nouveaux Ecrivains le nomment Beda.

toit pas toujours selon la science, étoit toujours accompagné de violence, & d'une inquiétude qui approchoit de l'esprit de sédition. M. d'Argentré n'a pas pû disconvenir (*a*) que son zele n'ait été accompagné souvent de trop d'aigreur. Du Boulai qui en parle avec moins de ménagement, dit (*b*) qu'il fut chassé de Paris à cause de la pétulence de sa langue & de quelques prédications séditieuses, dans lesquelles il vouloit insinuer que le Roi François Premier lui-même étoit Hérétique, parce qu'il traitoit avec trop de douceur ceux que Beda regardoit comme Hérétiques. Il fut depuis rappellé à Paris, où n'ayant pas été plus sage, il fut renfermé par ordre du Roi dans l'Abbaye du Mont Saint Michel (*c*) où il finit ses jours; mais avant de partir pour sa prison, il fut condamné à faire amende honorable devant l'Eglise de Notre-Dame, & à avouer qu'il avoit parlé contre la vérité & contre le Roi; ce qui fut exécuté en présence d'un peuple nombreux, ainsi que le manda Barthelemi Latomus à Erasme (*d*). Messieurs du Bellai, en parlant de ce Syndic, ont dit (*e*) que c'étoit un très-dangereux Marchand; » & ne seroit grand be-

(*a*) *T.* 2. *Collect. p.* 11.

(*b*) *T.* 6. *p.* 299. *Hist. un. par.*

(*c*) Cont. de Fleuri, L. 138. n. 42.

(*d*) *Epist.* 17. *L.* 27.

(*e*) Baile, art. Beda, note e.

» soin, ajoutent-ils, d'en avoir beau-
» coup de tels en bonne compagnie. »

L'origine de sa dispute avec Erasme est ainsi racontée par lui-même, dans son Apologie contre les Luthériens cachés. Dans le mois de Janvier 1523. suivant le calcul usité dans ce tems-là à Paris (*a*), où l'on ne commençoit à compter l'année qu'à Pâques, c'est-à-dire en 1524. Conrad Resch Libraire d'Allemagne apporta à Paris quelques exemplaires de la Paraphrase d'Erasme sur S. Luc qui avoit été imprimée à Basle. Son dessein étoit de la réimprimer à Paris, où il avoit un établissement. On avoit fait entendre à Erasme (*b*) qu'il ne seroit pas difficile d'avoir une permission du Roi. Conrad souhaita en avoir une du Parlement; & il se flattoit qu'il n'auroit pas de peine à l'obtenir par le crédit du Conseiller François de Loin, qui étoit intime ami d'Erasme.

De Loin qui savoit qu'il étoit défendu par les Arrêts du Parlement de rien imprimer qui eût rapport à la Religion, sans avoir une approbation, ou de la Sorbonne, ou des Commissaires de la Faculté de Théologie, envoya un exemplaire de cette Paraphrase au Syndic Beda, en le

(*a*) D'Argentré, part. 2. p. 67.

(*b*) Epist. 82. L. 19.

priant de l'examiner & de lui en dire son sentiment. Beda l'ayant lû, renvoya à de Loin cinquante propositions qu'il en avoit extraites, & qu'il jugea être érronnées ou suspectes. Conrad persuadé que Beda étoit mal disposé pour Erasme, prit des mesures pour faire examiner cette Paraphrase par la Sorbonne; il y eut des Commissaires nommés, qui après avoir lû l'Ouvrage, firent rapport à la Faculté, que dans cette Paraphrase il y avoit plusieurs choses pernicieuses. Ils lurent leurs observations; & en conséquence il fut décidé que ce Livre ne devoit pas être imprimé à Paris. On proposa ensuite (*a*) cette question à la Sorbonne: » La doctrine d'Erasme est-» elle Catholique? peut-elle être sui-» vie sans aucun danger? ne cache-» t-elle point sous des paroles artifi-» cieuses le venin de l'hérésie de ce » tems-ci, c'est-à-dire, les sentimens » de Luther? »

(*a*) Index d'Argentré, p. 4.

Le Syndic Noël Beda & le Docteur Guillaume du Chesne firent réponse à cette question, que la doctrine d'Erasme étoit erronnée en plusieurs endroits; qu'elle attaquoit impudemment les bonnes mœurs; qu'elle traitoit avec impieté & indignité l'état

sacré des Religieux ; & qu'à certains égards elle étoit Schismatique. On prétendoit motiver cette violente critique par des extraits tirés des Livres d'Erasme. Cette réponse est signée du 7 Avril 1524. avant Pâques, c'est-à-dire de l'an 1525.

Erasme a été persuadé, que Beda obligea en quelque sorte du Chesne à signer cet Ecrit; quoiqu'il en soit, Erasme ayant fait une nouvelle Edition de ses Colloques en 1526. chercha à tourner en ridicule Beda & du Chesne. » Que nous apportez-vous de » nouveau de Paris, fait-il dire à Livinus (a)? une chose incroyable, » répond-il (b) : une beterave fait le » savant, & un chêne prêche. C'est un » prodige, remarque un des Interlocuteurs : il faut que de pareils Prédicateurs n'ayent pour auditeurs que » des champignons ou des pierres. » Cette raillerie qui est très-insipide dans une Traduction, l'est un peu moins dans l'original, parce qu'on y apperçoit mieux l'allusion qu'il y a entre les noms de ces Docteurs & les plaisanteries qui en sont l'occasion.

(a) P. 8.

(b) *Beta sapit, & quercus concionatur.*

Quelque tems après le refus que la Sorbonne fit d'approuver la Paraphrase d'Erasme, le Conseiller de Loin lui

envoya les titres des matieres qui étoient l'objet de la critique de Beda ; elles regardoient le célibat du Clergé, les vœux des Moines, le Jeûne, la Loi sur le maigre, les Fêtes, la Traduction de l'Ecriture sainte en Langue vulgaire, les Priéres publiques, les Constitutions Ecclésiastiques, le divorce, & divers autres points de cette importance. Erasme s'adressa à Beda, pour le prier de lui envoyer ses remarques : le Syndic en fit beaucoup de difficulté ; à la fin il les envoya, mais si mal écrites qu'à peine pouvoit-on les lire.

Erasme écrivit à Beda le 28 Avril 1525. (a) que de Loin lui a fait tenir ses remarques sur la Paraphrase de S. Luc ; qu'il en est si peu offensé, qu'il le prie instamment d'examiner avec la même sévérité ses autres Paraphrases, & surtout ses notes, parce qu'il n'avoit rien tant à cœur, que de voir retranché de ses Livres tout ce qui seroit erronné, ou ce qui pouvoit causer du scandale. Il lui déclare que s'il veut agir avec candeur, il en sera très reconnoissant, & que quand bien même il le traiteroit avec une trop grande rigueur, il profiteroit de ses conseils. Il lui envoya en même-tems une réponse à ses remarques.

(a) Epist. 106. L. [illegible]

Beda écrivit le 21 Mai à Erasme assez séchement (*a*), que ce qu'il pouvoit faire de mieux étoit de ne plus faire d'Ouvrages ; que ceux qu'il avoit faits seroient très-dangéreux, à moins qu'on ne les corrigeât. Il avoue qu'il avoit un génie divin, une façon rare de dire tout ce qu'il vouloit, un style très-élegant ; mais il soutient qu'il n'a pas assez lû les Scholastiques, qui étoient devenus nécessaires à l'Eglise dans sa vieillesse. Il promet de faire l'examen de ses autres Livres.

(*a*) *Epist.* 146. D'Argentré, t. 2. p. 69.

Erasme répliqua à cette Lettre le 15 Juin suivant 1525. Il assure Beda (*b*) que quoiqu'il ne puisse pas douter qu'il n'ait une très-mauvaise idée de ses sentimens, cependant il n'a point été offensé de sa réponse, parce qu'il est persuadé qu'elle est écrite avec de bonnes intentions. Il n'est pas content que Beda ne le croye pas Théologien, surtout après que les Papes Léon, Clement & Adrien même, lui qui sans aucune contestation étoit grand Théologien, lui ont donné ce titre. » Vous m'exhortez, dit-il, de lire » Gerson & les autres Auteurs qui » ont écrit sur l'humilité, afin d'ap- » prendre à ne me pas trop estimer : je

(*b*) *Epist.* 91. L. 19.

» n'ai pas coutume de méprifer quel- » que Ecrivain que ce foit ; quant aux » Scholaftiques, je vois bien de la » baffeffe dans leur ftyle, mais très- » peu d'humilité chez eux. Ils font » continuellement parade de la Philo- » fophie d'Ariftote & de celle d'Aver- » roës ; Scot y a encore ajouté de la » vanité. J'ai lû dans ma jeuneffe quel- » ques Opufcules de Gerfon ; ils ne » m'ont pas déplû. Au refte quand je » lis ces nouveaux Ecrivains, je me » déplais moins à moi-même ; je ne » trouve point de Livres plus capa- » bles d'abaiffer mon orgueil, que les » Evangiles & les Lettres des Apô- » tres. » Après avoir juftifié fes intentions, & avoir expofé jufqu'où alloit la mauvaife volonté de fes ennemis, il examine le confeil que Beda lui donnoit de ne plus écrire : il l'affure que tout le monde ne penfe pas comme lui ; que beaucoup de gens de bien, de Savans, d'hommes conftitués en dignités éminentes, l'exhortoient à continuer de travailler ; qu'il avoit entrepris malgré lui la Paraphrafe de S. Mathieu par les follicitations du Cardinal de Sion ; que le Cardinal de Volterre, le Cardinal d'Yorc, les Evêques de Licoln &

l'Archevêque de Cantorberi le pressoient de faire des Livres. » On m'a » apporté depuis peu, dit-il, des Let- » tres du Roi d'Angleterre, qui sou- » haite avec passion que j'écrive sur » les Pseaumes; la Reine me demande » un Traité sur le Mariage. Le Cardi- » nal Campege qui est présentement » Légat, m'écrit tout différemment » de vous. Le Pape Clement VII. m'in- » vite souvent à écrire. Je ne parlerai » point des Princes qui désirent la » même chose; je pourrois vous en ci- » ter plusieurs, aussi bien que des Bache- » liers & des Docteurs d'un grand sa- » voir. Le Pape Adrien étant encore » Cardinal, m'exhorta de faire sur » l'Ancien-Testament ce que j'avois » fait sur le Nouveau; & depuis qu'il » fut Pape, il loua les peines que je » m'étois données en procurant l'Edi- » tion d'Arnobe, & il m'excita de » continuer. Vous êtes le seul homme » qui souhaitiez que je ne fasse plus » rien. Dois-je préférer le sentiment » de Beda à celui de tant d'excellens » hommes? Je n'imagine pas que vous » ayez vous-même la présomption de » croire, que votre suffrage doive » l'emporter sur celui de tant de per- » sonnes illustres. Je n'aurois cepen-

» dant pas de répugnance à suivre » *votre* conseil, si vous pouviez » m'en persuader l'utilité par de bon» nes raisons. Je vous remercie de ce » que vous m'indiquez les articles sur » lesquels vous croiez que je me suis » mal expliqué ; je ne vois pas encore » ce qui a pû vous offenser : quand je » les relis, je ne vois point que je » doive me repentir de ce que j'ai » écrit. Je le dis en conscience comme » si j'allois mourir ; je crains plutôt de » n'avoir pas dit la verité avec assez » de force. » Il finit par promettre de relire encore les endroits de ses Ecrits qui avoient paru dignes de censure à Beda : il lui fait entendre qu'il pourroit bien même se rendre à Paris, afin d'avoir une conférence avec lui, parce qu'il n'avoit rien plus à cœur que de mettre ses Ouvrages en état d'être lûs avec avantage par les gens de bien ; & il lui proteste que quelle que soit la liberté dont il accompagnera ses avis, elle ne l'offensera pas. Cette Lettre, dans laquelle Erasme avoit été nécessité pour sa justification de se prévaloir de l'estime que les plus grands Personnages de l'Europe avoient pour lui, choqua extrêmement Beda, qui dit publiquement (*a*) qu'on voyoit

(*a*) D'Argentré, t. 2. p. 7.

bien qu'elle avoit été écrite dans un premier mouvement de colere ; qu'elle étoit remplie d'orgueil ; & qu'on ne pouvoit la lire sans s'appercevoir qu'Erasme se croioit au-dessus des Astres.

(a) Epist. 83. L. 19.

Quelque tems après, le 24 Août 1525. Erasme écrivit (a) une Lettre polie à Beda (1). Il promettoit d'être docile : il lui déclaroit, que puisqu'il s'appercevoit que l'on ne pouvoit plus rien écrire qui ne déplût à quelqu'un, il avoit résolu de se reposer, & de ne s'occuper qu'à corriger ses Ouvrages qui avoient déja paru, & à en ôter tout ce qui avoit pû causer quelque scandale. Il assure qu'il aura beaucoup de reconnoissance pour ceux qui voudront l'aider dans ce travail ; il demande seulement qu'on ne lui fasse point de mauvaises difficultés. » Je me » crois Catholique, dit-il en finissant, » non-seulement parce que je suis bien » avec le Pape, l'Empereur, le Roi » Ferdinand, les Evêques, mais aussi » parce que la faction Luthérienne » ne hait personne autant qu'Erasme. »

(b) D'Argentré, t. 2. p. 73.

Beda répondit à Erasme (b) qu'il

(1) L'Inscription de cette Lettre étoit, *Absolutissimo Magistro N. Bedde, domino & amico plurimùm observando.* Epist. 751.

seroit fort aise d'avoir une conférence avec lui ; qu'elle lui seroit utile. Il avouoit qu'il n'avoit pas lû tous ses Ouvrages, qu'il s'étoit contenté d'examiner les extraits qu'on lui en avoit montrés. Il ne vouloit pas assurer que tous les articles sur lesquels on lui faisoit des difficultés fussent absolument condamnables ; il convenoit que quelques-uns pouvoient être justifiés. Cette Lettre est datée du College de Montaigu le 12 Septembre 1525.

Le 2 Octobre suivant, Erasme écrivit (*a*) encore à Beda, qu'il avoit crû que la liberté avec laquelle il lui avoit répondu ne lui déplairoit pas ; que ses remarques lui avoient fait plaisir ; qu'il auroit souhaité qu'il lui eût fait part de ce qui l'avoit si fort offensé dans la Lettre à l'Evêque de Basle touchant les viandes défendues. Il répond au reproche que Beda lui avoit fait, d'avoir avancé que l'on pouvoit douter si toutes les Epîtres attribuées à S. Paul étoient véritablement de cet Apôtre : il soutient que cette proposition est très-vraie, puisqu'on ne peut la nier, qu'en donnant à S. Paul l'Epître aux Laodicéens & celles à Seneque ; que quant à l'Epître aux Hébreux, plusieurs Ecrivains des plus orthodoxes

(*a*) *Epist.* 9. *L.* 18.

ne l'avoient par crue de S. Paul.

Beda regarda toutes ces réponses d'Erasme comme des preuves d'une indocilité qui ne demandoit plus de ménagement : il lui écrivit le 20 Mars 1529. qu'il n'y avoit pas un bon Théologien qui fût content de ses Ouvrages, & que tous croyoient devoir s'opposer aux erreurs qui y étoient contenues. Il répandit en même-tems des Libelles remplis d'invectives contre sa doctrine.

Erasme s'adressa d'abord à la Faculté de Paris, pour la prier de lui enseigner ce qu'elle croyoit qu'il y avoit à changer dans ses Ouvrages ; il lui envoya en même tems ses *Divinations* dont nous allons parler incessamment, avec promesse que si la Sorbonne n'étoit pas contente des réponses qu'il faisoit aux objections de Beda, il feroit les changemens qu'il jugeroit nécessaires. Il porta ensuite ses plaintes contre Beda au Parlement de Paris par une Lettre du 14 Juin 1526. (a) il prétend que dans les critiques de Beda il y a plus de cent mensonges & de calomnies manifestes. Il convient qu'il peut y avoir quelques fautes dans ses Ouvrages ; mais il soutient que personne n'y a encore pû montrer d'erreurs condam-

(a) Epist. 41. L. 21.

ées. Il déclare qu'il a toujours été ans la disposition de corriger ce qui ourroit être contraire à la piété & ux bonnes mœurs; qu'il l'avoit déja ait dans ce qui pouvoit être de quelue importance. Il assure qu'il a tououurs respecté les Facultés de Théoogie; qu'il aimoit les bons Religieux; que si la foiblesse de sa santé le perettoit, il finiroit avec grand plaisir vie avec eux. Il se plaint que Bea par haine contre lui ait prévenu le ugement de la Sorbonne, surtout près qu'il avoit démontré, que pluieurs de ses objections étoient fonées sur des fautes d'impression qui voient été corrigées dans les Editions suivantes, ou n'étoient que des alomnies manifestes. Il supplie le Parement d'empêcher que les Libelles de Beda ne se répandent, ou du moins e lui permettre de publier ses réponses.

Deux jours après qu'Erasme eut écrit cette Lettre, il crut devoir s'adresser François I. qui avoit déja fait voir (a) par sa Lettre au Parlement datée d'Amboise le 9 Avril 1526. qu'il n'étoit pas content de la vivacité avec laquelle quelques Docteurs agissoient contre Erasme. Il répéte au Roi (b) ce

(a) Chevil-ler, part. 2. c. 5.

(b) *Epist.* 40. *L.* 21.

qu'il avoit déja dit au Parlement de
mensonges & des calomnies de Beda;
il supplie Sa Majesté d'employer son
autorité pour empêcher les calomnies
de Beda & de Sutor, ou du moins de
permettre que l'on imprime & qu'on
lise à Paris ses apologies.

(a) Epist. 14. L. 20. Beda reçut ordre du Roi (a) de ne point débiter le Libelle qu'il avoit fait contre Erasme. Il n'eut aucun égard aux intentions de Sa Majesté, qui lui donna des preuves de son mécontentement. Ayant été député à la Cour de la part de la Sorbonne, il fut arrêté: on l'interrogea; & après avoir été gardé un jour, il ne fut renvoyé qu'à condition de se représenter quand il en seroit requis.

Cette contestation donna occasion à Erasme de faire plusieurs Ouvrages, à la tête desquels il mit un Avertissement dans lequel il déclare, qu'il ne cherche qu'à se justifier; qu'il ne prend aucun intérêt à Luther; qu'il ne veut offenser personne; que son dessein est d'éclaircir seulement ce qui a été mal à propos censuré par Beda, qu'il est prêt à recevoir en grace, s'il veut reprendre des sentimens Chrétiens.

Après cet Avertissement, il y a

Catalogue des erreurs de Beda (1). Erafme s'engage à faire voir évidemment dans l'Ecrit de Beda, tout petit qu'il eft, cinquante-deux calomnies & plus de cent quatre-vingt-quatre blafphêmes. Il croit être d'autant plus fondé à fe plaindre de fon adverfaire, qu'il a toujours foumis fes Ecrits au jugement de l'Eglife, & qu'il a toujours été dans la difpofition de les expliquer ou de les corriger, quand on lui auroit fait voir qu'il y auroit des principes contraires à la piété.

Il examine enfuite les divers articles que Beda avoit jugé dignes de cenfure dans fes Ouvrages; & il donna le titre de *Divination* à cet Ecrit (2).

On peut voir dans le neuvieme Tome d'Erafme toutes les propofitions que Beda avoit crues répréhenfibles: s'il y en a quelques-unes de téméraires ou même de fauffes, le plus grand nombre peut être facilement juftifié; il y en a même de fi vraies, qu'il n'y a pas de Critique qui préfentement osât les contefter. Il reprochoit à Erafme d'a-

(1) *Prologus fupputationis errorum in Cenfuris Beddæ.*

(2) *Divinationes ad notata per Beddam.*

voir dit, que toutes les Epîtres attribuées à S. Paul n'étoient pas si constamment de lui, qu'il n'y eût quelque difficulté sur l'Auteur de celle aux Hébreux. Il lui faisoit un crime d'avoir avancé, que les Peres n'étoient pas toujours heureux dans leurs allégories; qu'il y avoit des passages dans l'Ecriture qu'il n'étoit pas possible d'expliquer; qu'il seroit utile de traduire l'Ecriture en toutes sortes de Langues; que le Symbole attribué aux Apôtres n'étoit pas d'eux; qu'une promesse simple engage autant un vrai Chrétien, que si elle étoit accompagnée d'un serment; que Dieu n'a pas ordonné que l'on fît mourir les Hérétiques; que l'Epître aux Romains étoit aussi difficile, qu'elle étoit utile; que Denys l'Aréopagite n'a pas fait les Ouvrages qui portent son nom; que les deux dernieres Epîtres de Saint Jean ont été attribuées à un autre Saint Jean qu'à l'Apôtre de ce nom; que les Pasteurs feroient bien de permettre le travail dans les cas de nécessité, non pas le Dimanche, ni même les jours de grandes Fêtes, mais pendant les Fêtes ordinaires. Enfin il l'accusoit d'avoir mis entre les qualités du Roi d'Angleterre celle de Roi de France. Il n'étoit pas

difficile à Erasme de se justifier contre de pareilles accusations.

Il est certain que dans les premiers siecles de l'Eglise il y a eu des doutes (a) sur l'Auteur de l'Epître aux Hébreux; que quelques-uns l'ont crue de S. Barnabé ou de S. Clément. Erasme étoit d'autant moins à reprendre, qu'il avoit Saint Jérôme pour garand de ce qu'il soutenoit, & que d'ailleurs il avoit ajouté, que si l'Eglise décidoit que cette Epître fût de S. Paul, il n'en douteroit plus. Il démontre encore, que c'est avec raison qu'il avoit soutenu que toutes les Epîtres attribuées à S. Paul n'étoient pas de cet Apôtre, puisqu'il étoit constant que celles qui passoient pour avoir été écrites sous son nom aux Laodicéens & à Seneque, étoient supposées. Il fait voir par les exemples de S. Hilaire & de S. Ambroise, que les Peres ne sont pas toujours heureux dans leurs allégories. Le premier explique du corps & de l'ame, ce qui est dit des deux passereaux dans l'Evangile; & S. Ambroise cherche à justifier le crime de S. Pierre, en supposant qu'il a voulu dire : je ne connois pas J. Christ pour homme seulement, puisqu'il est Dieu. » D'ailleurs, » dit Erasme, puisqu'un Pere peut se

(a) V. Tillem. art. 46. S. Paul, & note 72. & Hist. crit. du N. T. ch. 16.

» tromper dans le Dogme même, pourquoi seroit-il impossible qu'il se méprît dans ses allégories? » Il rapporte que S. Augustin lui-même a avoué, que ce qui étoit dit dans l'Ecriture Sainte sur le péché contre le Saint Esprit, étoit un de ces passages dont il étoit presque impossible de donner une explication satisfaisante. Il déclare qu'il n'a exhorté les fideles à la lecture de l'Ecriture Sainte, que parce qu'il ne lui étoit pas clair qu'il y eût aucun décret de l'Eglise qui défendît aux Laïques de lire les Livres Sacrés. » Mais » en leur permettant cette lecture, » j'exige premierement d'eux de la » piété, dit-il : je les exhorte de con» sulter quelque Docteur pour résou» dre leurs doutes, de prendre garde » de juger légérement; & après cela » je ne vois pas qu'il puisse y avoir du » danger dans la lecture de l'Ecriture » Sainte. »

Il falloit avoir ou bien peu de critique, ou une extrême témérité, d'accuser d'erreur considérable cette opinion, que le Symbole qui porte le nom des Apôtres n'a pas été rédigé par eux. M. de Tillemont qui est porté à croire que ce Symbole a été composé par les Apôtres, laisse néanmoins (*a*) la liber-

(*a*) Note 8. sur S. Mathieu, p. 650. t. I.

té de penser le contraire, & en dit assez pour faire révoquer en doute ce qu'il voudroit établir. » On voit, dit-il, par les monumens de l'antiquité, » que le Symbole des Apôtres n'étoit » pas tout à fait le même dans toutes » les Eglises pour ce qui est des termes; & cela a donné lieu à quelques » personnes de croire, que comme la » doctrine qu'il contient vient certainement des Apôtres, néanmoins les » paroles en ont été composées différemment par les différentes Eglises. » Le même M. de Tillemont fortifie encore ce soupçon, par une objection qu'il se propose sans pouvoir y satisfaire. Il demande comment il a pû se faire, que les Conciles d'Ephese & de Calcédoine ayent défendu d'employer aucun autre Symbole que celui de Nicée, augmenté par celui de Constantinople, s'il avoit été constant que les Apôtres eussent composé un Symbole pour servir de regle à toute l'Eglise.

Sur le reproche qu'on faisoit à Erasme de blâmer tout serment, il déclare que c'est contre sa pensée; qu'il croit seulement que conformément aux paroles expresses de J. Christ & de Saint Jacques, il est plus parfait de ne pas jurer.

Il se trouve plus embarrassé, lorsqu'il s'agit de parler de la punition que méritent les Hérétiques : il se contente de dire : » Je ne juge ni ceux qui tuent, » ni ceux qui sont tués ; je m'exprime » seulement comme les Peres, qui n'em- » ployoient que les argumens & les li- » vres contre les Hérétiques. » Erasme étoit trop éclairé, pour n'être pas persuadé que l'on ne pensoit pas dans les premiers siecles de l'Eglise que l'hérésie fût un crime digne de mort, quoiqu'en répondant à ce que Beda lui objectoit sur cet article, il parle de façon à faire douter quels étoient ses vrais sentimens ; mais il écrivoit dans un tems, où l'on faisoit bruler les Hérétiques à Rome, dans les Etats de l'Empereur, en France & en Angleterre : il n'auroit pas pû exposer la vraie doctrine de l'Eglise sur ce point sans offenser les Princes, & sans se commettre avec les Théologiens, qui n'auroient pas manqué de lui reprocher son esprit de douceur comme une tolérance condamnable, qui ne prouvoit que trop qu'il ne pensoit pas bien sur la Foi.

Nous devons cette justice au siecle passé ; les plus célebres Théologiens étoient revenus de ce systême cruel,

qui dominoit dans les siecles précédens. Le judicieux M. Fleuri a parlé avec plus de liberté qu'Erasme ; & il n'a trouvé aucune opposition : il a décidé (*a*) que l'esprit de l'Eglise étoit tellement l'esprit de douceur & de charité, qu'elle empêchoit autant qu'il étoit possible la mort des criminels, & même de ses plus cruels ennemis. Il n'a pas craint de dire (*b*) que de tous les changemens de discipline, il n'en voyoit point qui eût plus décrié l'Eglise, que la rigueur exercée contre les Hérétiques, & qu'il avouoit qu'il ne pouvoit pas accorder la conduite des Ecclésiastiques du treizieme siecle avec celle des Saints du quatrieme. Erasme prouve, qu'il ne fait que répéter sur la difficulté de l'Epître aux Romains, ce que Saint Jérôme avoit dit avant lui. Il continue de douter de l'autenticité des Ouvrages attribués à Saint Denys l'Aréopagite ; ce qui présentement ne fait plus de contestation chez les Sçavans. C'est ce qui a fait dire à M. de Tillemont (*c*), » Je pense » que toutes les personnes qui ont » quelque connoissance de l'Antiquité, » conviennent aujourd'hui presque sans » aucune exception que les Ecrits at» tribués à Saint Denys l'Aréopagite

(*a*) Second Discours sur l'Hist. Eccl. art. 9.

(*b*) Quatrieme Discours, art. 14.

(*c*) Note 4. sur S. Denys, t. 2. p. 525.

» ne peuvent être de lui, & n'ont été
» composés que quelques siecles après
» sa mort. Les preuves en sont si con-
» nues, ajoute-t-il, que nous ne croyons
» pas devoir nous arrêter à les rap-
» porter. »

Erasme prouve ensuite que suivant Saint Jérôme, quelques-uns croyoient que les deux dernieres Epîtres de Saint Jean n'étoient pas de l'Apôtre de ce nom. M. de Tillemont parloit de même : « Pour les deux autres Epîtres de Saint » Jean, dit il (a), qui sont fort cour- » tes, quelques-uns les ont attribuées, » non à Saint Jean l'Evangéliste, mais » à quelque autre Jean ; & cette diffi- » culté duroit encore à la fin du qua- » trieme siecle. »

(a) Art. 9. t. I. p. 347.

Ce qu'Erasme avoit avancé, qu'il seroit à propos de permettre le travail les jours de Fête dans les cas de nécessité, méritoit d'autant moins d'être censuré, que c'est un usage constant dans les campagnes, que les Curés, de concert avec leurs Evêques, consentent que les paysans travaillent à recueillir les biens de la terre les jours de Fête, & même les Dimanches après l'Office, lorsque la nécessité le requiert.

Rien ne prouve plus la passion de

Beda, que cette envie de vouloir faire un crime à Erasme d'avoir donné au Roi d'Angleterre le titre de Roi de France, que les Rois d'Angleterre sont en usage de prendre, & que tout Particulier qui n'étoit pas François, ne pouvoit refuser à Henri, sans manquer aux égards qu'il devoit à un grand Prince. D'ailleurs en quoi ce titre intéressoit-il la Foi Chrétienne? On ne peut voir sans indignation, que Beda releve très sérieusement Erasme, sur ce que conformément au texte Grec il nomme une place différemment de la Vulgate, sur ce qu'il désiroit plus de clarté dans quelques passages de l'Ecriture, qui donnoient occasion à de très-grandes disputes, sur ce qu'il préfere le Texte original à la Vulgate; sur ce qu'il suppose que Saint Paul étoit marié, question sur laquelle les Peres ont été partagés, ainsi qu'on peut le voir dans M. de Tillemont (*a*). Il seroit aisé de rapporter encore d'autres preuves des chicanes & de la mauvaise volonté du Syndic de Sorbonne; mais nous serions trop longs, si nous ne voulions rien omettre.

(*a*) Note 9. sur S. Paul, t. 1. p. 546.

Nous ne prétendons cependant pas qu'Erasme fût à l'abri de toute censure: nous ne dissimulerons pas qu'il

lui est souvent arrivé d'avancer d
propositions, qui non-seulement n'
toient pas exactes, mais aussi qui étoie
capables de scandaliser les gens raiso
nables. Il y en a deux surtout qui fure
condamnées par les Peres de Trente (a
la premiere est, que lorsque les enfa
sont venus à l'âge de raison, il convie
droit de les interroger, pour sçavo
s'ils ratifient le Baptême qu'ils ont re
dans leur enfance; & en cas qu'ils
le veuillent pas, les laisser en libert
La Faculté de Paris avoit déja con
damné ce souhait d'Erasme, ainsi qu
le Concile de Sens de l'an 1528. Le
Peres de Trente jugerent dans une Con
grégation, que la Sorbonne avoit e
raison : ils traiterent sa propositio
d'impie, de pernicieuse, & de prop
à anéantir la Religion Chrétienne; il
ajouterent que si les enfans circoncis des Juifs venant à l'âge de raison, étoient obligés de garder la Loi sous peine d'être punis, il étoit encore plus juste de contraindre les enfans des Fideles d'observer celle de Jesus-Christ.

(a) V. Frapaolo, L. n. 86.

Le dernier Traducteur de l'Histoire de Frapaolo a paru surpris (b) qu'on ait traité d'impie le souhait d'Erasme, » puisqu'assûrément, dit il, Erasme » ne l'avoit proposé que comme un

(b) Note 77.

moyen plus propre à établir la piété, & à n'admettre parmi les Chrétiens que des perſonnes qui le fuſſent librement & ſincerement. » Mais Eraſme lui-même eſt convenu, que cette propoſition étoit mal-ſonnante ; & il a déclaré dans l'examen qu'il fit de la cenſure de Sorbonne, qu'il étoit dans la réſolution de la ſupprimer dans les éditions que l'on feroit à l'avenir de ſes Ouvrages.

Le ſecond article qui déplut aux Peres de Trente dans la doctrine d'Eraſme, c'eſt celui où il ſemble faire conſiſter le péché originel dans la prévarication d'Adam ; ce qui ſembloit renouveller la doctrine de Pelage, qui avoit avancé qu'Adam n'avoit nui à ſa poſtérité que par le mauvais exemple qu'il lui avoit donné. Mais nous traiterons ailleurs des ſentimens d'Eraſme ſur le péché originel ; & l'on fera voir ſon orthodoxie ſur ce point.

S'il s'eſt expliqué peu exactement dans pluſieurs occaſions, s'il a ſouvent parlé trop légerement, les critiques de Beda lui ont du moins ſervi, en ce qu'elles l'ont mis à la portée de juſtifier ſa Foi par le déſaveu des erreurs que ſes paroles paroiſſoient quelquefois ſuppoſer. Eraſme après ſon

Ouvrage des Divinations contre Beda fit un examen de ses censures (1), à la fin duquel il y a un calcul des erreurs, des calomnies & des blasphêmes qu'il prétend avoir trouvés dans les censures de Beda. Il assûre qu'il a compté cent quatre-vingt-un mensonges, trois-cens dix calomnies, & quarante-sept blasphêmes, sans parler des ignorances, des folies & des bêtises qui sont dans cet Ouvrage : » Car, » dit-il, nous ne voulons pas nous » exposer au reproche que nôtre calcul » n'est pas exact. »

Il est clair qu'Erasme étoit fort en colere lorsqu'il composa cet Ecrit ; ce qui est encore démontré par son apostrophe à Beda, à qui il déclare, que c'est une trop grande présomption de s'imaginer qu'il puisse lui apprendre quelque chose. » Il feroit mieux, dit-il, de » prendre de mes leçons, lui dont les » Ouvrages ne démontrent que trop, » qu'il ignore entierement ce qui fait » le vrai Chrétien, & qu'il est rempli » d'envie & de vanité. O Pharisien, » ennemi capital de la Foi, s'écrie- » t-il, je ne vous refuse cependant pas

(1) *Desiderii Erasmi in natalis Bedæ censuras erroneas Elenchus.*

encore mon amitié, pourvû que vous vous repentiez. » Les critiques de Beda étoient remplies de reproches injurieux & absurdes. Il lui faisoit un crime d'être pauvre : » Comme si, dit Erasme, il falloit être un Cresus ou un Crassus pour traiter des matieres de piété. Qu'il sçache, ajoute-t-il, que si j'avois eu autant d'envie de m'enrichir qu'il en a de calomnier, je ne serois pas pauvre, mais je n'en serois que plus misérable. » Beda lui reprochoit de dédier ses Ouvrages aux Grands de la terre, & de n'avoir aucun égard aux bons avis qu'on lui donnoit : à quoi Erasme répond, que lorsqu'il dédie ses Livres aux Rois & aux Grands, c'est parce qu'il souhaite qu'ils fassent attention aux principes du Christianisme ; que d'ailleurs souvent c'est par complaisance pour les Courtisans des Princes, qui lui demandent comme une grace ces Epîtres dédicatoires pour leurs Maîtres. Enfin il soutient qu'il est très-faux qu'il ne profite pas des critiques que l'on fait de ses Ouvrages, puisqu'il a fait usage de quelques remarques de Lée, & que même sur les avis de Beda il a fait des changemens dans ses paraphrases. Un autre Livre contre Beda a à peu près le même titre

que ce dernier (1) : Erasme y cite un passage de l'Ouvrage de ce Syndic qui fait voir jusqu'où alloit la violence de son caractere. » Si l'on m'en croit » disoit-il, ce n'est plus que par le » feu qu'il faut agir contre cette sorte » de gens-là ; autrement c'en est fait » de la Discipline Ecclésiastique, dont » ces Fauteurs du Luthéranisme font » assez voir qu'ils sont les ennemis dé- » clarés. »

Quoique Beda employât toute l'intrigue dont il étoit capable pour faire des ennemis à Erasme, il y avoit beaucoup de Docteurs qui n'approuvoient pas ses fureurs. Ce Livre d'Erasme nous apprend, que ce Syndic ayant demandé à la Sorbonne la permission de faire imprimer son libelle contre Erasme, elle fut très-long-tems sans vouloir l'accorder, & même qu'il ne l'obtint que lorsqu'il y avoit un grand nombre de Docteurs hors de Paris (a). Il se faisoit aider dans ses Ecrits par ceux qu'il sçavoit mal intentionnés pour Erasme. Il fut deux ans à achever celui-ci : Erasme mit un mois à lui répondre ; & il a déclaré, qu'il

(a) Sur la Prop. 134.

(1) *Desiderii Erasmi supputatio errorum in censuris Beddæ.*

a bien regretté un tems si mal employé. Effectivement cette supputation est remplie de personnalités, d'injures, & ne contient presque rien de nouveau. Il y assûre qu'étant à Louvain, il y avoit près de sept ans, on lui apporta un Manuscrit rempli d'épigrammes & d'injures contre Beda, Duchesne & quelques autres Docteurs qui n'étoient pas de ses amis ; qu'il témoigna de l'aversion contre ce genre d'écrire, & qu'il empêcha que le libelle ne fût imprimé.

Erasme fit encore un autre Ouvrage contre Beda (1). Il s'y livre entiérement aux mouvemens de sa colere ; il paroît se consoler des Libelles de son adversaire, par les défenses que le Roi François I. avoit faites de les vendre, & par l'ordre que ce Prince avoit donné à Beda de le dire lui-même de sa part au Libraire qui les avoit imprimés. Cependant ils furent vendus secrettement. Erasme finissoit, en disant que si l'Eglise n'avoit pour appuis que des atlas tels que Beda, il n'y avoit plus qu'à faire son épitaphe. Il déclare qu'il n'approuve point la doctrine de Lu-

(1) *Desiderii Erasmi responsio ad notulas Beddaïcas.*

ther ; mais qu'il ne peut s'empêcher d'avouer, que sa doctrine approche davantage de la Philosophie Chrétienne que la Théologie de Beda, dont les censures n'ont d'autre but que de faire trop valoir les constitutions humaines, la confiance dans les œuvres & les chicanes des Scholastiques. Il soutient (a) que si l'on examinoit les Ouvrages des Peres de l'Eglise les plus approuvés avec la rigueur dont on usoit à l'égard des siens, c'est-à-dire en examinant les propositions indépendamment de ce qui précéde & de ce qui suit, il n'y en auroit peut-être aucun qui pût éviter la censure. Il s'offre de le justifier par cinq mille passages ; il ajoute, que l'Ecriture Sainte, toute divine qu'elle est, ne seroit pas à l'abri de ces jugemens formés par la haine & par la prévention. » Qu'y a-t-il de plus saint que » l'Oraison Dominicale, dit-il ? Si » l'on veut me permettre d'agir comme » Beda, j'y trouverai des choses à re- » prendre. *Notre Pere* : cela ressent » l'hérésie Arienne, comme s'il falloit » prier le Pere seul comme le vrai » Dieu. D'où vient que l'on ne fait là » aucune mention ni du Fils ni du S. » Esprit ? *Notre* : il est dangereux qu'à » l'occasion de ce mot, des Chrétiens

(a) V. Apologie d'Erasme de Marsollier, p. 149.

ne s'imaginent qu'ils sont enfans de Dieu par nature, comme J. Christ; il falloit dire notre Pere par adoption, & non par nature. *Qui êtes au Ciel*: cela approche du blasphême, & donne lieu de penser que Dieu est définitivement ou circonscriptivement dans un lieu, lui qui n'est pas plus dans un lieu que dans un autre, puisque son immensité le rend présent partout. Mais, ajoute-t-il, en finissant, » je me repens bien d'avoir passé trois » jours à ces miséres; j'ai bien résolu » de ne plus perdre ainsi mon tems. »

Il étoit si rempli de cette même idée, qu'aucun Livre ne pouvoit être innocent devant des Censeurs injustes, qu'il écrivoit à Cutbert Tonstal (a) Evêque de Londres: » Si l'Eglise étoit gouvernée par des hommes du caractere de » S. Augustin, je serois d'accord a» vec eux; mais je crois que si Saint » Augustin écrivoit présentement, ce » qui seroit nécessaire dans ce tems-ci, » il ne seroit pas en meilleure réputa» tion qu'Erasme. Ce que vous me » mandez, qu'il ne faut pas éteindre le » feu par le feu, est conforme à la pié» té; mais aussi ce seroit une impiété » d'entendre patiemment un reproche » d'impiété. Je pourrois trouver six-

(a) *Epist.* 59. *L.* 26.

» cens passages dans Saint Augustin
» que l'on taxeroit présentement d'hé-
» résie ; j'en pourrois dire autant de
» Saint Paul. »

Un ami d'Erasme qui pensoit comme lui, voulant le justifier, composa dans ce tems-là une censure du Symbole des Apôtres ; il prétendit prouver qu'il n'y avoit pas un seul article où l'on ne pût trouver l'apparence de l'impiété, de l'hérésie ou du blasphême. Cet Ecrit se trouve dans la Collection de M. d'Argentré, & dans les Ouvrages du P. Theophile Rainaud.

Les réponses d'Erasme à Beda ne font que trop voir, qu'il étoit très-en colére contre ce Syndic ; ses vivacités ne peuvent être excusées, que par les procédés violens de son adversaire, & par l'extrême douleur que ressent un homme de bien dont la foi est calomniée. Cependant malgré les intrigues de Beda qui ne cherchoit qu'à le perdre, Erasme lui écrivit encore le 16 Novembre 1527. (a) après avoir été informé qu'il sollicitoit sa condamnation en Sorbonne. Il ne lui dissimule pas, qu'il n'y a personne qui n'ait connoissance de ces insignes calomnies, de ces mensonges manifestes, de ces blasphêmes impudens dont il tâche

(a) Epist. 97. L. 19.

l'accabler un homme qui ne cherche que son amitié, & qui ne méritoit pas d'être ainsi outragé. » Peut-être, » dit-il, qu'avec de pareilles disposi» tions vous osez approcher de la Sain» te Euchariſtie, & recevoir le céleste » Symbole de la piété. Le mal que » vous faites ainsi de dessein prémédité » & avec obstination, est plus grand » que ne seroit un homicide ou un em» poisonnement. Je suis dans d'étran» ges frayeurs pour votre salut. Ren» trez en vous-même, mon frere ; » respectez Dieu qui est le scrutateur » des cœurs, & qui punit toutes les » mauvaises actions. Il n'est question » que de la façon de s'exprimer, de » termes qu'on entend mal, auxquels » la calomnie donne un mauvais sens. » je suis dans la résolution d'oublier le » passé. Si j'ai écri quelque chose contre » vous avec trop d'amertume, je ne me » ferai point de peine de vous demander » pardon, & de réparer autant qu'il sera » en moi mes vivacités. Que croyez» vous que l'on dira, lorsque l'on verra » les articles que vous avez déférés, » auxquels j'ai déja répondu? Il ne sera » pas difficile de s'appercevoir que ce » ne sont que des disputes de mots, des » passages tronqués, & des soupçons » odieux. »

Beda persista toujours dans sa hain[e]
contre Erasme, qui perdant toute pa[-]
tience, disoit hautement (a) que dan[s]
ce seul homme on trouvoit la valeur d[e]
trois mille Moines. Il écrivoit dans u[n]
moment de fureur (b) à Pierre de Mo[n-]
net, Abbé de S. Sulpice, que Bed[a]
& ses Partisans qui s'imaginoient ê[tre]
les colonnes de l'Eglise, lui feroie[nt]
plus de tort que les Luthériens. Il s'i[-]
magina que c'étoit Beda, qui avoit en[-]
gagé Jodocus Clitoveus à écrire con[-]
tre lui. Clitoveus, célébre Théologie[n]
avoit fait un Ouvrage sous le titre d[e]
Propugnaculum Fidei : il y accuso[it]
Erasme, d'avoir cherché a infirmer l[a]
Loi Ecclésiastique qui impose la conti[-]
nence aux Clercs. Cette accusation en[-]
gagea Erasme à faire un petit Ecrit con[-]
tre Clitoveus (1) : il y soutient qu'i[l]
s'est contenté d'exposer ses doutes sur l[a]
question, si dans l'état où sont les cho[-]
ses, il ne seroit pas plus convenable d[e]
consentir que les Prêtres se mariassent[.]
Cet Ecrit est fort court, parce que l[a]
proximité de la foire l'obligeoit de fi[-]
nir d'autres Ouvrages ; d'ailleurs il se
proposoit de faire paroître dans un au[-]

(a) *Epist.* 941.

(b) *Epist.* 2. *L.* 22.

(1) *Appendix de Scriptis Jodoci Clito-veï.*

tre

-tems un traité, où il prouveroit que
-r le Célibat des Prêtres, il n'avoit
-int d'autre sentiment que l'Eglise
-tholique.

Beda ne bornoit pas sa haine contre
-asme à écrire contre lui; il vouloit
-solument engager la Sorbonne où il
-oit un grand crédit, à prendre son
-rti & à condamner Erasme. Le Roi
-voyoit qu'avec peine ce déchaîne-
-nt, comme il paroît par sa Lettre
-) écrite d'Amboise le 9 Avril 1526. (a) Chevíler, part. 2. c. 5.
-Parlement, dans laquelle il se plaint
-e la Faculté & ses Suppôts écrivent
-iscrettement contre Erasme; & il
-onne au Parlement de mander les
-éputés de Sorbonne: » & leur dé-
-fendez, dit le Roi, qu'ils n'ayent en
-général ni en particulier à écrire ni
-composer & imprimer choses quel-
-conques, qu'elles n'ayent premiere-
-ment été vûes & approuvées par vous
-ou vos Commis, & en pleine Cour
-délibérées. »

Ce fut apparemment en conséquen-
-e de cet ordre du Roi, qu'Erasme
-orta ses plaintes au Parlement; mais
-vant de s'adresser à cet auguste Corps,
- crut devoir écrire à la Sorbonne:
-Lettre est du 12 Novembre 1527 (b) Epist. 19. L. 22.
-(b). Il mande à ces très-célébres Pe-

res, c'est ainsi qu'il appelle les Docteurs de Paris, qu'il a appris que Beda leur avoit présenté un grand nombre d'articles tirés de ses Livres, dont on assuroit que plusieurs avoient déja été condamnés par la Faculté. Il déclare qu'il a en horreur tout ce qui est contraire à l'Unité de l'Eglise, & tous ceux qu'elle ne reconnoît point pour ses enfans; qu'il avoit travaillé pour l'Eglise, comme en convenoient en s'en plaignant Albere Othon, Leopolde & Luther même. Il en apporte pour preuve son petit Livre sur l'Eucharistie, & ce qu'il avoit écrit contre Luther. Il témoigne qu'il est dans la résolution de retrancher de ses Ouvrages tout ce qui ne s'accorderoit point parfaitement avec la doctrine de l'Eglise. Il fait paroître un grand respect pour la Sorbonne, » aux oracles de » laquelle, dit-il, on a toujours ac» cordé la premiere autorité. » Il ne croioit pas que ses réponses à Beda pussent intéresser la Sorbonne, qui avoit accordé aux importunités de ce Docteur la permission de faire paroître son Livre, dans lequel il avoit transporté ses passions sans consulter ses Confreres. Il se plaint ensuite des procédés de ce Syndic: il parle de ceux

de Lée, qu'il croit avoir été aidé par Beda; de ce qui a été fait contre lui par les Moines d'Espagne. Il espére que les choses se passeront avec plus d'ordre en Sorbonne; que l'on y lira ses réponses; qu'on examinera avec attention les passages tirés de ses Ouvrages, en les comparant avec ce qui suit & ce qui précede; que l'on se souviendra des personnages qu'il fait parler. A cette Lettre étoit jointe une réponse à quelques articles, sur lesquels le bruit couroit qu'il y avoit déja eu une censure. Il envoya aussi en même-tems sa supputation contre Beda.

Deux jours après qu'Erasme eut écrit cette Lettre à la Sorbonne, il en écrivit une (*a*) au Parlement de Paris. Il prend la liberté de s'adresser à ce respectable Sénat, parce que l'affaire dont il s'agissoit intéressoit beaucoup plus la Religion, les Etudes, la dignité de la Faculté de Théologie que lui même. Il expose ensuite que Beda qui venoit de faire un malheureux Libelle contre lui que le Roi avoit défendu de vendre, outré de colère des réponses qu'il avoit faites à ses calomnies, cherchoit à se venger, en excitant les Facultés de Théologie contre lui; qu'il avoit ramassé un grand

(*a*) *Epist.* 73. L. 19.

nombre d'articles, ainsi qu'il l'avoit déja fait dans son Libelle; qu'il les avoit déferés à la Faculté, où plusieurs couroient risque d'être condamnés par les intrigues & par la violence de Beda. Il se plaint qu'il n'y a point de fidelité dans les extraits que l'on a faits de ses Ouvrages, parce qu'on a détaché malicieusement ces passages de ce qui précede & de ce qui suit; qu'on ne fait attention ni à la personne qui parle, ni au tems où on la fait parler. Il assure que si le Parlement, dont l'autorité après celle du Roi est la plus grande qui soit dans le Royaume, veut bien s'opposer à ces entreprises tumultueuses, il travaillera pour le repos des Etudes, pour la tranquillité de la Religion Chrétienne & pour la dignité de la Sorbonne, en l'engageant à ne rien faire que de digne d'elle. Il envoyoit aussi au Parlement ces mêmes Mémoires justificatifs qu'il avoit envoyés à la Sorbonne. Il finit sa Lettre, en représentant que si le Parlement ne juge pas-à-propos de prendre connoissance de cette affaire, il portera ses plaintes au Roi Très-Chrétien, & qu'il ne doute pas que ce Prince qui aime la vraie piété & qui hait les troubles, n'impose silence à

ceux qui pour faire plaisir à quelques faux Moines, sous prétexte de religion & de piété, en sont les vrais ennemis. Effectivement le 30 Novembre 1527. Erasme écrivit (a) au Cardinal Jean de Lorraine, pour le prier d'engager Sa Majesté à arrêter cette conspiration, qui ne pouvoit que troubler son Royaume, les Etudes & l'Eglise.

(a) *Epist.* 62. L. 19.

Tous les mouvemens que se donna Erasme, n'empêcherent point la Faculté de Paris de procéder à la condamnation des propositions qui lui avoient été déferées par Beda : elle rendit le 16 Décembre 1527. un Jugement doctrinal en trente-deux articles (1).

Le premier est sur le Baptême des Enfans, s'il convient de le ratifier lorsqu'ils sont devenus adultes. Le second sur la Mort de J. Christ, si les Chrétiens doivent en être affligés, ou s'ils ne doivent pas plutôt en adorer les effets, puisqu'elle a procuré le salut des hommes. Le troisieme est sur le choix des Viandes & sur le Jeûne ; le quatrieme, sur le Jurement ; le cinquieme, sur la Guerre, si l'Ecriture

(1) *Determinatio Facultatis super quamplurimis assertionibus Desiderii Erasmi Roterodami.*

la condamne; le sixieme, sur le Mariage, si l'adultere le dissout; le septieme, sur la Foi, si elle peut être sans la Charité; le huitieme, sur quelques desirs trop curieux d'être éclairci de choses qui ne sont pas clairement décidées dans l'Ecriture; le neuvieme, sur l'imperfection de l'ancienne Loi; le dixieme, sur les Auteurs des Livres du Nouveau-Testament; le onzieme, sur le Symbole des Apôtres; le douzieme, sur la Traduction de l'Ecriture en Langue vulgaire; le treizieme, sur quelques changemens faits dans le Texte sacré; le quatorzieme, sur des Propositions qui contredisent le Texte; le seizieme, sur le mérite des Œuvres; le dix-septieme, sur la confiance dans les bonnes Œuvres & dans le mérite; le dix-huitieme, sur la confiance aux Cérémonies & sur l'Etat des Religieux; le dix-neuvieme, sur l'Oraison vocale; le vingtieme, sur le Célibat des Prêtres; le vingt & unieme, sur le Péché Originel; le vingt-deuxieme, sur la punition temporelle des fils à cause des péchés de leurs peres; le vingt-troisieme, sur la punition des Hérétiques; le vingt-quatrieme, sur la diminu-

tion des gens d'une vertu éminente dans l'Eglise ; le vingt-cinquieme, sur les Fêtes ; le vingt-sixieme, sur ceux qui composent l'Eglise ; le vingt-septieme, sur la Vierge ; le vingt-huitiéme, sur les Anges ; le vingt-neuvieme, sur S. Pierre, le trentieme, sur S. Paul ; le trente & unieme, sur Denys l'Aréopagite ; le trente-deuxieme, sur la Théologie Scholastique.

La Sorbonne termine sa Censure en déclarant, qu'elle a condamné ces trente deux articles, pour faire voir évidemment combien il y a d'absurdités & de folies dans ce que les anciens Hérétiques, les Ariens, les Aëriens, les Vaudois, les Beguards, les Turlupins, les Wiclefistes, & en dernier lieu Erasme & Luther ont osé avancer par une entreprise sacrilége contre les définitions de l'Eglise.

Il y a à la fin un trait qui ne peut regarder qu'Erasme. » Nous avons crû » par cette Censure, dit la Sorbon» ne, être utiles à ceux qui sont assez » déraisonnables, pour s'imaginer que » ce qui est écrit en beau style est vrai, » & que ce qui est exprimé en mé» chant style ne peut être que faux. » Nous avons eu aussi en vûe ceux qui » croient que c'est assez de savoir le

« Grec & l'Hébreu, pour être un
» Théologien consommé; en quoi ils
» se trompent sensiblement, puisque
» ceux qui savent ces Langues, ne
» doivent être censés que Grammai-
» riens, s'ils n'ont pas été instruits
» des principes de la Théologie. »
Après cette Censure, on trouve quelques autres propositions qui ont été condamnées depuis dans Erasme: elles sont relatives à quelques-uns des titres dont nous venons de faire l'énumération; & elles avoient été oubliées, lorsqu'on présenta à la Sorbonne les trente-deux articles dont nous venons de parler.

Cette Censure se trouve dans les Œuvres d'Erasme (*a*) & dans la Collection de M. d'Argentré. Elle est datée dans l'Edition d'Erasme du 17 Décembre 1527. & du 16 dans celle de M. d'Argentré. Il y a une différence dans le Préambule de celle qui se trouve dans Erasme; on y trouve, ce qui n'est point dans d'Argentré, une invective contre l'impudente témérité de ces fols qui osent attaquer l'Eglise.

(*a*) Tome 9.

La Censure de Sorbonne fut très-mal reçue, jusques-là que le Ministere fut quatre ans sans vouloir permettre

qu'elle fût imprimée (*a*) ; & ce ne fut que l'an 1531. que Josse Bade Ascensius l'imprima.

(*a*) D'Argentré, t. 1. Ind. p. 4. Cheviller, par. 2. p. 5.

Erasme crut devoir faire ses réflexions sur cette Censure ; & s'il ne justifia pas tout ce qu'on avoit critiqué, soit dans ses sentimens, soit dans ses expressions, il démontra du moins qu'il étoit très-orthodoxe, puisqu'il désavoua les erreurs qui avoient si fort ému le zéle des Docteurs de Paris (1).

Il déclare d'abord, que son intention est de ne point blesser le respect qui est dû aux Théologiens ; qu'il est dans la résolution de se corriger toutes les fois qu'il se sera trompé : il assure que ce n'est pas la Faculté qu'il accuse d'avoir mal pris son sentiment, d'avoir détourné calomnieusement le sens de ses propositions, parce qu'il n'y a en cela de coupables que les Commissaires qui ont été chargés du rapport, & qui ont présenté à la Faculté des passages tronqués, lui ont fait dire des choses auxquelles il n'a jamais pensé, & ont cherché à donner de mauvais sens à des expressions innocentes.

(1) *Desiderii Erasmi declarationes ad Censuras Lutetiæ vulgatas sub nomine Facultatis Theologiæ Parisiensis.*

Quelque sujet qu'il eût d'être peu content de la Sorbonne, il ne cessa point d'en parler avec un grand éloge. Il dit à la tête de ses Réflexions, qu'il souhaite avec passion que l'autorité & la dignité de ce Corps soient en grande recommandation, parce qu'il est persuadé que l'avantage de la Religion demande que l'on ait une grande idée de la Sorbonne, & que l'on reçoive comme des oracles toutes les décisions qu'elle fera d'un consentement unanime. » L'Ecole de Paris, ajoute-t-il, » est de l'aveu de tout le monde la » premiere de toutes les Ecoles; on » peut l'appeller avec raison la cita- » delle de la Religion Chrétienne: » c'est pourquoi il ne doit pas être » permis de donner atteinte de quel- » que façon que ce soit à sa dignité; » & j'aurai moins de soin dans cette » apologie à défendre mon innocence » injustement attaquée, que je n'aurai » d'attention à ne rien avancer qui » puisse blesser l'autorité de la Sorbon- » ne. » Il prétend cependant, que ce qui vient de s'y passer à son égard, prouve que dans cette illustre Compagnie il a des ennemis qui peuvent avoir du zéle, mais non pas de celui qui est dirigé par la science. Il assure que dans

les Préfaces, les titres & les conclusions de la censure, on a inséré un grand nombre de choses qui prouvent plus de haine que de jugement. » Il ne » me reste, continue-t-il, que d'appeller » de la Faculté endormie à la Faculté » réveillée. Je crois avoir découvert » ce qui a déplu dans mes Ouvrages; » je parle peut-être avec trop de li- » berté, & en m'éloignant du style » des Scholastiques. J'ai eu attention » que le mien fût un peu plus Latin que » le leur; mais ce qui m'a fait le plus » d'ennemis, c'est que l'on suppose » que j'ai eu dessein de critiquer la dis- » cipline présente de l'Eglise, quoique » je l'aye approuvée en un infinité d'en- » droits. »

Il entre ensuite dans le détail des propositions censurées : il déclare qu'il n'a eu que l'intention de proposer aux adultes de renouveller leur profession de foi, & que comme il s'est apperçu que la façon dont il s'étoit exprimé à ce sujet avoit causé du scandale, il étoit résolu de supprimer cette proposition. Il assure qu'il ne condamne point ceux qui s'affligent des douleurs que les persécuteurs de J. Christ lui ont fait souffrir ; mais qu'il est persuadé que la mort du Sauveur doit être une

source de joie pour les Fideles, par les effets avantageux qu'elle a procurés au genre-humain; que ce sont-là les sentimens de l'Eglise qu'elle exprime dans l'Hymne *Vexilla Regis prodeunt*. Il convient qu'il n'a point parlé avec exactitude dans ce qu'il avoit écrit sur la Loi du Maigre. Il avoit déja déclaré dans un Ouvrage contre Beda (*a*), qu'il approuvoit tout ce que l'Eglise avoit ordonné à ce sujet; que lorsqu'il s'étoit récrié contre la hardiesse de ceux qui prétendent gêner les autres, il n'avoit pas entendu parler de l'Eglise; qu'au reste jamais personne n'avoit appris de lui à violer les Réglemens de l'Eglise sur la défense de manger gras les jours maigres. Il soutient ici, que c'est à tort qu'on l'accuse d'avoir eu l'intention de favoriser Luther dans ce qui avoit pû lui échaper à cette occasion, puisqu'il n'étoit pas encore question des nouveaux Dogmes, lorsqu'il écrivoit sa paraphrase de la premiere Epître aux Corinthiens, qui avoit occasionné les reproches qu'on lui faisoit à ce sujet; que d'ailleurs il n'avoit avancé ce qu'il avoit dit sur cette matiere, que comme une opinion qu'il ne donnoit pas pour certaine. Il déclare que lorsqu'il a interdit le jurement, il

(*a*) Elenchus.

n'a fait que paraphraser les paroles de J. Christ; qu'il s'est exprimé de même que plusieurs Peres; que son intention n'étoit point de blâmer les fermens que la néceſſité exigeoit, ou ceux qui se faisoient en Justice; qu'il avoit si peu tiré cette doctrine des Vaudois, qu'il ne savoit pas seulement *quelle sorte d'animaux c'étoient que ces Vaudois*, ni qu'il ne se soucioit de le savoir. Il protesse que lorsqu'il a interdit la vengeance, il n'a eu en vûe que les vengeances particulieres, & non pas les Guerres justes; que lorsqu'il a dit qu'une femme adultere cessoit d'être femme, son intention étoit de faire entendre que son crime lui enlevoit l'honneur de son état; que lorsqu'il a fait l'éloge de la Foi, à laquelle il a joint la charité comme devant l'accompagner, il n'a entendu que la Foi justifiante. Il assure qu'il n'a fait que répéter ce qu'il avoit lû dans Origéne, dans S. Jérôme, dans S. Augustin, sur l'Auteur de l'Epître aux Hébreux; qu'il est disposé à croire que cette Lettre a été écrite par S. Paul, quand l'Eglise l'aura décidé. Il se plaint qu'on lui fait un crime, d'exposer historiquement ce qu'il a trouvé dans les Anciens sur la seconde Epître de S. Pierre &

ſur l'Apocalypſe ; il déclare qu'il s'en rapporte à tout ce que l'Egliſe a décidé ou à ce qu'elle décidera. Il ſe récrie fort ſur ce qu'on l'accuſoit de ne point reconnoître le mérite des œuvres : il ne nie pas que S. Auguſtin l'ait reconnu ; mais il prétend que ce Pere s'eſt plus appliqué à faire valoir la puiſſance de la Grace. Quant à lui, il déclare qu'il penſe ſur cette matiere de même que la Sorbonne. Il proteſte qu'il n'a jamais blâmé que l'abus des cérémonies Eccléſiaſtiques, & la trop grande confiance que quelques-uns ont dans ces obſervances, dont il a même pris la défenſe dans quelques-uns de ſes Ouvrages ; que ſur cet article il n'y a aucune diverſité de ſentimens entre la Sorbonne & lui ; que quand il a parlé contre quelques pratiques, ce n'a jamais été contre celles qui ont été inſtituées par l'Egliſe. Il aſſure que lorſqu'il a dit que le mal que le premier Pere avoit cauſé à ſa poſtérité, étoit le mauvais exemple qu'il lui avoit donné, ce n'étoit point pour nier la vérité du péché originel, mais parce que Origene, Saint Ambroiſe, Saint Chriſoſtome avoient ainſi expliqué le premier chapitre de l'Epître de S. Paul aux Romains. Il déclare qu'il n'a jamais eu

envie d'attaquer les Fêtes instituées par l'Eglise ; qu'il croit que l'Eglise renferme les bons & les méchans ; qu'il ne condamne point la Théologie, mais seulement l'abus que certains Théologiens font de la Scholastique, dont Gerson s'étoit plaint vivement, en appellant sophistique & chimérique cette maniere de traiter les questions Théologiques.

On ne peut pas répondre avec plus de modestie que le fait Erasme ; il en fait gloire dans quelques-unes de ses Lettres. » Les censures de Sorbonne » viennent de paroître, dit il, (a); j'y ai » répondu avec une modération qui ne » s'est point démentie. Je crois, ajou» te-t-il, que ceux qui ont fait cette » censure, en ont honte eux-mêmes pré» sentement. » Effectivement on y trouve plusieurs choses, qu'un Théologien n'oseroit plus soutenir sans se couvrir de honte ; par exemple (b), que c'est un article de foi que ce sont les Apôtres qui ont fait le Symbole qui leur est attribué ; que c'est une témérité de douter (c) que S. Denys l'Aréopagite soit vraiment l'Auteur des Livres de la Hiérarchie Ecclésiastique.

M. Dupin parlant de la censure de cette proposition, (d) avoue qu'on ne

(a) *Epist.* 1213. & 364. *Append.*

(b) Titulus 11.

(c) Titulus 31.

(d) Seizieme siecle, par. 4 p. 279. note 4. sur S. Denys, t. 2, p. 528.

parleroit pas présentement comme les Docteurs de ce tems-là. M. de Tillemont qui convient qu'ils ont eu tort dans le fond, cherche cependant à les justifier. » On ne doit pas néanmoins, » dit-il, tout à fait blâmer les Auteurs » de cette censure, dont toute la faute » n'a été que de s'être laissé emporter » par de bonnes intentions au torrent » d'une opinion qui prévaloit alors, » & dans un tems où la critique n'a» voit point encore porté les lumieres » dans le fond des Ouvrages attribués « à Saint Denys. »

Mais est-il permis à des Théologiens sensés, d'ériger en Article de Foi un fait dont les premieres regles de critique démontroient la fausseté ? La Sorbonne avoit d'autant plus de tort, que la question de la supposition des Livres attribués à Saint Denys l'Aréopagite commençoit déja à s'éclaircir : le Cardinal Cajetan (a) les avoit rejettés comme supposés ; Laurent-Valle avoit soutenu qu'ils n'étoient point de Saint Denys ; & Guillaume Grocin, Anglois, sçavant Théologien & grand Critique, après avoir été du sentiment généralement reçû, s'en étoit publiquement rétracté.

(a) Sixte de Sienne, L. 2. *Bib. sancta. Erasmi Epist.* 5. L. 23.

M. Simon s'explique librement sur

[Ce]tte censure (*a*) à l'occasion des Li-[vr]es du prétendu Denys l'Aréopagite. « Les Docteurs de Paris, dit-il, ont » condamné au commencement du der- » nier siecle plusieurs sentimens dans » les Ecrits de Jacques le Fevre d'E- » staples & d'Erasme, comme des nou- » veautés dangereuses. Ces sentimens » qui paroissoient alors dangereux à » nos très-sages Maîtres, sont aujour- » d'hui reçûs de tout ce qu'il y a d'ha- » biles gens. Erasme pour avoir avancé » dans la Lettre qu'il a mise à la tête de » sa Paraphrase sur l'Epître aux Co- » rinthiens, que quelques-uns faisoient » Auteur des Livres de la Hiérarchie » un Ecrivain postérieur à Denys l'A- » réopagite, fut censuré comme un » homme téméraire qui avançoit des » nouveautés par les Docteurs de Pa- » ris : ce seroit aujourd'hui une igno- » rance grossiere, de soutenir que ces » Livres sont véritablement de Denys » l'Aréopagite. »

(*a*) Lettre 8. t.4. p.48.

Il y a encore dans cette censure diverses autres choses qui ne peuvent pas se justifier. On fait un crime à Erasme (*b*) d'avoir contredit la Vulgate, lors même qu'elle est contraire à l'original Grec ; on lui reproche quelques petites inadvertances des premieres éditions qu'il

(*b*) Tit. 13. Tit. 14.

avoit eû l'attention de corriger dans les suivantes. Mais ce qu'il y a de plus odieux dans cette censure, c'est ce qui y est décidé (a) sur la punition que méritent les Hérétiques. La Faculté (1) déclare, qu'il est de Foi que non-seulement il est permis, mais qu'il faut punir du dernier supplice les Hérétiques opiniâtres, lorsque cela se peut faire sans danger pour la République; que c'est le seul moyen de procurer leur salut, ou de conserver celui des autres; & que l'opinion contraire est l'erreur des Cathares, des Vaudois & de Luther, condamnée par les Loix Impériales.

(a) Tit. 23.

Ce n'est pas seulement des Hérétiques séditieux dont il s'agit: car la Sorbonne décide ensuite, que la proposition qui enseigne qu'il n'est pas permis aux Evêques & aux Prêtres de conseiller & d'exhorter d'extirper

(1) *Cùm sit Catholicum & fide tenendum, non solùm licere, sed & oportere Hæreticos pertinaces extremo supplicio punire, quandò citra jacturam ac periculum Reipublicæ id fieri potest, nec valet aliter salus eorum aut cæterorum procurari & conservari; oppositumque sit error Catharorum, Valdensium, & Lutheri, generalibus Conciliis & Legibus Imperialibus damnatus.*

les Hérétiques, qui ne sont qu'Hérétiques opiniâtres & non séditieux, est contraire au droit naturel, divin & humain.

Ce n'étoit pas ainsi que les Peres des premiers siecles parloient : Erasme le sçavoit bien ; mais il n'eut pas le courage de soutenir ce qu'il avoit avancé. Il laisse même entrevoir, qu'il n'étoit pas éloigné de penser comme la Sorbonne. » Quant à la question du » supplice des Hérétiques, dit-il, » pourquoi me soupçonne-t-on de » penser, que je ne croye pas qu'on » puisse les faire mourir, puisque dans » des Livres imprimés j'ai attaqué ce » dogme ? » On a parlé ailleurs des raisons qui empêchoient Erasme de dire sur cette matiere ce qu'il pensoit.

» Sa réputation, dit un homme célebre (a), » est demeurée en honneur » malgré la réputation de ses envieux ; » & l'on a vû sa censure tomber dans » le décri qu'on y préparoit à ce grand » homme. »

M. Marsollier a examiné (b) ce qui devoit en résulter ; & il a conclu, qu'elle n'étoit pas capable de contrebalancer les grands éloges qu'Erasme a reçûs de toutes parts : écoutons-le.

» Pour ce qui est des censures des

(a) Préface de la Défense de la Dissertation sur les Ord. Ang.

(b) Apologie, p. 190.

» Facultés de Théologie, l'on sçait le
» respect que l'on doit aux célebres &
» sçavantes Compagnies qui les ont
» faites ; mais on ne croira pas y man-
» quer, quand on dira que les éloges
» que les Papes, les Rois, les Prin-
» ces, les Cardinaux, les Evêques &
» tous les plus grands Hommes de l'E-
» glise Catholique ont donnés à Erasme,
» peuvent faire le contrepoids de ces
» censures, & diminuer l'impression
» qu'elles pourroient faire sur les es-
» prits les plus prévenus.

» D'ailleurs on ne prétend pas qu'E-
» rasme ne se soit jamais trompé, &
» qu'il n'y ait rien à redire, soit pour
» les choses, soit pour la maniere de
» les écrire, dans ce prodigieux nombre
» d'Ouvrages qu'il a composés ; il ne
» l'a pas prétendu lui-même. Mais
» s'il s'est éloigné en quelque chose
» des sentimens reçûs, il a si bien
» pensé, il a si excellemment écrit
» sur une infinité d'autres, que toutes
» les censures qu'on a pû faire n'ont
» pas empêché, & n'empêcheront pas
» à l'avenir qu'on ne le regarde comme
» l'un des plus Sçavans & l'un des plus
» grands Hommes que Dieu ait don-
» nés à son Eglise. » C'est toujours M.
N. Mollier qui parle : il ajoute, que du

mas d'Erasme on pouvoit disputer de bien des choses dont il n'est plus permis de douter, depuis que le Concile de Trente a fixé nos sentimens & notre croyance. Le tems d'Erasme tenoit encore beaucoup de ces siecles ténébreux, qui avoient introduit tant de nouveautés parmi le peuple. On y connoissoit peu l'Antiquité. La capacité qui est aujourd'hui si commune, & à laquelle Erasme a tant contribué, étoit alors la chose du monde la plus rare. Tout ce dont on n'avoit point oui parler deux ou trois siecles auparavant, passoit pour nouveau, pour suspect, pour censurable. Il suffisoit que l'usage autorisât quelque chose, abusive ou non, on ne pouvoit souffrir qu'on parlât contre. Une preuve qu'on avoit excédé dans une partie de ces censures, est que quelques-unes ont été plus loin que le Concile de Trente.

On rapporte ces judicieuses réflexions de M. Marsollier avec d'autant plus de plaisir, qu'en même tems qu'elles font l'apologie d'Erasme, elles servent aussi en quelque sorte à justifier le zele trop vif d'un grand nombre de Docteurs de son siecle.

VIE D'ERASME.

LIVRE CINQUIEME,

Qui contient son histoire pendant le tems qu'il demeura à Fribourg.

C'Etoit tandis qu'Erasme étoit à Basle, que se passerent les évenemens dont nous avons parlé dans le Livre précédent, & auxquels Luther donna occasion. Ce ne fut que malgré lui qu'il abandonna cette Ville : il s'y trouva forcé par les égards qu'il devoit avoir pour sa réputation ; s'il y fût resté davantage, ses ennemis n'auroient pas manqué de dire hautement, que ce séjour étoit une preuve démonstrative de son attachement aux nouvelles opinions.

Avant de sortir de Basle, il eut une explication avec le Ministre Œcolampade, qui croyoit avoir sujet de se

plaindre de lui. Ils avoient été autrefois très-liés, ainsi qu'on peut en juger par les témoignages d'estime & d'amitié qu'ils se sont donnés par écrit. On voit dans une Lettre (a) qu'Œcolampade écrivit à Erasme dans sa jeunesse avec beaucoup d'esprit & de politesse, suivant le témoignage de M. de Meaux (b), des marques d'une piété aussi affectueuse qu'éclairée : des pieds d'un Crucifix devant lequel il avoit accoutumé de faire sa priere, il écrit à Erasme des choses si tendres sur les douceurs ineffables de Jesus-Christ, que cette pieuse Image retraçoit vivement dans son souvenir, qu'on ne peut s'empêcher d'en être touché. Dans la suite il se fit Religieux ; & ayant consulté Erasme sur les avantages & les inconvéniens de cet état, Erasme lui déclara (c) qu'il étoit bien éloigné de détourner personne d'embrasser ce saint Institut ; il fait même une exclamation sur le bonheur de ceux qui y sont bien appellés. » O » vraiment heureuse, dit-il, cette » Philosophie Evangélique, qui s'oc» cupe sérieusement à se dégager de » toutes les passions de ce monde, pour » se préparer à se réunir avec Jesus-» Christ dès qu'il nous appellera! »

(a) Epist. 42. & 43. L. 7.

(b) Variat. L. 1. n. 24.

(c) Epist. 27. L. 13.

Les nouveautés de Luther ayant fait impression sur l'esprit d'Œcolampade, il quitta son Couvent, prêcha la nouvelle Religion à Basle, & enfin se maria. Ce fut à l'occasion de ces nôces scandaleuses, qu'Erasme écrivit (a) cette Lettre ingénieuse qui fit beaucoup de bruit dans l'Europe. » Œcolampade vient de se marier, dit-il: » sa femme est jolie; il veut, je crois, » affliger sa chair. Quelques-uns appellent ce qui se passe la Tragédie » Luthérienne; pour moi il me paroît » que le nom de Comédie conviendroit » mieux: car je vois que tous ces mouve» mens finissent par des nôces. »

(a) Epist. 41. L. 19.

Le parti qu'avoit pris Œcolampade pour la nouvelle Réforme, mit du froid entre lui & Erasme. Il fut très-mécontent des louanges qu'Œcolampade lui avoit données dans la Préface de son Commentaire sur Isaïe, où il l'avoit appellé *notre grand Erasme*: cet éloge indiscret dans les circonstances où il étoit donné, fut l'occasion d'une Lettre qu'Erasme écrivit à Œcolampade le 25 Janvier 1525. » Ce n'est » point à moi à vous juger, lui mande» t-il (b); c'est au Seigneur: je fais » seulement réflexion à ce que pensent » de vous l'Empereur, le Pape, le Roi Ferdinand

(b) Epist. 3. L. 18.

» Ferdinand, le Roi d'Angleterre, » l'Evêque de Rochester, le Cardinal » d'Yorck, dont je dois respecter l'au» torité. Je ne vous parle point de cette » multitude de Moines & de Théolo» giens, qui vous regardent comme » des Héréfiarques & des Chefs de » Schismatiques : que diront-ils, lors» qu'ils verront que vous m'avez traité » de *notre grand Erasme*, surtout lors» qu'il n'y avoit aucune nécessité de » me citer ? Vous direz peut-être que » vous vouliez par-là détruire les » soupçons de ceux qui s'imaginoient » que nous étions brouillés ; mais il » étoit de votre prudence de ne me pas » rendre odieux. Il y en aura assez qui » croiront que vous n'avez agi ainsi, » que dans le dessein d'être utile à vo» tre cause, ou de vous venger de » moi. Je ne puis pas vous soupçonner » d'une si grande noirceur ; mais aussi » je ne puis point ne pas convenir de » votre imprudence. Le mieux qui » puisse m'arriver dans ce tems-ci, » c'est de n'être ni loué ni blâmé par » vous autres. J'aimerois encore mieux » que vous parlassiez mal de moi, que » de me louer, & surtout de m'appel» ler *notre Erasme*. »

avoit eû l'attention de corriger dans les suivantes. Mais ce qu'il y a de plus odieux dans cette censure, c'est ce qui y est décidé (a) sur la punition que méritent les Hérétiques. La Faculté (1) déclare, qu'il est de Foi que non-seulement il est permis, mais qu'il faut punir du dernier supplice les Hérétiques opiniâtres, lorsque cela se peut faire sans danger pour la République ; que c'est le seul moyen de procurer leur salut, ou de conserver celui des autres ; & que l'opinion contraire est l'erreur des Cathares, des Vaudois & de Luther, condamnée par les Loix Impériales.

(a) Tit. 23.

Ce n'est pas seulement des Hérétiques séditieux dont il s'agit : car la Sorbonne décide ensuite, que la proposition qui enseigne qu'il n'est pas permis aux Evêques & aux Prêtres de conseiller & d'exhorter d'extirper

(1) *Cùm sit Catholicum & fide tenendum, non solùm licere, sed & oportere Hæreticos pertinaces extremo supplicio punire, quandò citra jacturam ac periculum Reipublicæ id fieri potest, nec valet aliter salus eorum aut cæterorum procurari & conservari ; oppositumque sit error Catharorum, Valdensium, & Lutheri, generalibus Conciliis & Legibus Imperialibus damnatus.*

les Hérétiques, qui ne sont qu'Hérétiques opiniâtres & non séditieux, est contraire au droit naturel, divin & humain.

Ce n'étoit pas ainsi que les Peres des premiers siecles parloient : Erasme le sçavoit bien ; mais il n'eut pas le courage de soutenir ce qu'il avoit avancé. Il laisse même entrevoir, qu'il n'étoit pas éloigné de penser comme la Sorbonne. » Quant à la question du » supplice des Hérétiques, dit-il, » pourquoi me soupçonne-t-on de » penser, que je ne croye pas qu'on » puisse les faire mourir, puisque dans » des Livres imprimés j'ai attaqué ce » dogme ? » On a parlé ailleurs des raisons qui empêchoient Erasme de dire sur cette matiere ce qu'il pensoit.

» Sa réputation, dit un homme célebre (*a*), » est demeurée en honneur » malgré la réputation de ses envieux ; » & l'on a vû sa censure tomber dans » le décri qu'on y préparoit à ce grand » homme. »

(*a*) Préface de la Défense de la Dissertation sur les Ord. Ang.

M. Marsollier a examiné (*b*) ce qui devoit en résulter ; & il a conclu, qu'elle n'étoit pas capable de contrebalancer les grands éloges qu'Erasme a reçûs de toutes parts : écoutons-le.

(*b*) Apologie, p. 190.

» Pour ce qui est des censures des

Ils demeurerent quelques autres années ensuite à Basle, sans vivre en grande liaison. Peu de tems avant qu'Erasme quittât cette Ville, Œcolampade s'imagina avoir des raisons de se plaindre de lui : il croyoit qu'Erasme s'étoit une fois détourné d'une rue par laquelle il devoit passer, & qu'il avoit changé de chemin pour ne le pas rencontrer ; il s'étoit aussi mis dans la tête, que c'étoit lui qu'Erasme avoit eu en vûe dans le Colloque qui a pour titre *le Cyclope*, dans lequel Polypheme dit, qu'il connoît quelqu'un qui est brebis par la tête, & renard par le cœur. Erasme ayant appris ces sujets de mécontentement par Jérôme Froben, à qui Œcolampade les avoit confiés, lui écrivit sur le champ (*a*) pour lui demander une conférence où ils s'expliqueroient ; & en l'attendant il l'assûre qu'il ne songeoit pas à lui lorsqu'il composoit son Cyclope ; que c'étoit Nicolas Cannius, son Domestique, qu'il avoit pour lors en vûe, parce qu'il lui avoit demandé avec empressement d'être nommé dans les Colloques. Il lui proteste que lorsqu'il s'étoit détourné de la rue où il étoit, il ne l'avoit point apperçû ; qu'il en avoit pris une autre, parce que celle

(*a*) Epist. 47. L. 30.

[l]a étoit fort étroite, & qu'il y avoit des mauvaises odeurs; que lorsque son Domestique l'avoit asûré qu'Œcolampade étoit dans cette rue, il s'étoit mis en chemin pour aller l'aborder; & que ce qui l'en avoit empêché, c'étoit parce qu'il s'étoit apperçû qu'Œcolampade avoit avec lui plusieurs personnes qu'il ne connoissoit pas. Il finit, en lui disant que s'il veut venir entre quatre & six heures au jardin de Froben, il l'y attendra.

Œcolampade s'y rendit: la conversation fut longue (a) & sans aigreur. Il offrit son amitié à Erasme, qui ne la refusa pas, mais à condition qu'il lui seroit permis de ne pas penser comme lui sur divers Dogmes. Œcolampade voulut engager Erasme à rester à Basle: Erasme lui répondit, que ce n'étoit que malgré lui qu'il s'éloignoit d'une ville, dont le séjour lui étoit si agréable; mais qu'il ne pouvoit pas y demeurer davantage, sans donner lieu de croire qu'il approuvoit le changement qui venoit d'y être fait dans la Religion. Œcolampade voulut insister; mais Erasme lui déclara que tout ce qu'il ajouteroit seroit inutile, puisque ses meubles étoient déja à Fribourg. Il le pressa de revenir du moins dans quel-

(a) Epist. 43. L. 30. Epist. 10. L. 24.

VIE D'ERASME.

LIVRE CINQUIEME,

Qui contient son histoire pendant le tems qu'il demeura à Fribourg.

C'Etoit tandis qu'Erasme étoit à Basle, que se passerent les évenemens dont nous avons parlé dans le Livre précédent, & auxquels Luther donna occasion. Ce ne fut que malgré lui qu'il abandonna cette Ville : il s'y trouva forcé par les égards qu'il devoit avoir pour sa réputation ; s'il y fût resté davantage, ses ennemis n'auroient pas manqué de dire hautement, que ce séjour étoit une preuve démonstrative de son attachement aux nouvelles opinions.

Avant de sortir de Basle, il eut une explication avec le Ministre Œcolampade, qui croyoit avoir sujet de se

plaindre de lui. Ils avoient été autrefois très-liés, ainsi qu'on peut en juger par les témoignages d'estime & d'amitié qu'ils se sont donnés par écrit. On voit dans une Lettre (a) qu'Œcolampade écrivit à Erasme dans sa jeunesse avec beaucoup d'esprit & de politesse, suivant le témoignage de M. de Meaux (b), des marques d'une piété aussi affectueuse qu'éclairée : des pieds d'un Crucifix devant lequel il avoit accoutumé de faire sa priere, il écrit à Erasme des choses si tendres sur les douceurs ineffables de Jesus-Christ, que cette pieuse Image retraçoit vivement dans son souvenir, qu'on ne peut s'empêcher d'en être touché. Dans la suite il se fit Religieux ; & ayant consulté Erasme sur les avantages & les inconvéniens de cet état, Erasme lui déclara (c) qu'il étoit bien éloigné de détourner personne d'embrasser ce saint Institut ; il fait même une exclamation sur le bonheur de ceux qui y sont bien appellés. » O » vraiment heureuse, dit-il, cette » Philosophie Evangélique, qui s'oc» cupe sérieusement à se dégager de » toutes les passions de ce monde, pour » se préparer à se réunir avec Jesus» Christ dès qu'il nous appellera! »

(a) Epist. 42. & 43. L. 7.

(b) Variat. L. 1. n. 24.

(c) Epist. 27. L. 13.

changement d'air lui fit d'abord beaucoup de bien (a) ; & il en conclut (b), que le climat de Fribourg lui étoit beaucoup plus favorable que celui de Basle. A peine y avoit-il été un mois, qu'il écrivoit : » Depuis que je suis ici » il me semble que je rajeunis ; je ne » m'y attendois pas. »

Mais si sa santé se trouva bien des mouvemens que son changement de demeure l'obligea de se donner, sa fortune en souffrit ; il fut dans la nécessité d'acheter beaucoup de meubles, parce que (c) la plus grande partie de ceux qu'il avoit à Basle lui avoient été prêtés par ses amis, à qui il les avoit rendus avant son départ.

Cette augmentation dans sa dépense venoit dans un tems très-peu favorable. Il étoit fort mal payé de ses pensions : l'Empereur & le Roi Ferdinand avoient pour lui de la bonne volonté ; mais leurs finances étoient en mauvais ordre. L'argent qu'on lui envoyoit d'Angleterre & du Brabant, diminuoit considérablement, tant par les extorsions des Banquiers, que par les changemens que l'on avoit faits dans les monnoies. Ce qui le consoloit, c'est qu'il avoit vécu avec assez d'arrangement (d) pour ne rien devoir.

(a) *Epist.* 1054.

(b) *Epist.* 4. L. 22. *Epist.* 10. L. 24.

(c) *Epist.* 47. L. 31.

(d) *Epist.* 2. L. 22.

Il menoit une vie fort agréable (a). Il avoit tous les jours à sa table deux ou trois personnes de mérite & de bonne humeur : car il aimoit que la conversation fût gaie ; de sorte que les repas étoient pour lui des momens de récréation. Zasius étoit un de ses Conviés les plus ordinaires. Erasme assure (b) qu'il n'avoit trouvé personne en Allemagne, dont il admirât autant le caractere. » C'est la candeur » même, disoit-il ; quoiqu'il soit vieux, » on n'imagineroit pas combien il a de » vivacité. Son jugement & sa mé» moire ne sont en rien diminués. Il » a une sincerité de moeurs vraiment » chrétienne : toutes les fois qu'on sort » de son entretien, on sent sa piété au» gmenter. » Le seul inconvénient de sa societé pour Erasme, étoit que Zasius étoit un peu sourd, & que la délicatesse de la santé d'Erasme ne lui permettoit point de parler haut.

(a) Epist. 12. L. 23. Epist. 1063.

(b) Epist. 10. L. 24. Epist. 9. L. 25.

Quoiqu'il eût mieux aimé être dans une plus grande Ville que Fribourg, parce que, disoit-il, on trouve plus aisément dans une Ville considérable tout ce dont on a besoin, & il est plus facile d'y faire des amis, parce qu'il y a plus de monde ; cependant il s'y accommodoit fort, surtout à cause

de l'union qui regnoit entre le Clergé, l'Université, le Magistrat & le Peuple. Il ressentoit d'autant plus le bonheur de cette tranquillité, qu'il sortoit d'une Ville où tout étoit en combustion. La seule chose qui lui déplaisoit à Fribourg (a), c'est que tout y étoit fort cher.

(a) Epist. 14. L. 23.

Il n'eut pas le plaisir (b) d'être long-tems satisfait de sa santé. Un violent mal de dents le tourmenta pendant l'été de l'an 1529. Il s'y joignit de la fiévre; il eut ensuite un abscès dans le ventre, qui l'affligea sur la fin de l'été, & dont il fut incommodé près d'un an: car dans une Lettre (c) du 24 Juin 1530. il assure qu'il y a trois mois qu'il lutte avec la mort à cause de cet abscès qui l'empêchoit d'écrire, de lire, de dicter, de parler, & même de pouvoir faire attention à ce qu'il entendoit. Cet abscès creva enfin; & il fut soulagé.

(b) Epist. 1076.

(c) Epist. 1112.

En même-tems il fut tourmenté par des accès de gravelle (d) qui le firent souffrir prodigieusement. On s'imagina que ce pouvoit être la pierre: on lui conseilla de se faire tailler; il répondit, qu'il réservoit cette opération pour le tems où il s'ennuieroit de vivre. Cet état de douleur lui ôtoit le

(d) Epist. 1092.

goût de l'étude (*a*), & l'empêchoit de continuer ses Ouvrages. (*a*) *Epist.* 1091.

La célébre Diette d'Augsbourg se tenoit pour lors ; Erasme y fut invité. Il a assuré à Sadolet (*b*) que sans le fâcheux état où il se trouvoit, il n'auroit pas manqué de s'y rendre, d'autant plus qu'il se seroit fait un plaisir (*c*) d'avoir des conférences avec Melancton, qui étoit le plus modéré de tous les prétendus Evangeliques. Ce fut lui qui dressa la Confession si connue sous le nom d'Augsbourg ; & c'est alors, comme le remarque M. Bossuet (*d*), qu'on vit paroître pour la premiere fois des Confessions de foi en forme publiées au nom de chaque parti. (*b*) *Epist.* 1094. (*c*) *Epist.* 1195. (*d*) Variat. L. 3. n. 1.

On vit pendant cette Diette un spectacle singulier, dont l'Empereur Charles V. & le Roi Ferdinand son frere furent témoins. (*e*) Un homme masqué parut devant ces Princes. Il étoit habillé en Docteur ; il avoit un écriteau sur le dos, où étoit écrit le nom de Jean Capnion ; il portoit un fagot, dont une partie du bois étoit droite & l'autre courbée : il le jetta dans la salle, & se retira. Après cela parut un autre homme masqué habillé en Ecclésiastique, sur le dos duquel étoit écrit le nom d'Erasme. Il voulut (*e*) Maius ; Vie de Reuchlin, p. 547.

arranger les morceaux de bois, & les mettre tous droits; mais comme il y en avoit de courbes, il ne put jamais y réussir, ce qui parut lui donner de l'humeur, de sorte qu'il se retira tout en colere. On vit ensuite entrer un troisieme Personnage habillé en Moine, portant le nom de Luther. Il avoit des charbons, avec lesquels il mit le feu aux bois tortus; & lorsqu'il les vit en flamme, il s'enfuit. Vint ensuite un homme habillé en Empereur, qui pour éteindre la flamme tira son épée; mais plus il remuoit le bois, plus le feu augmentoit, ce qui le mit en fureur. S'étant retiré, le Pape Leon X. parut, qui témoigna d'abord être très-effrayé de ce feu. Il fut quelque tems à réflechir comment il s'y prendroit pour l'éteindre. Lorsqu'il étoit occupé de cette pensée, il vit de loin deux urnes, dont l'une étoit pleine d'huile; il y avoit de l'eau dans l'autre: il prit avec vivacité celle où étoit l'huile, il la jetta sur le feu comme pour l'éteindre; mais il augmenta à un point qu'il fut obligé de s'enfuir.

L'Empereur crut d'abord qu'on ne vouloit que l'amuser; il ne fut pas longtems sans s'appercevoir de ce que vouloient faire entendre ceux qui jouoien

cette ſcene muette. Il donna des ordres pour les faire arrêter ; mais ils étoient déja en fuite.

L'idée de cette ſcene donna occaſion à un Livre, dont Eraſme parle dans ſa réponſe à Stunica. » Il a paru, » dit-il, une badinerie écrite en Allemand ſur les affaires du tems ; Eraſme » y paroît en ſecond lieu. Je n'ai point » encore vû ce Libelle, & j'ignore » qui en eſt l'Auteur. »

Le *Cimbalum Mundi* de Bonaventure Deſperriers eſt un Ouvrage à-peu-près dans le goût de ce Livre dont parle Eraſme. Luther, Bucer & Drarig y parlent de Religion. Luther & Bucer ſont déguiſés ſous les noms de Rhetulus & Cubercus ; quant à Drarig, on ne convient pas de celui que ce nom déſigne. M. de la Monnoie a crû que c'étoit, ou Charles Girard de Bourges ou Jean Girard de Dijon, gens peu connus dans la République des Lettres ; mais M. Michaut qui nous a donné depuis peu des mêlanges Hiſtoriques & Philologiques, prétend (a) que Drarig eſt évidemment l'Anagramme de Girard, & que ce Girard eſt Eraſme. Il fonde ſa conjecture ſur ce que Girard & Gerard ſont la même

(a) T. I. p. 147.

chose, & que le premier nom d'Erasme étoit Gerard. Quoi qu'il en soit de cette idée, ce Drarig qui dans le *Cimbalum* dispute avec Rhetulus, y joue le moindre rôle, & ne dit rien qui mérite d'être remarqué. Pendant que la Diette d'Augsbourg se tenoit, un Cordelier (*a*) à qui Erasme donne le nom de Merdard, tenoit en chaire des discours plus dignes d'un bouffon que d'un Prêtre. Il faisoit profession d'une haine déclarée contre Erasme, qu'il ne traitoit pas (*b*) moins que de diable. Il avoit été nommé pour prêcher pendant le tems de la Diette à Augsbourg; & un jour que l'Assemblée étoit très-brillante & très-nombreuse, il commença ainsi: » On vient de voir paroître un nouveau Docteur, que l'on » appelle Erasme: ma langue s'est » trompée, je voulois dire un âne. » Ce prétendu Docteur qui dans le » fond n'est qu'un âne, a la hardiesse » de corriger le *Magnificat*, ce Canti» que de la Vierge inspiré par le Saint » Esprit. » Ce reproche étoit fondé sur un changement qu'Erasme avoit fait dans la traduction de ce Cantique, qu'il avoit mieux rendu que la Vulgate. On peut voir les extravagances du Moine & l'Apologie d'Erasme

(*a*) *Concio, sive Merdardus.* Colloques.

(*b*) P. 637.

dans son Colloque intitulé, *Merdard*. Ce *Prédicateur* ne s'en tint pas-là ; il soutint dans ce même Sermon (*a*), que cet âne Docteur étoit le chef, l'auteur, l'avant-coureur des grands troubles qui affligeoient le monde Chrétien ; que c'étoit lui qui étoit la vraie cause que l'Eglise étoit divisée en tant de Sectes, qu'on enlevoit la dîme aux Prêtres, qu'on méprisoit les Evêques, que l'on insultoit si insolemment la sacrée Majesté du Souverain Pontife, & que les Paysans, par leur révolte, mettoient toute l'Allemagne en combustion.

(*a*) P. 651.

Une invective si insensée scandalisa tout l'Auditoire (*b*); plusieurs de ceux qui étoient présens, sortirent en colere, & en disant : » Nous étions » venus pour entendre les louanges de » la Vierge ; & cet ivrogne ne nous » déclame que des calomnies. » Les Princes qui étoient à Augsbourg, témoignerent publiquement qu'ils étoient très-mécontens du Prédicateur. Le Roi Ferdinand (*c*), la Reine de Hongrie sa sœur, le Cardinal de Trente, l'Evêque de Constance, furent ceux qui firent voir plus de ressentiment. Jean Faber Evêque de Vienne lui fit une très-vive réprimande ; on lui

(*b*) P. 652.

(*c*) P. 652.

donna ordre de se retirer : il revint dans son Couvent, où il fut reçu en triomphe.

Dans le tems que se préparoit la Diette d'Augsbourg, Sadolet qui n'étoit encore qu'Evêque de Carpentras, écrivoit à Erasme, & lui donnoit d'excellens conseils. Il le remercia (a) le 12 Février 1530. de l'interprétation qu'Erasme lui avoit donnée du 85 Pseaume : il l'assure qu'il l'a lûe avec le plus grand plaisir ; qu'il y a reconnu son admirable génie & sa prodigieuse fécondité. Il lui envoie ce qu'il avoit fait sur le 93 Pseaume, en le priant de lui en dire son sentiment avec sincerité, étant très-disposé à profiter des remarques d'un ami dont il connoissoit la grande capacité. Il le congratule de ce que malgré la mauvaise volonté de ses ennemis, il continue de travailler toujours utilement pour les bonnes Lettres & pour les mœurs : » En quoi, dit-il, votre » science & vos bonnes intentions ne » sauroient être trop louées. Je sou- « haiterois seulement, continue-t-il, » & plût-à-Dieu que je puisse vous » persuader, de renoncer à toutes dis- » putes, & de passer sous silence bien » des choses qui sont opposées aux

(a) *Epist.* [illegible]. *L.* 25.

» opinions reçues, quoique ce que » vous en dites ne ſoit pas abſolument » contraire à la vraie pieté; mais je » crois qu'il ſeroit plus ſage de garder » le ſilence. Qui eſt-ce qui oblige un » homme d'une ſcience auſſi éminente » que la vôtre, d'entrer en diſpute avec » des gens d'un mérite bien inférieur » au vôtre, tandis que les Ecritures » vous offrent un vaſte champ, où » vous pouvez faire paroître toutes les « richeſſes de votre génie, vous faire » admirer ſans donner lieu à des diſ- » putes? » Eraſme dans ſa réponſe dé- clare (*a*) qu'il a lû le Commentaire de Sadolet ſur le 93[e]. Pſeaume avec la plus grande ſatisfaction; qu'il a ſenti ſa pieté s'échauffer, en un mot qu'il en eſt devenu meilleur. Il examine en- ſuite le conſeil que Sadolet lui avoit donné, » de ne pas parler avec mé- » pris des Ordres Religieux: il dé- » clare que jamais il n'a eu intention » de manquer aux égards qui ſont dûs » à ces Inſtituts, & qu'il n'imagine » pas qu'ils ayent ſujet de ſe plaindre, » lorſqu'on leur donne des avis capa- » bles d'augmenter leur autorité & leur » conſidération; que s'il a invectivé » contre quelques mauvais Moines, ſes » cenſures ne doivent point tomber

(*a*) *Epiſt.* 11. L. 25.

» sur ceux qui remplissent dignement
» les devoirs de cet état, ainsi qu'il l'a
» protesté plusieurs fois. On m'objec-
» tera peut-être, ajoute-t-il, q
» les attaque trop souvent & avec trop
» de véhemence : je pourrois répon-
» dre que ce sont les Livres divins
» qui en sont cause, puisqu'ils me
» fournissent si souvent l'occasion de
» donner de pareils avis ; mais si j'ai
» tort d'être si vif dans la maniere dont
» j'agis avec eux, n'ont-ils pas plus de
» tort eux-mêmes, non-seulement de
» ne point profiter des corrections
» qu'on leur fait, mais aussi de n'en
» devenir que plus méchans ? Si j'en-
» treprenois de vous exposer avec
» quelle indignité ils ont cherché à
» me deshonorer par leurs calomnies,
» vos chastes oreilles n'en pourroient
» soutenir le récit. Je l'oublie volon-
» tiers. Nous voyons avec douleur, ce
» que vous déplorez vous-même, les
» grands désordres qui sont dans l'E-
» glise ; mais c'est une chose avouée,
» qu'il n'y a rien présentement de si
» corrompu que les Moines. » Il finit
en assurant, que les conseils que Sado-
let lui a donnés, lui ont fait plus de
plaisir que les louanges dont il l'a ho-
noré.

L'Evêque de Carpentras renouvella encore ses avis dans une autre Lettre (*a*) qu'il écrivit à Erasme, dans laquelle il lui dit, qu'il est persuadé qu'il y a des choses reçûes qui sont pieuses en elles-mêmes, dont le seul abus est condamnable, telles que sont le culte de quelques Saints, & le trop grand nombre de peintures dans les Eglises ; qu'il ne faut cependant pas s'y opposer, non qu'il ne fût mieux de n'être occupé que de Jesus-Christ, mais parce que ces choses ne sont pas contraires à la Foi, & que tout le monde n'est pas capable de cette sublime piété. Sadolet étoit si rempli d'estime & d'amitié pour Erasme, qu'il avoit employé son crédit auprès de Clement VII. pour engager ce Souverain Pontife à lui conférer quelque Bénéfice considérable d'Allemagne : c'est Sadolet lui-même qui le mande à Erasme, en ajoutant que Clement qui étoit très-bien disposé pour les Sçavans, avoit pris la résolution de lui faire du bien, & qu'il l'auroit exécuté, si quelques-uns de ses ennemis n'en eussent détourné le Saint Pere par des calomnies contre la foi d'Erasme.

(*a*) Epist. 12. L. 2[illegible]

Il fit réponse à Sadolet (*b*) qu'il jugeoit par les avis qu'il lui donnoit,

(*b*) Epist. 24. L. 25.

combien il l'aimoit ; qu'il se proposoit bien d'en profiter. » Il y a deux » choses, dit-il ensuite, sur lesquelles » vous me souhaiteriez, ou plus de » prudence ou plus de modération : » la premiere, lorsque j'attaque des » usages qui ne sont pas contraires à » la Religion, mais qui ne s'accor- » dent cependant pas avec la parfaite » piété, tels que sont les abus à l'oc- » casion de l'invocation des Saints & » de l'usage des Images ; l'autre, lors- » que je réfute mes calomniateurs, » dont vous croyez que je devrois mé- » priser les calomnies, ou du moins » les réfuter de façon qu'il ne parût » pas que je donnasse rien à l'humeur. » Je ne nierai pas que je n'aye eu tort » dans ces deux points. J'ai fait bien » des choses que je voudrois n'avoir » jamais faites. Plût à Dieu que vous » m'eussiez donné plutôt d'aussi bons » conseils, ou que j'en eusse reçû de » quelqu'un de semblable à vous ! Je » fais présentement l'expérience, que » les grands applaudissemens de quel- » ques personnes m'ont été fort peu uti- » les. Cependant il y a des calom- » nies d'un genre, que l'on ne pour- » roit mépriser sans impiété : telles sont » celles où l'on m'accuse d'être auteur

» de dogmes impies, de vouloir dé-
» truire l'autorité du Pape, de falsifier
» les Ecritures, & d'introduire le
» schisme. Voilà ce qu'on m'a repro-
» ché dans des Livres, & dans une in-
» finité de Sermons. Je viens à la se-
» conde partie de votre Lettre, qui
» regarde le culte des Saints, & la
» multitude des Images dans les Egli-
» ses. J'ignore ce que l'on vous a dit
» contre moi; mais il s'en faut beau-
» coup que j'aye jamais attaqué dans
» mes Livres le culte des Saints ou l'u-
» sage des Images : je n'en ai jamais
» repris que l'abus. J'ai traité de su-
» perstitieux, qu'un soldat qui se pro-
» pose d'aller voler, se flatte d'un heu-
» reux retour, s'il se met à genoux
» devant une image de Sainte Barbe, à
» qui il marmotte quelques mauvaises
» prieres. J'ai soutenu que c'étoit une
» fausse piété, d'honorer les Saints par
» quelques cierges, & de mener une
» vie toute opposée à la leur, parce
» que le plus agréable culte qu'on
» puisse leur rendre est d'imiter leurs
» actions. Je n'ai jamais été d'avis
» qu'on ôtât des Eglises les tableaux
» & les images, quoique j'aye toujours
» souhaité que l'on n'y vît rien qui ne
» fût digne de la majesté du lieu. Je

» n'ai jamais désapprouvé l'invocation
» des Saints, pourvû qu'on en bannît
» la superstition. J'entens par supersti-
» tion, de demander tout aux Saints;
» comme si Jesus-Christ n'existoit pas,
» ou de s'imaginer qu'ils soient plus fa-
» ciles à accorder ce qu'on leur de-
» mande que Dieu, ou enfin de croire
» qu'il y a des Saints qui peuvent ce
» que d'autres ne peuvent pas; comme
» si Sainte Catherine avoit le pouvoir
» d'opérer des miracles, que Sainte
» Barbe ne peut pas faire; ou comme
» si les Saints nous accordoient par
» eux-mêmes les biens, que Dieu nous
» donne par leur intercession. »

Il vient ensuite au Bénéfice que Clement VII. à la sollicitation de Sadolet, lui auroit donné s'il n'eût été retenu par les calomnies de certaines gens : il en témoigne beaucoup de reconnoissance; mais il paroît en même tems fort consolé de ne l'avoir pas eu. « Si j'avois été sensible à l'intérêt, » dit-il, l'Empereur, les Rois d'An-
» gleterre & de France m'offroient plus
» que je n'aurois osé espérer, quand
» j'aurois été le plus avare de tous les
» hommes. Depuis que j'ai tout ce qu'il
» me faut pour l'entretien de ma foible
» complexion, je ne demande que le

» repos & la tranquillité nécessaires à
» ma vieillesse, & aux études que j'ai
» destinées au reste de ma vie. Je ne
» sçai pas ce qu'on a voulu persuader
» au Souverain Pontife ; mais ce dont
» je suis bien certain, est que s'il con-
» noissoit mes intentions comme Dieu
» les connoît, s'il sçavoit tout ce que
» j'ai fait & tout ce que j'ai souffert,
» il seroit mieux disposé pour Erasme
» que pour ceux qui font tant de bruit
» contre lui. » Il insinue ensuite, qu'il n'ignore pas qu'Aléandre est un de ceux qui lui rendoient de mauvais offices auprès du Pape ; qu'il en est d'autant plus surpris, qu'ils avoient été autrefois dans la plus grande liaison, jusqu'à n'avoir qu'une même table & un même lit, & qu'Erasme lui avoit souvent donné des preuves de son amitié, soit en écrivant pour lui des Lettres de recommandation, soit en le citant avec honneur dans ses Ouvrages. Il se plaint aussi du Prince de Carpi, qui le condamnoit sur le rapport des autres, & se faisoit aider pour écrire contre lui.

Soit qu'Erasme fût convaincu de l'utilité des avis de Sadolet, soit que des réflexions plus mûres, ou que son âge le rendissent plus modéré, soit

enfin que les Cordeliers de Fribourg fussent plus raisonnables que les autres, il vécut avec eux dans une grande union. Il écrivoit le 30 Mars 1530 (a): » Je demeure ici si près des Franciscains, que de ma chambre je les entends chanter comme si j'étois dans leur Eglise. Il y a beaucoup d'amitié entre nous, parce qu'il n'y a aucune malice entr'eux. Ils ont chez eux un Prédicateur homme de bien & modeste, qui souvent cite Erasme avec honneur dans ses Sermons. »

Dans ce même tems, le Cardinal de Trente faisoit des tentatives pour attirer Erasme chez lui : il lui offroit des conditions avantageuses, qui quelquefois le tentoient ; mais l'amour de l'indépendance triomphoit toujours de ces velléités. Il n'en étoit pas moins reconnoissant : il écrivoit à ce Prélat le 6 Septembre 1530 (b). qu'il ne pouvoit pas assez le remercier de ses gracieuses invitations ; que rien ne lui feroit plus d'honneur & plus de plaisir que de vivre avec lui ; mais que son âge & son tempéramment s'y opposoient ; qu'il étoit si foible & si délicat, que bientôt il mourroit pour peu qu'il s'éloignât du régime qu'il avoit été obligé de se prescrire. On le désiroit aussi beau-

(a) Epist. [illegible] L. 26.

(b) Epist. 18. L. 26.

coup à Augsbourg. Christophe de Stade qui en étoit Evêque, avoit pour lui une si grande estime, qu'il avoit fait un voyage de sept jours par des chemins très-peu sûrs pour le voir. Il lui avoit fait présent (*a*) de deux gobelets magnifiques, & de deux-cens florins d'or, en lui promettant de partager avec lui sa fortune, s'il vouloit venir à Augsbourg. Le riche Fugger l'y invitoit aussi (*b*): il lui avoit envoyé cent florins d'or, lorsqu'il avoit appris qu'il vouloit sortir de Basle; il lui avoit même promis une pension annuelle de cette somme, s'il vouloit venir vivre avec lui. Le Roi Ferdinand désiroit avec passion (*c*) qu'il vint à Vienne; il lui offroit une pension de cinq-cens florins s'il y venoit, avec promesse qu'il n'exigeroit rien de lui, & qu'ainsi il seroit entierement le maître de son tems. D'un autre côté, les amis qu'il avoit en Brabant auroient souhaité qu'il y revint; & la Gouvernante des Pays-Bas qui l'aimoit & l'estimoit, auroit désiré qu'il fût dans son Gouvernement. Elle avoit déclaré (*d*) qu'il ne seroit payé de ses pensions, que lorsqu'il seroit dans les Pays-Bas. Il étoit d'autant plus embarrassé (*e*) que la peste étoit pour

(*a*) *Epist.* 41. *L.* 25.

(*b*) *Epist.* 17. *L.* 26.

(*c*) *Epist.* 37. *L.* 12.

(*d*) *Epist.* 1131.

(*e*) *Epist.* 1137.

lors à Fribourg, & que l'on étoit menacé de voir bientôt la guerre entre la France & l'Empereur, dans lequel cas il s'étoit imaginé qu'il y auroit du danger de rester à Fribourg, parce qu'il prévoyoit que bientôt de ces côtés-là il y auroit une guerre civile. On l'invitoit (a) bien à la vérité de venir en Savoie, en Italie, en France; mais il ne croyoit pas qu'il fût convenable de sortir des États de l'Empereur, sur la protection duquel il comptoit: d'ailleurs la foiblesse de sa santé ne lui permettoit pas de s'exposer aux fatigues d'un long voyage.

(a) Epist. 1181. Epist. 32. L. 26.

Son extrême embarras est bien peint dans une Lettre (b) du 16 Avril 1531. où il déclare qu'il est très-las de l'Allemagne; qu'il voit bien ceux qu'il faudroit fuir, mais qu'il ne sçait pas où aller; que quelquefois il est tenté de se retirer en Flandre; que ce qui l'en empêche, c'est qu'il craint que les Moines ne l'y laissent pas en repos; qu'il compte à la vérité sur la protection de la Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas; mais qu'il craint que si elle fait quelque chose qui déplaise aux Moines, on ne l'attribue aux conseils qu'il auroit donnés, & que cette Princesse n'ait pas assez de crédit

(b) Epist. 1185.

crédit pour le défendre contre ses ennemis. Rempli de cette pensée, il forma le projet (a) d'aller s'établir à Besançon; la seule chose qui le retenoit, étoit que les Chanoines étoient en discussion avec le Magistrat. Cependant il crut devoir écrire au Sénat de cette Ville le 26 Juillet 1531. Il lui mande (b) que les changemens arrivés à Basle l'ayant mis dans la nécessité d'en sortir, il avoit d'abord eu l'intention de se retirer dans leur Ville, où il avoit déja éprouvé les bontés des Magistrats & des Chanoines; mais que les Chanoines lui ayant fait sçavoir la division qu'il y avoit entr'eux & les Magistrats, & qu'il feroit bien d'attendre quelque tems avant de venir à Besançon, il avoit pris la résolution d'aller à Fribourg; qu'il étoit possible que la guerre dont on étoit menacé, l'obligeât de quitter cette Ville; que dans ce cas ce seroit avec grand plaisir qu'il iroit à Besançon; qu'on l'invitoit de plusieurs endroits, & à de très-bonnes conditions; mais qu'il ne vouloit point sortir des Etats de l'Empereur, qui jusqu'à présent l'avoit protégé contre la mauvaise volonté de ses ennemis; que si le Sénat y consent, il lui sera très-facile d'obtenir des Let-

(a) *Epist.* 41. *L.* 25.

(b) *Epist.* 44. *L.* 27.

tres de recommandation de l'Empereur & du Roi Ferdinand, quoiqu'à la vérité il comptât assez sur les bontés de la Ville de Besançon, pour se flatter qu'il n'avoit pas besoin de cette protection. Il espere que le Sénat voudra bien l'honorer d'une réponse.

On fut comblé de joie à Besançon, dès que l'on put espérer qu'Erasme y viendroit. Ce projet ne fut jamais exécuté. Il n'en fut pas moins ami des Magistrats (a), pour qui il témoigna toujours un très-grand attachement, & qui lui envoyoient quelquefois des présens.

(a) *Epist.* 1210. & 1244. *Epist.* 43. *L.* 27.

Dans le même tems qu'il écrivoit ainsi au Sénat de Besançon, il acheta une maison à Fribourg. Il ne se trouvoit pas commodément dans le Palais de l'Empereur Maximilien; d'ailleurs on lui fit des tracasseries (b) qui lui donnerent envie d'avoir une maison à lui : on peut en voir tous les détails dans une de ses Lettres. Il acheta donc une maison qui, selon Guillaume de Lisle, lui revint à plus de mille ducats.

(b) *Epist.* 20. *L.* 30.

Cette acquisition qui épuisa tout son argent comptant, lui donna beaucoup d'embarras. » J'ai senti tant d'ennuis, » disoit-il (c) en licitant, en faisant le » contrat, en délogeant & en disputant

(c) *Epist.* 20. *L.* 24. *Epist.* 55. *L.* 31 *Epist.* 2. *L.* 25.

» avec des Ouvriers, que j'aimerois » mieux passer dix ans avec mes Li- » vres, qu'un seul mois dans ces tristes » occupations. J'ai encore sujet de » craindre que quand cette nouvelle » maison sera bien arrangée, la peste » ne m'en chasse. »

Il y fut très-incommodé; & il écrivoit (a) au Cardinal de Trente le 9 Octobre 1531. » Il y a quatre mois » que je dispute avec la mort dans ma » nouvelle habitation. J'ai assez bien » résisté à la maladie tout l'été; mais » dès que l'automne est venue, j'ai été » obligé de rester auprès de mon feu » très-languissant. Un vent de nord » qui s'est élevé vers la Saint Michel, » m'a obligé de garder le lit. Cette » maison m'a causé des embarras que je » ne puis exprimer; & il n'y a pas en- » core une piéce où je puisse être com- » modément. »

(a) Epist. 5. L. 25.

Cependant il étoit rappellé (b) très-sérieusement dans le Brabant: l'Empereur, la Reine Gouvernante des Pays-Bas, le Duc d'Arschot lui écrivirent les Lettres les plus pressantes; on avoit un si grand empressement de le voir revenir en Flandre, que la Cour lui envoya trois-cens florins pour les frais du voyage, & lui promit une augmen-

(b) Epist. 45. L. 27.

tation de pension de la même somme
Il ne put résister à des instances si pres-
santes : il fit ses préparatifs pour se
mettre en chemin vers l'automne de
l'an 1533. mais un nouveau dérange-
ment dans sa santé l'obligea de remet-
tre son départ au printems de l'année
(a) Epist. 1253. suivante. Il fut si malade (a), que le
bruit de sa mort se répandit dans l'Eu-
rope. Nicolas Bourbon, fameux Poëte
de ce tems-là, fit à l'occasion de cette
fausse nouvelle une épitaphe très-ho-
norable à Erasme, qui l'en remercia
(b) P. 154. & 155. par une Lettre (b) qui se trouve dans
les Ouvrages de ce Poëte.

Erasme fut très-long-tems à repren-
dre ses forces ; & ce qui l'en empê-
choit, c'étoit une multitude de puces
qui le tourmentoient à un point, qu'il
ne pouvoit ni dormir, ni même lire ou
(c) Epist. 49. L. 27. écrire (c). On n'entreroit pas dans
de si petits détails, s'ils ne nous fai-
soient connoître dans quel excès de
crédulité donnoient les gens mêmes
qui avoient le plus d'esprit dans ce
siécle. On s'imagina que ces puces
avoient été envoyées par sortilége :
Erasme le crut bonnement ; & voici ce
qu'il en écrit le 19 Novembre 1533.
» Je disois à mes amis que ce n'étoient
» pas des puces qui me piquoient, mais

» des Démons ; & il s'est trouve que » ce n'étoit pas une plaisanterie, mais » une réalité : car il n'y a pas long-tems » qu'on a brûlé une femme qui étoit » mariée, & qui depuis dix-huit » ans avoit un commerce secret avec » le Démon. Entr'autres crimes elle » a avoué, que par son Amant elle » avoit envoyé dans cette Ville-ci » quelques sacs de puces. Le nom de » l'endroit où elle a été brûlée s'appelle Kylchove, & est à deux lieuës » d'ici. Je vous écris ceci debout ; & » tandis que j'acheve ma Lettre, ces » maudits animaux me piquent cruellement dans mes culottes & autour » de mon col. Ils sont si petits, qu'on » ne peut les prendre. » C'est par une suite de ce penchant à la crédulité, qu'Erasme ne regardoit point comme un conte ce qu'on disoit de l'incendie de Schiltach : voici ce qu'on en trouve dans une de ses Lettres (a). » La Ville dont on vous a parlé, s'appelle en Allemagne Schiltach ; elle » est éloignée de huit grands milles de » Fribourg. Je n'ose pas vous assurer » que tout ce qu'on dit soit exactement » vrai : ce qu'il y a de certain, c'est » qu'en un moment elle fut toute en » feu ; & une femme a avoué la part

(a) *Epist.* 19. *L.* 27.

» faisant aider par une fille qu'il avoit,
» & qui étoit encore Vierge. Je vous
» rapporterai en peu de mots quelles
» cérémonies il employoit dans ces sa-
» criléges opérations; voici ce que j'en
» ai oui dire à des gens très-sûrs. Il
» avoit caché sous son lit le Corps ado-
» rable de Jesus-Christ dans une pe-
» tite boëte de bois de saule. Il y avoit
» trois ans qu'il avoit acheté cette Hos-
» tie Sacrée d'un Prêtre gueux & im-
» pie, que l'on assure être mort subite-
» ment : toutes les fois que ce malheu-
» reux Magicien vouloit faire son dia-
» bolique sacrifice, il tiroit de sa boëte
» le Corps de Jesus-Christ, il l'expo-
» soit, & sa fille tenoit une épée nue,
» comme pour percer l'Hostie. Il n'y a
» qu'une Pucelle qui puisse faire cette
» fonction. Alors il faisoit paroître une
» tête qui avoit trois faces, & qui étoit
» un Symbole de la Trinité. On y voyoit
» la figure de la Lettre Hébraïque *Tau*
» plusieurs fois répétée, avec des noms
» inconnus d'Anges. Après cela il y
» avoit un autre cercle, où on lisoit des
» noms effroyables de Démons. Le
» Magicien ouvroit ses Livres; invo-
» quoit la Trinité, les Anges, les Dé-
» mons, jusqu'à ce que le Démon pa-
» rût : c'étoit celui des richesses. Il

» avoit promis des monts d'or à notre
» Magicien : il lui avoit même fait quel-
» ques présens, mais bien au-dessous de
» ceux qu'il avoit fait espérer ; de sorte
» que le Magicien commençoit à se re-
» pentir des trois années qu'il avoit em-
» ployées au service du Diable. Il lui fit
» ses plaintes de ce qu'il n'étoit pas fi-
» delle à ses promesses: le Diable lui dé-
» clara que c'étoit sa faute, par ce qu'il
» manquoit quelque chose aux cérémo-
» nies magiques; mais que dès qu'elles
» seroient en regle, il lui fourniroit des
» trésors au-de-là de ses espérances.
» Le Magicien lui demanda ce qu'il y
» avoit à faire ; le Démon lui conseilla
» d'aller voir le Prieur du Couvent des
» Freres-Prêcheurs près des murailles
» d'Orléans, mais de ne s'ouvrir à lui
» qu'avec précaution. Le Magicien suit
» ce conseil : il dit au Prieur qu'il avoit
» des Livres à vendre, qui pouvoient
» être utiles à un homme savant, &
» dont un ignorant comme lui n'avoit
» aucun besoin. Il avoit apporté avec
» lui une Bible traduite, dont le Prieur
» fit peu de cas ; mais il fit plus d'at-
» tention à un autre Livre que le Ma-
» gicien tira de dessous son habit, & il
» dit que c'étoit un Ouvrage de sorcel-
» lerie. Le Magicien lui ayant deman-

Cardinal, pour savoir si l'on pouvoit se flatter de voir un accommodement. Cet ami n'eut pas plutôt ouvert la Lettre & reconnu le caractere d'Erasme, dont il avoit reçu plusieurs fois des Lettres, qu'il courut aussitôt au Cardinal, pour lui apprendre qu'il avoit une Lettre d'Erasme. Le Cardinal en témoigna beaucoup de joie : il se la fit lire ; & il fit paroître une grande satisfaction de l'inquiétude qu'Erasme avoit de l'état où étoit la Religion. Il en prit occasion de faire son éloge ; & il lui envoya un gobelet d'or très-bien ciselé. Il ordonna qu'on lui écrivît, que Paul III. qui venoit de succéder à Clément VII. lui avoit promis, aussi bien qu'au Cardinal de Trente, d'assembler un Concile pour remédier aux désordres de l'Allemagne ; que c'étoit à eux à exhorter ce qu'il y avoit d'honnêtes gens & habiles en Allemagne, de secourir la Religion ; qu'il avoit résolu de le nommer pour travailler sur une matiere si importante ; mais que ce qui l'en avoit empêché, c'est qu'il craignoit de le commettre, à cause de la méchanceté de ses ennemis de Rome, qui avoient calomnié sa foi ; & qu'il seroit à propos qu'il se justifiât avant qu'on le proposât. Pierre Curtius, Pro-

fesseur d'éloquence dans l'Université de Rome, étoit un de ceux qui invectivoient contre Erasme; il s'adressa à lui-même pour lui en porter ses plaintes. La colere de Curtius contre Erasme venoit de ce qu'il croyoit qu'il n'avoit pas assez d'estime pour la Nation Italienne; ce qui fut l'occasion de quelques Ecrits, dont on parlera à la fin de ce Livre.

La Reine Gouvernante des Pays-Bas continuoit (*a*) toujours de presser Erasme de se rendre près d'elle: ses instances étoient si pressantes, qu'il vit bien qu'il seroit obligé de quitter Fribourg; ce qui lui fit prendre la résolution de chercher à vendre sa maison & ses meubles. Il en sortit au grand regret de toute la Ville dans l'été de l'an 1535. mais avant de prendre le chemin du Brabant, il voulut aller à Basle, tant pour y voir encore ses amis, que pour y faire imprimer son Prédicateur Evangélique. Tant qu'il avoit été à Fribourg, il avoit eu l'inspection sur la Librairie de Froben malgré son absence de Basle; & il y avoit fini plusieurs Ouvrages. Il y avoit très-peu de tems qu'il étoit à Fribourg, lorsqu'il fit paroître une Lettre apologétique contre Stunica, datée du 8 Juin 1529. (*b*) elle est

(*a*) *Epist. Rhenani.*

(*b*) *Epist.* 1. L. 30.

niateur, de blasphémateur & d'impie, pour avoir dit que les Ouvrages des Apôtres n'étoient pas exempts de solécismes, opinion qui n'étoit point particuliere à Erasme; & il prétendoit qu'Erasme auroit dû plutôt admirer ces prétendues fautes. Il avouoit qu'il y avoit à la verité dans l'Ecriture des façons de parler qui étoient hors des regles de la Grammaire; mais il soutenoit qu'il falloit être persuadé que cela ne s'étoit pas fait sans mystere: sur quoi Erasme le tourne en ridicule, & prétend que l'on ne peut pas avouer plus ouvertement qu'il y a des fautes dans le style de l'Ecriture, qu'en convenant que le style en est quelquefois hors des regles de la Grammaire. Nous apprenons par la fin de cet Ecrit, que c'étoient les Dominicains qui faisoient imprimer à Rome les Libelles de Stunica, malgré les défenses du Pape & des Cardinaux. La Lettre d'Erasme à Botzeme (a) du 19 Août 1529. a rapport à ce même sujet traité dans l'Ecrit contre Stunica.

(a) Epist 2. L. 30.

Le premier Juillet 1529. (b) Erasme dédia (1) à Guillaume Duc de

(b) Epist 12. L. 29.

(1) *De Pueris ad virtutem & litteras liberaliter instituendis, idque protinùs à nativitate. Pueros ad virtutem ac litteras li-*

Cleves & de Juliers un Discours sur l'Education des Enfans, dans lequel il faisoit voir, qu'on ne pouvoit pas leur inspirer de trop bonne heure l'amour de la vertu & le goût des Belles-Lettres. L'Epître Dédicatoire nous apprend, que Conrad Heresbach, Précepteur du Prince Guillaume de Cleves, avoit pressé Erasme de faire quelque Ouvrage qui pût donner de l'émulation à ce Prince & aux autres gens de qualité; en conséquence il lui envoya celui-ci. Il avoit déja travaillé sur ce sujet: car dans le tems qu'il faisoit en Italie son Livre *de verborum rerumque Copiâ*, il avoit fait un petit Traité sur l'Education des Enfans; mais le Copiste qui avoit été chargé de le transcrire à Rome, ne lui en avoit rendu que la moitié, qui devenoit inutile par la suppression de l'autre. Quelques amis l'engagerent à finir cet Ouvrage, pour ranimer les Etudes dont le goût sembloit se refroidir. Ce Traité est fait en forme de Déclamation, envoyée à un pere qui venoit d'avoir un enfant mâle. Erasme dédia

beraliter instituendos, idque protinus à nativitate; Declamatio contracti thematis exemplum.

(a) *Epist.* 66. L. 29. *Apologia David & de David.*

(b) Niceron tome 37. p. 72.

(c) Numer. 659. p. 79.

(a) en même-tems au Prince Guillaume de Cleves deux Livres de Saint Ambroise, dont il venoit de faire la découverte.

Conrad Heresbach est connu dans la Littérature (b) par divers Ouvrages qui lui ont fait honneur : il y avoit long-tems qu'il étoit en grande liaison avec Erasme. M. le Cardinal Passionei a eu la bonté de me communiquer une Lettre de ce dernier qui regarde Heresbach, & qui n'a jamais été imprimée ; elle a été copiée sur un Manuscrit de la Bibliotheque Vaticane (c) : elle est datée du lendemain de la Pentecôte de l'an 1523. & elle est adressée au Nonce Ennius. Erasme lui recommande Heresbach qui pour lors professoit le Grec à Fribourg. Il assure que ce Professeur avoit beaucoup d'esprit, de science & de jugement ; qu'il écrivoit très-bien ; que ses mœurs étoient très-pures ; que personne n'avoit plus d'agrément, de modestie & de candeur ; que quelque jour il tiendroit son rang parmi les gens célébres.

Le Duc de Juliers reçut avec satisfaction les présens qu'Erasme venoit de lui faire ; il lui envoya un gobelet magnifique, qu'il accompagna d'une

Lettre qui prouvoit un caractere admirable. Elle fit d'autant plus de plaisir à Erasme, qu'elle étoit en bon Latin; il y avoit un peu de Grec. La sagesse avec laquelle elle étoit écrite, faisoit espérer que Guillaume deviendroit quelque jour un grand Prince.

(a) Epist. 2. 11. L. 26.

Il y avoit pour lors parmi les Luthériens un homme qui en étoit le partisan zelé, & qui jouoit un grand rôle dans cette Secte : il s'appelloit Geldenhaur; mais il est plus connu sous le nom de Gerard de Nimegue qui étoit sa Patrie. Il avoit étudié à Deventer sous le même Alexandre Hegius qui avoit été le Directeur des premieres études d'Erasme : il avoit appris à faire de très-bons Vers Latins; & il reçut l'an 1517. la Couronne Poëtique des mains de l'Empereur Maximilien I. Il s'étoit fait Moine; mais cet état ne lui convenant pas, il quitta le Cloître. Il fit quelque séjour à Louvain pendant qu'Erasme y étoit; & ils contracterent une amitié très-étroite. Il s'attacha à Charles d'Autriche, qui fut depuis Empereur; il fut Lecteur & Historien de ce Prince. N'ayant pas voulu le suivre en Espagne, il se vit obligé de quitter

son service. Il entra dans la Maison de Philippe de Bourgogne Evêque d'Utrecht, fils naturel de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, & par conséquent grand-oncle de Charles V. Il fut Lecteur & Sécretaire de ce Prélat; & en cette derniere qualité il écrivoit à Erasme de la part du Prince. Il étoit aussi en commerce de Lettres avec lui en son nom : nous en avons une (*a*) parmi celles d'Erasme, dans laquelle il l'assure, qu'il pouvoit attendre de son Prélat tout ce qu'on pouvoit espérer d'un Prince très-ami, & qu'à peine se passoit-il un jour où Philippe ne fît mention d'Erasme. Les Lettres qu'Erasme écrivoit à Gerard de Nimegue étoient remplies des sentimens les plus tendres; il l'appelloit le plus honnête homme de tous ses amis (*b*).

Cette amitié ne dura pas toujours; Gerard de Nimegue se laissa séduire par les nouveautés de Luther; il abandonna publiquement la Religion Catholique; il écrivit en faveur des Protestans; & il envoya ses Libelles à la Diette de Spire qui se tint l'an 1529. Erasme lui écrivit, pour lui donner le conseil de s'abstenir de faire paroître de ces Ouvrages, qui n'étoient capa-

(*a*) *Epist.* 41. L. 3.

(*b*) *Epist.* 29. L. 6. *Amicorum candidissime.*

bles que d'indiſpoſer les Princes, & les engager par conſéquent à recourir aux voies de rigueur. Gerard de Nimegue fit une réponſe aſſez convenable à Eraſme; mais il profita ſi peu de ſes avis, qu'il envoya à cette même Diette de Spire à laquelle préſidoit le Roi Ferdinand, un petit Livre avec ce titre, *Lettres d'Eraſme*: c'étoient quelques fragmens tirés de ſes Livres, pour prouver que l'on ne devoit pas faire mourir les Hérétiques. A la ſuite du texte d'Eraſme il y avoit des réflexions ſéditieuſes. L'intention de Gerard de Nimegue étoit de brouiller Eraſme avec le Pape, l'Empereur, le Roi Ferdinand & les autres Princes Catholiques.

Il fit paroître encore un autre Libelle qu'il avoit intitulé, *Annotations d'Eraſme*. Gerard de Nimegue y exhortoit les Princes à dépouiller les Moines de leurs biens, pour les donner à ceux qu'il appelloit Evangéliques, & à ne point s'oppoſer aux progrès de l'Evangile, c'eſt à dire du Luthéraniſme.

Ces excès engagerent Eraſme à faire un Ouvrage contre ceux (1) qui ſe

(1) *Contra quoſdam, qui ſe falsò iactant Evangelicos.*

vantoient à tort d'être Evangéliques; il l'adressa à Gerard de Nimegue (a) dont par ménagement il déguisa le nom sous celui de Vulturius Neocomus.

(a) Epist. 47. L. 31.

Il se plaint d'abord sur l'état misérable de sa fortune, qui l'avoit forcé de demander du secours à Erasme. Il lui avoue qu'il n'est pas assez pauvre pour ne pouvoir pas se détacher de quelques pistoles pour un ami; mais que ce qu'il lui donneroit ne seroit pas capable de le tirer de sa misere; qu'il n'a qu'un revenu médiocre; que son âge avancé & sa mauvaise santé l'obligent à beaucoup de dépense; qu'une bonne partie de son revenu est emportée par la dépense qu'exigent de lui ses domestiques, les messagers qu'il emploie, les manuscrits qu'il achette, & par ce qu'il faut donner à ceux qui relisent ses manuscrits & qui les transcrivent. Il ajoute, que son déménagement de Basle lui a coûté beaucoup; que tout est enchéri; qu'il est mal payé de la pension que l'Empereur lui fait; que les affaires du Roi Ferdinand sont dans une telle situation, qu'il faut se contenter de sa bonne volonté; que ce qui lui vient d'Angleterre & de Flandre étoit réduit aux

trois quarts, soit par le changement qui s'étoit fait dans la monnoie d'Angleterre, soit par les mauvaises manœuvres des Banquiers. Il y apparence que la vraie raison pour laquelle Erasme ne vouloit pas soulager Gerard de Nimegue, c'est parce qu'il ne plaignoit guéres un homme qui s'étoit rendu malheureux par son apostasie. Au refus qu'il lui fait il ajoute la plaisanterie : » Après que vous vous êtes mis dans » la tête, lui dit-il, de faire profes- » sion de la vie Evangélique, je suis » étonné, mon cher Vulturius, que » vous soyez si mécontent de la pau- » vreté. Le bienheureux Hilarion » n'ayant pas de quoi payer son pas- » sage, se glorifioit d'être parvenu à » cette perfection Evangélique ; Saint » Paul se congratule de savoir sup- » porter la pauvreté. Personne ne vous » a rien pris : vous avez vous-même » abandonné ce que vous aviez, & » vous vous êtes livré volontairement » à cette pauvreté. Si les Juifs ne souf- » frent pas qu'il y ait des pauvres par- » mi eux, à plus forte raison les Evan- » géliques doivent-ils soulager la mi- » sere de leurs freres. » Il lui reproche ensuite très-sérieusement l'indignité des procédés qu'il a eus à son

égard, que nous avons exposés pl[us]
haut. » Supposez, ajoute-t-il, q[ue]
» dans le grand nombre de Livres q[ue]
« j'ai faits il me soit échappé ce[tte]
» proposition, *qu'il ne faut pas fa[ire]*
» *mourir les Hérétiques*, y avoi[t-il]
» de l'humanité de la rapporter, sa[ns]
» avoir égard à ce qui précéde, à [ce]
» qui suit, à ce qui pouvoit la ren[dre]
» moins odieuse, & à mes vrais sen[ti-]
» mens ? N'étoit-ce pas dans le dess[ein]
» de me faire des ennemis ? Est-ce ai[nsi]
» qu'un ami Evangélique doit agi[r ?]
» Mais ce qu'il y a de plus atroc[e,]
» c'est que je n'ai enseigné nulle p[art]
» qu'il ne faille point punir de mo[rt]
» les Hérétiques : j'ai seulement ave[rti]
» en quelques endroits les Princes [de]
» n'agir point avec trop de sévérit[é,]
» de ne pas écouter facilement les d[é-]
» lations de quelques Théologiens [ou]
» de certains Moines, qui par ign[o-]
» rance ou par haine font un crim[e]
» non-seulement des choses sur lesque[l-]
» les il est permis de disputer, ma[is]
» même dénoncent des proposition[s]
» très-vraies. » Il en donne pour preu-
ve Hoocstrate, d'Egmont & Beda ; il
souhaite que Dieu les traite avec moins
de rigueur qu'ils n'ont traité les au-
tres. Il convient qu'il est permis de
faire

faire mourir les blasphémateurs & les séditieux, lorsque le bien de l'Etat le demande. Il prétend que si ceux qui condamnent au feu pour quelque erreur que ce soit, ont tort; de même ceux qui soutiennent que le Magistrat n'a pas droit de faire mourir aucuns Hérétiques, se trompent. Il déclare que si l'intention de Gerard de Nimegue a été de l'obliger à prendre le parti du Luthéranisme, il s'est fort abusé; qu'il l'auroit embrassé, s'il eût crû que la verité y fût; que de la façon dont il est présentement affecté, il aimeroit mieux mourir que de faire profession d'une doctrine que sa conscience condamneroit. Il demande sur quelles Prophéties & sur quels Miracles les Novateurs fondent leur mission. Il leur reproche leurs contradictions, leur innovation dans la Discipline & dans le Dogme. Il assure que ces Evangéliques ne sont ni moins débauchés, ni moins féroces, ni moins avares qu'ils l'étoient autrefois; il offre même d'en citer plusieurs, qui après s'être fait Evangéliques, n'en sont devenus que plus vicieux. » Je ne suis jamais entré dans » leurs Eglises, dit-il; mais je les ai » souvent vûs revenir de leurs sermons: » il sembloit que le Démon s'étoit em-

» paré d'eux ; la colere & la fureur
» étoient peintes sur leurs visages. Ils
» ont abrogé la Confession ; mais plu-
» sieurs d'entr'eux ne se confessent pas
» même à Dieu. Ils ont aboli les jeû-
» nes ; mais ils ont donné dans la cra-
» pule ; & en voulant éviter le Judaïs-
» me, ils sont devenus Epicuriens. Ils
» ont rejetté les Cérémonies, sans que
» l'esprit de la Religion y ait gagné.
» Les chefs de ce parti, qui sont en-
» core bien éloignés d'avoir les riches-
» ses & la considération des Evêques,
» ont tant d'orgueil, que si on me
» donnoit le choix, j'aimerois encore
» mieux dépendre des Evêques que
» d'eux. Le gouvernement de l'Em-
» pereur est plus doux, que celui de
» quelques-uns de ces Magistrats Evan-
» géliques. Ces Réformateurs ont se-
» coué le joug des Evêques ; mais ils
» n'obéissent pas même aux Magistrats.
» Ce Peuple si Evangélique est dé-
» testé par le Sultan même, qui le re-
» garde comme un Peuple de sédi-
» tieux. De quoi est composée cette
» Secte florissante de Prêtres & de
» Moines, qui se marient au mépris
» de leur Profession & des Loix ? Ils
» ont abandonné le cloître ; mais ils
» ont conservé les vices que l'on re-

» proche aux Moines. Enfin vous n'a-
» vez pour vous ni Prophétes ni Mira-
» cles ; vos mœurs dégradent votre
» créance ; & sont contraires à vos
» principes. Vous mettez toute votre
» confiance dans les conjurations des
» méchans, dans les séditions, dans
» les libelles diffamatoires, dans la
» violence & dans l'artifice. Je tremble
» pour vous, & encore plus pour une
» infinité d'hommes, que vous enve-
» lopperez dans les malheurs qui vous
» attendent. Vous voulez nous faire
» croire que l'Eglise a été quatorze
» cens ans sans son Epoux, & que
» pendant ce tems-là, au lieu d'ho-
» norer la Divinité, elle n'a adoré que
» dés Idoles ; qu'elle n'a point enten-
» du les Ecritures, & que les Mira-
» cles des Saints ne sont que des pres-
» tiges des Démons. Si les vices des
» Chrétiens vous scandalisent, faites-
» nous voir que votre Eglise est sans
» tache & sans ride, & nous y entre-
» rons. Vous dites que les Ordres Mo-
» nastiques sont une invention humai-
» ne : accordons-le ; mais combien
» d'hommes excellens par leur érudi-
» tion & par leur sainteté ne sont-ils
» pas sortis des Ordres de S. François
» & de S. Dominique ? » Il fait voir

que les excès des Evangéliques n'ont eu que des suites funestes, & qu'en criant contre l'abus de l'autorité, ils n'ont fait que l'aggraver. » Ils tâ» choient dans le commencement, dit» il, de renverser la tyrannie des Pa» pes, des Evêques & des Moines, » sous prétexte qu'ils défendoient de » manger de certaines viandes, & de » s'habiller à sa fantaisie. Il auroit été » facile d'obtenir cette liberté du Pape » & des Evêques. Le mépris des Théo» logiens & des Moines a donné oc» casion à des emprisonnemens, à des » condamnations, au feu; plusieurs » l'ont déja éprouvé, beaucoup le » craignent. Il étoit permis autrefois » d'agiter diverses questions sur le pou» voir du Pape, sur les Indulgences; » présentement il y a du danger à hé» siter sur des choses, qui ne sont ni » vraies ni pieuses. Autrefois on ne » chagrinoit pas beaucoup ceux qui » mangeoient de la viande les jours » maigres; pourvû que ce fût en par» ticulier; maintenant quiconque mange » un œuf dans le Carême, même par » raison de santé, est mis en prison » comme hérétique, & court risque » de la vie. On pouvoit autrefois se » mocquer impunément des Moines &

» des Théologiens ; on les a rendus si
» puissans présentement, qu'il est dan-
» géreux de dire la moindre chose
» contre un d'eux. » Il soutient ensuite, que de vouloir rappeller la discipline de la primitive Eglise, ce seroit une entreprise aussi absurde, que si l'on traitoit un homme fait de même qu'un enfant ; que les abus qui se sont introduits dans l'Eglise, ont obligé de faire des changemens dans la discipline ; que s'il est survenu de nouveaux abus, il faut tâcher de les abolir, mais sans sédition. » Enfin, conclut-
» il, si Saint Paul vivoit aujourd'hui,
» je ne crois pas qu'il désapprouvât
» l'état présent de l'Eglise ; il se con-
» tenteroit de reprendre les vices des
» hommes. Il faut tâcher d'y remedier,
» mais sans tumulte, & surtout avoir
» grand soin que les remedes ne soient
» pas pires que le mal. » Il finit en conjurant Vulturius Neocomus de rentrer dans le sein de l'Eglise. Cette Lettre est datée du 4 Novembre 1529. de Fribourg : loin de toucher celui à qui elle étoit écrite, elle le mit dans la plus grande colere.

Les prétendus Evangéliques en furent indignés. Erasme crut devoir se justifier par une autre qu'il écrivit (a)

(a) *Epist.* 48. *L.* 31. Voyez aussi *Epist.* 51. *L.* 31.

à Eleutherius, qui eſt un nom ſuppoſé. Nous y voyons qu'avant de faire imprimer cette Lettre à Gerard de Nimegue, il la lui avoit envoyée manuſcrite, dans le deſſein ſans doute de la ſupprimer, ſi cet Apoſtat rentroit en lui-même.

Ce fut l'an 1529. que parut l'édition de Saint Auguſtin qu'Eraſme donna au Public; c'eſt, ſelon Cheviller (a), le chef-d'œuvre de Jean Froben. Ce célebre Imprimeur avoit ſi fort à cœur de donner correctement les Ouvrages de ce Pere de l'Egliſe, qu'il ne déſiroit que de vivre pour voir l'édition achevée. Il n'eut pas la ſatisfaction de voir finir ce grand Ouvrage; il mourut après l'impreſſion des deux premiers tomes. Sa mort ne fit aucun changement dans cette entrepriſe; Jérôme Froben ſon fils la pourſuivit avec la même ardeur que ſon pere.

Eraſme ſe donna des peines infinies, pour que cette édition fût la plus parfaite qu'il lui fût poſſible. C'étoit par amitié pour la famille de Froben qu'il ſe chargeoit de cet Ouvrage. » Je donne mon tems preſque *gratis* à » l'édition de Saint Auguſtin (b), diſoit-il; ſi la Religion ne m'animoit

(a) Part. 2. ch. 11.

(b) *Epiſt.* 985. *Epiſt.* 92. L. 20. *Epiſt.* 28. L. 22.

» pas, je ne voudrois pas prendre tant
» de peine pour deux mille florins. »
Six presses rouloient en même tems
pour accélérer l'Ouvrage (*a*). (*a*) *Epist.*

Ce fut à Alfonse Fonseca, Archevê- 2. *L.* 20.
que de Tolede, qu'Erasme dédia (*b*) (*b*) *Epist.*
Saint Augustin. Lorsqu'il projettoit de 55. L. 26.
faire cette Epître dédicatoire, le bruit
se répandit que ce Prélat étoit mort:
Erasme fut très-affligé de cette nouvelle ; il persista néanmoins toujours dans le dessein de mettre le nom de ce Prélat à la tête de Saint Augustin, & de consacrer à la mémoire de cet Archevêque un Livre qu'il avoit voulu lui dédier pendant qu'il vivoit. Tandis qu'il étoit occupé de ces pensées, il apprit que le bruit de la mort d'Alfonse Fonseca n'étoit qu'une fausse nouvelle.

L'Epître dédicatoire à ce Prélat est proprement une Préface, dans laquelle Erasme parle de Saint Augustin avec tout le respect qui est dû à un aussi grand Homme ; il le traite d'incomparable Docteur de l'Eglise, de Défenseur invincible de la vérité, dont les Ouvrages sont ce que le Monde Chrétien a de plus parfait & de plus auguste ; sur la personne duquel le Saint Esprit a répandu ses dons

avec la plus grande abondance, pour nous faire voir en lui le modele parfait d'un Evêque. Il prétend que de tous les Peres de l'Egliſe, ſoit Grecs, ſoit Latins, il n'y en a aucun qu'on puiſſe lui comparer dans le genre didactique; que non-ſeulement il inſtruit, mais auſſi qu'il inſpire le déſir de la perfection.

Il aſsûre qu'il eſt incroyable combien il a corrigé de fautes, qui s'étoient gliſſées dans le texte des Ouvrages de ce Pere. Il n'avoit d'abord voulu ſe charger que de revoir les Lettres, en conſidération de Jean Froben, ſon intime ami; mais perſonne ne voulant revoir les autres Ouvrages de Saint Auguſtin, & Froben ayant réſolu de le donner tout entier, Eraſme, tant par amitié pour Froben, que par la profonde eſtime qu'il avoit pour Saint Auguſtin, entreprit lui ſeul cette tâche immenſe. Jean Froben étant mort pendant que l'on travailloit à cette édition, Eraſme continua en faveur de ſes enfans ce qu'il avoit commencé par amitié pour leur pere.

Le cinquieme volume fut celui qui donna le moins de peine à Eraſme; c'eſt celui où ſe trouve le Traité de la Cité de Dieu. Vivès à la ſollicita-

tion d'Erasme se chargea de cet Ouvrage (*a*), & y joignit des Commentaires, dans lesquels il fit voir une très-grande érudition.

Erasme dans cette Préface répara les indiscrétions qui lui étoient échappées, lorsqu'il avoit parlé autrefois de S. Augustin. Non-seulement il avoit dit (*b*) que ce Pere étoit bien inférieur aux Interpretes Grecs dans l'interprétation des Epîtres de Saint Paul; qu'une page d'Origene (*c*) lui apprenoit plus de Philosophie Chrétienne, que dix pages de Saint Augustin; que c'étoit (*d*) être très-impudent, que de le vouloir mettre en parallele avec Saint Jérôme dans l'intelligence des Ecritures; mais aussi il n'avoit pas craint d'avancer, que Saint Augustin (*e*) en combattant les Pélagiens, avoit moins donné au libre arbitre que ne croyoient qu'il lui falloit donner les principaux Théologiens; qu'après plusieurs rétractations, il avoit laissé dans ses Ecrits (*f*) diverses choses que l'on ne pourroit présentement soutenir sans être accusé d'hérésie. Lors qu'Erasme se livroit à de si grands excès, il ne faisoit pas attention à ce qu'il a si bien dit dans son Traité de la Langue (*g*), qu'il n'y avoit pas loin de blasphémer

(*a*) *Epist.* 2. *L.* 31.

(*b*) Second Livre de *l'Hyperaspites.*

(*c*) Observat. 113. sur Leus.

(*d*) *Epist.* 26. *L.* 2.

(*e*) Pref. *in Hilarium. Epist.* 2. *L.* 28.

(*f*) *Epist.* 974.

(*g*) P. 128.

à traiter avec insulte Saint Chrysostome, Saint Augustin & Saint Jérôme.

L'an 1529. Erasme contribua à l'édition du Livre (a) de George Agricola: *de Re Metallicâ*; & il le dédia à deux jeunes gens appellés André & Christolphe de Conriz.

(a) *Epist* 22. *L*. 28.

Il commença les Ouvrages de l'an 1530. par la traduction de l'Hieron de Xénophon, qu'il dédia (b) le 13 Février à Antoine Fugger. Il dédia (c) le 21 de ce même mois à Conrard, Evêque de Wirtzbourg, l'explication du Pseaume (1) *Benedicam Domino in omni tempore*: c'est un Commentaire en forme de Sermon, dans lequel Erasme prouve qu'une erreur capitale n'est pas un obstacle à la sainteté. Il en donne pour preuve Saint Irenée, Saint Cyprien, Saint Jérôme, Saint Augustin. Il cite comme une erreur considérable de Saint Jérôme, d'avoir traité d'hérésie l'opinion de ceux, qui ont regardé comme indigne de l'Episcopat celui qui étant veuf d'une femme qu'il avoit épousée avant d'être baptisé, s'étoit remarié après avoir reçû le Bap-

(b) *Epist* 63. *L* 29.

(c) *Epist*. 35. *L*. 29.

(1) *Enarratio in Psalmum* 34. *Benedicam Dominum omni tempore*.

tême; l'erreur qu'il attribue à Saint Augustin, est d'avoir crû qu'un enfant, même baptisé, étoit damné, s'il n'avoit pas reçû le Corps & le Sang de Jesus-Christ.

Il dédia le 15 Mars les Livres d'Alger, du Sacrement du Corps & du Sang de Jesus-Christ contre Berenger, à l'Evêque de Hildesheim. Il fait dans cette Epître dédicatoire (*a*) une profession très-orthodoxe du dogme de la Présence réelle. Il blâme une coutume qui s'étoit introduite dans plusieurs endroits, qui étoit de chanter une Hymne en l'honneur de la Vierge pendant le tems de la Consécration. » Convient-il de s'adresser à la Mere, » dit-il, lorsque le Fils est présent? » Il n'ose pas appeller cet usage impie, à cause des bonnes intentions de ceux à qui il doit son origine; mais il assûre qu'il est très-peu raisonnable, & qu'il n'est nullement conforme à la pratique de l'ancienne Eglise. Il finit en déclarant, que jamais il n'a douté de la vérité de la Présence réelle; que cependant la lecture du Livre d'Alger l'a encore confirmé dans la créance de ce dogme, & a augmenté son respect pour le Saint Sacrement.

(*a*) *Epist.* 10. *L.* 28.

Le 17 Mars 1530. Erasme donna

un Traité au ſujet de la guerre contre les Turcs, dont l'Europe étoit pour lors fort occupée (1). Il commence par ſe plaindre du malheur des tems & de la corruption du ſiecle ; il apporte pour preuve de la dépravation des mœurs, que c'étoit une eſpece de deshonneur chez les gens de Cour, & chez tous ceux qui ſe piquent de bel air, de n'avoir point ce nouveau mal qu'on appelle le mal François (*a*).

(*a*) *Scabies Gallica.*

Il traite enſuite de l'origine des Turcs, dont il fait une Hiſtoire abrégée. Il les repréſente comme infiniment redoutables pour l'Europe, qu'ils auroient pû ſubjuguer, s'ils n'euſſent pas été arrêtés par la guerre des Perſes, par l'échec qu'ils avoient reçû en Egypte, & par leurs diviſions inteſtines. Il croit que ces Barbares n'ont fait de ſi grands progrès, que par la faute des Princes de l'Europe, qui ne s'y ſont pas oppoſés à propos. Il examine enſuite s'il faut leur faire la guerre. Il prend de-là occaſion de ſe juſtifier au ſujet d'une accuſation qu'on avoit formée contre lui. Ses ennemis prétendoient qu'il avoit enſeigné, que la

(1) *Utiliſſima conſultatio de bello Turcis inferendo ; & obiter enarratus Pſalmus 22.*

guerre étoit défendue par la Religion Chrétienne : il déclare qu'il a seulement soutenu, que ce n'étoit qu'à la derniere extrémité qu'il falloit faire la guerre, & que les causes en devoient toujours être justes & importantes.

Il réfute ensuite l'extravagante assertion de Luther, qui avoit écrit que c'étoit se révolter contre Dieu que de faire la guerre aux Turcs. La raison de ce Novateur étoit, que Dieu se servoit de cette Nation pour châtier les Chrétiens : Erasme fait voir qu'en admettant ce principe, il ne faudroit pas avoir recours aux Médecins lorsqu'on est malade, puisque les maladies sont un des moyens par lesquels Dieu éprouve les Fideles. Erasme conseille aux Chrétiens de commencer à réformer leurs mœurs, avant d'entreprendre de faire la guerre aux Turcs, parce qu'ils pourroient espérer de se rendre Dieu favorable. Il souhaiteroit qu'on se proposât plutôt de les faire Chrétiens, que de les tuer. Il croit qu'on pourra se flatter d'un succès heureux dans cette guerre, lorsqu'on l'entreprendra par l'amitié que l'on doit à des freres opprimés, & pour la gloire de la Religion ; mais il ne veut pas

qu'on la fasse, ni par ambition, ni avec cruauté. Il n'est pas d'avis que les Ecclésiastiques dirigent cette guerre qu'il n'ose pas conseiller, dans la crainte que l'évenement n'en soit malheureux. Il avoit promis dans le titre de cette consultation l'explication d'un Pseaume; mais il ne la donna point. Ce Traité est dédié à Jean Rinkus, célebre Jurisconsulte, qui en témoigna sa reconnoissance à Erasme par le présent d'un magnifique gobelet (*a*).

Il y a apparence que cet Ouvrage fut fait principalement pour répondre aux reproches de ceux qui l'accusoient de blâmer la Guerre contre les Turcs. Une accusation de cette nature dans le siécle d'Erasme étoit capable de le rendre odieux à toute l'Europe.

Depuis qu'il étoit au monde, les Papes avoient tâché de ranimer l'ancien esprit des Croisades contre les Turcs, dont les progrès faisoient trembler les Chrétiens, surtout depuis la destruction de l'Empire de Constantinople.

Paul II. en suivant les traces de Pie II. son Prédécesseur, fit une Bulle le 2 Fevrier 1467. dans laquelle (*b*) il assura les Chrétiens d'un heureux succès dans la Guerre qu'il propose

(*a*) *Epist.* 82. *L.* 26.

(*b*) *Rainaldus, an.* 1468, *n.* 15.

contre les Turcs ; & le Cardinal Bessarion, conformément aux promesses du Souverain Pontife, ne craint pas de dire (a) dans l'exhortation qu'il fit aux Princes d'Italie pour les engager à entrer dans cette Guerre: » N'avons-» nous pas tous les sujets du monde » d'espérer la victoire ? Dieu sera avec » nous. C'est pour la piété, pour la » foi & pour la gloire de Dieu que » nous combattrons ; nous vengerons » ses injures. Il est en colere contre ses » ennemis, & il nous protége. »

(a) *Rainaldus*, an. 1470. n. 8.

Sixte IV. envoya des Cardinaux par toute l'Europe (b) prêcher une Croisade contre les Turcs, & promettre Indulgence pléniére à tous ceux qui contribueroient aux frais de cette Guerre. Innocent VIII. ne lui eut pas plutôt succédé, qu'il exhorta (c) les Princes Chrétiens à se réunir contre les Turcs ; il déclara qu'il avoit assigné presque tous les revenus de l'Eglise de Rome à leur faire la Guerre (d), n'en ayant retenu que la plus petite partie pour l'entretien de sa maison. Aléxandre VI. Jules II. Léon X. & Clément VII. parurent avoir aussi beaucoup à cœur cette Guerre, qu'ils traitoient d'entreprise sacrée.

(b) *Rainaldus*, 1479. n. 1. & 2.

(c) *Rainaldus*, 1484. n. 60.

(d) 1487. n. 4. 1493. n. 5. 1500. n. 13. 1503. n. 6. 12. 1514. n. 55. 1518. n. 3. 25. 1523. n. 128. 1526. n. 59. Guichardi L. 13.

Erasme n'avoit pas d'abord pensé de

même; dans une Lettre qu'il écrivit au Pape Léon X. le 29 Avril 1515. il ne craignoit pas de dire: » Ce n'est ni J. » Christ ni les Apôtres qui exhortent à » la Guerre contre les Turcs (a); & je » ne sai pas si de même que J. Christ » avec les Apôtres & les Martyrs a sub- » jugué l'Univers par la bienfaisance, » par la patience, par la sainteté de sa » doctrine, il ne seroit pas mieux de » les soumettre par la piété que par les » armes, afin de venger l'Empire de » Jesus-Christ par les mêmes moyens » par lesquels il a été conquis. » Stunica avoit abusé de ces expressions pour déclamer contre Erasme, qu'il représentoit comme blâmant la Guerre contre les Turcs. Cette accusation étoit d'autant plus odieuse, que Luther & ses Sectateurs avoient desapprouvé hautement ces exhortations de Guerre contre les Turcs; ils avoient prétendu (b) que c'étoit résister à la volonté de Dieu qui nous vouloit visiter, de combattre contre les Turcs. Cette extravagante proposition avoit été une de celles que le Pape Léon X. avoit condamnées dans Luther par sa Bulle du 15 Juin 1520.

(a) *Epist.* *Er. L.* 2.

(b) Variat. L. 1. n. 19 *Rainaldus*, 1518. *n* 77. & 84 1520. *n.* 53.

Les ennemis d'Erasme ayant donc voulu faire voir qu'il pensoit de même

que Luther sur cet article, il se justifia solennellement dans cette consultation, où il réfute avec force les excès de Luther.

Dans le mois de Mars de l'an 1530. Erasme dédia à Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe Prince de Verwer, un Livre sur l'éducation des enfans (1); il est divisé en sept chapitres. Le premier regarde le corps; Erasme y traite de la décence & de la pudeur, qu'il recommande par cette raison propre à faire impression sur des enfans, que leur Ange-Gardien les observe toujours, & que la chasteté est un des meilleurs moyens de lui plaire.

Le second chapitre est sur l'habillement, qui doit être conforme à la fortune & à l'état de chaque Particulier, & aux usages du Pays où l'on est. Il veut qu'on évite également la malpropreté & le luxe. Le troisiéme est sur le respect avec lequel on doit être dans l'Eglise. Le quatriéme concerne les repas: Erasme y entre dans les plus grands détails; il prétend qu'il n'est ni sain ni convenable qu'un enfant boive plus de trois coups dans chaque repas.

Le cinquiéme chapitre renferme des préceptes sur la maniere dont on doit

(1) *De civilitate morum puerilium.*

se conduire dans les conversations & dans les visites. Le sixiéme regarde le jeu. Le septiéme traite de la maniere dont un jeune homme doit se comporter dans sa chambre. Il y a dans cet Ouvrage d'excellentes réflexions, qui peuvent être très-utiles à un Gouverneur de jeunes gens : Gybert Longolius, fameux Médecin, y a fait des notes (*a*).

(*a*) *Histor. Davent. L.* 3. *p.* 233.

Cependant les Luthériens étoient très-irrités de la Lettre qu'Erasme avoit écrite à Vulturius Neocomus : ils y répondirent ; & ils le traiterent sans ménagement. Erasme crut devoir répliquer (1) ; & il adresse (*b*) sa réponse aux Freres en Jesus-Christ de la Basse Allemagne & de la Frise-Orientale, parce que la Lettre apologétique qu'il se propose de réfuter leur étoit adressée.

(*b*) *Epist.* 59. *L.* 31.

Il les exhorte d'abord de rester constamment attachés à la Communion de l'Eglise Catholique, & de se défier de la doctrine des Novateurs dont les variations sont continuelles, & doivent par conséquent donner de l'éloignement

(1) *Desiderii Erasmi responsio ad Epistolam Apologeticam incerto Auctore proditam, nisi quod titulus fortè fictus habebat, per Ministros verbi Ecclesiæ Argentoratensis.*

pour eux. Il paroît persuadé que l'écrit auquel il répond, a été fait par les Ministres de Strasbourg, à la sollicitation de Gerard de Nimegue. Il soutient toujours qu'il n'y a nulle part plus de débauches & plus d'adulteres, que parmi ceux qui prennent le nom d'Evangéliques. Il rapporte que Luther a été obligé d'envoyer des Visiteurs, pour retenir les Peuples qui s'abandonnoient à toute sorte de licence; & qu'il avoit dit qu'il aimoit encore mieux l'ancien regne du Pape & des Moines, que ce genre d'hommes, qui sous prétexte d'être plus attachés à la Lettre de l'Evangile, se livroient aux plus grands désordres. Il prétend que Melancton lui a écrit la même chose, & qu'Œcolampade lui a fait le même aveu dans une conversation. » J'avoue, dit-il, » que le consentement de tant de Peres, d'un si grand nombre de Conciles, & enfin du monde Chrétien, » est pour moi un oracle, d'autant plus » que les Ecritures sont pour nous. Les » Evangéliques se proposent de faire revivre la discipline de l'ancienne Eglise : qu'ils en fassent plutôt revivre la » sainteté. Les rites sont indifférens, » ne rendent ni pieux ni impies. Il y » a plus de quinze-cens ans que Saint

» Pierre a ordonné d'obéir à ceux qui
» nous étoient prépofés. Ces chofes
» extérieures peuvent être changées,
» fuivant les diverfes circonftances des
» tems. Il n'eft pas fort important que
» le Prêtre foit vétu de laine ou de lin
» lorfqu'il eft à l'Autel; mais il l'eft
» fort qu'on croie la Préfence réelle
» ou non. Une preuve que l'on peut
» ordonner autre chofe que ce qui eft
» dans l'Ecriture, c'eft que Saint Jean-
» Baptifte a prefcrit des prieres & des
» jeûnes à fes Difciples : Jacques Evê-
« que de Jérufalem a défendu de man-
» ger des viandes fuffoquées, du fang,
» & de ce qui avoit été immolé aux
» Idoles; ce qui n'avoit point été dé-
» fendu aux Gentils par l'Ecriture
» avant lui. Après ce Decret, S. Paul
» n'a pas craint de dire, que tout étoit
» pur pour ceux qui étoient purs; &
» nos Ancêtres non pas craint de vio-
» ler cette défenfe. Car vous ne croyez
» pas apparemment, que ce foit un pé-
» ché de manger d'une poule étouffée
» ou du boudin. Ils fe glorifient, com-
» me fi c'étoient eux qui euffent les
» premiers foutenu que c'eft à J. Chrift
» feul qu'il faut demander notre falut;
» comme fi nous l'efpérions, ou des
» Saints ou des Images. Lorfqu'un pé-

» cheur à qui son état déplaît, mais
» qui n'a pas encore la force de quitter
» ses mauvaises habitudes, demande
» aux gens de bien le secours de leurs
» priéres pour obtenir une sincére con-
» version, n'est-ce pas demander le
» salut à Jesus-Christ, du moins par
» l'intercession des autres? On peut dire
» la même chose des Saints. Lorsque
» ces Novateurs rendent raison des mo-
» tifs qui les ont engagés à abolir la
» Messe, les priéres qui étoient en usa-
» ge, le Chant, & diverses autres cho-
» ses, ils ont dit que tout cela se faisoit
» sans piété; comme si on devoit abo-
» lir des choses pieuses en elles-mêmes,
» à cause de l'abus que quelques-uns
» en font! Il vaudroit bien mieux ré-
» former ces abus: autrement il fau-
« droit abolir l'Evangile même, puis-
» qu'il donne occasion à tant de désor-
» dres, ainsi qu'ils en conviennent eux-
» mêmes; il faudroit anéantir les Prin-
» ces & les Magistrats, parce qu'il n'y
» en a que trop qui se servent de leur
» pouvoir pour vexer les Peuples &
» pour les tyranniser. »

Il se justifie ensuite sur l'accusation des Evangéliques, qui prétendoient qu'il ne croyoit pas la Présence réelle. Il rapporte qu'en Saxe on refusa des

secours contre les Turcs à l'Empereur & au Roi Ferdinand, conformément à la doctrine de Luther qui s'étoit depuis rétracté; & que ces Evangéliques disoient publiquement, qu'ils aimeroient beaucoup mieux combattre pour le Turc non baptisé, que pour le Turc baptisé : c'est ainsi qu'ils désignoient l'Empereur.

Il fait voir ensuite la différence de ses sentimens d'avec les excès des Evangéliques : il n'avoit jamais attaqué que les abus; mais eux ont osé enseigner que la Messe étoit une abomination, qu'il falloit détruire les Autels, que l'Eucharistie étoit une idolâtrie, que la Confession n'étoit pas nécessaire, que toutes les cérémonies devoient être abolies, que les constitutions des Papes étoient toutes contraires à la parole de Dieu.

Il se plaint des mauvais procédés que les Evangéliques ont à son égard, & il en rapporte plusieurs exemples; il prétend qu'ils tâchoient de surprendre ses Lettres pour savoir ses secrets. Après une longue récrimination, dans laquelle il entre beaucoup de personnalités & de détails peu intéressans pour ce tems-ci, Erasme finit par exhorter ceux à qui il écrit, de rester

dans l'unité de l'Eglise. Il représente vivement les maux qu'entraînent avec soi l'hérésie & le schisme. » Qu'on » réunisse dans un Prêtre, dit-il, le » luxe, la débauche, l'ambition, l'a- » varice & les autres crimes, l'héré- » sie les surpasse tous. » Cette Lettre qu'Erasme écrivit dans des momens de colere, est datée du premier Août 1530. Bucer, Geldenhaur, Capiton & Eppendorf eurent part, si l'on en croit Erasme, à la Lettre qu'il (a) réfute. Geldenhaur survécut Erasme de six ans ; il mourut le 10 Janvier 1542, de la peste, selon quelques-uns : d'autres ont écrit (b) qu'il avoit été assassiné par des Voleurs lorsqu'il alloit à Wittemberg. L'an 1530. Erasme dédia (c) l'Edition de S. Jean Chrysostome à Christolphe de Stade, Evêque d'Augsbourg. Il revit l'ancienne traduction ; il donna celle que Germain de Brie avoit faite des six Livres du Sacerdoce ; il y joignit le Babylas ; il augmenta cette Edition des Commentaires sur la premiere aux Corinthiens, traduits par François Aretin & par Simon Grynéus ; & des Commentaires sur la seconde aux Corinthiens, dont il traduisit les sept premieres Homélies : les autres furent traduites par un de ses

(a) *Epist.* 52. *L.* 30. & *Epist.* 105.

(b) Foppens, *Bib. Belgica.*

(c) *Epist.* 4. *L.* 28.

amis habile en Grec, dont il ne dit pas le nom. Il y avoit aussi dans cette nouvelle Edition deux Homélies sur les Actes des Apôtres, qui n'avoient point encore été imprimées.

Après l'Epître dédicatoire dans laquelle on trouve tout ce détail, il y a une vie de Saint Chrysostome faite par Erasme. Il commença ces travaux littéraires de l'an 1531. par la publication des six premiers Livres de ses Apophthegmes, qu'il dédia (a) le 26 Fevrier au jeune Duc de Cleves (1): il vouloit par cet Ouvrage témoigner à ce Prince & à ses illustres parens, combien il étoit reconnoissant de la façon dont ils avoient reçu ses autres Livres qu'il avoit déja dédiés à ce Prince. Ces Apophthegmes sont plutôt paraphrasés de Plutarque que traduits : Erasme a pris dans divers autres Auteurs ce qui pouvoit faciliter l'intelligence de ce que Plutarque a écrit; il a ajouté beaucoup d'Apophthegmes à ceux de l'Auteur Grec; il les a rendus plus clairs; il a surtout observé d'être très court, afin de garder toujours le caractere de l'Apophthegme.

Ce Livre fut enlevé avec un très-grand empressement dès qu'il parut

(a) Epist. 13. L. 29.

(1) *Apophthegmatum Libri 8.*

Erasme

Erasme le revit, & l'augmenta de deux autres Livres dans une nouvelle Edition, qu'il dédia (a) aussi au jeune Duc de Cleves. Les Apophthegmès que M. d'Ablancour a publiés dans le siécle passé, sont à peu près dans le même goût que l'Ouvrage d'Erasme.

(a) Epist. 54. L. 29.

Le 17 Fevrier 1531. il dédia (b) à Jean Morus, fils du célébre Thomas Morus, l'Edition d'Aristote Grecque, que Simon Grynæus avoit fait imprimer à Basle chez Jean Bebelius. Il avoit eu quelque intention (c) de dédier ses Apophthegmes à Charles de Montjoie; mais comme il s'étoit engagé à dédier son premier Ouvrage au Prince de Cleves, il se trouva dans la nécessité de changer ses arrangemens. Pour dédommager ce jeune Seigneur, qui étoit le fils de Milord Montjoie, le plus ancien de ses meilleurs amis, il lui dédia (d) le premier Mars 1531. Tite-Live. Ils ne s'étoient jamais vûs; mais ils étoient en grand commerce de Lettres; & celles qu'Erasme avoit reçues du jeune Seigneur Anglois, lui avoient paru si remplies de sentimens, si savantes, si spirituelles & si bien écrites, qu'il avoit conçu pour lui la plus grande estime: c'est ce qui lui avoit fait prendre la résolution de lui

(b) Epist. 13. L. 28.

(c) Epist. 30. L. 26.

(d) Epist. 15. L. 28.

dédier Tite-Live. Cette Edition étoit extrêmement supérieure à celles qui avoient déja paru ; elle étoit augmentée du quarante & uniéme Livre, & des quatre autres suivans, que Simon Grynæus avoit découverts dans le Monastere de Lors près de Wormes. On se flattoit dans ce tems-là de pouvoir avoir bientôt le Tite-Live tout entier; on faisoit courir le bruit qu'il étoit complet en Dannemarc, en Pologne & en Allemagne : on avoit encore cette espérance dans le siécle passé ; présentement les Savans le désirent beaucoup, mais ils n'osent plus s'en flatter.

Augustinus Steuchus d'Eugubio commençoit pour lors à se faire connoître dans le monde littéraire. Soit zele, soit vanité, il attaqua Erasme, qui lui répondit avec une modération qui devroit servir de modele aux Sçavans dans leurs disputes : sa Lettre est du 27 Mars 1531 (a). Erasme avoue qu'il n'a fait que parcourir les notes de Steuchus sur le Pentateuque ; qu'il y a plusieurs choses qui lui plaisent ; mais qu'il y en a aussi quelques-unes sur lesquelles il est à propos qu'on lui donne des avis, afin qu'à l'avenir ses Ouvrages soient plus exacts. Il souhaiteroit qu'il s'attachât à prouver ce

(a) Epist. 84. L. 26.

qu'il avance, ſurtout lorſqu'il contredit les autres. Il ne trouve pas qu'il traite avec la conſidération convenable Nicolas de Lira, & Paul Evêque de Foſſombrone, qui ne cede en rien à Reuchlin du côté de l'eſprit, & qui avoit ſur lui l'avantage de ſçavoir les Mathématiques. Il avoue que Steuchus a beaucoup lû, mais qu'il n'a pas aſſez réfléchi ſur ſes lectures. Eraſme étoit fort maltraité, quoiqu'indirectement, dans l'Ouvrage de Steuchus, qui ſans le nommer, mais en le déſignant clairement, lui reprochoit de traiter les Peres avec le dernier mépris. Il ſoutenoit que dans les Ouvrages d'Eraſme on ne trouvoit aucune trace de piété; qu'il n'y avoit que l'oſtentation d'une érudition Payenne, accompagnée d'une méchanceté plus que Judaïque & d'une vanité inſupportable. Il ajoutoit que l'on étoit bien à plaindre, lorſque le délire augmentoit avec l'âge, tandis que la crainte de Dieu & les cris de toute la terre devroient faire rentrer en réſipiſcence.

A des reproches ſi outrageans Eraſme n'oppoſe qu'une patience admirable. » Ce n'eſt pas à moi, dit-il, à ré» pondre à l'accuſation de délire : car » les plus fols ſe croient ſouvent les

» plus sages. Quant à la présence d'esprit, il me semble que je ne dois pas me plaindre de mon âge. Mais quand les vieillards radottent, on leur pardonne ; il n'en est pas de même des jeunes gens. Je ne sçai pas quel est votre âge ; mais à votre style, & à la façon dont vous parlez de la vieillesse, je juge que vous êtes jeune ; c'est pourquoi vous devez redoubler d'attention, pour qu'il n'y ait rien dans vos Ecrits qui sente le délire ; & vous y parviendrez, s'il y a de la suite dans ce que vous dites, & si vous en écartez les contradictions. »

Après avoir relevé quelques témérités & quelques inadvertances de Steuchus, il finit en lui disant : « Je ne vous donnerois pas ces avis, si je n'aimois extrêmement les précieux talens que vous avez reçûs de Dieu, & si je ne souhaitois que vos Ouvrages à l'avenir fussent plus utiles au Lecteur & vous fissent moins d'ennemis. Si vous voulez me critiquer avec cette même réserve, je vous en aurai beaucoup d'obligation. La charité Chrétienne doit nous engager à nous aider mutuellement. Que le Seigneur fasse prospérer vos pieux Ouvrages ! »

Steuchus ne répondit à Erasme que par des injures : il lui dit très-cruement (a) que ses Colloques sont contraires à la doctrine de l'Eglise ; qu'il auroit été à souhaiter qu'il n'eût jamais écrit sur des matieres importantes. Il l'accuse d'avoir le premier attaqué la Confession ; » mais, ajoute-t-il, vous » vous êtes heureusement rétracté. » Il finit par l'exhorter d'écouter moins à l'avenir sa colere ; il lui rend cependant la justice de croire qu'il pense bien sur la doctrine, sur les mœurs & sur la Foi.

(a) *Epist.* 516. *Append.*

Erasme fut sensible au procédé de Steuchus; il écrivoit à un de ses amis (b): » Augustin d'Eugubio a répondu à ma » Lettre, mais avec fureur & igno- » rance ; je m'étois trompé, lorsque je » croyois avoir affaire à un Philoso- » phe. »

(b) *Epist.* 63. L. 30.

Le 13 Février de l'an 1532. Erasme dédia (c) à l'Evêque d'Olmutz l'explication du Pseaume, *Dixi custodiam vias meas* (1). Il y parle avec beaucoup de hardiesse des Peres ; il fait voir qu'ils ont quelquefois enseigné des propositions fort différentes des sentimens reçûs dans l'Eglise. Il soutient que Saint Chrysostome a dit dans son

(c) *Epist.* 36. L. 29.

(1) *Enarratio in Psalmum* 39.

Homélie de l'incompréhensible Nature de Dieu, qu'il n'étoit pas nécessaire de se confesser à un Prêtre, lorsqu'on se confessoit à Dieu ; & il n'a pas craint d'avancer dans un tems si critique, que dans les Décrets & les Décrétales on trouvoit plusieurs choses qui passeroient présentement pour Hérétiques.

Il ne paroît cependant pas que l'Evêque d'Olmutz ait été scandalisé de la hardiesse d'Erasme : car dans le remerciment que ce Prélat lui fit (*a*), il paroît extrêmement content de cet Ouvrage. Il lui en témoigna sa reconnoissance par le présent d'un gobelet de vermeil ; & dans sa Lettre il fait un très-grand éloge d'Erasme. » Il y a, » dit-il, dans ce siecle plusieurs Auteurs qui sont sçavans & élégans ; » mais il n'y en a aucun qui écrive avec » plus de candeur, de science, de facilité, & enfin si heureusement. C'est » ce qui fait qu'il n'y a point d'Ouvrages aussi agréables que les vôtres, » que nous les lisons sans cesse, & toujours avec utilité. »

(*a*) *Epist.* 37. *L.* 27.

Le 22 Février 1532. Erasme dédia (*b*) l'édition Grecque de Saint Basile à Sadolet, Evêque de Carpentras. Il fait dans cette Epître dédicatoire

(*b*) *Epist.* 7. *L.* 28.

un éloge magnifique de ce grand Saint, dont il préfere l'éloquence à celle de tous les Auteurs profanes; il le croit même supérieur de ce côté-là aux autres Peres. Il cite Philostorge, qui prétend que Saint Athanase n'est à l'égard de Saint Basile que ce qu'un enfant est près d'un homme. » Grégoire » de Nazianze, ajoute Erasme, pa» roîtroit pouvoir être comparé à Saint » Basile, si l'on n'y trouvoit quelques » légeres fautes parmi les plus belles » choses du monde. J'ai bien de la » peine à voir ce que le Lecteur le » plus difficile pourroit désirer dans » Saint Basile. »

C'est en conséquence de cette profonde estime pour ce Saint Docteur, qu'Erasme engagea Jérôme Froben & Nicolas Episcopius son Associé, de donner une édition Grecque de tous les Ouvrages de Saint Basile que l'on pouvoit rassembler; ce qui n'avoit point encore été fait.

Il y avoit déja long-tems qu'il avoit fait une étude particuliere de Saint Basile. Dès l'an 1510. étant à Cambridge, il commença (a) à traduire le Commentaire de ce Saint sur Isaïe; & il dédia ce qu'il en avoit fait à l'Evêque de Rochester. Il ne jugea pas à

(a) Epist. 90. L. 30.

propos de traduire tout ce qui nous en reste, parce qu'il s'imagina que cet Ouvrage n'étoit pas du grand Saint Basile: sentiment qui a été rejetté des plus célebres Critiques (*a*), & que M. de Tillemont a crû devoir réfuter.

(*a*) Cave. Tillemont, note 85. sur S. Basile.

Erasme dédia (*b*) le dernier Avril de cette même année 1532. la traduction du *Livre de Saint Basile du Saint Esprit à Amphiloque*, à Jean d'Antisque, Evêque de Culmes, Ambassadeur du Roi de Pologne près de l'Empereur. Ce Prélat avoit une singuliere estime pour Erasme, avec qui il étoit en commerce de Lettres : il lui envoyoit même des vers ; & il lui fit présent de son portrait & de celui du Roi Sigismond.

(*b*) *Epist.* 91. L. 30.

Erasme entreprit d'autant plus volontiers la traduction de l'Ouvrage de Saint Basile, qu'il voyoit avec douleur renaître l'erreur que Saint Basile avoit si puissamment détruite dans cet Ouvrage, sçavoir que le Saint Esprit n'étoit pas Dieu. Ce Traité de Saint Basile n'avoit jamais été traduit. Erasme s'imagina que ce Livre avoit été interpolé ; mais il a été réfuté par Casaubon, & abandonné en cela par les meilleurs Critiques (*c*). L'Abbé de Billi a repris plusieurs inexactitu-

(*c*) Tillemont, n. 86. sur S. Basile, t. 9. p. 684.

tes dans la version d'Erasme (a).

Il a aussi traduit deux Homélies sur la louange du Jeûne, qui l'avoient déja été par Raphael de Wolterre, mais si mal (b) qu'Erasme crut devoir en faire une nouvelle traduction. Il a crû qu'il n'y avoit que la premiere Homélie qui fût de Saint Basile, & que la seconde avoit été faite par quelqu'un qui avoit eu dessein d'imiter Saint Basile ; ce qui a été réfuté par M. de Tillemont (c), qui les croit toutes deux de Saint Basile. Erasme joignit à cette traduction celle de l'Hieron de Xénophon, qu'il avoit revû ; & il dédia ces traductions par une Epître datée simplement de Fribourg l'an 1532. à Jean Cholere, Prévôt de Coire.

(a) Fab. Bib. Græca, t. 8. p. 80.

(b) Epist. 92. L. 30.

(c) Baile. art. 141.

Il adressa le 5 Mars 1532 (d). une priere à Jesus-Christ, pour demander la paix de l'Eglise agitée par les troubles auxquels le Luthéranisme avoit donné lieu ; & il la dédia au Docteur Rincus (1).

(d) Epist. 45. L. 29.

Jean Hervage, Libraire de Basle, donna l'an 1532. une édition Grecque de Démosthene ; Erasme qui y avoit travaillé, dédia cette édition (e)

(e) Epist. 26. L. 28.

(1) *Precatio ad Dominum Jesum, pro pace Ecclesiæ.*

le 2 Août 1532. à Jean-George Paumgartner, fils d'un célebre Magistrat d'Ausbourg, dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Un homme à qui il donne le nom de Phimostome, l'avoit attaqué au sujet de ce qu'il avoit dit sur le divorce dans ses notes sur le Chapitre VII. de la premiere aux Corinthiens; Erasme lui répondit avec modération. Il ne dit rien de nouveau dans cet Ouvrage (1), où il ne parle pas toujours assez exactement.

On trouve après ce Livre dans le recueil d'Erasme une apologie contre un jeune Cordelier, qui expliquoit l'Ecriture Sainte à Louvain, & qui avoit critiqué Erasme sur ce qu'il s'éloignoit quelquefois de la Vulgate : il avoit pris le titre fastueux de Maître d'un vieillard (2).

(a) *Epist. 20. L. 28.* Le 12 Décembre de cette même année Erasme dédia (a) les Comédies de Térence aux freres Jean & Stanislas Bonner, Polonois. Ils étoient tous deux très-jeunes; l'aîné de ces deux freres n'avoit pas encore quinze

(1) *Apologia ad Phimostomi cujusdam disputationem de divortio.*

(2) *Apologia ad juvenem Geronto-Didascalum.*

ans. Erasme donne dans cette Epître dédicatoire la préférence à Térence sur Plaute ; il soutient qu'il y a plus d'exactitude & de jugement dans une seule Comédie de Térence, que dans toutes celles de Plaute. Il conseilloit aux jeunes gens de s'exerce beaucoup dans la Poëtique, d'étudier tous les genres de vers des Anciens, parce que c'étoit le moyen de lire avec plus de fruit & de plaisir les Ouvrages des Poëtes ; & pour les mettre en état, il inséra dans cette édition une dissertation très-utile sur ce sujet (1).

Il avoit eu dessein de faire une espèce d'Ouvrage de rétractation dans le goût de celui de S. Augustin ; il en parle ainsi dans une Lettre qu'il écrit le 23 Juillet 1532. au Cardinal Thomas Cajetan, qui l'avoit exhorté de travailler sur ce sujet, afin d'imposer par-là silence à ses ennemis. (a) » J'avois déja résolu de faire ce que vous » me conseillez; & je le ferai avec d'autant plus de plaisir, que je suivrai » en cela les avis d'un homme tel que

(a) Epist. 1. L. 25.

(1) *D. Erasmi Roter. de Metris Comicis ; ubi præterquamquòd diligentissimè pedum Comicorum ratio demonstratur, non pauca etiam hactenùs à nemine animadversa, & sinceræ lectioni restituuntur.*

» vous. Je n'espere cependant pas faire
» taire ceux qui sont mal intentionnés
» pour moi, comme vous m'en flattez;
» c'est plus par méchanceté que par
» raison qu'ils m'attaquent. J'avois déja
» résolu de recueillir ce qui se trouve
» dans mes Ecrits, capable de réfuter
» les calomnies que l'on me fait au su-
» jet des erreurs qu'on m'attribue, d'ex-
» pliquer ensuite les passages qui ont
» paru suspects, ou de les corriger, de
» sorte que ni aucun Ordre ni même
» aucun Particulier ne puisse se plaindre
» d'être insulté. Je sçai que quelques-
» uns en triompheront; mais il ne
» m'importe : je sacrifierai volontiers
» ma réputation à ce qui pourra con-
» tribuer à la réputation de l'Eglise. »

Ce projet d'Ouvrage n'eut point lieu. Il y avoit dans ce siecle un Savant fort estimable, qui se nommoit Thibaud Fettichius. Il avoit un grand nombre de manuscrits précieux : Erasme le sçut; & il apprit en même tems qu'il aimoit fort le progrès des Belles Lettres. Il engagea Jérôme Froben à l'aller voir; & il donna à ce Libraire une Lettre de recommandation pour Fettichius, qui ne connoissoit Erasme que par les succès de ses Ouvrages. Fettichius reçut très-bien Froben; & il lui commu-

niqua un manuscrit de la Géographie de Ptolemée que Froben imprima, & qu'Erasme dédia à Fettichius le premier Févrıer 1533. (a)

Le dernier jour de ce mois, il dédia à Jean Emsted Chartreux de Louvain le Commentaire sur les Pseaumes (b) d'Haimon, Auteur du neuviéme siécle. Il fait dans cette Epître dédicatoire l'éloge des bons Moines, » qui » sont, dit-il, dans cette vie-ci l'image » de la Cité céleste, & qui y représen» tent les Choeurs Angéliques, soit » parce qu'ils chantent continuellement » les louanges de Dieu, soit que n'é» tant plus qu'esprit, ils n'ont point de » commerce avec la chair, qu'ils vi» vent dans une parfaite intelligence, » qu'ils sont comme des Médiateurs en» tre Dieu & les hommes, par les prié» res qu'ils lui adressent, & par les gra» ces qu'ils obtiennent pour le genre» humain. Qui est celui, dit-il, qui » pourroit ne pas respecter de pareils » hommes comme des demi-Dieux? » Qui ne les aimeroit pas, fût-il même » méchant homme? Il y auroit une » étrange perversité de coeur, de haïr » un Moine précisément parce qu'il est » Moine. Vous faites profession d'être » Chrétien; & vous prendriez en aver-

(a) Epist. 19. L. 28.

(b) Epist. 11. L. 28.

» sion ceux qui son très-semblables à
» Jesus-Christ. On ne manquera pas
» de dire, que la plûpart des Moines
» sont bien éloignés de la perfection :
» nous n'approuverions aucun genre
» de vie, si les méchans nous faisoient
» haïr les bons. Il n'y a rien de si heu-
» reux que les bons Moines, comme il
» n'y a rien de si malheureux que les
» mauvais. »

Il finit en avertissant, que la simplicité du style d'Haimon ne doit point donner du dégoût pour sa lecture. Il fait cette remarque, parce qu'il soupçonne qu'il y en a plusieurs qui pensent comme il a pensé autrefois, que tout ce qui est dépourvû d'ornement ne doit qu'ennuyer. C'étoit dans le Monastere des Chanoines Réguliers de Marpach en Alsace, que s'étoit trouvé ce manuscrit d'Haimon.

D'autres Lettres d'Erasme nous apprennent, qu'il y avoit une grande liaison entre le Chartreux Emsted & lui. Dans une qui nous reste (a) Erasme le traite de très-agréable ami ; il le prie de le recommander à sa sainte Communauté, à qui il souhaite toute sorte de bonheur en Jesus-Christ.

(a) Epist. 89. L. 17.

Il y avoit à Augsbourg un Magistrat (b) qui réunissoit de grandes vertus

(b) Epist. 81. L. 24.

avec une fortune considérable; il s'appeiloit Jean Pauntgartner. Il étoit intime ami d'Udalric Zasius, qui chercha l'occasion de le lier avec Erasme (*a*). Entre les vertus de Pauntgartner, celle qu'Erasme célébre le plus, c'est son amour & sa libéralité pour les Pauvres. Il étoit fort riche, & en même tems très-généreux : dans la Guerre que l'Empereur Charles V. fit contre les Turcs, il envoya en présent trente-deux chevaux bien équippés à ce Prince, avec plusieurs gens de Guerre, dont la plûpart étoient en état de commander.

(*a*) Epist. 7. L. 27.

C'est à cet homme si estimable qu'Erasme dédia (*b*) le premier Mars 1533. quelques traductions des Homélies de S. Chrysostome, qui n'avoient été ni traduites ni même imprimées. La premiere de ces Homélies est sur David & sur Saül, sur le pardon des injures & contre la médisance. La seconde contient l'éloge de la conduite de David à l'égard de Saül. La troisiéme est contre les spectacles. Il y a ensuite un sermon, que prêcha S. Chrysostome lorsqu'il eut été admis à la Prêtrise; une Homélie, lorsque Saturnin & Aurélien furent envoyés en exil. On trouve après cela un commencement du

(*b*) Epist. 85. L. 29.

Commentaire sur les Actes des Apôtres attribué à S. Chrysostome, qu'Erasme ne croyoit point être de ce Saint; après quoi il y a sept Homélies de S. Chrysostome sur la seconde aux Corinthiens. Erasme n'en traduisit pas davantage, par ce qu'il crut que cet Ouvrage étoit faussement attribué à S. Chrysostome; en quoi il a éte abandonné des autres Savans (a) qui ont soutenu que ce Commentaire étoit de S. Chrysostome, ainsi que celui sur les Actes des Apôtres.

M. Simon qui n'est pas trop disposé à rendre justice à Erasme, ne pense pas trop bien (b) de son travail sur S. Chrysostome. » L'Edition qu'il en a » faite, dit-il, n'étoit pas digne d'un » homme qui s'étoit acquis une si gran» de réputation. » Il en donne pour preuve, que l'Abbé de Billy a relevé une multitude de fautes dans les traductions des Homélies, du commencement des Actes & de la seconde aux Corinthiens. Jean Pauntgartner envoya à Erasme un beau gobelet de vermeil, pour le remercier de son présent.

Jule Pfflug, qui fut depuis Evêque de Naumbourg en Misnie, & qui étoit (c) un des Ecclésiastiques les plus employés par la Cour de l'Empereur pour travailler à rétablir la paix dans les

(a) *Fabricii Bib. Græca*, t. 2. p. 648.

(b) Lettre 10. t. 1. p. 26.

(c) Hist. des Variat. L. 8. n. 4.

Egliſes d'Allemagne, avoit ſouvent écrit à Eraſme, pour l'engager à faire finir les troubles; » ce qui étoit la même chose, dit Eraſme, (a) que ſi » l'on ordonnoit à un Pigmée de ſou» tenir le Ciel. » Néanmoins Eraſme par complaiſance pour ce célébre Docteur, fit un Livre ſur la paix de l'Egliſe (1), qu'il dédia à Pflug le dernier Juillet 1533. Il commence par blâmer les anciens Hérétiques & les Sectaires modernes, qui ont donné atteinte à la beauté de l'Egliſe, & qui en ont altéré la paix. Il traite enſuite des ſentimens qui partagent les Catholiques d'avec les Novateurs. Il parle très-ortodoxement de la priére pour les Morts & de l'invocation des Saints; il croit que la diſpute ſur la liberté a plus de difficulté que d'utilité. Quant aux images des Saints, il permet de ne les point honorer; mais il ne veut pas qu'on blâme ceux qui les honorent ſans ſuperſtition: il penſe de même ſur les Reliques. Il veut qu'on obſerve le précepte de la Confeſſion comme utile & ſalutaire, quand bien même on ne la croiroit pas d'inſti-

(a) *Epiſt. 37. L. 28.*

(1) *De amabili Eccleſiæ Concordiâ liber. Enarratio Pſalmi* 83.

tution divine. Il fait l'apologie de la Messe, en disant cependant que s'il s'y étoit introduit quelques abus, il faudroit les réformer. Il souhaiteroit que l'on supprimât presque toutes les Fêtes, & qu'on n'exceptât que celles qui sont autorisées par l'Ecriture.

Il étoit pour lors question d'un Concile général : l'intention d'Erasme dans la composition de cet Ouvrage, étoit d'indiquer ce qu'il croyoit qu'on auroit dû agiter dans cette Assemblée. Les Catholiques n'approuverent pas toutes ses idées ; mais les Protestans furent encore plus mécontens de son Livre : Musculus en parla fort mal (a) dans une Lettre à Bucer. Ce qui lui en déplaisoit le plus, c'est qu'Erasme avoit prouvé qu'il n'y avoit point de salut hors de l'unité de l'Eglise ; ce que Musculus soutenoit être une flatterie avancée par Erasme, qui par-là vouloit se réconcilier avec les ennemis qu'il avoit dans l'Eglise Romaine. Son Livre fut traduit en Allemand.

(a) *Annales Sculteti*, dans Vonderhart, p. 187.

Le premier Décembre 1533. il dédia (b) le Livre de la Préparation à la mort (1) au Comte d'Ormond & de Wilshire ; c'étoit le pere de la fameuse Anne de Boulen. Il avoit prié

(b) *Epist.* 48. *L.* 29.

(1) *De Præparatione ad mortem.*

Erasme d'écrire sur ce sujet ; & il en étoit occupé pour sa propre utilité, lorsqu'il reçut une invitation de ce Seigneur, qui le prioit de faire un Ouvrage qui pût être utile à tout le monde. C'est de tous les Livres d'Erasme celui où il y a le plus d'onction & de piété, au jugement de M. Dupin : Guillaume de Lisle en fait aussi un grand éloge.

Il dédia à ce même Lord (a) l'Explication du vingt-troisieme Pseaume (1). Erasme dans un Commentaire fait en forme de Sermon, explique ce Pseaume de J. Christ & de l'Eglise.

(a) *Epist.* 34. *L.* 29.

Le Comte d'Ormond fut extrêmement content (b) du présent d'Erasme : il le pria de vouloir bien continuer à l'instruire, & de lui expliquer le Symbole des Apôtres ; ce qu'Erasme exécuta (c) par un Traité qu'il dédia l'an 1533. à ce Lord.

(b) *Epist.* 19. *L.* 27.

(c) *Epist.* 43. *L.* 29.

Cet Ouvrage est fait en forme de Catéchisme. (2) Le titre nous apprend, qu'Erasme n'osoit pas attribuer aux Apôtres le Symbole qui passe com-

(1) *Enarratio in Psalmum* 23. *Dominus regit me, &c.*

(2) *Dilucida explanatio Symboli, quod Apostolorum dicitur, Dialogi praeceptorum, & Dominicae precationis.*

munément pour être d'eux. Ce sentiment qui ne fait plus de difficulté, scandalisoit pour lors presque tous les Théologiens, dont il y en avoit très-peu d'exercés dans la Critique. Ce scandale a encore subsisté quelque tems après Erasme, puisque Possevin a prétendu (*a*) que c'étoit Satan qui avoit engagé Erasme à douter que le Symbole fût vraiment des Apôtres. L'obscurité qui regne sur le véritable Auteur de ce Symbole est si grande, qu'Erasme a souvent varié sur ce sujet : il a crû dans un tems (*b*) qu'il étoit de Saint Cyprien ; & il l'a quelquefois attribué à Rufin.

(*a*) *Apparatus.*

(*b*) Note 17. sur le 15e. Chap. de la 1e. aux Corinth.

Cet Ouvrage est divisé en six leçons. Ce qu'il y a de plus important, c'est ce qui y est dit sur l'héresie. Erasme examine en quoi elle consiste : il prétend que c'est à contredire avec opiniâtreté une verité décidée par l'Eglise : on est seulement dans l'erreur, lorsqu'on en doute avant qu'elle ait été décidée ; mais on n'est pas encore hérétique. Ainsi les Grecs n'étoient pas hérétiques précisément parce qu'ils soutenoient que le S. Esprit procédoit du Pere seul ; Origene n'étoit pas hérétique, lorsqu'il cherchoit à découvrir si le Fils & le S. Esprit avoient

une même essence Divine avec le Pere. En conséquence de son principe, Erasme a prétendu que pendant trois-cens ans l'on avoit pû douter de la verité du Purgatoire sans être hérétique.

Cette explication du Symbole eut l'approbation de l'illustre Sadolet; il écrivit à Erasme(a) qu'il l'avoit lûe avec un merveilleux plaisir, & que par ce Traité il avoit fermé la bouche à cette espéce de gens, qui ne cherchent qu'à acquérir des louanges injustes aux dépens de ceux qu'ils calomnient. » Mais, » ajoute-t-il, votre excellente vertu » & votre autorité les réfutent assez. « Messieurs Dupin & Marsolier (b) ont fait un grand éloge de cet Ouvrage: ils ont dit qu'il n'étoit point sec, comme la plûpart des Catéchismes; & que quoique simple, il étoit instructif, savant, plein d'érudition, & écrit avec beaucoup d'élégance.

Erasme dédia ces Ouvrages au Comte d'Ormont, la même année qu'Anne de Boulen sa fille monta sur le Trône d'Angleterre au préjudice de Catherine d'Arragon. Si l'on en croit Erasme (c), ce Seigneur n'eut au-

(a) Sadolet Epist. 5. L. 4.

(b) Apologia, p. 243.

(c) Epist. 19. L. 27.

cune part au divorce ; & il aimoit plus le repos que les richesses & les honneurs. Si l'on pouvoit prendre une vraie idée du caractere de ceux à qui sont dédiés des Ouvrages sur les Epîtres Dédicatoires, on croiroit que le Comte d'Ormont avoit des mœurs très-réglées (a), qu'il s'appliquoit fort à la lecture de l'Ecriture, & qu'il étoit plus illustre encore par sa piété que par l'élévation de sa fortune.

(a) *Epist.* 34. *L.* 29. *Epist.* 48. *L.* 29.

Le dernier jour de cette année 1533. Erasme donna au Public (b) son Abregé de Laurent-Valle (1). Lorsqu'il n'avoit encore environ que dix-huit ans, il avoit été prié par un Maître de pension de faire un Extrait des Elegances de Laurent-Valle à l'usage des jeunes gens ; il le fit avec beaucoup de rapidité. Il donna son Ouvrage sans en garder de copie, » ne songeant pas plus, dit-il, à le » faire imprimer, qu'à s'aller pen-» dre. » Quelqu'un s'avisa de faire imprimer cet Abregé ; & il eut un très-grand cours. On lui avoit donné le titre ridicule de Paraphrase. Il y avoit

(b) *Epist.* 23. *L.* 29.

(1) *Desiderii Erasmi Roterodami in Laurentii Vallæ elegantiarum libros Epitome.*

les additions qui n'étoient tirées, ni de Laurent-Valle ni d'Erasme : on y avoit omis plusieurs choses importantes ; l'ordre en avoit été derangé, & *il étoit clair que celui qui avoit fait paroître cet Ouvrage dans un si pitoyable état, n'avoit pas le sens commun.* Cependant tout imparfait qu'il étoit, il y en avoit déja eu deux éditions ; & un Libraire de France se préparoit à en faire une troisieme, ce qui engagea Erasme à le revoir, à y faire des additions, des retranchemens, & enfin les changemens qu'il croyoit nécessaires pour qu'il fût plus utile aux enfans. Henri Primœus l'a commenté par des Scholies, qui ont été imprimées à Anvers (*a*).

Erasme augmenta l'an 1533. de près de cinq-cens Proverbes son fameux Livre des Adages, que l'on peut regarder comme le plus grand Ouvrage de Littérature qui eût encore paru en Europe depuis le renouvellement des Belles-Lettres.

La premiere Edition fut achevée d'être imprimée à Paris le 15 Juin de l'an 1500. (*b*) chez Jean Philippe, Libraire Allemand, qui demeuroit dans la ruë S. Marcel à l'enseigne

(*a*) Foppens, *Bib. Belgica.*

(*b*) *Epist.* 28. *L.* 29.

de la Trinité (1). Il y avoit à la tête de cette Edition une Piéce du Poëte Fauste Andrelin, qui en faisoit l'éloge, & qui lui avoit été demandée par
(a) *Epist.* 23. *L.* 5. Erasme, ainsi que nous l'apprend (a) une Lettre d'Erasme à ce Poëte. Jodocus Badius réimprima quelque tems après à Paris ce Livre, qui dans son origine ne contenoit que huit-cens Proverbes, tant Grecs que Latins. Erasme l'avoit augmenté de vingt
(b) *Epist.* 2. *L.* 17. Adages dans cette nouvelle Edition (b).

(1) Voici le titre de cette premiere Edition :

Desiderii Herasmi Roterodami veterum, maximèque insignium Paræmiarum, id est Adagiorum, Collectanea. Sapite ; & hunc tam rarum thesaurum tantillo nummulo venalem vobis redimite, & multò præstantiorem propè accepturi.

Duobus in locis hic libellus prostat : in Magistri Joannis Philippi officinâ, cujus quidem, tum industriâ, tum sumtu, nitidissimis formulis & emaculatissimè impressus, in viâ Divi Marcelli, ad Divæ Trinitatis signum ; rursùm in viâ Divi Jacobi, ad Pellicani quam vocant notam. Impressum hoc opus Parisiis, in viâ Divi Marcelli, ac domo, quæ indicatur Divina Trinitas, Augustino Vincentio Caminado à mendis vindicatore, M. Joanne Philippo Alemanno diligentissimo impressore. Anno M. CCCCC. *cum Epistolâ Fausti Andrelini Poëtæ Regis ad Herasmum, datâ Parisiis* M. CCCCC. XV. *Junii* 40.

Il

Il avoit d'abord eu le dessein de dédier ce Livre au Prince Adolphe (a) fils de la Marquise de Weere ; mais ce projet n'eut pas lieu.

(a) Epist. 34. & 35. l. 9.

Cet Ouvrage, tout imparfait qu'il étoit, eut un très-grand succès ; néanmoins Erasme n'en fut point content. » Cette premiere Editition me fâche, » écrivoit-il à Colet (b), soit à cause » des fautes d'impression, soit parce » qu'on m'a trop pressé ; ce qui m'a » fait précipiter mon Ouvrage, que » je trouve bien défectueux depuis que « je lis avec attention les Auteurs » Grecs. J'ai résolu de faire une au- » tre Edition, dans laquelle je répare- » rai mes torts, ceux des Libraires, » & je tâcherai de rendre service à » ceux qui aiment les Lettres, en tra- » vaillant mieux sur un sujet si utile. »

(b) Epist. 8. L. 10.

Comme c'étoit Milord Monjoie qui avoit donné à Erasme la premiere idée de cet Ouvrage, ce fut aussi à lui qu'il le dédia.

Ce n'étoit d'abord qu'un essai, que les Savans trouverent superficiel ; ce qui fit prendre à Erasme la résolution de rapporter toutes ses lectures à ce sujet, afin de tâcher de l'épuiser s'il étoit possible. Il porta avec lui dans son voyage d'Italie tous les matériaux

que ses grandes recherches lui avoient procurés; il les mit en ordre à Boulogne, d'où il écrivit à Venise à Alde Manuce (a) le plus célébre Imprimeur de son siécle, pour savoir de lui s'il voudroit bien imprimer ses Adages, qu'il avoit augmentés considérablement. Alde accepta avec grand plaisir la proposition d'Erasme; il fit paroître les Adages l'an 1508. C'étoit un Ouvrage tout nouveau : car dans cette Edition il y avoit trois mille trois cens Proverbes. Jean Froben les réimprima à Basle sans en avoir communiqué avec Erasme : Mathias Shurerius en donna une Edition à Strasbourg l'an 1517. Enfin Froben s'étant lié de la plus intime amitié avec Erasme, l'engagea à faire diverses augmentations à ce Livre; de sorte que le nombre des Proverbes fut porté jusqu'à 4151. dans les dernieres Editions. Ce Livre eût un si grand succès, que Froben en donna plus de sept Editions.

Erasme croioit être le premier qui eût écrit en Latin sur les Proverbes, lorsqu'il apprit que Polidore-Virgile soutenoit que c'étoit lui qui le premier avoit traité cette matiere, & qu'il se plaignoit qu'Erasme ne l'eût pas cité. Il l'accusoit en conséquence de v-

(a) *Epist. Kuen.*

(b) *Epist. 63. L. 26.*

nité, de jalousie & de plagiat.

Erasme fut extrêmement surpris, lorsqu'il fut instruit des reproches que lui faisoit publiquement Polidore-Virgile; il prit le parti de s'en expliquer avec lui. Il lui déclare (a) que s'il ne l'a point cité dans sa premiere Edition, c'est qu'il ne connoissoit pour lors d'autre Polidore que celui que Polimnestor avoit égorgé; que la premiere fois qu'il avoit oui parler de Polidore-Virgile, c'étoit à un voyage de Louvain, deux ans après la premiere Edition des Adages, où un Théologien qu'il appelle Luc le Sauromate, ennemi des Belles-Lettres parce qu'il étoit fort ignorant, avoit répandu le bruit qu'Erasme semblable à la Corneille se paroit des plumes d'autrui, qu'il n'étoit qu'un plagiaire, & le singe de Polidore. Ces discours étant revenus à Erasme, il pria quelques jeunes gens de lui chercher le Livre de Polidore-Virgile; on ne put le trouver que dans la Bibliothéque de Jérôme-Buslidius, qui depuis peu étoit revenu d'Italie. Erasme l'examina attentivement; il trouva que les deux Ouvrages avoient paru la même année, mais que celui de Polidore n'avoit été publié que trois mois après

(a) *Epist.* 3. *L.* 17.

le sien, d'où Erasme conclut, que Po-lidore & lui avoient traité le même sujet sans se connoître, & sans que l'un des deux sût que l'autre travailloit sur la même matiere. Il y avoit une grande différence entre l'Ouvrage de Polidore-Virgile & celui d'Erasme, même de la premiere Edition. Polidore n'avoit presque fait que copier Beroalde; & il n'y avoit que deux cens Proverbes dans sa collection.

Erasme agissoit de si bonne foi, que Froben ayant quelque répugnance d'imprimer une Préface de Polidore-Virgile, dans laquelle il se plaignoit des procédés d'Erasme dans l'affaire des Adages, celui-ci voulut absolument qu'on l'imprimât sans y faire aucun changement.

(a) Epist. 18. L. 14.

Quand on connoît le caractere d'Erasme, on ne peut point se persuader qu'il ait parlé contre sa conscience, lorsqu'il a attesté à Polidore-Virgile qu'il n'avoit aucune connoissance de son Livre lorsqu'il fit paroître sa premiere édition des Adages, & qu'elle avoir été imprimée trois mois avant l'Ouvrage de Polidore. Cependant il est très-constant, que les Proverbes de Polidore ont été imprimés à Venise plus de deux ans avant que Jean

Philippe eût donné la premiere édition des Adages ; Maittaire cite (a) cette premiere édition de Polidore, dont le titre nous apprend qu'elle parut (1) le 10 Avril 1498. Il parle d'un homme de Lettres appellé Buneman, qui en avoit un exemplaire : *Possideo hoc rarissimum exemplar* ; ce sont ses termes, que l'on peut voir dans Maittaire.

(a) Maittair. *t.* 1. *p.* 673. *Ann. Typog.*

Il est très-singulier qu'Erasme qui avoit demeuré long-tems à Venise, n'ait point eu connoissance de cette édition ; il est clair par la Lettre qu'il écrivit à Polidore-Virgile le 23 Décembre 1520 (b). qu'elle lui étoit inconnue.

(b) *Epist.* 3. *L.* 17.

Cependant on ne peut pas douter qu'elle n'ait existé : indépendamment du témoignage de Maittaire qui en donne le titre, & de l'autorité de Buneman qui déclare qu'il l'a, il y a des preuves constantes que Polidore-Virgile avoit travaillé sur les Proverbes avant Erasme ; l'Epître dédica-

(1) *Proverbiorum Libellus, auctore Polydoro Vergilio, cum præfatione ejusdem ad Guid. Ubaldum Urbini Ducem, imp. Venetiis per Mag. Christop. de Pensis, anno salutis nostræ* 1498. *die* 10. *Aprilis.*

toire du Livre *de Rerum Inventoribu*
en est une démonstration.

Polidore-Virgile dédia cet Ouvrag
le 5 Août 1499. à Louis Odax de Pa
doue ; & il assûre dans cette Epîtr
dédicatoire, que l'année précédente i
avoit dédié un petit Livre sur les Pro
verbes à Gui, Duc d'Urbin (1). Il n'es
donc pas douteux que Polidore-Vir
gile ait écrit l'an 1498. sur les Pro
verbes, & que par conséquent son Ou
vrage ne soit antérieur à celui d'E
rasme.

Il est constant par la confiance ave
laquelle parle Erasme, que cette pre
miere édition de Polidore-Virgile de
voit être extrêmement rare, même d
son tems. Au reste cette contestation
ne dura pas long-tems ; & ils se ré
concilierent très-sincérement. Erasm
veilloit à Basle sur les éditions que l'o
y faisoit des Ouvrages de Polidore (*a*)
il le traitoit dans ses Lettres (*b*) d
son grand ami ; il attendoit avec em
pressement son arrivée à Basle. Poli
dore lui faisoit des présens ; & il lu
dédia la traduction d'un Ouvrage de

(*a*) *Epist.* 45. & 59. l. 20.

(*b*) *Epist.* 25. L. 21. *Epist.* 14. L. 5.

(1) *Libellum de Proverbiis proximo ann Guidoni Principi Urbini Duci inscripsimus.*

Saint Chrysostome. Il y eut un autre Sçavant que les Adages chagrinerent, parce qu'il vouloit travailler sur le même sujet ; ce fut Louis Cœlius Rhodiginus. Il lui sembla qu'on lui arrachât les entrailles (*a*), lorsqu'il vit les Adages imprimés ; c'est ainsi qu'il s'en expliquoit : il prit dès-lors la résolution de tourner ses études d'un autre côté ; il composa ses anciennes Leçons, dans lesquelles il entroit un grand nombre de choses qu'il auroit pû mettre dans ses Proverbes. Il ne vit pas la meilleure édition des Adages d'Erasme ; la nouvelle de la défaite de l'armée de France à Pavie, & de la prise de François Premier sur la (*b*) protection duquel il comptoit, lui causerent un si grand chagrin, qu'il en mourut.

(*a*) *Epist.* 10. L. 46.

(*b*) *Epist. Calcagnini* 55. L. 20.

Les Adages d'Erasme commencent par des prolégomenes, dans lesquels l'Auteur examine ce que c'est qu'un Adage : il le définit, un bon mot remarquable par quelque trait ingénieux ; il y entre presque toujours de la métaphore. Les plus grands Auteurs en ont fait usage : il y en a dans l'Ecriture Sainte ; Aristote, Chrysippe & Cleante avoient écrit sur les Proverbes. Les Adages contribuent à per-

ſuader : ils donnent de la grace au diſcours ; ils renferment en peu de mots ce qu'il y a de plus important dans la morale : ils ſont l'abrégé de l'ancienne Philoſophie, ainſi que l'a remarqué Syneſe après Ariſtote. Il eſt très-néceſſaire de connoître les anciens proverbes, parce que de-là dépend l'intelligence des paſſages des meilleurs Auteurs qui y ſont alluſion. Il faut faire attention, que comme il y a de l'art à les employer à propos, il eſt très-ridicule de s'en mal ſervir. Ce ſont ces réflexions qui font le ſujet des prolégomenes des Adages.

On ne peut lire cet Ouvrage, ſans admirer l'extrême érudition de l'Auteur. Il n'a pas ſuffi de lire avec une très-grande attention tous les Ouvrages de l'Antiquité, & tout ce que les Modernes avoient fait qui pouvoit y avoir quelque rapport ; il a fallu qu'il n'ignorât rien de ce qui concernoit les mœurs, les coutumes, les uſages des Anciens ; ſouvent un mot (a) qui n'eſt pas même remarqué du Lecteur, a coûté pluſieurs jours d'examen à l'Auteur, qui dans pluſieurs occaſions a eu beſoin de toute ſa ſagacité, pour découvrir l'origine & la raiſon des Adages. Il y a près de deux mille vers

(a) Edit. Clerici, p. 711.

Grecs (*a*) cités & traduits. Il fut aidé par quelques Sçavans ; & il ne nous l'a pas laissé ignorer : il nous apprend (*b*) que Brunon Amerbache lui avoit été utile dans l'explication des choses qui avoient rapport à la Langue Hébraïque, dont Erasme n'avoit qu'une connoissance très-superficielle. Aléandre étant à Venise avec lui, travailla à la révision des Adages, ainsi qu'Erasme le rapporte lui-même (*c*). M. Adam assûre (*d*) que Conrard Goclenius ne fut pas inutile à Erasme, lorsqu'il travailla à perfectionner ses Adages, & qu'il l'aida aussi dans la composition de quelques autres Ouvrages. Ce qui est très-certain, c'est qu'Erasme avoit pour lui une estime & une amitié singuliere (*e*).

(*a*) P. 712.

(*b*) P. 716.

(*c*) Adage *in stupidos Rangyrina sapientior.*

(*d*) M. Adam, *Vitæ Gr. Phil. p.* 81.

(*e*) *Epist.* 27. & 30. *L.* 12. *Epist.* 12. *L.* 17.

Les Adages occupent le second volume des Ouvrages d'Erasme. M. le Clerc dans la belle édition qu'il en a donnée, y a ajouté les notes que Henri Etienne avoit faites sur ce Livre, avec les animadversions de Paul Leopard : il y a joint quelques-unes de ses remarques.

Les dernieres éditions de ce grand Ouvrage ont été dédiées par Erasme à Charles de Montjoie, fils de Milord

Montjoie, ce grand ami à qui il avoit dédié la premiere édition.

Jamais Livre ne fut reçû avec plus d'admiration que celui des Adages: (*a*) Budée l'appelloit le magasin de Minerve; il assûroit qu'il y recouroit comme aux Livres des Sibylles. Germain de Brie déclare, que les Sçavans y ont trouvé tant d'érudition Grecque & Latine, tant d'agrément, que pour peu que l'on veuille juger sans passion, on avouera qu'Erasme est autant au dessus des autres Sçavans, que la trompette est supérieure à la flûte, & la cygale à la mouche à miel pour le chant. » Ceux qui » ont vû les Adages, continue-t-il, » & qui ne les admirent pas, sont des » aveugles en littérature: car qu'y a-» t-il de plus sçavant que cet Ou-» vrage, dont les digressions sont di-» gnes de Quintilien. » Adrien Barlandus soutenoit (*b*) que la profonde érudition des Adages prouvoit que celui qui les avoit faits étoit une espece de Divinité.

Ravisius Textor disoit (*c*) que c'étoit le premier Livre d'Humanité; qu'il étoit nécessaire à tous ceux qui vouloient être sçavans. Jean Froben assûroit (*d*) que de l'aveu de tous les Sça

(*a*) *Logothecam Minervæ. Epist. 11. L. 1. Epist. 30. L. 2. Epist. 9. L. 1. Epist. 8. L. 4.*

(*b*) *Epist. 25. L. 1.*

(*c*) Cheviller, part. 3. c. 2.

(*d*) Maittaire, t. 2. p. 9.

vans, il n'avoit point paru depuis mille ansun si excellent Ouvrage. Jule Scaliger, dans un Livre fait contre Erasme, ne put pas s'empêcher de parler avec estime des Adages. » Erasme, » dit-il, acquit par cet Ouvrage la » réputation d'un homme laborieux » & exact. » Joseph Scaliger son fils décide, que les Adages sont un très-excellent Ouvrage. » On ne peut lui » reprocher que d'être trop long, » ajoute-t-il : il sent l'Allemand ; & » l'on voit quelquefois les mêmes cho- » ses répétées trois ou quatre fois. » Mais ces répétitions n'étoient-elles pas indispensables dans un Ouvrage de cette nature ?

Floridus Sabinus (a) qui n'a pas toujours été content d'Erasme, réfute Dolet qui avoit mal parlé des Adages : il les appelle un très-bel Ouvrage ; & il assûre qu'il y a plus de science dans une page des Adages que dans tout Longueuil, que Dolet mettoit au dessus d'Erasme. Henri Etienne qui a fait quelque critique des Adages (b), avoit cependant une si grande estime pour ce Livre, qu'il étoit persuadé que par ce seul miracle Erasme s'étoit attiré la vénération de la postérité : c'étoit ainsi qu'il s'exprimoit. Franciscus Luisinus

(a) *Lection. subcisiv.* L. 1. c. 2. p. 124.

(b) Cheviller, c. 2. part. 3.

d'Utine, qui a relevé quelques méprises d'Erasme, en parle néanmoins (a) avec la plus parfaite estime. » Lorsque je lisois avec attention les Adages d'Erasme, dit-il, j'admirois l'immense érudition que l'on y trouve. » Je faisois réflexion quel étoit le Sçavant, ou Italien, ou Etranger, que l'on pouvoit comparer à Erasme. Cœlius Rhodiginus se présentoit parmi les Italiens, & Budée parmi les Etrangers; le profond sçavoir d'Erasme me saisissoit d'une telle admiration, que j'enviois un si grand homme à l'Allemagne. »

(a) L. 1. c. 18. Parergon. Trésor de Gruter.

Jacques-Nicolas Loensis, même en critiquant Erasme, assure (b) que c'est un homme digne de l'immortalité, qu'il est le phénix de la Littérature & des Savans; & après l'avoir relevé sur une négligence, il l'excuse sur ce qu'il étoit si occupé, & qu'il travailloit à un grand nombre d'Ouvrages à la fois. » N'a-t-on pas trouvé, ajoute-t-il, de pareilles fautes dans Varron, dans Séneque, dans Cicéron même? » Le fameux Charles du Moulin (c) à qui les éloges coûtoient tant, citant les Adages, prend occasion de donner le titre de Grand à Erasme. Enfin Crénius a décidé (d) que les Adages étoient

(b) L. 3. c. 8. Tresor de Gruter, t. 5.

(c) Contra parvas datas, p. 186. Bibl. Pontificia.

(d) Crenii Animad. Part. 1. p. 7.

nécessaires à tous ceux qui aimoient les Belles-Lettres; que l'on y voyoit l'érudition la plus variée; que tout y étoit agréable & élégant; & que l'on devoit appeller ce Livre avec Conrad Gesner (a) la Muse Attique, la Corne d'abondance, un Trésor de bonnes choses.

(a) *Attica Musa, copiæ cornu, Ilias bonorum.*

Malgré le mérite de ce grand Ouvrage, malgré l'estime où il étoit chez les gens judicieux, il fut cependant critiqué avec la plus grande amertume par quelques envieux d'Erasme. Jule Scaliger, dans sa Lettre à Arnold Ferron, assure (b) que les Savans ont trouvé une infinité d'erreurs dans les citations, dans les explications, dans son style & dans son érudition. Dolet en parle (c) encore plus indignement: « C'est un » misérable Ouvrage, dit-il, plus di» gne d'un Grammairien que de quel» qu'un qui a l'idée de la vraie gloire. » Qu'a donc de merveilleux cette com» pilation? Ce n'est que le travail inu» tile d'un vieillard oisif, qui a sçu s'ap» proprier les Ouvrages de tout le mon» de. » Ces expressions aussi indécentes qu'injustes indignerent Floridus Sabinus, qui sans être partial pour Erasme, prononça que Dolet avoit trempé sa plume dans le venin lorsqu'il écrivoit ai

(b) *Epist.* 13.

(c) *De imit. Ciceron. p.* 44.

Un autre Savant d'Italie parla auſſi des Adages avec beaucoup d'emportement; c'étoit François Robortel d'Utine, qui finit ſes remarques par cette injurieuſe apoſtrophe : (*a*) » Ceſſez » de radoter, malheureux Eraſme. » Petrus Nannius crut devoir s'élever contre Robortel; il employa contre lui le huitiéme Livre de ſes Mélanges. Il avoue que Robortel a critiqué avec raiſon Eraſme dans quelques endroits; mais il lui reproche de n'avoir pas eu aſſez de ménagement pour un ſi grand homme. » Je ne me ſerois pas offenſé » des remarques de Robortel, dit-il » (*b*), s'il n'eût pas eu recours à des » déclamations violentes & à des in- » jures furieuſes. »

(*a*) *Deſine delirare, miſer Eraſme.*

(*b*) *Theſaurus criticus, t. 3. p. 114.*

Il entroit de la jalouſie dans les motifs qui déterminoient Robortel à écrire contre les Adages : » c'étoit, dit » Nannius, un jeune homme de beau- » coup d'érudition; mais il étoit fé- » roce, médiſant & injuſte, ſurtout » lorſqu'il étoit queſtion des Hollan- » dois. Il s'étoit imaginé qu'en réfu- » tant Eraſme, il alloit triompher des » Ultramontains. » Aureſte les fautes qu'il reprend dans Eraſme, ſont preſque toutes ou imaginaires, ou de peu de conſéquence, comme l'a remarqué

M. le Clerc (*a*). Quoique Nannius ait désapprouvé le procédé de Robortel avec Erasme, il étoit cependant persuadé qu'il avoit quelquefois manqué d'exactitude dans ses Adages, & que ses citations n'étoient pas toujours fidelles, parce qu'il se fioit quelquefois trop à sa mémoire ; » mais, dit ce Savant estimable (*b*), un Lecteur judi-» cieux doit avoir plus d'attention aux » talens & aux grands services qu'un » Auteur rend à la République des Let-» tres, qu'à quelques légéres inadver-» tances qui se seroient glissées dans » ses Ouvrages. »

(*a*) Bib. choisie, t. 12. p. 30.

(*b*) C. 45.

Robortel fut confondu par Nannius, & n'osa pas se commettre avec lui, si l'on en croit le savant Charles Sigonius, qui prit aussi la défense d'Erasme dans le second Livre de ses Emendations, où en parlant (*c*) des Adages, il assure que l'Auteur y est quelquefois interprête exact, quelquefois libre, & toujours excellent Commentateur.

(*c*) C. 65. *Thesaur. criticus*, t. 2.

Muret, quoique très-grand Critique, n'avoit pas une grande estime pour les Adages : il dit en propres termes (*d*), qu'il n'a jamais vû aucun Ouvrage qui prouvât davantage la vérité de cet ancien proverbe, *un grand Livre est un grand mal* ; que l'Auteur s'étant

(*d*) *Variæ lectiones*, L. 12. c. 16.

trop pressé, s'est trompé dans ses interprétations ; qu'il a mis au rang des proverbes un grand nombre de phrases qui n'en étoient pas (*a*) ; & qu'il en avoit omis plusieurs. Henri Etienne fut choqué d'un jugement si peu équitable : il prétendit (*b*) qu'il y avoit d'autant plus d'injustice dans Muret, qu'il avoit pris beaucoup de choses d'Erasme sans le nommer, & qu'ayant profité de ses corrections, il auroit dû plutôt le remercier que de le traiter avec si peu de ménagement ; & dans une comparaison qu'il fait de Muret avec Erasme, il soutient (*c*) que ce dernier avoit beaucoup plus de talens naturels & de génie que Muret.

(*a*) L. 4. c. 17.

(*b*) Bib. crit. de S. Jore, t. 3. p. 24.

(*c*) Schediasme 17. L. 4.

Ce fut à l'occasion de l'Édition des Adages qui avoit été faite à Florence, que Muret en porta un jugement si desavantageux.

Il y avoit dans les Adages des hardiesses, qui avoient déplu à beaucoup de Théologiens ; & ils avoient déterminé le Pape Paul IV. (*d*) à les condamner. Les Peres du Concile de Trente faisant réflexion sur l'utilité de ce Livre, chargerent Paul Manuce de le revoir, & d'en ôter ce qui pouvoit offenser les Théologiens. Manuce cédant aux instances du Pape Grégoire XIII.

(*d*) M. Adam.

accepta la commission; il fut aidé par quelques Théologiens. A peine la révision de ce Livre étoit finie, que Paul Manuce mourut : Alde son fils dédia cet Ouvrage interpolé, & sous un titre dans lequel il n'est fait aucune mention d'Erasme (1), au Pape Grégoire XIII.

Alde, dans l'Epître dédicatoire, déclare que l'intention des Peres de Trente, en ordonnant la révision des Adages, étoit d'empêcher que ceux qui voudroient les lire, ne se gâtassent l'esprit par les impiétés dont l'Auteur avoit rempli la plûpart de ses Ouvrages.

Ce fut à Florence que les Adages ainsi corrigés ou gâtés furent impri-

(1) *Adagia, quæcumque ad hanc diem exierunt, Paulli Manucii studio atque industriâ, doctissimorum Theologorum consilio atque ope, ex præscripto Sacro-sancti Concilii Tridentini, Gregorio XIII. Pont. Max. auspice, ab omnibus mendis vindicata, quæ pium & veritatis Catholicæ studiosum lectorem poterant offendere, sublatis falsis interpretationibus, & nonnullis, quæ nihil ad rem pertinebant, longis inanibusque digressionibus, cum plurimis ac locupletissimis indicibus, nunc verò in hâc postremâ editione ab innumeris erroribus repurgata, & veræ lectioni restituta.*

més l'an 1575. Grégoire XIII. approuva cette Eidtion, & condamna les autres (a).

(a) Fabricii Bib. Græca, t. 3. p. 301.

Quoiqu'Alde Manuce, en s'addressant au Pape, soit convenu que son pere ait eu part à cette révision, néanmoins plusieurs Savans ont soutenu que le fait n'étoit pas vrai : Muret a prétendu (b) qu'il s'étoit contenté de revoir les feuilles corrigées par les reviseurs, & de les donner aux Libraires. Gaspard Riciulli présida à cette Edition : il fut Archevêque de Regio, après avoir été Général des Minimes ; & il se distingua dans les Séssions du Concile de Trente, qui se tinrent sous le Pontificat du Pape Pie IV.

(b) Muret, Var. lec. c. 16. L. 12. Ughellus, t. 9. p. 335.

Avant de quitter l'article des Adages, nous rapporterons ce que l'on trouve dans une Lettre de Demetrius Valerius, qui est un des Auteurs des Lettres des Hommes obscurs. Il prétend que lorsqu'on apporta à Cologne les proverbes d'Erasme, les Docteurs qui ne l'aimoient pas dirent hautement, » De » quelle utilité peut nous être ce Livre-» là? N'avons-nous pas les Proverbes de » Salomon ? » On peut regarder le Livre *de Similibus* (1), comme une suite

(1) *De Parabolis, sive similibus, ex selectis quibusdam Auctoribus.*

des Adages & de celui *de Copiâ*: il eſt dédié (*a*) à Pierre Gille, Sécretaire de la Ville d'Anvers, un des meilleurs amis d'Eraſme ; l'Epître dédicatoire eſt du 15. Octobre 1514. elle fut écrite pendant un des premiers voyages qu'Eraſme fit à Baſle. Il nous y apprend, qu'en liſant Ariſtote, Pline, Plutarque, pour augmenter ſes Adages, & en travaillant ſur Séneque, il avoit tiré de ces Auteurs diverſes remarques qui faiſoient le ſujet de ce nouveau Livre, qui renferme des comparaiſons de divers endroits tirés des Morales de Plutarque, de Séneque, de Lucien, de Xénophon, d'Ariſtote, de Pline & de Théophraſte. L'an 1534. il ne parut aucun Ouvrage d'Eraſme. Il eut l'an 1535. une diſcuſſion, à laquelle il ne s'attendoit pas. Il avoit dit dans ſes Adages, en parlant des choſes qui ne ſe rencontrent pas ordinairement, *ut ſi quis dicat, Scytham eruditum, Italum bellacem.* Cette expreſſion offenſa Pierre Curſius, Profeſſeur de Rhétorique à Rome : il accuſa publiquement Eraſme (*b*) d'être l'ennemi déclaré des Italiens ; il entreprit la défenſe de cette nation par un Ouvrage qu'il intitula, Défenſe de l'Italie contre Eraſme, & qu'il dédia au Pape Paul III. (*c*) il

(*a*) *Epiſt.* 17. L. 29.

(*b*) *Epiſt.* 1179.

(*c*) *Epiſt.* 1288.

étoit écrit avec beaucoup d'emportement. Le Pape qui avoit de la bonne volonté pour Erasme, ayant sçu qu'il étoit traité sans aucun ménagement dans cet Ouvrage, en fit arrêter l'impression; cependant on le vit paroître quelque tems après.

Erasme informé de la mauvaise volonté de Cursius, fit un petit Ecrit qu'il envoya à Rome à un de ses amis: il le prioit de le faire lire aux Savans, qu'il vouloit détromper de l'idée que cherchoit à leur inspirer Cursius, qu'Erasme haïssoit les Italiens. Son intention étoit que sa justification ne fût lue seulement qu'à ses amis; mais on s'avisa de faire imprimer son Ecrit, & même de l'afficher dans les rues. Erasme qui ne s'y attendoit pas, & qui ignoroit si c'étoit un tour de ses ennemis ou l'effet du zéle trop vif de ses amis, prit la résolution de revoir ce qu'il avoit écrit; & il fit un petit Ouvrage contre Cursius. (1)

Il y prétend, que Cursius a très-grand tort de s'imaginer qu'Erasme a avancé que les Italiens étoient sans courage, lorsqu'il a dit, *ut si quis di-*

(1) *Desiderii Erasmi responsio ad Petri Cursii defensionem nullo adversario bellacem.*

vat Italum bellacem; qu'il n'a entendu par *bellax*, que cette espèce de furieux, qui semblables aux anciens Scythes, ne pouvoient vivre qu'en faisant la guerre. Il déclare, qu'il n'a pû s'empêcher de rire au sujet du reproche que lui faisoit Cursius, qu'il s'imaginoit être supérieur aux Italiens dans la connoissance de la Langue Latine: il proteste qu'il n'est gueres au fait de sa maniere de penser, puisqu'il estime autant les Italiens, qu'il fait peu de cas de lui-même; qu'il n'y a aucune Nation pour laquelle il ait eu autant d'inclination depuis sa plus tendre jeunesse, que pour l'Italienne; qu'il en avoit admiré le génie & l'érudition, qu'elle avoit fait paroître dans un tems où l'on ne voyoit ailleurs qu'une affreuse barbarie, & une haine déclarée pour toute sorte de genre de Littérature; que cette estime pour les Italiens lui avoit fait naître dès l'âge de dix-sept ans le plus grand désir de voir l'Italie; que dans le voyage qu'il y avoit fait, il s'y étoit infiniment plû, tant à cause de la beauté du Pays, qu'à cause de la simplicité, de la sobriété, de la politesse, de la candeur & de l'humanité de la Nation; qu'aucune autre ne lui avoit jamais procuré autant de

plaisir ; qu'enfin il n'avoit pensé si favorablement d'aucune Nation, ni n'en avoit jamais loué d'autre autant que l'Italienne.

Il plaisante beaucoup Cursius, sur ce qu'étant Prêtre, il fait tant valoir les vertus guerriéres de sa Nation.

Cette dispute donna occasion à un plaisant d'écrire sous le nom d'Erasme une Lettre à Cursius, dans laquelle, sous prétexte de lui faire une satisfaction, on le tournoit en ridicule. Il se répandit plusieurs exemplaires de cet Ecrit dans Rome : Cursius crut qu'il étoit de quelque ami d'Erasme ; mais Erasme en sçut fort mauvais gré à l'Auteur. Il étoit persuadé qu'il falloit être son ennemi, pour composer sous son nom une Lettre qui n'étoit capable que d'augmenter le nombre de ceux qui étoient mal intentionés pour lui.

Avant de quitter Fribourg, Erasme dédia(a) à David Pauntgartner quelques modeles de priéres (1). M. du Pin décide qu'elles sont belles & élégantes ; mais que l'esprit semble y avoir plus de part que le cœur, & qu'on y trouvera plus d'art que d'onction.

(a) *Epist.* 44. L. 29.

(1) *Precationes aliquot novæ, ac rursus novis adauctæ, quibus adolescentes adsuescant cum Deo colloqui.*

VIE D'ERASME.

LIVRE SIXIEME,

Qui contient ce qu'il a fait depuis son retour à Basle, sa mort, l'examen de ses sentimens, & les jugemens qu'on a portés de cet Homme célébre.

PLusieurs raisons (*a*) déterminerent Erasme à sortir de Fribourg. La Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-bas, le rappelloit en Brabant; & elle lui avoit fait donner une gratification de trois-cens florins (*b*) pour les frais du voyage. D'ailleurs il s'étoit imaginé que le changement d'air pourroit lui faire du bien; mais avant de se rendre chez la Reine de Hongrie, il voulut aller faire un tour à Basle, tant pour y voir ses amis, que parce qu'il se flattoit que sa santé pourroit s'y rétablir : de plus on y im-

(*a*) *Epist. Rhenani.*

(*b*) *Epist.* 45. *L.* 27.

primoit son *Prédicateur*, auquel il avoit encore quelque chose à ajouter.

Ce fut avec un grand chagrin que les habitans de Fribourg le virent sortir de chez eux ; il n'y avoit personne dans cette Ville qui ne l'aimât & qui ne l'estimât. Pour les consoler, il leur fit entendre qu'il pourroit bien y revenir.

Il revint à Basle dans le mois d'Août 1535. un peu plus de six ans après l'avoir quitté. On lui avoit fait préparer (*a*) un appartement très-commode. Il trouva cette Ville fort différente de l'état où il l'avoit laissée ; elle étoit pour lors fort tranquille. Il mandoit à l'Evêque de Cracovie le 31 Août, que son intention n'étoit point de rester toujours à Basle, à moins qu'il n'y fût absolument obligé ; qu'il comptoit même retourner quelque jour à Fribourg, où il avoit une maison belle, commode & bien meublée. Il étoit incertain si dans la suite il ne fixeroit pas sa demeure, ou en Brabant ou en Bourgogne. Les invitations de l'Empereur, & l'augmentation de pension qu'on lui promettoit, sembloient devoir faire donner la préférence au Brabant ; mais sa santé auroit exigé qu'il allât en Bourgogne, parce que dès que

(*a*) Epist. 25. L. 27.

le

le vin de cette Province lui manquoit, il étoit très-malade. Il est vrai qu'on en pouvoit faire venir; mais outre que le prix en augmentoit beaucoup, les Voituriers en buvoient une partie en chemin, & l'altéroient.

Enfin il renonça à retourner à Fribourg. Il donna une procuration (*a*) pour vendre sa maison; & il y envoya Gilbert Cousin pour vendre ses meubles. Il fut assez content (*b*) du prix qu'il en trouva. Il avoit quelque envie d'aller à Besançon. Il écrivoit le 12 Octobre 1535. (*c*) à Leonard de Grueres Official de cette Ville, que dès qu'il auroit repris ses forces, il l'iroit voir; mais qu'il voioit bien qu'il falloit attendre le Printems prochain. Quelques autres Lettres d'Erasme écrites à cet Official nous apprennent (*d*) qu'il y avoit une grande liaison entr'eux, & que Leonard de Grueres faisoit la provision de vin d'Erasme, & lui en donnoit en présent. Ce seroit pendant ce dernier voyage de Basle qu'Erasme auroit reçu la visite de Calvin, si l'on pouvoit compter sur ce que dit Florimond de Rémond. Il rapporte que Calvin alla faire un voyage à Basle; que Bucer le présenta à Erasme; & que s'étant en-

(*a*) *Epist.* 52. *L.* 27.

(*b*) *Epist.* 1292. *Epist.* 724 *L.* 30.

(*c*) *Epist.* 54. *L.* 27.

(*d*) *Epist.* 35. *L.* 19. *Epist.* 40. *L.* 25. *Epist.* 42. *L.* 26.

tretenu de matieres de Religion ; Erasme étonné de la hardiesse de Calvin ne put s'empêcher de dire à Bucer : » Je vois une grande peste s'élever dans l'Eglise contre l'Eglise. » Cette conversation, pour être crue, mériteroit d'être attestée par une autorité plus considérable que celle de Florimond de Remond. Les circonstances qu'il y joint en ôtent la créance. Bucer étoit très-peu lié avec Erasme, qui assuroit (a) l'an 1530. que bien loin qu'il y eût de l'amitié entr'eux, il ne le connoissoit pas même de vûe. Depuis Bucer ayant eu part (b) à des libelles qu'on fit contre Erasme, & qui le fâcherent beaucoup, il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu de grandes liaisons entr'eux : d'ailleurs s'il est vrai, comme l'assure Beze (c) qui a dû le savoir, que Calvin ait été à Basle en 1534. il n'a pas pû y voir Erasme, puisqu'il ne retourna dans cette Ville que l'an 1535.

Cependant le Pape Clément VII. étoit mort. Les ennemis d'Erasme n'avoient rien ménagé (d) pour tâcher d'indisposer contre lui ce Souverain Pontife. Heureusement tous leurs efforts furent inutiles. Paul II. succeda à Clement VII. Erasme écrivit au

(a) *Epist.* 48. L. 3.

(b) *Epist.* 52. L. 30.

(c) Baile, art. Calvin, note *aa*.

(d) *Epist.* 41. L. 26.

nouveau Pontife, dont il reçut la réponse la plus gracieuse (*a*) datée de Rome le dernier Mai 1535. Paul lui mande que sa Lettre lui a fait un très-grand plaisir, parce qu'il l'avoit toujours estimé à cause de sa science & de sa réputation; que d'ailleurs elle étoit remplie de piété, de sagesse, & écrite avec élégance. » Car, ajoute le Pape, » quoique vous nous ayez donné des » preuves de votre attachement dans le » compliment que vous nous faites, de » votre politesse dans les louanges que » vous me donnez, & de votre pru- » dence dans vos bons avis, nous avons » encore plus approuvé la piété que » vous nous faites paroître dans vos » souhaits pour la tranquillité de l'Egli- » se, & dans les offres de service que » vous faites pour y travailler. Nous » n'ignorons pas combien votre excel- » lente doctrine, à laquelle est jointe » une égale éloquence, peut nous être » utile pour détruire les nouvelles er- » reurs. C'est pourquoi ayant déja pris » la résolution de nous conformer aux » pieux avis que vous nous donnez, » de garder un certain milieu (*b*), de » nous appliquer tout entiers à soute- » nir la cause de la Foi, & à rétablir » la tranquillité dans l'Eglise, nous

(*a*) L. 27. Epist. 26.

(*b*) *Ut medii & communes, & cedentes.*

» avons vû avec une très-grande joie,
» qu'un homme d'un aussi grand juge-
» ment que vous, & qui nous est aussi
» attaché, nous donnoit des conseils
» sur ce que nous devions faire, & qu'en
» même-tems que vos avis ne pouvoient
» que contribuer à notre gloire, vous
» nous offriez vos services & votre mi-
» nistere. En quoi nous vous remer-
» cions plus volontiers, que de votre
» compliment & de vos louanges, dont
» nous vous sommes cependant obligés.
» Cette grande dignité à laquelle nous
» avons été élevés, a toujours été ac-
» compagnée d'un pesant fardeau &
» d'une grande sollicitude; mais jamais
» ceux qui l'ont occupée ne se sont
» trouvés dans des tems si fâcheux, &
» où il y ait tant à travailler; & quoi-
» que le service de Dieu exige qu'on
» ne la refuse pas, cependant il y a
» tant d'ennuis & de difficultés à es-
» suyer lorsqu'on y veut faire son de-
» voir, qu'elle n'est nullement à dé-
» sirer. Nous nous y sommes pour-
» tant exposés avec plaisir, non pas
» que nous comptions sur nos forces,
» mais dans l'espérance que Dieu pren-
» dra enfin en compassion les siens,
» qu'il fera finir la tempête, & qu'il
» fera rentrer dans le Port la Nacelle

» de S. Pierre que nous gouvernons, » qui depuis si long-tems est battue par » les vents & agitée par les flots. C'est » pourquoi nous vous exhortons, mon » fils, vous à qui Dieu a donné tant » d'esprit & tant de science, de nous » aider dans ce pieux travail auquel » vous êtes si propre, en soutenant avec » nous par vos paroles & par vos écrits » la Foi Catholique avant le Concile » & dans le Concile qu'avec l'aide de » Dieu nous nous proposons de convo- » quer; & par ce dernier acte de piété » vous concluerez dignement une vie » passée dans la piété (*a*); vous con- » fondrez vos calomniateurs, & vous » justifierez vos Apologistes; & quoi » que la récompense que vous avez à » attendre de Dieu doive vous con- » tenter, nous vous ferons voir que nous » n'oublions pas les bonnes actions, & » que nous ne sommes pas ingrats. Mais » vous pourrez savoir plus au long nos » intentions & ce que nous avons envie » de faire pour vous, par le rapport » de Louis Berus, que nous avons vû » & entendu avec plaisir, tant à cause » de son mérite, qu'en faveur de votre » recommandation. » Louis Berus étoit un Chanoine de Basle, intime ami d'Erasme, qui avoit été faire un voyage

(*a*) *Vitam religiosè actam.*

à Rome, & à qui Erasme avoit donné pour le Pape la Lettre qui a donné occasion à cette réponse si honorable.

Ces témoignages d'estime de la part du Pape n'étoient pas de vains complimens ; deux mois après avoir écrit cette Lettre, il le nomma à la Prévôté de Deventer (*a*). Rien n'est plus flatteur que le Bref du Pape, qui est daté du premier Août 1535. Paul déclare (*b*) que faisant attention à la probité, à la piété d'Erasme, à sa supériorité dans divers genres de Science, aux bons services qu'il a rendus au Siége Apostolique, en attaquant avec beaucoup de force les déserteurs de la foi, il lui donne la Prévôté de Deventer dans le Diocèse d'Utrect, vacante par la mort de Jean Vinchel, que l'on dit être de six-cens florins de revenu ; qu'il la lui confere avec grand plaisir, voulant donner un commencement de récompense à sa vertu.

(*a*) *Epist. Rhenani.*

(*b*) *Rainaldus, an. 1535. n. 28.*

Le Pape ne prétendoit pas s'en tenir-là ; son intention étoit de donner à Erasme des Bénéfices jusqu'à la concurrence de trois mille ducats de revenu, pour le mettre en état de soutenir la décence de la dignité de Cardinal à laquelle il se proposoit de l'élever. C'est ce qui est constant par le

témoignage de Rhenanus, qui ne craint point d'en prendre à témoin l'Empereur Charles V. quatre ans après la mort d'Erasme; ce qui a été confirmé par Jean Herold, par Boissard, par Melchior Adam, par Bullard, & enfin par une infinité d'autres.

Ce fait si glorieux pour Erasme, si décisif pour sa catholicité, est confirmé par ses propres Lettres. Il écrivoit le 24 Août 1535. (a) à Barthelemi Latomus : » J'ai reçu depuis peu une » Lettre du Pape Paul III. la plus gra» cieuse & la plus honorable qu'il soit » possible. J'avois écrit à Sa Sainteté » par le conseil de Louis Berus fameux » Théologien. Avant que le Pape me » fît réponse, il avoit parlé de moi en » termes très-honorables; & ayant pris » la résolution de faire une Promotion » au Cardinalat de quelques gens ha» biles pour être envoyés au Concile » qui doit être célébré, on proposa » Erasme. On fit quelques objections » sur ma mauvaise santé & sur mon peu » de revenu; car on dit qu'il y a un » Réglement, qui exclut du Cardina» lat ceux qui ont moins de trois mille » ducats de revenu. Ils ont résolu de me » donner des Bénéfices, afin que j'aye » assez de revenu pour pouvoir être

(a) Epist. 28. L. 27.

plaisir ; qu'enfin il n'avoit pensé si favorablement d'aucune Nation, ni n'en avoit jamais loué d'autre autant que l'Italienne.

Il plaisante beaucoup Cursius, sur ce qu'étant Prêtre, il fait tant valoir les vertus guerriéres de sa Nation.

Cette dispute donna occasion à un plaisant d'écrire sous le nom d'Erasme une Lettre à Cursius, dans laquelle, sous prétexte de lui faire une satisfaction, on le tournoit en ridicule. Il se répandit plusieurs exemplaires de cet Ecrit dans Rome : Cursius crut qu'il étoit de quelque ami d'Erasme ; mais Erasme en sçut fort mauvais gré à l'Auteur. Il étoit persuadé qu'il falloit être son ennemi, pour composer sous son nom une Lettre qui n'étoit capable que d'augmenter le nombre de ceux qui étoient mal intentionés pour lui.

Avant de quitter Fribourg, Erasme dédia(*a*) à David Pauntgartner quelques modeles de priéres (1). M. du Pin décide qu'elles sont belles & élégantes ; mais que l'esprit semble y avoir plus de part que le cœur, & qu'on y trouvera plus d'art que d'onction.

(*a*) *Epist.* 44. L. 29.

(1) *Precationes aliquot novæ, ac rursus novis adauctæ, quibus adolescentes adsuescant cum Deo colloqui.*

VIE D'ERASME.

LIVRE SIXIEME,

Qui contient ce qu'il a fait depuis son retour à Basle, sa mort, l'examen de ses sentimens, & les jugemens qu'on a portés de cet Homme célébre.

PLusieurs raisons (*a*) déterminerent Erasme à sortir de Fribourg. La Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-bas, le rappelloit en Brabant; & elle lui avoit fait donner une gratification de trois-cens florins (*b*) pour les frais du voyage. D'ailleurs il s'étoit imaginé que le changement d'air pourroit lui faire du bien; mais avant de se rendre chez la Reine de Hongrie, il voulut aller faire un tour à Basle, tant pour y voir ses amis, que parce qu'il se flattoit que sa santé pourroit s'y rétablir : de plus on y im-

(*a*) *Epist. Rhenani.*

(*b*) *Epist.* 45. *L.* 27.

» Cardinal; mais ce feroit mettre une » bague à un chat (a). J'ai à Rome » un ami qui fe donne des mouvemens » à ce fujet, quoique je lui aye fouvent » écrit que je ne veux ni Bénéfice ni » penfion. Je n'ai que peu de jours à » vivre; j'attends la mort à tout mo- » ment, quelquefois même je la fou- » haite, tant font grandes les douleurs » que je fouffre. » Il manda (b) la même chofe à l'Evêque de Cracovie le dernier jour du mois d'Août, & à Goclenius le 2 Septembre: il ajoute dans fa Lettre à ce dernier, que fix Cardinaux conjointement avec l'Ambaffadeur de Portugal travailloient à lui faire avoir un Chapeau; mais qu'il leur avoit écrit qu'il ne recevroit ni Bénéfices ni penfions.

(a) *Feli crocotan.*

(b) *Epift.* 25. *L.* 27. *Epift.* 70. *L.* 30.

Bembo qui peu de tems après la mort d'Erafme entra dans le facré College, étoit perfuadé que le Pape fongeoit férieufement à nommer Erafme Cardinal; voici ce qu'il lui écrit le 20 Juin 1535 (c). « Je vois avec une ex- » trême fatisfaction que votre fingu- » liere doctrine, votre piété & vos » travaux continuels qui vous ont pref- » que mis à la mort, & qui ont éclairé » notre fiecle, font connus comme ils » doivent l'être du Pape: c'eft pour-

(c) *Epift.* 40. *L.* 27.

» quoi pourvû que votre santé ne soit » pas un obstacle, j'espere que vous » recevrez bientôt de lui ce qu'il y a » de plus éminent en dignité & en » honneur. » Sadolet que Paul III. fit Cardinal en 1536. avoit fait entendre à Erasme (*a*) que bientôt on trouveroit l'occasion de l'orner & de l'élever. Personne n'étoit plus à portée de sçavoir les intentions de la Cour de Rome que ce digne Prélat.

Il est d'autant plus vraisemblable que Paul III. ait eu dessein d'élever Erasme au Cardinalat, que ce Souverain Pontife aimoit beaucoup les gens de Lettres, & qu'il se fit un point d'honneur de faire entrer dans le sacré College les Sçavans qui jouissoient d'une grande réputation dans l'Europe. Il n'attendoit pas même qu'on le sollicitât: Onuphre lui rend cette justice (*b*), que dans le dessein qu'il avoit pris de rendre à l'état Ecclésiastique son ancien lustre, il n'avoit rien plus à cœur que de chercher par tout le monde des personnes d'un mérite distingué pour leur donner le Chapeau; & sa raison étoit que les Cardinaux sont les colonnes & le soutien de l'Eglise. Or il est constant par le Bref du dernier Mai 1535. adressé à Erasme,

(*a*) *Epist.* 36. L. 27.

(*b*) Vie de Paul III.

que Paul III. le regardoit comme un des hommes les plus ſçavans & les plus vertueux qu'il y eût dans l'Egliſe.

Ceux qui ſe ſont propoſé de flétrir la réputation d'Eraſme, ont eu recours aux plus miſérables ſubterfuges, pour tâcher d'empêcher que ſes Apologiſtes ne tiraſſent aucun avantage de la bonne volonté qu'avoit pour lui Paul III. L'un a oſé dire (*a*) que c'étoit l'attente du chapeau de Cardinal que Paul III. lui deſtinoit, qui l'avoit empêché de ſe ſéparer ouvertement de l'Egliſe Catholique : » Tant » il eſt vrai, ajoute froidement cet Ecri» vain emporté, que les honneurs re» tiennent quelquefois dans le devoir » les méchans ! » Cette déclamation ſi déplacée prouve également l'injuſtice & l'ignorance de l'Auteur, qui ne ſçavoit ſeulement pas que c'étoit Eraſme qui avoit refuſé le Cardinalat.

Un autre Ecrivain plus célebre, mais non moins paſſionné, n'a pas craint d'avancer (*b*) que les Papes, en louant Eraſme, n'avoient d'autre but que de tâcher de retenir par des louanges un homme vain ; ce qui eſt non-ſeulement contre la vérité, mais auſſi contre le reſpect qui eſt dû aux Souverains Pontifes, puiſque c'eſt inſinuer

(*a*) *Diſſertatio Hiſtorica litteraria de Libris combuſtis, amænitates Litterariæ, t.* 7. *p.* 110.

(*b*) Le P. de Tournemine, Mémoires Littéraires, art. 6. p. 349.

qu'en louant Erasme, ils ont parlé contre leur conscience.

On fut fort étonné du refus constant que faisoit Erasme, d'accepter non-seulement la Prevôté de Deventer, mais même le Cardinalat; ce qui fit dire à un Italien (*a*) que pour un homme d'esprit il en manquoit bien, en n'acceptant pas ce que les autres désiroient avec tant d'empressement. Ce refus a paru si peu vraisemblable à Lorenzo Crasso, qu'il a prétendu (*b*) que c'étoit un conte plus digne de risée que de foi; en quoi il a été réfuté victorieusement par Baile.

(*a*) *Epist.* 54. *L.* 27. M. Adam. Boissard.

(*b*) Baile, Erasme, note *n*.

Il n'est nullement étonnant qu'un homme qui n'étoit pas ambitieux, qui étoit accablé d'années, & encore plus d'infirmités & de douleurs, ne songeât qu'à mourir. Tel étoit l'état d'Erasme. Il fut tourmenté (*c*) pendant l'Automne 1535. d'un accès de goutte si violent, qu'il garda presque toujours le lit; il ne sortit qu'une seule fois de sa chambre. Il se mettoit à l'ouvrage dès que les douleurs lui permettoient de travailler; & il continuoit d'entretenir son commerce de Lettres avec ses amis.

(*c*) *Epist. Rhenani.*

Il étoit venu à Basle pour y faire imprimer le Traité sur la maniere de

prêcher, à qui il donna le titre de *Prédicateur Evangélique* (1). Il parut peu de tems après son arrivée dans cette Ville.

(*a*) *Epist.* 15. *L.* 6. *Epist.* 47. *L.*18.*Epist.* 91. *L.* 19. *Epist.* 8. *L.* 21.

Il y avoit déja très-long-tems (*a*) que de grands personnages, parmi lesquels étoit l'Evêque de Rochester, le sollicitoient de travailler sur ce sujet. Il composa cet Ouvrage à diverses reprises ; & il le dédia à Christolphe de Stade, Evêque d'Augsbourg, le 8 Août 1535. Il avertit ce Prélat (*b*) qu'ayant été plusieurs années à finir ce Traité, il ne devoit pas être surpris s'il y trouvoit des répétitions, des sujets qui n'étoient qu'ébauchés, des matieres qui étoient mal placées; que sa mauvaise santé, les autres Ouvrages qui l'occupoient, & le peu de tems qu'il prévoyoit devoir vivre, l'avoient empêché d'y donner la derniere correction. Il ne lui dissimule pas, qu'ayant entrepris ce Livre sur les instances de l'Evêque de Rochester, son dessein étoit de le lui dédier ; que la triste mort de ce grand Prélat lui laissant la liberté de choisir un autre Protecteur à son Ouvrage, il avoit donné la préfé-

(*b*) *Epist.* 42. *L.* 29.

(1) *Ecclesiastes, sive Concionator Evangelicus. De dignitate, puritate, prudenti à cæterisque virtutibus Ecclesiastæ.*

rence à l'Evêque d'Ausbourg. L'intention de l'Evêque de Rochester, étoit que le *Prédicateur Evangélique* fût mis entre les mains des jeunes gens de l'Université de Cambridge dont il étoit Chancelier, afin qu'il leur apprît à prêcher dignement la parole de Dieu. Il prend de-là occasion de faire un grand éloge de l'Evêque de Rochester & de Thomas Morus, qui venoient d'être exécutés à mort pour n'avoit pas voulu approuver les excès de Henri VIII.

Ces louanges qui ne peuvent pas être suspectes de flatterie, démontrent qu'Erasme n'approuvoit point les procédés de Henri dans l'affaire du divorce, & que c'étoit à tort (*a*) qu'on l'avoit accusé de n'être pas bien intentionné pour l'Evêque de Rochester.

(*a*) *Epist.* 8. *L.* 6.

Le *Prédicateur Evangélique* est divisé en quatre Livres. Erasme dans le premier traite de la dignité, des devoirs du Prédicateur, de l'excellence & de la difficulté de son Ministere, des vertus qui lui sont nécessaires, du fruit qu'il peut faire, de la récompense qu'il doit en espérer. Il exige du Prédicateur une grande connoissance de l'Ecriture Sainte & des Peres, un ju-

gement sain, beaucoup de prudence, du courage ; la facilité de s'exprimer, un cœur pur, une vie exemplaire ; une réputation sans tache, une grande foi, une charité ardente.

Dans le second Livre, Erasme examine quels sont les Ouvrages dont peut faire usage le Prédicateur, soit pour former son style, soit pour lui apprendre à parler chrétiennement. Il n'y a point d'Auteur qu'il préfere, ni même qu'il compare à Démosthene & à Ciceron du côté de l'éloquence. Aristote forme le jugement : il y a bien des choses à apprendre chez lui ; mais ses Ouvrages sont peu utiles à quelqu'un qui doit parler en public. Il n'en est pas de même de Platon, qui quoique diffus, est très-agréable, & mene à la connoissance du vrai par des métaphores & des figures employées avec beaucoup d'art. Il y a beaucoup d'éloquence dans les harangues de Tite-Live. Tacite, quoiqu'assez dur, est abondant & subtil. Séneque est plein de sel, d'élégance, & même de véhémence lorsqu'il attaque les vices. Personne n'a écrit si heureusement sur les mœurs que Plutarque ; ses Ouvrages mériteroient d'être appris par cœur : Saint Basile & Saint Chrysostome pa-

roissent en avoir beaucoup profité.

Entre tous les Auteurs Ecclésiastiques, Saint Basile est celui qui a le plus de talent : il est clair, pieux, agréable ; il ne cherche point à faire valoir son éloquence. Athanase est admirable dans ses Ouvrages dogmatiques, & sans doute qu'il l'aura été aussi dans ses Sermons. Saint Chrysostome approche de Saint Basile ; presque tous ses Ouvrages ont été faits pour l'usage du peuple. Origene méritoit d'être loué le premier, puisque, comme le remarque Saint Athanase, il est le Docteur des Peres Grecs. Il ne s'éleve pas beaucoup ; il ne s'occupe qu'à instruire, sans chercher à émouvoir les passions : cependant un Prédicateur qui le lira avec attention, pourra en tirer beaucoup de profit.

Venons présentement aux Latins. Tertullien est dur : il réfute les Hérétiques avec force ; il combat le vice d'un style mordant, quelquefois bouffon. Saint Hilaire est peu utile pour apprendre à parler au peuple avec grace. Saint Cyprien est clair, véhément, sérieux & assez coulant. Le style de Saint Ambroise ne convient pas trop à ces tems-ci ; il est subtil, recherché & obscur. Saint Jérôme est ardent ;

lorsqu'il s'agit de mettre les passions en mouvement; mais comme il n'étoit que Prêtre, il ne s'est pas exercé dans la prédication. Saint Augustin est heureux dans ses Sermons, quoique faits sans préparation; il est subtil, plus doux que grave. Saint Grégoire le Grand est simple & pieux; son style, ainsi que celui de Saint Augustin, n'est pas fait pour ce tems-ci. Prudence a bien de l'éloquence. Il y a plus de naturel que d'art dans Saint Bernard, qui d'ailleurs a du talent pour toucher; mais ses Sermons pour la plûpart paroissent avoir été faits pour des Moines. C'est ainsi qu'Erasme juge des anciens Prédicateurs; notre intention est plutôt de rapporter ses décisions que de les garantir. Dans le reste de ce Livre & dans le troisieme, Erasme parle des secours que la Rhétorique, la Dialectique & la Théologie peuvent donner au Prédicateur: le quatrieme expose l'usage qu'il peut faire de l'Ecriture. Cet Ouvrage nous apprend jusqu'où alloient les abus de la prédication dans ce tems-là. Erasme y rapporte, qu'il assistoit un jour à un Sermon d'un Cordelier célebre par sa piété, qui prêchoit sur la chasteté dans un Couvent de Religieuses; & que le

Prédicateur s'étant apperçû que quelques-uns de ses Auditeurs dormoient, il leur cria : » Réveillez-vous, je vous » prie ; je vais vous conter une histoire » plaisante. Un homme marié étant sur » le point de faire un grand voyage, » pria sa femme d'avoir grand soin de » sa maison pendant son absence ; elle » l'assûra qu'il seroit content d'elle. Je » n'ai qu'une seule grace à vous de- » mander, répondit-il ; c'est de ne » point vous laver le visage dans cette » vilaine marre d'eau puante que vous » voyez. Ce furent ses dernieres pa- » roles ; & il se mit en chemin. Toutes » les fois que cette femme passoit près » de cette marre, elle réfléchissoit sur ce » que son mari lui avoit recommandé. » Elle s'imagina que sous cette défense » il y avoit quelque mystere : la tenta- » tion la prit de désobéir ; elle n'eut » pas la force de résister, & enfin elle » se lava le visage avec l'eau vilaine de » la marre, & elle se le gâta à un point, » que pendant plusieurs jours elle en » fut hideuse, & qu'elle sentoit très- » mauvais. Son mari revint, & la trouva » triste & de mauvaise humeur ; il vou- » lut en sçavoir la cause. Elle ne lui » dissimula pas, que sa tristesse venoit » de la peine que lui avoit fait l'eau de

» la marre ; que ſans ſa défenſe jamais
» elle n'auroit ſongé à s'en ſervir : à
» quoi le mari répliqua, qu'elle ne de-
» voit s'en prendre qu'à elle, & que
» lorſqu'il lui avoit défendu de faire
» uſage de cette eau bourbeuſe, c'é-
» toit parce qu'il prévoyoit qu'elle ſe-
» roit fâchée de s'en être ſervie. »

Le fond de cette hiſtoire a beaucoup de rapport avec la piéce de vers du Pere du Cerceau qui a pour titre, *la Nouvelle Eve* ; les circonſtances en ſont un peu différentes, parce que c'eſt dans Céſaire d'Heiſterbac, Moine de Citeaux, & non pas dans Eraſme, qu'il a pris ſon conte.

Il rapporte encore dans cet Ouvrage un fait, dont il aſſûre avoir été témoin. » J'étois enfant, dit-il, lorſqu'un Do-
» minicain que j'entendois prêcher, ré-
» veilla ſes Auditeurs par cette hiſtoire
» qu'il fit avec malice. Il y avoit une
» Religienſe, diſoit-il, qui prouvoit aſ-
» ſez par l'enflure de ſon ventre qu'elle
» n'avoit pas obſervé le vœu de chaſte-
» té. Le Chapitre fut aſſemblé à ce ſujet ;
» l'Abbeſſe lui fit une très ſévére répri-
» mande ſur ce qu'elle avoit deshonoré
» une ſainte Maiſon : la Coupable dit
» pour ſa défenſe, qu'un jeune homme
» bien plus fort qu'elle étoit entré dans

» sa cellule; que ç'auroit été en vain
» qu'elle auroit voulu lui résister; que
» ce n'étoit pas un crime d'être violée.
» Votre excuse pourroit être bonne, si
» vous aviez crié, reprit l'Abbesse: je
» n'avois garde, reprit la Religieuse;
» la Régle défend de rompre le silence
» dans le dortoir. »

On trouve encore dans ce Traité d'autres preuves de l'abus de la Chaire que faisoient dans ce tems-là les Prédicateurs: Erasme assure qu'il a entendu un Curé, qui prêchoit dans le tems de Pâques qu'il ne recevroit point à la Sainte Table ceux qui portoient de grands souliers: il parle d'un autre, qui déclamoit contre les longues queuës que les Bourgeoises avoient à leur robbe, à l'exemple des femmes de qualité; il soutenoit que le Diable s'y cachoit. (1)

Il n'y avoit pas long-tems, que l'usage de prendre un texte de l'Ecriture pour la matiere de son Sermon étoit

(1) Je ne sçai d'où Erasme a pris ce qu'il dit dans cet Ouvrage, que l'Empereur Alexandre Severe fut appellé Mammée, parce qu'il avoit une complaisance trop aveugle pour sa mere. Il est constant que le nom de fils de Mammée lui fut donné, parce que sa mere s'appelloit Mammée. Voyez Tillemont, art. 1. t. 3. p. 157.

universellement établi. » Je ne vois pas » d'inconvénient, dit Erasme, de com» mencer un Sermon par une Sentence » de l'Ecriture, comme cela se fait de» puis peu. » Au reste on en trouve des exemples dans les anciens Peres, dans Origene, dans S. Basile, dans S. Chrysostome & dans S. Léon, ainsi que le remarque Erasme. Il y avoit un autre usage qui n'étoit introduit que depuis peu, & qui est présentement reçu par-tout, si ce n'est en Italie, où l'on dit (a) qu'il y a encore des Prédicateurs qui ne s'y conforment pas; c'est celui d'invoquer la Vierge au commencement du Sermon. Erasme ne l'approuvoit pas trop. » Je ne crois pas, » dit-il, qu'il faille avoir trop de ri» gueur pour ce qui se fait avec de » bonnes intentions; mais ceux qui » insistent trop sur cette coutume doi» vent faire attention, qu'elle n'est » point fondée sur l'Ecriture: l'Apôtre » S. Jacques ordonne de demander la » sagesse non aux Saints, mais à Dieu. » Elle n'est point fondée non plus sur » l'exemple des Anciens, qu'il vaudroit » autant imiter que les Modernes. »

(a) Gibert, jugement des Savans.

Il avoit déja traité cette question dans une Lettre au Syndic Beda (b), qui parmi les propositions qu'il pré-

(b) *Epist.* 21. L. 19.

tendoit devoir être censurées dans Berquin, avoit mis celle-ci, que les Prédicateurs feroient mieux de commencer leurs Sermons par l'invocation du S. Esprit, que par celle de la Vierge.
» Vous prétendez qu'on attaque une
» coutume louable, dit-il à Beda; il
» est cependant vrai que les Anciens
» ne la connoissoient pas: S. Jérôme,
» dans toutes les Préfaces de ses Com-
» mentaires sur les Prophetes, invo-
» que le secours du S. Esprit, & il ne
» parle point de la Vierge. C'est une
» coutume louable à la vérité; mais où
» est le mal de faire voir que l'on peut
» encore mieux faire? N'est-il pas
» odieux de mettre en danger la vie
» d'un honnête homme pour de sem-
» blables vetilles? »

Colomiez (a) à l'occasion de ce qu'Erasme avoit dit sur l'invocation de la Vierge, nous apprend qu'il avoit eu la curiosité de rechercher en quel tems la coutume d'invoquer la Vierge au commencement des Sermons s'est introduite, & qu'il a trouvé que le premier qui en a parlé est Vincent Ferrier qui vivoit en 1410. & qui mettoit à la tête de chacun de ses Sermons, *Salutetur B. Virgo.* « C'est ce que m'a
» appris, ajoute Colomiez, un docte

(a) Rome protestante, n. 152 p. 743.

Jean de Selve (1) prémier Président du Parlement de Paris : il lui demande sa (a) protection contre l'injustice de ses ennemis. Il auroit eu recours au Roi, si la fortune ne l'avoit pas enlevé pour un tems : il étoit pour lors prisonnier en Espagne.

(a) *Epist.* 50. *L.* 31. *Epist.* 86. *L.* 19.

Sutor ne s'étoit mis dans une si grande colere contre Erasme, que parce qu'il s'étoit imaginé que lorsque Saint Jérôme travailloit à sa Version qui avoit été adoptée par l'Eglise, il avoit été inspiré (b). Il supposoit qu'Erasme, en faisant une nouvelle Version, avoit eu dessein de la substituer à celle de Saint Jérôme ; ce qu'il regarde comme un projet hérétique, schismatique & blasphématoire. Erasme n'a pas de peine à triompher d'un pareil adversaire. Il fait voir qu'il a suivi des exemples respectables ; entr'autres, ceux du vénérable Bede, de Raban, de S. Thomas, de Liranus, qui n'ont pas craint de s'écarter de la Vulgate : il soutient qu'il n'a entrepris de travailler sur le Nouveau-Testament, qu'après en avoir été pressé par des gens doctes & pieux, par le Pape, par plusieurs Prélats

(b) *Epist.* 206. *L.* 19.

(1) *Apologia Desiderii Erasmi adversus debacchationes Petri Sutoris.*

&

& Théologiens ; qu'il avoit reçu beaucoup de remercimens, fondés sur l'avantage que le Public avoit tiré de son travail ; que le Pape Léon X. l'avoit approuvé, comme devant être utile aux Théologiens ; que le Cardinal Ximenès & l'Evêque de Rochester en avoient été contens ; que le Pape Adrien VI. étant encore Cardinal, lui avoit fait écrire d'Espagne par Pierre Barbirius son Aumônier, de faire sur l'Ancien-Testament ce qu'il venoit de faire sur le Nouveau ; qu'il a une infinité de Lettres d'habiles gens, qui le remercient de ce qu'il leur a facilité l'intelligence de l'Ecriture. Il convient que ceux qui l'avoient critiqué avant Sutor, c'est-à-dire Leus, Latomus, Stunica, lui avoient appris quelque chose ; mais il soutient qu'il n'y a rien à apprendre dans l'Ouvrage de Sutor, où l'on ne trouvoit que des injures insensées & la fureur de médire. Il prétendoit dans ce tems-là qu'excepté Sutor, il n'y avoit pas un Catholique qui calomniât ses paraphrases ; que les seuls Luthériens en avoient été mécontens, parce qu'ils avoient vû avec déplaisir, qu'Erasme avoit donné la préférence aux interprétations des Anciens sur les nouveautés de Luther.

Sutor répondit à Erasme, qui fit quelque réflexion sur cette réponse (1), qui avoit pour titre, *Antapologie*. Il déclare qu'il n'y répondra pas, parce que Sutor s'étoit surpassé lui-même en médisance, autant qu'il l'avoit pû voir en lisant les premieres pages de son Livre, & en parcourant très-superficiellement le reste, où il avoit vû des preuves d'une rage évidente. Il étoit écrit avec tant de fureur, que le premier comparé à celui-ci paroissoit modéré (a). Sutor soutenoit, que non-seulement Erasme n'avoit aucune connoissance de la Théologie; mais que non content d'attaquer les Saints, il n'épargnoit pas même Dieu; & voici comme il tâchoit de prouver ce paradoxe. Dieu est le Dieu des sciences: or Erasme attribue les sciences à la folie; donc il blasphême Dieu. Et pour infirmer les témoignages d'approbation que le Pape Léon X. avoit donnés à l'Eloge de la Folie, Sutor soutenoit que ce Souverain Pontife n'avoit approuvé que l'élégance du style; à quoi Erasme répondit, qu'il avoit été content de l'Ouvrage, comme pouvant être utile aux

(a) *Epist.* 804. & 805.

(1) *Desiderii Erasmi Appendix, respondens ad quædam Antapologiæ Petri Sutoris.*

Théologiens & à la foi orthodoxe.

Comme il n'y avoit rien de nouveau dans l'Ouvrage de Sutor, aussi cette réplique ne contient rien de neuf. Il s'est depuis repenti (a) d'avoir perdu son tems à écrire contre Sutor, dont il assure que les Ouvrages sont tout ce qu'on a fait de plus ignorant & de plus furieux contre lui : il n'auroit jamais pris la peine de lui répondre (b), s'il n'en eût été pressé par un de ses meilleurs amis. Les Chartreux même n'étoient point contens des procédés de Sutor. Erasme en porta ses plaintes (c) au Roi François I. il pria Sa Majesté, ou de contenir ce furieux, ou du moins de lui permettre de faire imprimer ses Apologies à Paris.

(a) *Epist.* 24. *L.* 25.

(b) *Epist.* 9. *L.* 18.

(c) *Epist.* 40. *L.* 21.

Il n'y avoit pas jusqu'au Syndic Beda, qui ne désapprouvât les excès de Sutor. Il écrivit à Erasme (d) qu'il avoit fait une correction fraternelle au Chartreux, pour avoir repris avec trop d'aigreur Erasme & le Fevre d'Estaples; & quant à la plainte qu'Erasme avoit faite, qu'il paroissoit surprenant qu'un Corps tel que la Faculté de Paris eût consenti à la publication d'un Ouvrage aussi méprisable que celui de Sutor, Beda répondit, que la Sorbonne dans l'examen des Ouvrages n'avoit point

(d) D'Argentré, p. 77.

d'égard au ſtyle ; qu'elle ne faiſoit attention qu'aux Dogmes. Il déclare, cependant, que s'il avoit eu communication des Ecrits de Sutor avant qu'ils fuſſent publiés, ils n'auroient peut-être point paru tels qu'on les a vûs. Le Poëte Nicolas Bourbon vengea Eraſme par une Epigramme, où il eſt autant loué que ſon adverſaire y eſt traité avec ignominie (1). M. Huet n'avoit pas un ſi grand mépris pour Sutor ; il en parle dans ſon Ouvrage *de la maniere meilleure d'interpréter.* » Ce n'étoit » pas, dit-il, un homme à comparer à

(1) *Scripſit in egregium Monachus qui Sutor Eraſmum,*
Infans ingenio, barbarus & calamo ;
Neſcio quos nodos & ſpinas torſit in hoſtem,
Et natibus, lector, tædia digna tuis,
Hæc invicta ratus tela eſſe, & qualia quondam
Fecerat Æneæ Lemnius arma faber.
At nihil hos fumos metuens divinus Eraſmus ;
Sutorem tonitru fulminibuſque terit :
Nam vivo ſermone Dei inſtructiſſimus heros,
Alter ut Alcides, omnia monſtra domat.
O Sutor, Sutor, poteras crepidarius eſſe,
Atque in ſutrinâ tutior eſſe tuâ.
Nicol. Borbonius, Carm. 201. *L.* 2. *p.* 147.

» Erasme, ni pour la science, ni pour » la pénétration, ni pour la politesse, ni » pour l'élégance; mais il étoit pieux » & savant. » Il mourut (a) environ un an après Erasme, le 18 Juin 1537. Nous avons vû (b) qu'Erasme avoit contracté une étroite amitié avec Christolphe Eschendelfer, ce Receveur de la Douanne de Poparde dont il avoit été si bien reçu: il lui dédia le 27 Janvier 1536. l'interprétation du Pseaume XIV. Eschendelfer lui avoit démandé avec instance l'explication de quelque Pseaume; & Erasme crut (c) devoir avoir cette complaisance pour un ami, qui conservoit beaucoup de piété dans un poste, où il est rare que la Religion fasse la principale occupation. M. Marsolier qui a traduit cette espèce de Commentaire Moral sur le quatorziéme Pseaume, (1) en juge ainsi: Erasme, dit-il, ne répand pas seulement » de vives lumieres dans l'esprit, pour » lui faire concevoir une haute idée de » Jesus-Christ, de l'excellence de son » ministere, de sa qualitité de Sauveur » & de Pontife, des actions admirables

(a) Cont. de Fleuri, L. 138. n. 45.

(b) *Epist.* 25. L. 5. Voiez Vie d'Erasme, livre 2.

(c) *Epist.* 13. L. 29.

(1) *Enarratio Psalmi* 14. *Domine, quis habitabit, &c. qui est de puritate Tabernaculi, sive Ecclesia Christianæ.*

» qu'il a faites pendant sa vie mortelle ;
« de la beauté de l'Eglise, des avan-
» tages que les fideles en tirent ; mais
» il y donne des régles exactes de
» conduite, pour vivre d'une maniere
» sainte & digne de Dieu : il établit
» des principes de Religion, qui sont
« d'une grande utilité pour parvenir à
« la perfection du Christianisme ; &
» on doit regarder cet Ouvrage com-
» me un excellent réglement de vie,
» principalement en ce qui concerne
» les devoirs que la charité prescrit
» par rapport au prochain, & la sain-
» teté que nous devons avoir en qua-
» lité de temples du Saint Esprit. »

» Les avis que donne ici ce savant
» homme, continue toujours M. Mar-
» solier, sont si solides, si conformes à
» la Morale de l'Evangile & à celle
» des Saints Peres, que ce discours est
» digne de la plus pure & de la plus
» vénérable Antiquité ; & qu'on ne
» trouve rien dans les meilleurs Au-
» teurs Ecclésiastiques, qui mérite plus
» l'estime de tout le monde, & qui
» soit plus utile aux Chrétiens pour
» santifier leurs mœurs. On y trouve
» partout un caractere de solidité &
» de piété peu ordinaire ; & il est écrit
» avec beaucoup de vivacité & d'élo-
» quence. »

Il comptoit donner une nouvelle édition d'Origene ; mais sa santé ne lui permit pas (a) d'achever la révision des Ouvrages de cet ancien Auteur ; & ce fut son ami Rhenanus qui donna cette édition après la mort d'Erasme.

(a) Epist. Dedicat. Origenis.

Il travailla à ces derniers Ouvrages étant extrêmement incommodé. A ses maux continuels se joignit dans le mois de Mars de l'an 1536. un dévoiement, qui l'affoiblit à un point, qu'il écrivoit (b) le 11 Mars qu'il y avoit dix jours qu'il en étoit à la mort.

(b) Epist. 1296.

Sechendorf rapporte (c) que lorsqu'Erasme étoit dans cette extrémité, Conrad Pellican, Ministre de Zuric, dont il s'étoit plaint hautement, vint lui rendre visite ; que leur conversation fut sans aigreur ; qu'Erasme le pria d'oublier les expressions vives qu'il avoit employées dans les démêlés qu'ils avoient eus ensemble. Si ce fait est vrai, on n'en doit pas conclure qu'il se soit rapproché de la façon de penser de Pellican : car le 17 Mai 1536. c'est-à-dire, moins de deux mois avant sa mort, il écrivoit (d) qu'il ne voudroit pas garder dans sa maison quelqu'un qui seroit infecté des nouveaux dogmes.

(c) Sechendorf, L. 3. p. 137.

(d) Epist. 1297.

Il n'avoit pas encore perdu l'envie (e) d'aller en Franche-Comté ou

(e) Epist. 1296. & 1299.

de revenir dans le Brabant, malgré l'état déplorable de sa santé : il en rend la raison (a) à son ami Goclenius ; » C'est, dit-il, que quoiqu'il fût à » Basle avec des gens qui l'aimoient très- » sincérement, il aimeroit mieux finir » sa vie ailleurs à cause de la diffé- » rence de Religion. » C'est ainsi qu'il parloit le 28 Juin 1536, quinze jours avant de mourir, dans la derniere Lettre que nous avons de lui, à laquelle le Pere de Tournemine auroit dû faire attention, & ne pas lui faire un reproche (b) d'être mort dans une Ville Hérétique, puisqu'il vouloit en sortir. Mais son dévoiement étant dégénéré en dyssenterie (c), il fallut enfin payer le tribut à la nature.

(a) *Epist.* 74. *L.* 31.

(b) Mem. Litter. art. 16. p. 346.

(c) *Epist. Rhenani.*

Peu de jours avant qu'il expirât (d), Boniface Amerbache, Jérôme Froben & Nicolas Episcopius ses meilleurs amis vinrent le voir. Dès qu'ils entrerent dans sa chambre, il leur rappella l'exemple des trois amis de Job, qui étoient venus voir ce Patriarche pour le consoler dans ses malheurs ; il leur demanda pourquoi ils ne déchiroient pas leurs habits, & pourquoi ils n'avoient pas de cendre sur leurs têtes, ainsi qu'en avoient Eliphaz, Baldad & Sophar, lorsqu'ils se présenterent

(d) *Epist. Ded. Orig.* M. Adam.

devant Job. Ce caractere de gaieté & d'enjouement avec lequel il étoit né, ne l'abandonna point, même dans ces momens si terribles pour la plûpart des hommes.

Rhenanus prétend, qu'il y avoit plusieurs mois qu'il avoit déclaré qu'il mourroit cette année, & que deux ou trois jours avant sa mort il avoit prédit le jour qu'il cesseroit de vivre.

Epuisé enfin par tous ses maux, & surtout par une dyssenterie qui depuis un mois le tourmentoit cruellement, il expira la nuit du 11 au 12 Juillet de l'an 1536. en donnant des preuves d'une parfaite résignation à la volonté de Dieu, & d'une patience vraiment Chrétienne. Ses dernieres paroles furent : » Je vous demande miséricorde, » Seigneur ; Jésus Seigneur, délivrez-» moi ; Seigneur, faites finir mes maux ; » Seigneur, ayez pitié de moi. » Il rendit l'ame en répétant ces paroles, & en conservant l'usage de la raison jusqu'au dernier moment.

Sa mort fut un deuil public ; il n'y eut personne à Basle qui n'accourût, dans le dessein de voir pour la derniere fois le corps d'un homme si illustre. Il fut porté par les Etudians à la sépulture. On l'enterra dans l'E-

glise Cathédrale de Basle près des dégrés du Chœur, au côté gauche, où il y avoit une Chapelle de la Vierge. Il fut enterré aussi honorablement qu'il fut possible ; le premier Magistrat, la plûpart des Sénateurs, tous les Professeurs & les Etudians assisterent à ses obseques. On lui fit plusieurs Oraisons funebres. Guillaume de Lisle, Prévôt de l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, en fit une par l'ordre du Magistrat de Basle ; elle fut imprimée, & dédiée à Guillaume, Duc de Cleves, celui qui avoit été en relation avec Erasme. Oswald Myconius de Lucerne, Ministre de l'Eglise de Basle, fit aussi son Oraison funebre ; & Jean Herold fit par ordre du Magistrat de Basle dans l'Université son panégyrique ; dans lequel il réfuta une satyre qui avoit paru contre Erasme (a).

Il est parlé dans le *Longueruana* (b) imprimé depuis peu, d'un Sçavant qui prétendoit que Charles-Quint étant arrivé à Basle deux ou trois jours après la mort d'Erasme, l'avoit fait déterrer pour lui faire faire des funérailles, & y avoit assisté. » Je fis voir, fait-on » dire à l'Abbé de Longuerue ; que » Charles-Quint étoit pour lors occupé » à passer en France, & avoit ce mois-

(a) *Philopseudes* de Jean Herold.

(b) T. 1. p. 215.

» là même fait faire la revûe de son ar-
» mée dans la plaine de Coni. »

Ce Sçavant que l'Abbé de Longuerue confond, & que l'Editeur du *Longueruana* n'a pas nommé, est le célebre Huet, Evêque d'Avranches. Je me souviens d'avoir souvent entendu faire ce conte à l'Abbé de Longuerue, qui se seroit imaginé qu'il auroit perdu son principal mérite, s'il eût supprimé le nom de M. Huet, pour lequel il avoit peu d'estime, & dont il étoit craint à un point, que depuis ce tems-là M. Huet l'évitoit, & n'alloit dîner chez le Cardinal d'Estrées, qu'après avoir pris la précaution d'envoyer sçavoir si l'Abbé de Longuerue y étoit; auquel cas il se gardoit bien d'y aller.

Erasme avoit fait son testament le 12 Février de l'année qu'il mourut; le voici.

» Au nom de la Sainte Trinité, moi
» Didier Erasme de Roterdam, en con-
» séquence du Diplome de Sa Majesté
» Impériale, d'un Bref du Pape, &
» de la permission du magnifique Ma-
» gistrat de la Ville de Basle, je re-
» nouvelle mes dernieres volontés par
» cet Ecrit de ma main, que je veux
» être exécuté, déclarant nul tout ce
» que j'aurois pû faire de contraire.

» Etant persuadé que je n'ai aucun hé-
» ritier légitime, j'institue pour mon
» Légataire universel Boniface Amer-
» bache. Je nomme pour mes Exé-
» cuteurs testamentaires Jérôme Fro-
» ben & Nicolas Episcopius. Il y a
» déja long-tems que j'ai vendu ma bi-
» bliotheque au Seigneur Jean de Lasco,
» Polonois ; suivant le contrat que nous
» en avons fait, on ne lui délivrera
» point mes Livres, qu'il n'ait compté
» deux-cens florins à mon héritier :
» s'il ne veut pas se tenir à nos conven-
» tions, ou s'il meurt avant moi, il
» sera libre à mon héritier de faire de
» mes Livres ce qu'il jugera à propos.
» Je legue à Louis Berus ma montre
» d'or, à Beatus Rhenanus une cuiller
» d'or avec une fourchette d'or, à Pierre
» Vetereus cent cinquante écus d'or à
» la couronne, autant à Philippe Mon-
» tanus. Je laisse à Lambert mon Do-
» mestique deux-cens florins d'or, s'il
» est chez moi à ma mort, à moins
» que je ne lui donne cette somme de
» mon vivant. Je laisse à Jean Brische
» une bouteille d'argent, à Paul Vol-
» sius cent florins d'or, à Sigismond
» Telenius cent cinquante ducats ; à
» Jean Erasme Froben deux bagues,
» dont l'une est sans pierre, & l'autre

» avec une turquoise. Je legue à Jé-
» rôme Froben tous mes habits, mes
» meubles en laine, en lin & en bois;
» je donne à sa femme une bague, où
» est gravée une femme qui regarde
» derriere elle. Je laisse à Nicolas Epis-
» copius un gobelet avec son couver-
» cle, sur le pied duquel il y a des vers
» gravés; je donne à Justine sa femme
» deux bagues, dont l'une est un dia-
» mant, & l'autre une petite turquoise.
» Je laisse à Evrard Goclenius un go-
» belet d'argent, où est gravée sur le
» haut l'image de la Fortune. Si quel-
» qu'un de mes Légataires meurt avant
» moi, ce que je lui avois laissé re-
» viendra à mon héritier, lequel outre
» ce que je lui ai laissé par mon billet,
» prendra tout ce qui restera de gobe-
» lets, de bagues & de choses sem-
» blables, & de plus les médailles, les
» cruciades de Portugal, les médail-
» lons où sont représentés les têtes du
» Roi de Pologne & de Severinus Bo-
» nerus, & autres choses semblables,
» de plus tous les ducats doubles & les
» quadruples. Quant à l'argent qui est
» en dépôt chez Evrard Goclenius,
» mon héritier lui en laissera faire dans
» le Brabant la disposition que je lui ai
» recommandée. S'il y a encore quel-

» que chose chez Erasme Schetius, il
» le lui redemandera, & il disposera
» de cet argent & de tout celui qui
» restera de concert avec les Exécu-
» teurs, pour l'usage des pauvres avan-
» cés en âge & infirmes, pour ma-
» rier des jeunes filles, & pour élever
» des jeunes gens de grande espérance,
» en un mot tous ceux qu'il jugera di-
» gnes d'être secourus. J'ai écrit de ma
» main cet Acte qui contient mes der-
» nieres volontés, afin qu'on y ait plus
» de foi, & je l'ai cacheté avec le Dieu
» *Terminus* qui est mon vrai cachet.
» Fait dans la maison de Jérôme Fro-
» ben le 12 Février 1536.

Il n'est point parlé de Gilbert Cousin dans ce testament: Erasme lui écrivit (a) le 11 Mars 1536. c'est-à-dire un mois après l'avoir fait, que s'il venoit à mourir, il prendroit des précautions pour lui faire un legs considérable. Nous ne sçavons point s'il lui a tenu parole.

(a) *Epist.* 31. *L.* 27.

Plusieurs années avant celle où mourut Erasme, il avoit fait des dispositions toutes différentes, qui sont révoquées par ce testament: c'est dans sa Lettre à Conrard Goclenius, qui ne devoit être lûe que de lui, & en particulier; il lui explique ainsi ses dernieres volontés.

» Puisque je suis souvent en danger » de la vie, il ne me reste plus que de » recommander au meilleur de mes amis » ma mémoire, que je soupçonne de» voir être attaquée par plusieurs ca» lomnies. Si je meurs, je vous laisse » quatre-cens florins d'or, trois-cens » écus (a) à Jacques Aratinus, cent » trente pieces d'or à Michel Viandulus, » cinquante florins d'or & quarante-six » & demi à Corneille Grapheus, que » je soupçonne être dans le besoin, & » qui est digne d'une meilleure for» tune. Quant à mes vases & à mes ba» gues, je n'ai pas encore pris ma ré» solution; mais je la prendrai bientôt. » Ne confiez à qui que ce soit ce que » que je vous mande : si vous en parliez » à quelqu'un, il seroit à craindre qu'il » n'en fît confidence à quelqu'autre, » & qu'ainsi mon secret ne se divulgât. » Il en arriveroit deux inconvéniens; » premierement mes anciennes con» noissances s'empareroient de mon ar» gent : car ils sont fort avides; se» condement si j'avois besoin de cet ar» gent avant de mourir, ce qui pour» roit bien arriver; ceux qui se trouve» roient privés de leurs espérances en » seroient fâchés. Je ne vous fatiguerai » point, en vous chargeant de prieres

(a) Renenses Philippici. Renenses cum dimidiato.

» & d'anniverſaires ; je vous demande-» rai ſeulement en grace, que vous par-» tagiez avec mes amis mes Ouvrages, » que vous les reliſiez, que vous les re-» mettiez en ordre, & qu'après les » avoir corrigés, vous les donniez à » imprimer à Froben. »

Les dernieres diſpoſitions d'Eraſme nous apprennent, qu'il étoit très-arrangé dans ſes affaires lorſqu'il mourut. Fellerus rapporte (*a*) que le bruit courut qu'il avoit laiſſé à ſa mort plus de ſept mille ducats (*b*). Il eſt parlé dans ſon teſtament de la vente qu'il avoit faite de ſa bibliotheque au Seigneur Jean de Laſco ; l'acte paſſé entr'eux qui, je crois, n'a jamais été imprimé, m'a été communiqué par Monſeigneur le Cardinal Paſſionei : on le trouvera ci-joint (1).

(*a*) *Trimeſtre quartum*, p. 405.

(*b*) *Septem millia aureorum.*

(1) *Eraſmus Roterodamus bibliothecam meam univerſam vendidi clariſſimo Poloniæ Baroni Joanni à Laſco trecentis coronatis aureis, hâc lege, ut quoad vixero, uſûs librorum ex amicitiæ jure ſit illi mecum communis, proprietas tota penès illum ſit perpetua : quod jus tranſibit etiam in illius hæredes, ſi, quod Deus avertat, contingat illum priùs ex humanis decedere. Interim indicem librorum, velut arrabonem traditionis, habet. Quicquid interim accreverit, & hoc illius erit, niſi ſi quos codices manuſcriptos magno contigerit*

Boniface Amerbache (a) remplit avec la plus grande exactitude les dernieres intentions d'Erasme ; il lui fit cette Epitaphe, que l'on voit dans la Cathédrale de Basle au dessous du buste d'Erasme :

(a) Epist. Rhenani.

CHRISTO SERVATORI. S.

Des. Erasmo Roterodamo, viro omnibus modis maximo, cujus incomparabilem in omni disciplinarum genere eruditionem pari conjunctam prudentiâ posteri admirabuntur & prædicabunt, Bonifacius Amerbachius hæres, Hier. Frobenius & Nic. Episcopius nuncupati postremæ suæ voluntatis vindices, Patrono optimo, non memoriæ, quam immortalem sibi editis lucubrationibus compara-

emere. In his, ex utriusque consensu, fiet moderatio novi contractûs, dumtaxat quod attinebit ad illam accessionem. In cujus rei fidem dictus Erasmus hoc chirographum meâ manu descripsi, affixo peculiari annuli mei signo Termino, ann. 1525. duodecimo Cal. Julias. Dimidium pretii numeratum est Basileæ 1525. alterum pretii dimidium postridie D. Martini anno 1536. persolutum est. Bonifacius Amerbachius, nuncupatus incomparabilis D. Erasmi Roterodami hæres, meâ manu attestor; & ego Joannes à Lasco prædictâ manus meæ subscriptione fateor esse verum.

vit, iis tantisper dum orbis terrarum stabit superfuturo, ac eruditis ubique gentium collocuturo, sed corporis mortalis, quo reconditum sit ergò, hoc saxum posuere.

Mortuus est 4°. Idus Julias jam septuagenarius, anno à Christo nato 1536.

Des. Erasmum Roterodamum amici sub hoc saxo condebant 4°. Idus Julias.

On ne sçait pas précisément quel âge il avoit lorsqu'il est mort : car, comme nous l'avons fait voir, il n'est pas possible de déterminer exactement la véritable année de sa naissance (*a*). On lui fit partout un très-grand nombre d'Epitaphes plus glorieuses les unes que les autres ; quelques-uns même lui en firent avant qu'il fût mort. Un faux bruit de sa mort s'étant répandu, Nicolas Bourbon composa ces vers-ci (*b*) :

(*a*) Voyez Livre 1. p. 5. & suiv.

(*b*) L. 3. Car. 3. & 4.

Lis oritur : meus est, Germania dicit, Erasmus ;
Gallia stans contrà clamitat esse suum.
Hanc interveniens litem mala Parca diremit :
Neutrius hic vestrûm, sed meus, inquit, erit.
Musarum columen, cujus per sæcula vivit
Nomen, in hâc urnâ pulvis, Erasme, jaces.

Nous croyons ne devoir pas omettre les principales Epitaphes qui furent faites après sa mort, puisqu'elles sont des preuves incontestables de la profonde vénération qu'on avoit pour lui. Paul Jove rapporte celle-ci :

Theutona terra suum cum miraretur Erasmum,
Hoc majus potuit dicere nil genui.

Cette même Epitaphe se retrouve dans d'autres Auteurs (*a*) ; mais au-lieu de *Theutona terra*, ils lisent *Terra Batava.*

A la fin des Œuvres de Vicelius il y a une Elégie sur la mort d'Erasme, dont l'Auteur se nomme Jean Gigas ; en voici quelques vers :

Occidit heu fatis sublatus Erasmus iniquis,
Publicus & rarus totius orbis honor.
Quis nescit Erasmum
Amissum Musis restituisse decus ?
Donec Aonides ludent Helicone puellæ,
In grege Pierio primus Erasmus erit.
Major post obitum gloria honorque venit.
Spiritus Astra colit, nomen in orbe volat.

Guillaume de Lisle lui fit ces vers-ci (*b*) :

Postquam doctiloquus fatis concessit Erasmus,
Visa sibi est pietas relligioque mori.

(*a*) Pape Blount. Labbe, *Thesaurus*, p. 193.

(*b*) A la fin de l'Ed. de le Clerc.

Gilbert Cousin célébra la mémoire de son Maître par plusieurs pieces de vers.

(a) P. 404.

(a) *Magnus Roterodamus ille noster,*
Hæc quo sæcula neminem tulerunt
Majorem, neque prisca clariorem
Norunt tempora, nec cui futura
Parem posteritas habebit; ecce
Sub hoc marmore mortuus quiescit.

(b) P. 424.

(b) *Dum repetit cursus per eadem Sydera Phœbus,*
Et peraget suetas menstrua Luna vices,
Durabit clarum per mundi climata nomen,
Et tua cunctorum fama per ora virûm.
Magnus Erasmus obit; cui non habuit prior ætas,
Sed nec posterior est habitura parem.

(c) T. 3. *Deliciæ Poët. German.*

Pierre Lindemberge (c) enchérit encore sur ces louanges.

Nec Deus es, nec homo, nec neuter, suavis Erasme:
Rursùs, Erasme, tamen neuter homo & Deus es.
Post id dissimilis similisque es neutri homi-nique,
Nec non assimilis dissimilisque Deo.
Quid, Musa, intricata refers? dic ordine, Dicam:
Verus homo hic vero est corpore, mente Deus.

Au dessous du portrait d'Erasme, on lit dans Boissard ces deux vers-ci (*a*):

(*a*) P. 21[illegible]

Qui te non norit, Musas quoque nesciat esse :
In summo sedem namque Helicone tenes.

Theodore de Beze fit ceux-ci (*b*) pour être mis au bas d'un portrait d'Erasme :

(*b*) Epig. p. 218.

Ingens ingentem quem personat orbis Erasmum,
Hæc tibi dimidium picta tabella refert.
At cur non totum ? mirari desine, Lector :
Integra nam totum terra nec ipsa capit.

En voici encore d'autres rapportés dans le Trésor des Epitaphes du Pere Labbe (*c*).

(*c*) P. 255.

(*d*) *Hîc Desiderius requiescit Erasmus, amarum*
Qui desiderium liquit in orbe sui.
Mens habitat cælo, nomen vix clauditur orbe;
Scripta viri & mundum conteret una dies.

(*d*) D'Adrien Marius.

(*e*) *Defunctus vitâ, longique laboribus ævi,*
Hâc situs est tandem doctus Erasmus humo;
Quem licet in serâ rapuerunt fata senectâ,
Et vitæ saturum sopiit alta quies,
Non tamen hunc veluti immaturo funere raptum

(*e*) De Jean Secundus.

Flemus, & effusis diffluimus lacrymis.
Ille igitur periit; & quondam illa illa diserta,
Et dulci manans nectare lingua tacet!
Ingeniumque sagax, & amor virtutis & aequi,
Omnia sub parvo condita sunt tumulo!
Illum igitur canos virtus lacerata capillos,
Et Charites lugent, luget & ipsa fides;
Collectasque rosas Permessi ad flumina Nimphae
Inspargunt sacro Pierides tumulo.

(a) Janus Vitalis.

(a) *Lubrica si tibi mens fuit & spinosior aequo,*
Ingenium certè nobile, Erasme, fuit.
Felix si mistas labruscas dulcibus uvis
Prodiga desisset vinea ferre tua!
Barbarie è mediâ praeclarum sydus haberent,
Et te Varronem tempora nostra suum.
Hanc tamen inscriptam his titulis posuere columnam:
Jactura hic laudum publica facta fuit.

Cette derniere est autant une critique qu'un éloge.

En voici une rapportée par Brenius dans son Abrégé de la Théologie d'Erasme (b) :

(b) *Exercit. critic. de Religione Erasmi, p.* 21.

Si paucis cupias laudes prestringere Erasmi:
Sol & sal aevi dic fuit iste sui.

On trouve dans Papeblount & dans Labbe celle-ci, qui roule sur un jeu de mots (c) :

(c) Papeblount, p. 530. Labbe, p. 192.

Fatalis series nobis invidit Erasmum:
Sed Desiderium tollere non potuit.

Enfin en voici une qui ne peut être regardée que comme une mauvaise plaisanterie :

Hic jacet Erasmus, qui bonus erat mus;
Rodere qui solitus, roditur à vermibus.

Menage qui la cite, ajoute : » Je ne me » souviens pas du nom de celui qui a » fait cette Epitaphe d'Erasme ; » & à ce sujet M. de la Monnoie remarque, qu'elle est tirée des Bigarures de Tabourot. Il auroit pû observer aussi, qu'elle est dans le *Pasquillus Exstaticus* (a), avec cette différence, qu'au lieu de *bonus erat mus*, on y lit *pravus erat mus*.

Ces diverses Epitaphes sont plutôt des preuves de la grande célébrité d'Erasme, que de l'art & de l'élégance de ceux qui les ont composées.

Jamais homme n'eut un si grand nombre d'Admirateurs, & en même tems d'un rang si élévé. Fridericus Nausea, dans l'élégie qu'il fit sur lui peu de tems après sa mort (b), rapporte que l'on voyoit arriver de toutes parts près d'Erasme ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde, & qu'il recevoit de fréquens complimens de la

(a) P. 16[illegible]

(b) *Monodia in magnum Erasmum nuper vitâ functum.*

part des Empereurs, des Rois, des Cardinaux, des Evêques, des Princes & des Ducs. C'est ainsi que parloit un Conseiller de l'Empereur Ferdinand I. Ses Lettres sont des preuves que Fridericus Nausea n'exagéroit pas; il faudroit les copier presque toutes, si l'on vouloit en extraire tout ce qui peut démontrer sa grande célébrité. Il s'est quelquefois trouvé dans la nécessité de rappeller cette extrême considération que l'on avoit pour lui. Sa modestie en souffroit; mais il s'y trouvoit obligé pour effacer les mauvaises impressions des calomnies de ses ennemis. Il écrivoit (a) le 30 Mars 1530. à un Espagnol qui l'avoit comparé à Cicéron, qu'il ne méritoit pas un si grand éloge. Il prend de-là occasion de justifier le jugement avantageux que cet étranger portoit de lui. » Je suis, dit-il, dans » l'usage de recevoir presque tous les » jours des Lettres de gens que je ne » connois pas, & qui demeurent dans » des Pays éloignés; j'en reçois des » Savans, des grands Seigneurs, des » Evêques, des Abbés, & de plusieurs » que je ne savois pas être au monde; des » Rois, des Princes, des Prélats, non-» seulement m'écrivent, mais même me » font des présens magnifiques. J'ai plusieurs

(a) Epist. 16. L. 25.

blou.
530.
be, p. 1.

» sieurs Lettres de l'Empereur Charles
» V. si honorables, si remplies de bon-
» té, que je les estime plus que les bien-
» faits que j'en ai reçus, quoique ce soit
» à lui que je doive la meilleure partie
» de ma fortune. J'en ai reçu plusieurs
» du Roi Ferdinand remplies de pareils
» sentimens, & accompagnées de pré-
» sens. Combien de fois ai-je été invité
» de venir en France par le Roi à d'ex-
» cellentes conditions? Le Roi d'An-
» gleterre me témoigne une faveur &
» une bienveillance singuliere, par des
» Lettres fréquentes & par des présens;
» la Reine Catherine son épouse, la
» plus digne femme de ce siécle, ne
» pense pas moins bien de moi. Le Roi
» de Pologne Sigismond m'a écrit, &
» m'a envoyé un présent digne d'un
» Roi. George Duc de Saxe m'écrit
» fréquemment, & me fait aussi des
» présens. Que dirai-je de Guillaume
» Archevêque de Cantorberi, de Cut-
» bert ci-devant Evêque de Lincoln,
» présentement Evêque de Durham,
» de Jean Evêque de Lincoln, qui
» tous les ans m'envoient sans que
» je le demande des preuves de leur
» amitié; & m'écrivent des Lettres
» que je mets au-dessus de tout les bi-
» joux du monde? Le Cardinal Albert

» de Mayence, Philippe de Bourgo-
» gne Evêque d'Utrect qui vient de
» mourir, Jean Cardinal de Lorraine
» frere du Duc, m'ont donné des preu-
» ves de leur amitié, non-seulement
» par leurs Lettres, mais par des pré-
» sens distingués. Bernard Evêque de
» Trente & Cardinal, outre un présent
» considérable qu'il m'a fait, m'écrit
» souvent des Lettres si remplies d'a-
» mitié & si consolantes, qu'elles se-
» roient capables de rendre l'espérance
» à quelqu'un qui l'auroit perdue. Il
» m'a même offert les conditions les
» plus avantageuses pour aller demeu-
» rer chez lui : j'en ai reçu aujourd'hui
» une de lui, dans laquelle il m'offre
» encore les mêmes avantages ; &
» peut-être que dans l'état où sont les
» choses, je profiterai de sa bonne vo-
» lonté. Je crois que vous avez vû les
» Lettres que m'a écrites l'Archevê-
» que de Tolede : car elles sont impri-
» mées ; peut-on souhaiter rien de plus
» rempli d'amitié & de plus honora-
» ble ? Depuis peu le Prince Guillau-
» me le jeune, Duc de Cleves & de
» Juliers, qui est né avec des sentimens
» vertueux, m'a écrit des Lettres plei-
» nes de tendresse, & m'a envoyé un
» gobelet magnifique. Dès qu'Antoine

» Fugger eut appris que j'étois dans
» le dessein de sortir de Basle, il m'en-
» voya cent florins d'or pour m'aider
» à faire la dépense de mon voyage;
» il m'en promit tout autant, & même
« plus, si je voulois aller à Augsbourg.
» Lui ayant fait réponse que cela ne
» m'étoit pas facile, il me fit présent
» d'un fort beau gobelet pour gage de
» notre amitié. Il n'y a pas long-tems
» que Christolphe de Stade, Evêque
» d'Augsbourg, Prélat qui réunit la
» Noblesse avec la science, a fait sept
» jours de chemin par des Pays qui ne
» sont point trop sûrs, seulement pour
» voir Erasme, c'est-à-dire l'ombre
» d'un homme. J'ai plus dessein de faire
» valoir en cela sa bonté que mon mé-
» rite. Il apporta avec lui deux gobe-
» lets dignes d'être présentés à un Roi,
» & deux-cens florins d'or; il m'of-
» frit de plus de partager avec lui tou-
» te sa fortune. Je me souviens encore
» de Pierre Evêque de Cracovie,
» Prélat d'une profonde doctrine &
» d'un grand crédit, Chancelier de
» Pologne, qui m'a donné des preu-
» ves de son estime, & par des Let-
» tres remplies d'amitié, & par de ma-
» gnifiques présens. André Criti, Evê-
» que de Plosco en Pologne, m'envoie

» aussi souvent des Letrres très-polies &
« de très-bons vers avec des présens,
» J'ai une chambre remplie des Let-
» tres que m'ont écrites les Savans, les
» grands Seigneurs, les Princes, les
» Rois, les Cardinaux, les Evêques.
» J'ai une armoire pleine de gobelets,
» de bouteilles, de cuilliers, de mon-
» tres qu'on m'a données, dont plu-
» sieurs sont de pur or. J'ai une grande
» quantité de bagues. Il me resteroit
» un bien plus grand nombre de tous
» ces présens, si je ne rendois la plus
» grande partie de ce qu'on me donne
» à ceux qui contribuent aux progrès
» des Etudes. Parmi ceux qui me font
» des présens, il y en a plusieurs qui
» non-seulement sont recommandables
» par leur doctrine, mais aussi se dis-
» tinguent par la sainteté de leur vie;
» tels sont l'Archevêque de Cantorberi,
» les Evêques de Londres & d'Augs-
» bourg, & surtout l'Evêque de Ro-
» chester. Jean Thurzon, Evêque de
» Breslau, m'envoya à Anvers où je de-
» meurois pour lors, quantité de cho-
» ses très-élégantes, dans un tems où
» je ne sçavois pas qu'il y eût dans le
» monde ni une Ville de Breslau, ni
» un Thurzon. Le nombre de ces bien-
» faiteurs augmente tous les jours;

» quoique je ne fasse rien pour les en-
» gager à me faire des présens, & que
» je déclare que j'ai autant de revenu
» qu'il m'en faut pour la vie que je me-
» ne, de laquelle je suis si content, que
» j'aimerois mieux y retrancher qu'y
» ajouter. Leur libéralité est si grande,
» que quand je n'aurois pas la pension
» de l'Empereur & quelques autres re-
» venus, elle me suffiroit pour me
» mettre en état de continuer mes tra-
» vaux. J'ai toujours refusé les présens
» de ceux qui n'étoient pas riches, au-
» tant que je l'ai pû faire sans préjudice
» à l'amitié; ou si je les ai reçus par poli-
» tesse, je leur ai bien rendu d'ailleurs.»
Gilbert Cousin confirme cet empres-
sement que tous les Savans avoient de (a) P. 296.
voir Erasme. » J'ai vû, dit-il, que
» tous ceux qui se sont acquis le plus
» d'honneur par leur érudition, ne fai-
» soient aucune attention, ni à l'éloi-
» gnement, ni à la difficulté des che-
» mins, lorsqu'il s'agissoit de voir Eras-
» me: ils se croyoient heureux, lors-
» qu'ils avoient eu quelque entretien
» avec lui, ou lorsqu'ils avoient part
» à son amitié. »

Eobanus de Hesse, très-célébre dans ce siécle par son talent pour la Poësie, vint d'Erphord à Louvain

uniquement pour avoir la ſatisfaction d'y voir Eraſme. Melchior Adam, qui a fait la Vie d'Eobanus, rapporte à ce ſujet (*a*) que la réputation d'Eraſme étoit ſi brillante, que c'étoit un grand honneur de pouvoir montrer une de ſes Lettres ; » & l'on ſe regardoit comme » heureux, ajoute-t-il, dès que l'on » pouvoit avoir eu accès auprès de lui, » & avoir joui de ſa converſation. » Il y en a une parmi ſes Lettres (*b*) d'un Gaſpard Schalbus, qui écrit qu'il eſt parvenu juſqu'à Eraſme, après avoir paſſé par des forêts remplies de voleurs, & par des Villes affligées de la peſte ; & que bien loin de ſe repentir de toutes les peines qu'il a eues, il étoit dans la diſpoſition d'aller le chercher juſques dans l'extrémité des Indes ou juſqu'à Thulé. Il étoit ſi content de ſon voyage, qu'il ne voudroit pas ne l'avoir point fait pour toutes les richeſſes du Pactole ou pour des monts d'or. Jonas ſon compagnon de voyage penſoit de même.

Ces viſites lui donnoient plus d'embarras que de plaiſir ; nous avons des Lettres (*c*) qu'il écrivit aux Evêques de Breſlau & de Condom, pour leur faire changer la réſolution qu'ils avoient priſe de le venir voir.

(*a*) *Epiſt.* 4. *L.* 4. *Epiſt.* 29. L. 5. *Vitæ Germ. Phil. p.* 108.

(*b*) *Epiſt* 5. L. 6.

(*c*) *Epiſt* 34. *L.* 5. *Epiſt.* 48. L. 20.

Il arriva une méprise assez plaisante (*a*) à l'occasion d'un nom équivoque, dans une visite qu'on lui fit. Primus Comes, savant homme établi à Milan, écrivit à Erasme qu'il ne pouvoit pas résister au désir de l'aller voir ; & il signa sa Lettre, *Studiosissimus Primus Comes Mediolanensis*. Erasme trompé par le mot *Comes*, crut que c'étoit le premier Seigneur de Milan qui devoit le venir voir. Lorsqu'il sçut qu'il étoit près de sa maison, il alla au devant de lui. Il fut fort étonné de ne trouver dans ce prétendu Seigneur qu'un homme très-mal habillé & sans aucune suite ; pour lors il reconnut son erreur : il en badina même avec Comes, qu'il ne reçut pas moins bien que s'il eût été véritablement un Comte ; & lui ayant trouvé beaucoup de connoissances, il lui protesta que sa visite lui avoit fait plus de plaisir que ne lui auroit fait celle d'un Prince. Ce fut la réputation d'Erasme qui engagea le fameux Pierrè du Chatel (*b*) que son mérite éleva depuis aux plus grandes Dignités, à le venir chercher à Basle. Galandius, l'Historien de ce célébre Prélat, prétend qu'il rendit des services essentiels à Erasme. Il assure que du Chatel l'avertissoit souvent

(*a*) Colomiez, c. 37. p. 312. Κειμήλια *litteraria*.

(*b*) *Vita, per Galland. n.* 7.

des fautes qu'il faisoit dans ses traductions de Grec en Latin, auxquelles il travailloit avec trop de précipitation. » Je me souviens, continue Gallandius, que du Chatel me disoit souvent qu'Erasme n'étoit pas beaucoup au dessus du commun dans la Littérature Grecque, & qu'il étoit fort embarrassé lorsqu'il s'agissoit d'expliquer les Livres qui ne se lisent pas ordinairement; que lorsqu'il en traduisoit, il se faisoit aider par des Savans qui étoient accoutumés à lui rendre ce service. » Quelques Auteurs mal disposés pour Erasme ont pris occasion de ce discours de Gallandius, d'attaquer Erasme sur son habileté en Grec, entr'autres (a) Halesius, M. Simon, Marianus Victorius; mais il y a grande apparence que du Chatel ou son Historien n'ont point parlé avec exactitude. Il n'est pas à présumer qu'un Savant qui avoit autant de facilité qu'Erasme, qui depuis trente ans passoit une partie de son tems à la lecture & à la traduction des Livres Grecs, ne les entendît pas aisément, & fût obligé de recourir fréquemment à des secours étrangers, soit pour entendre les Auteurs, soit pour les traduire. Floridus Sabinus & Joseph Scaliger,

(a) Baillet, part. 2. du tome 2. Simon, Hist. des Coment. c. 36.

que l'on n'accusera pas d'avoir été passionnés pour Erasme, & qui étoient d'excellens Juges en Littérature, ont décidé qu'Erasme étoit très-savant en Grec. Ainsi il faut mettre le récit de Gallandius au nombre de ces contes exagerés, que l'envie n'invente que trop souvent pour tâcher de dégrader les plus grands hommes. L'Ouvrage de Gallandius suffit pour nous donner quelque prévention contre lui; on y remarque dans l'Auteur ce caractère de chaleur & de hardiesse, qui ne se contient pas toujours dans les bornes exactes de la verité.

La réputation d'Erasme étoit si grande en Allemagne, que par-tout où il passoit les Magistrats des Villes (*a*) lui rendoient les mêmes honneurs qu'aux grands Seigneurs & aux Ambassadeurs. » C'est ce qui est arrivé en » ma présence, dit Rhenanus, tant à » Basle qu'à Constance, à Schaffouse, » à Fribourg en Brisgau, à Brisac, à » Schelestad, à Strasbourg & en plu- » sieurs autres lieux. » Ces honneurs lui étoient à charge (*b*); il prévenoit ses amis pour empêcher qu'on ne les lui rendît. Il en donne la raison dans sa Lettre au Doyen de S. Donatien de Bruges; c'est qu'il croyoit que ces

(*a*) *Epist. Rhenani.*

(*b*) *Epist.* 6. 4. 23.

marques de respect devoient être réservées pour les Grands, & n'étoient pas destinées à des hommes tels que lui. D'ailleurs les complimens qu'il étoit obligé de recevoir dans ces occasions, embarrassoient sa modestie, & le détournoient des occupations qui lui faisoient plus de plaisir, que tout ce qui n'étoit capable que de nourrir la vanité.

Il suffisoit que son nom fût à la tête d'un Livre (*a*) pour être recherché avec le plus grand empressement; & les Libraires avouoient, qu'il n'y avoit aucun Auteur dont les Ouvrages se vendissent aussi bien que les siens (1).

(*a*) Second Livre contre le P. de Carpi.

Il a servi à illustrer deux Villes d'ailleurs fort célébres. Roterdam se glorifie de lui avoir donné naissance; on mit ces Vers-ci sur la maison où l'on a crû qu'il étoit né (*b*):

(*b*) Joli, voyages, p. 145.

Ædibus his ortus mundum decoravit Erasmus,
Artibus, ingeniis, relligione, fide.
Fatalis series nobis invidit Erasmum:
At desiderium tollere nemo potest.

Philippe II. Roi d'Espagne étant

(1) *Typographi aiunt, vix aliud nomen esse vendibilius.* Epist. 16. L. 27.

entré solennellement à Roterdam dans le mois de Septembre de l'an 1549. le Senat (*a*) pour mieux recevoir son Prince, avoit fait ériger une Statue à Erasme de grandeur naturelle devant la maison où il étoit né. Il étoit vêtu en Ecclésiastique, tenant une plume de la main droite ; & il présentoit de la gauche au Prince un rouleau, dans lequel on lisoit ces Vers :

(*a*) Bullart, Acad. des Sciences. Foppens, *Bib. Bel.*

Serenissimo Hispaniarum Principi, D. Philippo à Burgundiá, Desiderius Erasmus.

Roterodamus ego non inficiabor Erasmus,
Ne videar cives deseruisse meos.
Ipsorum instinctu, Princeps clarissime, salvum
Ingressum precor ad limina nostra tuum.
Atque hunc quo possum studio commendo Popellum,
Maxime præsidiis Cæsare nate tuis.
Te Dominum agnoscunt omnes, te Principe gaudent;
Nec quidquam toto clarius orbe tenent.

Le Roi Philippe après avoir lû ces Vers, alla (*b*) avec Marie Reine de Hongrie & les Seigneurs qui l'accompagnoient, voir la maison & la chambre où Erasme étoit né.

(*b*) Sebastien Munster, Cosmographie.

Cette Statue d'Erasme n'étoit que de bois ; on lui en substitua une de pierre l'an 1557. La Garnison (a) Espagnole qui étoit à Roterdam, animée par un Moine violent, la renversa à coups de mousquet, & la jetta ensuite dans la Meuse. Elle fut remise à sa place (b) après que les Espagnols eurent été chassés de la Ville ; & les Magistrats en firent faire une de bronze l'an 1522. qui est admirée des connoisseurs. Ce fut Henri de Keiser, fameux Statuaire, & en même-tems habile Architecte, qui la fit.

(a) Baile, note b. Erasme.

(b) Mémoires Littéraires de la grande Bretagne, t. 14. p. 490.

Elle est dans la grande Place de la Ville, au bord d'un Canal, sur un pied d'estal orné d'Inscriptions, & entouré d'un ballustre de fer : voici les Inscriptions Latines (c).

(c) Préface de la n. éd. d'Erasme.

Desiderio Erasmo, magno Litterarum atque Litteraturæ posterioris vindici & restauratori, Viro sæculi sui primario, civi omnium præstantissimo, ac nominis immortalitatem scriptis æviternis jure comparato, S. P. Q. Roterodamus, ne quod tantis apud se suosque virtutibus præmium deesset, statuam hanc ex ære publico erigendam curaverunt.

On y voit auſſi les Vers ſuivans :

Barbariæ talem ſe debellator Eraſmus,
Maxima laus Batavi nominis, ore
Reddidit en fatis ars obluctata ſiniſtris
De tanto ſpolium nacta viro eſt
Ingenii cæleſte jubar majuſque caduco
Tempore qui reddat; ſolus Eraſmus erit.

¶ Il y a encore d'autres Inſcriptions au bas de cette Statue; mais elles ſont en Langue Hollandoiſe.

Le mouvement qui arriva en Hollande l'an 1672. cauſa quelque dérangement à la Statue d'Eraſme. La Populace s'étant ſoulevée dans la plûpart des Villes, Roterdam fut quelques jours à la diſcrétion des mutins; & pendant cette anarchie la Statue d'Eraſme fut ôtée de ſa place. Pluſieurs zélés d'entre le Clergé repréſenterent vivement, qu'il y avoit un grand nombre de perſonnes ſimples qui ſe mettoient à genoux devant cette Statue; que l'on faiſoit d'Eraſme un nouveau Saint; que cette Statue étoit un objet de ſcandale pour les eſprits foibles; & qu'elle pourroit donner lieu à renouveller le culte des Images. Pendant que l'on délibéroit s'il ne feroit

pas à propos de la fondre, elle fut transportée dans une maison appartenante à la Ville. Les Magistrats de Basle ayant oui parler de cet événement, chargerent quelques Marchands de leur Ville de prier un correspondant qu'ils avoient à Roterdam, d'acheter cette Statue. Le correspondant entra en marché; il ne tint qu'à peu de chose qu'il ne fût conclu. Il rendit compte de l'état de la vente : on lui envoya ordre de donner aux Magistrats de Roterdam tout le prix qu'ils demandoient; mais pendant cet intervalle, ils s'étoient ravisés, & ils avoient conclu qu'il ne falloit ni vendre ni fondre cette Statue, mais la remettre en sa place. Ce ne fut que de deux voix que cet avis l'emporta (*a*).

(*a*) Baile.

La Ville de Roterdam a crû aussi honorer Erasme, en ordonnant que le College où le Latin, le Grec & la Rhétorique sont enseignés, portât le nom d'Erasme, & qu'il lui fût consacré par l'Inscription du frontispice.

La Ville de Basle tient aussi à grand honneur le séjour qu'Erasme y fit. On y montre comme quelque chose digne de la curiosité des Voyageurs (*b*) la maison où il mourut; on a donné son nom au College où les Professeurs en

(*b*) Gueudeville, à la tête de la Trad. des Colloques.

Théologie font leurs leçons pendant l'hiver, & où se tiennent quelquefois les assemblées de l'Academie. Le Cabinet d'Erasme est une des plus considérables raretés de la Ville : les Magistrats acheterent ce Cabinet l'an 1661. des descendans de Boniface Amerbache, héritier d'Erasme ; ils en ont fait présent à l'Académie. On montre aux Etrangers comme des curiosités respectables son cachet, son épée, son couteau, son poinçon, son testament écrit de sa propre main, son portrait par Holben, qui est un chef-d'œuvre.

Les Voyageurs, ainsi que le remarque Baile (*a*), ne parlent pas moins d'Erasme lorsqu'ils ont Basle sous leur plume, que lorsqu'ils y ont Roterdam ; » de sorte, ajoute-t il, qu'on » peut dire qu'il ne rend pas moins cé» lébre le lieu où il est mort, que ce» lui où il est né. »

Jamais Savant n'a reçu d'aussi grands éloges pendant sa vie & après sa mort : nous en allons donner la preuve, & nous commencerons par les éloges que les Papes en firent. Léon X. lui écrivoit (*b*) le 26 Janvier 1516. » La ré» gularité de votre vie, vos mœurs » irréprochables, votre rare savoir,

(*a*) Art. d'Erasme, note *h*.

(*b*) Epist. 28. L. 1.

» votre mérite & votre vertu dont vou
» donnez tous les jours de nouvell
» preuves par vos doctes Ecrits, q
» rendent votre nom célébre par tou
» la terre, l'estime générale que tous l
» Savans ont pour vous, jointe à l'in
» térêt que deux très-illustres Princes
» le Roi d'Angleterre & le Roi Ca
» tholique, m'ont témoigné par leu
» Lettres prendre à tout ce qui vou
» regarde ; toutes ces considératio
» sont cause que nous avons une incli
» nation très-particuliere à vous favo
» riser. Nous vous donnerons de plu
» grandes marques de notre affectio
» toutes les fois que vous nous en fere
» naître l'occasion, ou qu'elle se pré
» sentera d'ailleurs : car nous estimon
» très juste de récompenser dignemen
» ce saint & continuel travail, par le-
» quel vous vous consacrez tout entie
» à l'utilité publique, afin que vous
» soyez excité par-là à le continuer,
» & à faire encore quelque chose de
» plus. » Léon avoit une si grande es-
time pour Erasme, que de son propre
mouvement il le recommanda à Henri
VIII. Roi d'Angleterre, chez lequel
Erasme étoit pour lors. Après que le
Pape a témoigné (*b*) au Roi l'estime
qu'il a en général pour tous les Savans.

(*b*) Epist. 2. 2.

qui s'occupent à travailler pour l'utilité de l'Eglise, & l'affection singuliere qu'il a pour eux, il vient à son cher fils Erasme. Il déclare qu'il l'aime beaucoup, & qu'il le regarde comme un des plus habiles hommes qu'il y ait; qu'il l'a connu très-particuliérement dès sa jeunesse, & qu'il l'approuvoit déja extrêmement à cause des rares productions de son esprit. Il ne demande en sa faveur aucune grace en particulier; mais il prie le Roi de gratifier Erasme en tout ce qu'il pourra souhaiter, & d'ajouter au bien qu'il auroit dessein de lui faire, quelque chose de plus à sa considération & à sa priere. Il ajoute que le Roi ne peut rien faire qui lui soit plus agréable, ni qui fasse plus d'honneur à Sa Majesté.

Adrien VI. lui écrivoit (*a*): Vous » avez une grande force de génie, une » érudition variée, une facilité d'écrire » si grande, que de mémoire d'homme très-peu d'Auteurs, ou pour » mieux dire aucuns n'en ont eu une » pareille. »

(*a*) Epist. 3. L. 23.

Paul III. le remerciant des Lettres qu'il lui avoit écrites, l'assure (*b*) qu'elles lui ont été très-agréables, parce qu'elles étoient d'un homme célébre qu'il avoit toujours aimé, & dont il

(*b*) Epist. 26. L. 27.

avoit toujours estimé la doctrine ; & dans la persuasion où est sa Sainteté, combien la grande science d'Erasme réunie avec beaucoup d'éloquence peut être utile pour détruire les nouvelles erreurs, le Pape l'exhorte à employer cet esprit & cette science dont Dieu l'a comblé, à l'aider dans ce pieux travail.

Venons aux témoignages des Cardinaux. Jamais on n'a eu autant d'estime pour un Savant, qu'en a eu pour Erasme le Cardinal Sadolet. Ce Prélat si digne lui-même de louanges, le remerciant (a) d'un Livre qu'Erasme lui avoit envoyé, avoue qu'il ne l'a pas encore lû à cause des grandes affaires dont il étoit occupé ; mais il déclare qu'il ne doute pas qu'il ne ressemble à ses autres Ouvrages qu'il a lûs plusieurs fois, & qu'il a approuvés. » Je vous » félicite de tout mon cœur, ajoute-» t-il, de ce que votre heureux génie » vous a mis en état de donner avec » facilité au Public d'excellens Ouvra-» ges dont la postérité profitera, & » qui vous assureront une réputation » qui sera célébrée dans tous les sié-» cles. J'ai toujours aimé & admiré » plusieurs choses qui sont chez vous, » & dans un plus haut degré que chez

(a) Epist. 95. L. 20.

» qui que ce soit, lui écrit-il dans une » autre Lettre (*a*), le génie, l'érudi- » tion & la facilité, & sur tout de ce » que vous employez toutes les riches- » ses de votre savoir pour l'avantage » de la piété & pour l'honneur du » Christianisme. Ce que nous faisons » avec beaucoup de peine en y met- » tant beaucoup de tems, & même » fort imparfaitement, vous le faites » sans vous fatiguer en très-peu de » tems & très-bien; en sorte que la » clarté & l'abondance de votre élo- » quence paroissent être plutôt l'effet » de votre beau naturel, que celui du » travail. C'est pourquoi il n'y a point » lieu d'être surpris, si vous avez beau- » coup de jaloux & d'envieux, puis- » que vous êtes arrivé au suprême de- » gré de la louange. » Ailleurs il lui donne la qualité de grand homme (*b*).

(*a*) *Epist.* 26. L. 22. & Sadol. *Epist.* 11. L. 1.

(*b*) *Summum virum.*

Le Cardinal de S. George après l'avoir traité de son ami particulier, assure (*c*) que ses savans Ouvrages seront célébrés dans tous les siécles à venir, & que l'Angleterre d'ailleurs si célébre, ne tirera pas peu de gloire d'avoir eu Erasme chez elle.

(*c*) *Epist.* Sad. L. 4. *Epist.* 6. *Epist.* 13. L. 22.

Le Cardinal Albert Electeur de Mayence admiroit le divin génie d'Erasme (*d*), son érudition en tout genre,

(*d*) *Epist.* 334.

son éloquence au-dessus de celle de so siécle, dont il n'y avoit point d'exempl dans sa Patrie. Il le traitoit de Prin de la Littérature, non-seulement e Allemagne, mais presque dans tou l'Europe. Il se félicitoit d'être né dan un tems où un si grand homme avo chassé la barbarie de l'Allemagn « Continuez, lui écrivoit-il, c'est ain » qu'on s'éleve jusqu'aux astres. »

(a) Epist. 8. L. 25. dans Bembo, Epist. L. 6. p. 623.

Pierre Bembo (*a*) que son mérit éleva depuis au Cardinalat, ayant été détrompé d'un faux bruit qui avoi couru, qu'Erasme avoit été très-dangereusement malade, lui écrivit pou lui témoigner la joie qu'il avoit d'avoi reçu une de ses Lettres, qui lui apprenoit que sa vive inquiétude avoit été sans fondement. » J'étois d'autant plus » affligé, disoit-il, qu'il y a très-peu » de gens qui ayent enrichi notre siécle » par leurs Ouvrages, & que je crai» gnois que nous ne fussions sur le point » de perdre celui qui a le mieux écrit, » & qui travaille continuellement, que » la France, l'Allemagne, l'Italie mê» me estiment beaucoup ; ce qui est » très-prouvé par le succès de vos Ou» vrages que nous lisons avec le plus » grand plaisir, & dont nos Biblioth» ques sont remplies. »

Les plus célébres Prélats de son siécle ne parloient de lui qu'avec la plus grande vénération. Etienne Thurzon, Evêque d'Olmutz, regardoit comme un des plus grands bonheurs qui lui fût arrivé (*a*) que le grand Erasme, qui sans aucune exception est le premier de son siécle dans toutes les parties de la Littérature Grecque & Latine, lui ait offert son amitié. » Pourquoi, disoit-il, ne me congratulerois-je pas » d'un si grand bien, que je n'aurois pas » même osé espérer? Il y a déja long-» tems que je respecte & que j'admire » Erasme, comme une espèce de divi-» nité que le Ciel a envoyée sur terre. » Partout où je vais, je l'ai toujours » avec moi pour Compagon de mes » voyages, afin que ses doctes & pieux » Ouvrages me rendent meilleur & » plus savant. Il y a plusieurs Savans, » écrit-il dans une autre Lettre (*b*) qui » ont fait de fort beaux Ouvrages dans » ce siécle-ci; mais sans faire tort à » personne, il n'y en à aucun qui soit » plus docte ni plus vrai qu'Erasme, » ni qui écrive avec plus de facilité & » d'agrément. De-là vient que nous li-» sons ses Livres avec le plus grand » plaisir & avec utilité, & que nous les » avons toujours entre les mains. »

(*a*) Epist. 32. L. 27.

(*b*) Epist. 37. L. 27.

Ces sentimens étoient héréditaires dans la famille des Thurzon : car Jean Thurzon Evêque de Breslau pensoit de même. Après avoir fait à Erasme des reproches (*a*) sur son excès de modestie, qui non-seulement l'empêchoit de recevoir, mais aussi lui faisoit rejetter avec une espèce d'aversion les louanges dont presque tout l'Univers l'honoroit, il ajoute : » On vous en doit bien » d'autres, puisque c'est par votre seul » secours que l'on voit renaître les Bel- » les-Lettres qui étoient ensévelies » dans la barbarie, & que c'est vous » qui avez rétabli la pureté de la vraie » Théologie, & les saintes Etudes » dont il n'étoit plus question. »

(*a*) *Epist.* 5. *L.* 15.

Cutbert Tunstal, qui après avoir été Evêque de Londres eut l'Evêché de Durham, assuroit (*b*) qu'Erasme, par l'éclat de ses Ouvrages, avoit effacé tous ceux qui avoient écrit avant lui, de même que le Soleil levant obscurcit les Etoiles. Il l'exhorte, après avoir acquis une gloire immortelle en travaillant si bien sur les Lettres profanes, d'employer le reste de ses jours à éclaircir les Lettres Sacrées, afin que la postérité sache qu'il a encore plus aimé les Etudes qui intéressent le salut éternel, que celles qui n'ont pour objet

(*b*) *Epist.* 1. *L.* 3.

que de procurer du plaisir. » Conti-
» nuez, finit-il, à rendre de si bons ser-
» vices à la postérité, qui ne permet-
» tra pas que jamais le nom d'Eras-
» me soit oublié. » Ce même Tunstal écrivant à Budée (a) l'appelle avec Erasme les deux Milons de la Littérature ; il assure qu'ils ont tous deux illustré leur Patrie, & que leur réputation est si grande dans le monde chez les Savans, que leurs Jugemens sont regardés comme devant servir de décision à la postérité.» Et s'il m'est per-
» mis de dire ce que je pense, ajoute-
» t-il, vous avez tous deux plus tra-
» vaillé pour le rétablissement de l'an-
» cienne éloquence & des Belles-Let-
» tres, qui depuis plusieurs siécles
» étoient dans l'obscurité, que les Pe-
» rots, les Laurent-Valle, même les
» Hermolaus & les Politien, enfin que
» tous ceux qui avoient écrit avant vous
» deux. » On peut voir le reste de cette Lettre, qui est trop longue pour être rapportée ici toute entiere ; & l'on y trouvera le détail & la comparaison des services éclatans que ces deux lumieres de la Littérature ont rendus à la République des Lettres. Philippe de Bourgogne, Evêque d'Utrect, exhortoit Erasme (a) à finir les beaux Ouvrages

(a) Epist. 29. L. 2.

(a) *Epist.* 47. L. 3. qu'il avoit entrepris ; il assuroit qu'il travailloit pour l'honneur & pour l'utilité de son siécle, & qu'il seroit l'admiration de la postérité.

Nous avons vû dans le second Livre l'empressement avec lequel Etienne Poncher, pour lors Evêque de Paris depuis Archevêque de Sens, travailla à engager Erasme à venir en France. Les désirs de réussir dans sa négociation qu'avoit ce digne Prélat, étoient fondés non-seulement sur le plaisir qu'il comptoit faire au Roi, mais sur l'estime particuliere qu'il avoit pour Erasme, qu'il avoit trouvé plus grand encore que la renommée ne le faisoit. Il soutenoit que jamais au de-là des Alpes il n'avoit paru un si savant homme; qu'il l'emportoit même sur Hermolaus & sur Politien ; & que lorsqu'il parloit, il sembloit que l'on entendoit la Muse Attique.

Guillaume Warrham Archevêque de Cantorbéri se flattoit (*b*) que son nom seroit éternel, parce qu'il se trouvoit avec honneur dans les Ouvrages d'Erasme ; il croyoit qu'il n'y avoit rien à désirer dans toutes les productions de son divin génie : c'est ainsi qu'il s'exprime. Louis Marlien Evêque

(b) *Epist.* 8. L. 2.

que de Tuy décidoit (*a*) que les Ouvrages d'Erasme lui promettoient l'immortalité. Jean Faber Vicaire Général de l'Evêque de Constance, qui depuis fut Evêque de Vienne en Autriche, croyoit qu'ils pouvoient non-seulement être comparés à tout ce que les Anciens avoient fait de meilleur, mais même qu'ils devoient leur être préférés : il les qualifie de monumens divins de son génie; & il finit sa Lettre par l'appeller le Prince de la Théologie & de tous les Savans. Guillaume Latimer Evêque de Worcester croyoit (*b*) que dans les Ouvrages d'Erasme il n'y avoit rien à desirer, & que de l'aveu de tout le monde on y trouvoit toute la science & l'éloquence qu'on pouvoit souhaiter. André Ammonio de Luques, Nonce du Pape en Angleterre, appelle Erasme (*c*) l'honneur de son siécle; il assuroit (*d*) que par sa profonde érudition il s'étoit acquis une éclatante réputation, & même l'immortalité par tous les Pays où l'on connoîtroit l'éloquence Latine. Nous apprenons par une autre Lettre d'Ammonio (*e*) qu'en Angleterre on qualifioit Erasme de *Soleil du siécle*. Les tentatives que l'on fit de tous côtés pour avoir Erasme, sont des preuves très-démonst-

(*a*) *Epist.* 12. *L.* 16.

(*b*) *Epist.* 22. *L.* 10.

(*c*) *Epist.* 23. *L.* 8.

(*d*) *Epist.* 25.

(*e*) *Epist.* 39.

tratives de sa grande estime que toute l'Europe avoit de son mérite. Le Roi François I. l'estimoit tant (a), qu'il le préféroit même à Budée. Henri VIII. n'étant encore que Prince de Galle, étoit dans la plus grande joie de recevoir de ses Lettres ; & après lui en avoir témoigné sa joie, il ajoute : » Mais à quoi bon louer votre éloquence, vous dont le nom est célébre par toute la terre, & à qui je ne pourrois donner aucune louange qui fût digne de votre profonde érudition ? » Henri dans un âge plus avancé continua d'avoir les mêmes sentimens pour Erasme : il lui écrivoit (b) qu'il avoit toujours admiré les incomparables qualités de son génie ; que son amitié étoit encore augmentée depuis qu'Erasme avoit travaillé à rendre immortel le nom de Henri, par les témoignages avantageux qu'il avoit portés de lui dans ses Ouvrages. En reconnoissance il lui demande en grace de venir finir ses jours en Angleterre ; il lui promit des conditions dont il seroit content. Il le fait ressouvenir de ce qu'il avoit dit autrefois, qu'après avoir fait bien des voyages, il termineroit ses jours par se fixer en Angleterre : il le conjure de tenir sa parole,

(a) Epist. 62. L. 3. Epist. 16. L. 23.

(b) Epist. 31. L. 27.

par les puissans amis qu'il a dans ce Royaume ; & il lui déclare que si c'est l'amour de la liberté qui l'empêche d'exécuter cette ancienne résolution, il y sera parfaitement libre ; qu'on n'y exigera quoique ce soit de lui, & qu'il lui donnera des preuves de sa protection dans tout ce qui pourra intéresser, ou la tranquillité de sa vie ou ses Etudes. » Répondez donc promptement à » nos voeux, excellent homme : » c'est ainsi que finit le Roi.

Presque tout ce qu'il y avoit de gens illustres par leur sçavoir pensoit de même sur le mérite d'Erasme. Gilbert Cousin (*a*) qui avoit été à portée de le connoître parfaitement, qui l'avoit servi, & auprès duquel il étoit devenu très-habile, lui écrivoit, que c'étoit avec un très-grand regret qu'il s'étoit vû obligé de se séparer de lui ; qu'il le reconnoissoit pour un très-grand Homme, & le Prince de la République des Lettres (*b*).

Jean Maldonat, Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, assûroit (*c*) qu'Erasme avoit une très-grande réputation en Espagne ; que sa science y étoit admirée à un point, qu'on le regardoit comme une espece de Divinité. » Vous régnez dans nos Ecoles,

(*a*) *Epist.* 643.

(*b*) *Summum virum, & orbis litterati Principem.*

(*c*) *Epist.* 338.

» ajoutoit-il. » François Victoria, un des Dominicains Espagnols qui avoit la plus grande réputation, admiroit Erasme, & l'adoroit (*a*), pour ainsi dire, suivant le témoignage de Vivès.

(*a*) *Epist.* 340.

George Spalatin appelloit Erasme (*b*) le plus grand ornement de l'Allemagne. Urbain le Roi le traitoit (*c*) de la lumiere des Docteurs. Dolet, quoiqu'ennemi déclaré d'Erasme, convient (*d*) qu'il étoit regardé comme une espece de Divinité. Lée qui ne lui étoit pas plus favorable que Dolet, avoue (*e*) que sa réputation étoit si grande, que des gens estimables ne pouvoient pas résister au torrent de son éloquence. » J'en vois beaucoup, » ajoute-t-il, qui le regardent comme » un Oracle. » Thomas Morus (*f*) pour le consoler dans des tems où il n'avoit pas sujet d'être content de sa situation, lui mandoit, que la fortune ne pouvoit pas long-tems persécuter un homme que le Pape, les Rois, les Evêques, & presque tous les hommes du Monde Chrétien favorisoient & admiroient. Le Poëte Nicolas Bourbon appelloit les Ouvrages d'Erasme, des Ecrits célestes qui instruisoient non seulement les Ignorans, mais même

(*b*) *Epist.* 23. *L.* 11.

(*c*) *Epist.* 17. *L.* 2.

(*d*) *Epist. ad Guil. Scavam.*

(*e*) Obser. 55. d'Erasme.

(*f*) *Epist.* 16. *L.* 2.

les Sçavans (1). Hermannus Buschius soutenoit (a) que Roterdam devoit avoir autant d'obligation à Erasme, que Verone en avoit à Catulle. Jean Sapidus l'appelloit (b) l'unique phoenix de l'Allemagne. Ursinus Velius, dans un Poëme sur la naissance d'Erasme, ne craint pas (c) de le nommer une nouvelle lumiere qui a paru pour éclairer le genre humain, le plus grand présent que les Dieux ayent fait aux hommes, tel qu'il n'y a pas d'apparence que jamais ils en fassent de pareil. Udalric Zasius ne parle pas (d) avec moins d'enthousiasme; après l'avoir appellé trois fois très-grand Héros, il ne craint pas de dire que ce n'est pas un homme, mais un feu divin: il déclare qu'il n'a plus de regret à mourir depuis qu'il a vû Erasme, cette Divinité que l'on doit regarder comme le plus sçavant homme qui ait paru depuis Ciceron & Quintilien.

Richard Samson, Commissaire du Cardinal d'Yorck à Tournai, le traite (e) de Prince de l'Eloquence, sans aucune contestation comparable avec les

(a) *Epist. Eras. p. 76.*

(b) P. 80.

(c) P. 86.

(d) *Epist. 6. L. 12. Epist. 38. L. 3.*

(e) *Epist. 4. L. 3.*

(1) *Sis felix, venerande senex, cælestia cujus*
Scripta docent doctos, erudiuntque senes.

plus grands Hommes de l'Antiquité.

Budée qui étoit le plus sçavant homme de France, surtout dans tout ce qui avoit rapport à l'érudition Grecque, comparoit Erasme (a) à ces Athletes qui avoient remporté le prix dans tous les combats; il assûroit qu'il avoit donné des preuves de son génie dans le sacré, dans le profane, en un mot dans le cercle de sciences qu'on appelle Encyclopédie. Il écrivoit (b) à Erasme: » Vous êtes présentement au sommet de » la gloire, dont personne ne pourra ja» mais vous déplacer. » De Loin & Rusée le traitoient (c) de Varron de son siecle, à cette différence près, qu'il étoit beaucoup plus éloquent que Varron. De-Loin ajoutoit (d) qu'il pouvoit disputer avec tout ce qu'il y avoit de plus célebre dans l'Antiquité, & qu'au jugement de tous les Sçavans, il étoit le premier Ecrivain de son siecle. Jean Warson assûroit (e) que la réputation d'Erasme étoit répandue dans tout le Monde Chrétien, & que du consentement de tous les Sçavans, il passoit pour tout ce qui étoit de plus habile, & pour celui qui entendoit le mieux les deux Langues sçavantes. Bilibalde Pirkmeir, Sénateur de Nuremberg, disoit (f) qu'il s'étoit rendu si recom-

(a) Epist. 30. L. 2.
(b) Epist. 52. L. 5.
(c) Epist. 12. L. 1.
(d) Epist. 13. L. 1.
(e) Epist. 23. L. 1.
(f) Epist. 22. L. 4.

mandable par sa vertu & par son érudition, que non-seulement il étoit très-illustre dans le monde, mais aussi qu'il sembloit s'être revêtu de l'immortalité pendant sa vie. Jacques Banisius, Conseiller de l'Empereur Maximilien I. regardoit Erasme (a) comme une espece de Divinité, à cause de son excellente doctrine. Jean Kirher de Schelestad asûre (b) qu'Erasme, de l'aveu de tout le monde, est le seul vraiment Sçavant, vraiment modeste, & en même tems agreable convive. Jean Eckius (c) dont Erasme n'eut pas toujours lieu d'être content, fut pendant un tems un de ses grands admirateurs : il pensoit qu'il s'étoit acquis l'immortalité par ses Ouvrages ; que l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre ne cessoient de le louer, & avoient une si grande estime pour tout ce qu'il faisoit, que tous les Sçavans de ces Pays étoient *Erasmiens*, si l'on en exceptoit quelques Moines & quelques misérables Théologiens (d).

Dans le tems que Luther ne s'étoit pas encore livré aux derniers excès, il regardoit Erasme (e) comme étant l'honneur de la Littérature. » Quel est » celui, disoit-il, qu'Erasme n'instruise » pas ? Quel est l'endroit où il ne ré-

(a) *Epist.* 34. *L.* 6.

(b) *Epist.* 44. *L.* 7.

(c) *Epist.* 25. *L.* 2.

(d) *Cucullatis paucis lempeis & Theologastris.*

(e) *Epist.* 3. L. 6.

» gne pas ? Je parle de ceux qui aiment
» les Lettres comme il faut les aimer. »

Vivès rendant compte à Erasme d'un voyage qu'il avoit fait à Paris, assûre (*a*) que partout où il s'est trouvé, on a parlé de lui comme d'un très-grand Homme, admirable, parfait; & que Budée le traitoit de Prince de la République des Lettres, & le plaçoit au sommet de l'érudition.

(*a*) Epist. 10. L. 17.

Barthelemi Latomus, à qui Budée avoit procuré une place de Professeur en Langue Latine dans le College Royal qui venoit d'être établi depuis peu à Paris, écrivoit à Erasme (*b*) qu'il jouiroit de ses travaux même après sa mort, & qu'il avoit si peu à craindre la mort, que sa réputation dureroit plus que les pyramides des Rois, & seroit plus célebre que les victoires des plus grands Princes. » Vous avez assûré l'immorta-
» lité de votre nom par la grandeur de
» votre gloire, disoit-il; & vous avez
» acquis tant d'honneur par votre gé-
» nie & par votre érudition, que vous
» avez même confondu l'envie. »

(*b*) Epist. 27. L. 27.

Colet en avoit dit (*c*) autant en moins de mots : » Le nom d'Erasme ne
» périra jamais. » Jules Pfflug si célebre par les mouvemens qu'il s'est donné pour rapprocher les Luthériens des Ca-

(*c*) Epist. 32. L. 2.

tholiques, appelloit Erasme (*a*) le Prince des Sçavans. Henri Bebelius soutenoit (*b*) qu'il n'y avoit point d'homme habile qui ne dût céder à Erasme, & reconnoître sa supériorité en érudition & dans l'intelligence des deux Langues. Nicolas Sagudinus l'appelle (*c*) le plus sçavant des hommes qui ayent jamais existé, qui sont & qui seront : il ajoute que s'il rencontroit quelque Zoïle qui osât lui disputer cette vérité, il emploieroit non-seulement les raisons, mais même les coups (*d*) pour le confondre ; il le regarde comme l'ornement & la lumiere de la terre.

Berzélius, après avoir nommé Erasme (*e*) l'honneur des Lettres, asfûre qu'un grand nombre d'Evêques, des Rois & de Sçavans, non-seulement l'estiment & le réverent, mais même qu'ils l'adorent. Charles Obhuis, Chartreux, écrivoit (*f*) qu'il n'y avoit aucun Auteur qui pût être comparé à Erasme, soit du côté de l'agrément, soit du côté de la solidité.

Sebastien Justiniani, Ambassadeur de Venise en Angleterre, avoit une si grande idée d'Erasme (*g*), qu'à peine pouvoit-il croire que ce ne fût qu'un homme. Louis Alardet déclaroit (*h*)

(*a*) *Epist.* 1. *L.* 27.

(*b*) *Append. Epist.* 19.

(*c*) *Epist.* 143. *Append.*

(*d*) *Pugnis quidem ac fustibus acriter dimicabo.*

(*e*) *Epist.* 188. *Append.*

(*f*) *Epist.* 197. *Append.*

(*g*) *Epist.* 249. *Append.*

(*h*) *Epist.* 341.

qu'il le regardoit comme un Dieu mortel.

Wicelius lui écrivoit, qu'il y auroit de l'injustice à traiter de flatterie les louanges de ceux, qui l'appelloient le soleil & le phœnix du Monde Chrétien; que quand il faisoit réflexion aux services importans qu'il avoit rendus à l'Univers, il ne voyoit pas comment on pouvoit lui refuser ces titres. » On » n'a jamais rendu aucun honneur à quel- » que mortel que ce soit, ajoute-t-il, » que vous n'ayez mérité, par ce que » vous avez fait pour avancer avec tant » de succès les progrès des Belles-Let- » tres & de la Théologie. »

Pierre Gille, dans la Préface des Opuscules du célebre Rodolphe Agricola, comparoit Erasme à Annibal. » De même, disoit-il, que le fameux » Général de Carthage a voulu enlever » l'Empire du Monde aux Romains, » Erasme n'a pas craint de disputer avec » les Italiens à qui écriroit le mieux. »

Richard Paceus, Ambassadeur du Roi d'Angleterre en Suisse, qui depuis succéda à Colet dans le Doyenné de Saint Paul, fit imprimer à Basle l'an 1517. un Livre (1) dans lequel il disoit (a) que la science d'Erasme

(a) Crenius, part. 5. p. 140.

(1) De fructu qui ex doctrinâ percipitur.

étoit si admirable & si profonde, que les Papes, les Cardinaux, les Rois, les Princes n'étoient occupés qu'à l'attirer chez eux. L'éloge que Nicolas Bourbon fit d'Erasme dans un petit Poëme, lui est trop honorable pour que nous ne le rapportions pas tout entier (1).

(1) *Dircæum referens cygnum, Linum, Orphei, Phœbum,*

Quem non voce tuâ, dulcis Erasme, capis?

Allicis & flectis, rapis & fera pectora mulces:

Nil mortale melos, quod modularis, habet.

Deterres homines duros à Marte cruento:

Duritiem morum barbariemque domas.

Humanis ornas studiis formasque juventam:

Hortaris tremulos ad meliora senes.

Præstigias aboles veterum cultumque Deorum,

Et sternis veræ religionis iter;

Et retegens hominum fraudesque dolosque malorum,

Ad præcepta Dei nos reverenda vocas.

Virtutem ac pacem instillas, cœlestia dona

Unde salus: quæ sit vita beata doces.

Tam ferus est nemo, quem non tua dictio frangat:

Nam fluit à labris suada medulla tuis.

Quelque estimable que fût Erasme, on ne peut nier qu'il n'y ait de l'exagération dans plusieurs de ces louanges ; mais telle est la destinée des hommes d'un ordre supérieur, que si leur mérite leur procure des jaloux & des ennemis, ils ont aussi des enthousiastes qui les apprécient au-delà de leur juste valeur.

(a) *Epist.* L. 14.

Erasme étoit lui-même offensé de ces éloges outrés ; il en reprenoit (a) souvent ses amis par modestie. Une autre raison lui faisoit appréhender ces louanges excessives ; elles augmentoient la haine de ses ennemis. Mais ce qui démontre que c'étoit avec raison que l'on combloit d'éloges Erasme pendant sa vie, c'est qu'après sa mort il fut presque autant loué que tandis qu'il vivoit. » Quel est l'Auteur qui depuis » mille ans ait fait plus d'Ouvrages sur

Scripta tua ostendunt, quàm sit vir amandus Erasmus :
Nempe trahis quercus, flumina, saxa, feras.
Tanta pater summus, qui per te monstra subegit,
Ingenio nunquam desit, Erasme, tuo.

Carm. 9. L. 4. p. 222.

» des matieres profanes, ou sur des
» sujets qui ayent rapport à la Reli-
» gion, & qui ait écrit avec autant
» d'élégance qu'Erasme, dit Rhena-
» nus dans son Epître dédicatoire à
» l'Empereur Charles-Quint? Y en a-
» t-il eu un, ajoute-t-il, dont les
» Livres ayent eu plus de cours dans les
» Pays étrangers, & ayent été lûs avec
» autant d'empressement? Y en a-t-il
» eu un qui ait été plus considéré &
» plus respecté des Sçavans de toutes
» les Nations? Ce ne sont pas, conti-
» nue-t-il, des faits que j'imagine;
» je n'avance que des choses connues
» de tout le monde. »

La même année que Rhenanus parloit ainsi d'Erasme à Schelestad, Jean-Marie Goretti en faisoit un grand éloge à Ferrare dans l'Epître dédicatoire du dix-septieme Livre des Leçons antiques de Rhodiginus. Parmi ceux qui avoient rétabli la Théologie, il plaçoit en premier lieu Didier Erasme de Roterdam, ce grand Héros, très-grand dans tous les genres de science. Jean Herold asûre qu'il avoit remporté la palme litteraire; Guillaume de Lisle l'appelle divin & incomparable; Frideric Nausea parlant de lui peu après sa mort dans une Lettre au (a)

(a) Epist. Eras. 384. Append.

Roi Ferdinand, le qualifie d'ornement du monde, & décide que c'étoit l'homme qui faisoit le plus d'honneur à son siecle.

Voici le jugement qu'en portoit Heuterus (a). » Cet an 1536. mourut Didier Erasme de Roterdam, dont la » mémoire sera immortelle, à cause » de sa grande érudition & de son élo» quence. Il étoit très-sçavant en Grec » & en Latin. On ne sçait ce qu'on » doit le plus admirer en lui, ou de sa » mémoire étonnante, ou de son juge» ment qui étoit plus qu'humain. » Paul Jove assûre qu'on ne peut trop le louer, puisque par la fécondité de son génie il est presque supérieur à tous les Ecrivains de son siecle. François Floridus Sabinus qui avoit été Lecteur & Sécretaire du Prince de Carpi, célebre antagoniste d'Erasme, lui rend néanmoins justice dans son Apologie (b) contre les Calomniateurs de la Langue Latine adressée au Cardinal de Carpi. » Ces années dernieres, dit-il, mou» rut Didier Erasme de Roterdam. C'é» toit un homme d'une érudition sin» guliere, & admirable par son habi» leté dans les Langues Grecque & » Latine. Il avoit une connoissance pro» fonde de tout ce qu'on pouvoit sça-

(a) *Rerum Austriac. L.* XI. *c.* 9.

(b) P. 117.

» voir, & un génie prodigieux. » Gyraldus soutient qu'il étoit grand en tout. Cardan peu prévenu pour lui convient (*a*) cependant, qu'il a été admiré par ses contemporains. Joseph Scaliger a décidé (*b*) que c'étoit un grand Homme, & qu'il n'y avoit rien de plus sçavant que lui. Dolet qui avoit si indignement écrit contre lui, lui rendit justice après sa mort, en l'appellant (*c*) l'ornement immortel de l'Allemagne. André Maës voulant consoler Cassander, dont les Ouvrages avoient été mis à l'*Index*, lui dit: » Vous avez » le même sort que ce grand Erasme, » qui est la lumiere & l'ornement de » notre siecle. » Leopardus qui l'a critiqué, avoue (*d*) cependant que c'est un prodige de doctrine. Jacques-Nicolas Loënsis qui n'est pas toujours d'accord dans ses Mélanges avec Erasme, avoue (*e*) néanmoins qu'il est digne de l'immortalité, & que sans contradiction il est le phœnix de la Littérature. Barlœus l'appelle le miracle de la nature; Paradin le nomme la splendeur de son siecle, la lumiere de toutes les Sciences, qui par ses Ecrits immortels paroît avoir été au dessus de l'homme. » Il n'ignoroit rien, ajoute-t-il, de ce qui étoit dans le

(*a*) *De sapientiâ, L.* 3. *p.* 226.

(*b*) *Scaligerana.*

(*c*) *Annales*, Maittaire, t. 3. *part. prior.* p. 38. Tessier, t. 2. p. 283.

(*d*) *L.* 12. c. 23.

(*e*) *L.* 3. c. 8. *L.* 7. c. 19. 5e. tome du trésor de Gruter. *Barlæi Epis. Dedic.* du *Bogermanus*, Ελεγχομενος. *Crenius Animad. par.* 14. *p.* 44. V. Baile, note *p. Revii Hist. Davent. l.* 2. *p.* 134. Baillet, t. 2. part. 2.

» ciel & sous le ciel. « Daniel Heinsius, dans sa Lettre à Scriverius, prétend qu'Erasme n'est pas moins l'honneur & le miracle de la Nature que de la Hollande. » A mon gré, dit Patin, » il a été dans le Christianisme le plus » bel esprit après Saint-Augustin & » Saint Thomas. » Revius dans son Histoire de Deventer, témoigne que sa gloire n'a d'autres bornes que le cours du Soleil ; qu'il vaut mieux ne rien dire de lui que d'en dire peu de choses. M. Baillet qui a recueilli plusieurs des jugemens qu'on a portés d'Erasme, en parle ainsi. Paul Jove l'appelle le Varron de son siecle, & le Ciceron d'Allemagne. M. Huet l'appelle le phœnix de son siecle, ajoutant que personne n'a été doué de tant de belles qualités ; que personne n'a possedé un plus grand nombre de sciences ; que personne n'a eu tant de génie, ni pour l'abondance, ni pour l'étendue ; que personne n'a eu une mémoire si vaste ; que personne n'a écrit plus agréablement ; enfin que personne n'a été si rempli de ce sel, & de ces pointes d'esprit qui soutiennent les Livres, & qui les font lire dans la postérité avec un appétit toujours nouveau, tandis que ceux qui en sont dépourvûs tom-

ſent avec leurs Auteurs. Borremans dit que les Hollandois trouvent en Eraſme ſeul de quoi maintenir leur gloire, & qu'ils peuvent hardiment défier les autres Nations de leur produire ſon pareil; que ſon eſprit & ſon jugement ſont beaucoup au deſſus de la portée ordinaire des hommes. Durand aſsûre (*a*) que c'étoit le plus bel eſprit de ſon ſiecle, & conſtamment le plus beau génie qu'ait produit la Hollande. M. du Pin qui ſoutient qu'il a été le plus bel eſprit & le plus ſçavant Homme de ſon ſiecle, ajoute que c'eſt à lui qu'on doit principalement le rétabliſſement des Belles-Lettres, les éditions des Peres, la critique & le goût pour l'Antiquité. » Il ſeroit ſuperflu, dit Baile, » de remarquer que c'étoit un des plus » grands Hommes que l'on ait jamais » vûs dans la République des Lettres, » c'eſt une vérité peu conteſtée. » Si l'on en croit la Bizardiere, le Cardinal de Rets diſoit d'Eraſme, qu'il ne lui manquoit que l'Antiquité pour être compté parmi les Peres de l'Egliſe. On peut voir l'Avertiſſement à la tête de l'Apologie d'Eraſme par M. Marſollier; c'eſt un éloge complet de cet Homme célebre: il ſuffit d'en extraire

(*a*) Hiſt. du ſeizieme ſiécle, t. 3. p. 123.

ce qui suit. » Ainsi devenu sçavant jus» qu'à être l'admiration de son siecle » & de ceux qui l'ont suivi, jusques à » forcer ses ennemis & ses envieux à » le regarder comme le Restaurateur » des Belles-Lettres, quel a été l'ob» jet de ses études ? Quelle fin s'y est» il proposée ? D'être utile au Public, » de bannir l'ignorance, de former » aux sciences, aux bonnes moeurs, à » la piété, tous ceux qui vouloient » bien l'entendre & lire ses excellens » Ouvrages. »

Enfin le Pere le Courayer irrité des odieuses accusations que le Pere de Tournemine avoit faites contre Erasme, l'a vengé avec cette ardeur qui ne connoît point de ménagement, lorsqu'il s'agit de justifier ce qu'on estime & ce qu'on aime singuliérement. « Qu'on » parle, dit-il, d'un des plus grands » Hommes du siecle comme d'un loup » travesti, d'un excommunié, d'un » fourbe, d'un athée, d'un bouffon » qui se rit des choses les plus saintes, » c'est agir ou en insensé ou en calom» niateur ; impudence qui n'a pour » régle de ses jugemens que son ca» price ou son ignorance. » Il finit par ces Vers traduits du Poëme de M. de Thou à la Postérité ;

J'ai joint le grand Eraſme à ces hommes fameux,
Et n'ai pû me réſoudre à ternir dans l'Hiſtoire
De ſes rares talens l'honorable mémoire.
S'il eut quelques erreurs, on dut les excuſer :
Puiſqu'Eraſme étoit homme, il pouvoit s'abuſer.
Dans un eſprit de paix on a dû le reprendre.
Chaque âge a ſes défauts. Je ſçai que jeune encor
A ſa plume mordante il donna trop l'eſſor;
Mais ſans attention aux traits de ſa critique,
Conſidérons ſa mort chrétienne & catholique,
Et jugeons de ſon ame & de ſes ſentimens
Par ſa derniere Epître adreſſée aux Flamans.

Ces éloges généraux ne nous font point aſſez connoître en détail les différens mérites d'Eraſme, & les ſervices eſſentiels qu'il a rendus aux Lettres; pour les bien comprendre, il faut faire attention à l'état où les Sciences étoient réduites lorſqu'il vint au monde, à l'heureuſe révolution qui ſe fit ſi promptement dans la Littérature, & à

la part qu'eut Erasme à ce passage rapide de la plus profonde barbarie à l'érudition la plus variée & la plus élégante.

Dans le quinzieme siécle, on ne mettoit entre les mains des jeunes-gens que des Livres remplis d'absurdités ou d'inutilités, & écrits dans un jargon plus approchant des langues barbares que du bon Latin. Ce que l'on pouvoit faire de mieux après être sorti des Colléges, étoit d'oublier promptement ce qu'à force de châtimens on avoit été obligé d'apprendre. A peine connoît-on présentement le nom des Auteurs (a) qu'on respectoit pour lors; le mépris les a anéantis. La curiosité de vouloir apprendre le Grec auroit passé pour une disposition à l'hérésie (1). On n'avoit garde de lire les bons Auteurs, premierement parce qu'on ne les auroit point entendus, secondement parce qu'il étoit très-difficile de les avoir. L'Imprimerie n'avoit été découverte que depuis peu; & les Livres étoient si chers, que pour avoir une Bibliothéque très-médiocre, il falloit être extrêmement riche. L'Italie

(a) Voyez Livre 1. p. 14. & 15.

(1) *Litteras Græcas attigisse heresis erat.* Erasme, réponse à Cursius.

n'étoit pas tout-à-fait aussi ignorante que le reste de l'Europe ; il y avoit toujours eu chez les Italiens des esprits du premier ordre, qui avoient cultivé les Belles-Lettres avec autant de succès que pouvoit le permettre le malheur des tems dans lesquels ils vivoient : tels avoient été Dante, Bocace, & sur-tout Petrarque qui avoit été regardé comme le miracle de son tems.

Les plus savans Grecs s'étant retirés en Italie après la prise de Constantinople, & y ayant été très-bien accueillis, ils engagerent les Italiens à se livrer avec ardeur à la connoissance de l'Antiquité & à la lecture des meilleurs Auteurs : les Papes & les Princes d'Italie favoriserent cette inclination naissante ; de sorte que l'érudition conduisoit à la célébrité & à la fortune.

Les autres nations plongées dans l'ignorance, n'étoient regardées en Italie que comme des barbares. Quelques Allemans honteux de l'état de leur pays, entreprirent le voyage d'Italie dans l'espérance de s'instruire ; ils n'y furent pas trop bien reçus. Les savans Italiens s'étoient imaginés, que tout ce qui habitoit au-delà des Alpes devoit être condamné à des ténébres

éternelles ; & quand ces prétendus barbares faisoient paroître des dispositions pour les sciences, ou les Italiens tâchoient de les retenir chez eux, ou c'étoit avec douleur & jalousie qu'ils les voyoient sortir d'Italie.

Cependant quelques-uns de ces Etrangers avoient voyagé avantageusement ; & à leur retour ils avoient commencé à faire des changemens utiles dans les études de leur pays, & dans la maniere d'élever la jeunesse. L'Ecole de Déventer, par les soins du fameux Rodolphe Agricola, & d'Alexandre Hegius son illustre disciple, fut la premiere qui secoua le joug de la barbarie. Ce furent les foibles secours qu'Erasme en tira, qui le mirent à portée de faire des études profondes ; & pour lors mettant en œuvre sa facilité & ses talens, bientôt par la publication de ses savans Ouvrages, & par l'émulation qu'il inspira, il mit ses contemporains à portée de disputer l'empire de la Littérature à l'Italie même.

Quelque modeste qu'il fût, il s'est quelquefois livré à la complaisance de parler de cette singuliere révolution, & de la part qu'il y eut. Il écrivoit (a) au Cardinal de Volsei : » Je suis suffisamment content de m'entendre louer

(a) Epist. 1. L. 11.

» pour être un de ceux qui ont tâché
» de chasser de ces pays-ci cette épaisse
» barbarie & cette honteuse ignorance
» que l'Italie nous reprochoit. J'ai assez
» heureusement excité les Allemands
» à apprendre les langues savantes, &
» à s'appliquer à l'étude des Belles-
» Lettres, dit-il ailleurs. (a) Les suc-
» cès n'ont point mal répondu à mes
» soins : aussi me reproche-t-on d'avoir
» fait ce changement dans les études ;
» ce que je ne peux ni ne veux nier. »

Il paroît quelquefois très-content des progrès que faisoit dans toute l'Europe cette belle Littérature dont il avoit donné le goût ; il écrivoit (b) à Boniface Amerbache : » Il est heureux
» de connoître les biens dont on jouit ;
» c'est une partie de la reconnoissance.
» Il faut féliciter notre siécle, & en
» même tems remercier Dieu de ce que
» par sa bonté nous voyons présente-
» ment les bonnes études fleurir par
» tout le monde, après avoir été, pour
» ainsi dire, ensévelies pendant un si
» grand nombre de siécles. Il y a en-
» viron quatre-vingts ans que ceux
» mêmes qui faisoient le métier de Pro-
» fesseurs, ne savoient pas la langue
» qu'ils se proposoient d'enseigner ; la
» Grammaire & la Rhétorique qui

(a) *Epist.* 888.

(b) *Epist.* 17. L. 15.

» apprennent à parler purement & élé-
» gamment, balbutioient honteuse-
» ment sous de pareils maîtres. Peu à
» peu les Belles-Lettres commencerent
» à reparoître : on parla bien en Ita-
» lie ; mais l'art de parler fut la seule
» science qu'on y cultiva. Présentement
» il n'y a aucun pays où la Religion
» Chrétienne soit reçue, où l'on ne
» s'applique avec succès à tous les dif-
» férens genres de science, & où la
» majesté de l'éloquence ne soit réunie
» avec les avantages de l'érudition. »
C'étoit le 31 Août 1518. qu'il écri-
voit ainsi : cette révolution lui parois-
soit presque incroyable. » Auroit-on
» jamais pû croire, disoit-il, (*a*) que
» nous verrions le tems où les enfans
» parleroient Grec en Angleterre, en
» Hollande, & où ils feroient d'assez
» bonnes Epigrammes en cette langue ?
» Je me serois plutôt imaginé que le
» Ciel eût tombé. »

Il ne dissimuloit pas qu'il avoit con-
tribué à ce changement ; il écrivoit
(*b*) l'an 1530 : » Si quelqu'un veut se
» donner la peine d'examiner ce qui
» se passoit il y a 36 ans, & de le com-
» parer avec ce qui se fait présente-
» ment, il verra si Erasme a rendu quel-
» que service aux Lettres. J'ai tâché,
dit-il

(*a*) *De rectâ Latini, Græcique sermonis pronunciatione.*

(*b*) *Epist* 46. *L.* 25.

» dit-il dans sa réponse à Cursius, d'en-
» gager la jeunesse à secouer le joug de
» l'ignorance, & à se livrer aux bon-
» nes études; mes peines n'ont pas été
» inutiles. Je jouis de mes travaux,
» dit-il ailleurs (*a*), puisque je me vois
» dans ma vieillesse surpassé par tant
» de jeunes gens; ce n'est que dans ce
» dessein que je me suis donné tant
« de peines. »

On reconnoit dans ces aveux d'Erasme cette modestie qui sied si bien aux grands hommes, & qui prévient plus en leur faveur qu'une louange immodérée. Ceux qui ont eu occasion de parler des services qu'il a rendus aux Lettres, lui ont rendu plus de justice qu'il ne s'en est rendu lui-même. Cutbert Tunstal, (*b*) le plus savant Anglois qu'il y eût dans les langues Grecque & Latine, & qui à ces connoissances réunissoit beaucoup de jugement & de sagacité, écrivoit à Budée l'an 1516 (*c*). que lui & Erasme avoient plus contribué à rétablir les Belles-Lettres, que les Perots, les Laurent-Valle, les Hermolaüs, les Politien, & que tous ceux qui les avoient précédés. » Ces Savans,
» ajoûte-t-il, ont fait des Ouvrages
» amusans par leur variété : ils ont
» imité ceux qui choisissent les plus

(*a*) Epist. 4. L. 21.

(*b*) Epist. 10. L. 1.

(*c*) Epist. 29. L. 1.

» belles fleurs d'un riche parterre ;
» mais vous deux avec un courage
» digne d'Hercule, & par des travaux
» continuels, vous avez mis en fuite &
» presque détruit la barbarie, dont
» les armées étoient plus nombreuses
» que celles de Xerxès. Enfin vous
» avez acquis une gloire immortelle. »

François de Loin, Conseiller au Parlement de Paris, pensoit de même. Après avoir fait (*a*) un grand éloge d'Erasme, il le félicite de ce qu'il a retiré les sciences du sein de l'ignorance, & de ce qu'après une longue absence, il les a rétablies dans leur dignité. Jean Turzon, Evêque de Breslau, étoit persuadé qu'on devoit avoir les plus grandes obligations à Erasme(*b*), puisque c'étoit à ses travaux qu'on étoit redevable du succès brillant de toutes les sciences, que lui seul avoit tirées de la barbarie où elles étoient plongées.

(*a*) Epist. 13. L. 1.

(*b*) Epist. 1. L. 15.

Viglius Zulichem étoit si pénétré d'admiration & de reconnoissance pour les grands travaux d'Erasme (*b*) que quoiqu'il ne fût pas connu de lui, il lui écrivit pour lui déclarer, que c'étoit à son érudition que toute la terre devoit le rétablissement des Lettres Latines ; qu'il avoit donné de l'émulation

(*c*) Epist. 80. L. 15.

à ceux qu'il obſcurciſſoit par l'éclat de ſa lumiere. » Y-a-t-il quelqu'un qui » ignore, écrivoit Volzius à Rhena- » nus le 1 Décembre 1536. dans » quelles épaiſſes ténébres toute la » Germanie étoit preſque enfoncée, » avant qu'Eraſme par ſes travaux in- » fatigables l'eût éclairée? » Melchior Adam aſſûre, que ce furent les Livres d'Eraſme qui inſpirerent le goût des Belles-Lettres, & ſur-tout les Adages & ſon Ouvrage *de Copiâ*; qu'avant lui à peine y avoit-il deux perſonnes qui ſçuſſent bien le Latin en Allemagne; que perſonne n'y ſavoit le Grec; que ce fut par ſes conſeils & à ſa ſollicitation, que fut établi le Collége des trois Langues à Louvain, qui donna au Roi Francois I. l'idée du Collége Royal.

Rhenanus félicitoit l'Empereur Charles V. d'avoir pû compter au nombre de ſes Sujets un homme tel qu'Eraſme, que l'on pouvoit regarder comme le reſtaurateur de la Littérature, non-ſeulement en Allemagne & en France où régnoit avant lui une profonde barbarie, mais même en Italie, qui par ſon ſecours devint encore plus floriſſante qu'elle ne l'étoit; de ſorte que ſi ce ſeroit peut-être le louer avec trop d'excès que de l'ap-

peller le pere des Lettres, on peut & on doit dire cependant, qu'il a contribué plus que personne à leur rétablissement & à les éclaircir. Vonderhart, dans sa Préface de l'Histoire Littéraire de la Réformation, soutient qu'il faut être barbare, pour nier que les siécles qui ont précédé Erasme n'ayent été plongés dans une épaisse ignorance; que l'envie ni la jalousie ne peuvent ôter à Erasme la gloire d'être le premier qui ait poli l'Allemagne & quelques Royaumes voisins, d'en avoir dissipé les ténébres, & d'y avoir introduit les vrais principes. C'est ce qu'ont dit (1) aussi Gérard Buschius & Nicolas Bourbon (2).

(1) *Sol novus ille tuus, tuus illustrator, amœnas*
Intulit Aonidum qui tibi primus opes:
Hoc duce barbaries est profligata.

Dans Gilbert Cousin, t. 1. p. 420.

(2) *Quàm fulgent hodiè divina humanaque scripta,*
Quàm fulgent studio, Roterodame, tuo!
Hùc docti indoctique senes juvenesque venite:
Aspera quæ fuerat, plana & amœna via est.
Has gemmas olim Scioli calcare fuerunt
Barbarieque ausi dedecorare suâ.

L'admiration qu'ont eue pour Erasme quelques-uns de ses zélés partisans, les a portés jusqu'à faire le plus grand éloge de son éloquence & de son style: il a été appellé le Ciceron d'Allemagne ; on l'a comparé à Varron, à cela près qu'il étoit beaucoup plus éloquent que ce savant Romain. François Irenicus cité par Herold comme un homme d'une profonde littérature & d'un grand jugement, prétendoit qu'il y avoit dans le style d'Erasme une certaine majesté qui ne laissoit rien à désirer ; & M. Dupin décidoit qu'il s'étoit fait un style propre, qui ne cédoit en rien à celui des meilleurs Auteurs.

Il faut l'avouer : ces jugemens ne sont pas exacts. Erasme à la vérité avoit une facilité & une fécondité admirables : il se fait lire avec le plus

Polluerant fœdi tam sacra rosaria porci :
Putruerat longo Lingua Latina situ.
Reddita res verbis, & rebus reddita verba :
Omnia sunt claro lucidiora vitro.
Prisca bonis rediit virtus & gratia libris :
O quantùm hæc ætas debet, Erasme, tibi !
Sis felix, venerande senex, cælestia cujus
Scripta docent doctos, erudiuntque rudes.

Borbonii Car. 36. L. 1.

grand plaisir, ainsi que l'a remarqué Rhénanus (1); mais sa facilité de s'exprimer n'étoit pas toujours accompagnée de la plus parfaite élégance.

Floridus Sabinus qui n'étoit point prévenu pour Erasme, mais qui néanmoins lui rend justice, après avoir réfuté (a) les invectives de Dolet qui l'avoit critiqué trop aigrement, observe que son style, ainsi que celui d'Erasme, est vicieux, c'est-à-dire, n'est point parfaitement Cicéronien. » Cependant, ajoûte-t-il, les Ouvrages » d'Erasme prouvent qu'il avoit une » profonde érudition, avec une gran» de facilité de parler; & Sturmius » disoit de lui, que content d'un style » abondant & varié, il méprisoit cette » scrupuleuse attention des Italiens » dans le choix des mots. « (2)

(a) *Lection. subcisiv. L.* 1. *c.* 2. *p.* 214.

Erasme lui-même est convenu, que son style auroit pû être beaucoup plus châtié, & qu'il se livroit trop à sa

(1) *Valebat stylo arguto, extemporali, amœno, terso, feliciterque fluente, quem assiduâ adhuc juvenis exercitatione sibi paraverat.* Epist. Rhenani ad Car. v.

(2) *Erasmus Roterodamus copiâ & varietate contentus, Italorum contemnebat in scribendo sollicitudinem.* Sturmius, dans Walchius, *Hist. crit. Lat. Linguæ*, c. 12. n. 4. p. 690.

gran de facilité. Nosoponus, dans le Cicéronien, en porte ce jugement : » Il use, dit-il, beaucoup d'encre : il » se presse ; il avorte plutôt qu'il n'ac- » couche : quelquefois en se tenant sur » un seul pied, il fera un volume assez » étendu. Il ne peut pas obtenir de » lui qu'il relise ce qu'il a une fois » écrit. » Il ne rougit point d'avouer ce défaut en écrivant à Longueil : (a) » Je griffonne, dit-il, plus que je » n'écris ; il m'en coûte plus à retou- » cher mes écrits qu'à les faire. Je n'ai » jamais été superstitieusement scrupu- » leux sur le choix des mots : il me » suffisoit d'être entendu, & que mon » style ne fût pas absolument mauvais ; » & comme je ne voudrois pas être » trop négligent dans le choix des » termes, je crois aussi que lorsqu'il » s'agit de traiter un sujet sérieux, il » ne faut pas porter trop loin le scru- » pule & l'affectation dans les mots.

(b) *Epist.* 63. *L.* 3. *Effundo verius quàm scribo.* Voyez aussi la réponse au P. de Carpi, *Epist.* 4. *L.* 21.

Cette derniere phrase est une critique des Cicéroniens, qui uniquement occupés des mots, s'embarrassoient peu du fond des choses. Quelque chose qu'ils dissent, ils étoient contens d'eux-mêmes, pourvû qu'ils n'employassent point d'autres termes que ceux qui se trouvoient dans Cicéron, comme si les mots

étoient ce qu'il y a de plus essentiel dans un Ouvrage. Erasme au contraire avoit plus d'égard au fond des choses ; c'étoit par-là qu'il vouloit plaire & instruire. Il aimoit beaucoup mieux multiplier ses Ouvrages, que s'arrêter trop long-tems sur la correction du style. C'est ce qu'il avoue dans sa réponse au Prince de Carpi. » Je conviens, dit-il, » qu'il y a bien des choses à reprendre » dans mes Ouvrages. Ma premiere » faute est que ce que je donne, est » plutôt un avortement qu'une cou- » che à terme (a) : c'est un défaut qui » m'est presque naturel. Je ne saurois » m'accoutumer à l'ennui de la correc- » tion, & de retoucher long-tems un » même Ouvrage. Je ne me suis jamais » fort occupé des phrases, écrivoit-il » à un de ses amis (b) ; j'ai toujours été » assez content de mon style, lorsque le fond des choses étoit exact, » qu'elles étoient bien pensées, & » qu'elles n'étoient pas communes. » Il avoue dans sa défense contre Cursius, que s'il avoit pû prendre sur lui de limer ses Ouvrages, il les auroit faits meilleurs ou moins mauvais. Sur la fin de sa vie il eut quelque envie (c) de réformer son style, & de se rapprocher plus de la gravité de Cicéron : les Ouvra-

(a) *Quicquid edo, abortus est veriùs quàm partus.*

(b) *Epist. 20. L. 24.*

(c) *Epist. 36. L. 26.*

ges de Sadolet, de Bembe & de Pflug, qu'il regardoit comme de vrais Cicéroniens, lui avoient inspiré ce désir; mais il est bien difficile à un homme qui approche de 70 ans, de surmonter une habitude invétérée.

Cette négligence dans le style lui attira des censures fort améres, surtout de la part des Cicéroniens & des Italiens (a). Longueil lui reprochoit, qu'il ne se servoit point de termes assez pompeux. Paul Manuce, dans une Lettre à Faber qui est à la tête de celles de Bunel de l'Edition de Charles Etienne de 1551. assure qu'il a une très-grande obligation à Bunel, de lui avoir appris la vraie façon de bien écrire, & de l'avoir mis en bon chemin, lorsqu'il s'égaroit malheureusement avec les Erasme & les Politien. Il y a apparence que Manuce dans la suite se repentit d'avoir ainsi maltraité deux hommes très-célébres: car dans les dernieres Editions de ses Lettres, on a substitué les noms de Philelphe & de Campanus à ceux d'Erasme & de Politien (b).

De tous ceux qui ont mal parlé du style d'Erasme, nul ne l'a fait avec plus d'emportement que Dolet, qui a été réfuté par Floridus Sabinus, quoiqu'attaché à la Maison de Carpi. Jules Scali-

(a) *Supput. errorum in censuris Beddæ.* Barthelemi Calkreuter.

(b) Voyez l'Ed. de Venise des Epit. de Manuce de l'an 1580. avec l'Edit. de Bunel de Toulouse 1687. & les Remarques, p. 112.

ger le traite aussi fort durement dans son second discours (1). Paul Jove en parle avec plus de modération, lorsqu'il dit simplement qu'Erasme avoit cherché à se faire un style nouveau, qui n'avoit aucun rapport avec celui des Anciens. Ce jugement étoit approuvé de Joseph Scaliger, qui soutenoit (a) qu'Erasme étoit un homme de beaucoup d'esprit; » mais, ajoutoit-il, il auroit été » sans doute beaucoup plus grand, si, » comme l'écrit Paul Jove, il eût mieux » aimé imiter les bons Ecrivains de la » Langue Latine, que de se livrer à sa » facilité. »

(a) *Scaligerana.*

Il est constant qu'Erasme n'apportoit pas dans son style cette scrupuleuse pureté, que l'on trouve dans les Ouvrages des Cicéroniens de son siécle; mais la différence qu'il y a entr'eux & lui, c'est que leurs Ouvrages remplis de phrases harmonieuses, n'apprennent presque rien, au lieu que les siens pleins de choses utiles, agréables, & d'observations savantes, sont lus & relus toujours avec plaisir &

(1) *Ipse Latio plus attulit flagitii atque peregrinitatis, quam quisquam unquam puritatis atque elegantiarum hauserit.* J. Scaliger, 2. Discours contre Erasme.

profit. Quoique son style ne soit pas de la plus grande perfection, il est cependant fort au-dessus du médiocre; & il a mérité l'estime (a) des deux hommes de son siécle qui étoient le plus en état d'en juger, les Cardinaux Sadolet & Bembo. Enfin dans l'Université de Paris, la plus célébre qu'il y ait dans le monde, ses Colloques ont été mis entre les mains des jeunes gens comme un modéle de Latinité

(a) Epist. 8. L. 25. Epist. 26. L. 22.

Quand Erasme vit que les Belles-Lettres Grecques & Latines commençoient à être cultivées avec beaucoup de succès, il se proposa le grand objet de rendre à la Théologie son ancienne majesté; c'étoit dans le dessein d'y mieux réussir, qu'il avoit étudié à fond les Belles-Lettres.

La Théologie étoit pour lors dans un état, auquel on ne peut faire attention sans être touché de pitié & d'indignation. On n'entendoit pas l'Ecriture, & on ne lisoit pas les Peres. Non-seulement les Théologiens n'étoient pas en état d'entendre le texte original de l'Ecriture & des Peres Grecs; ils ne connoissoient pas même les caracteres de la Langue Grecque. On s'appliquoit si peu à la lecture de l'Ecri-

ture, qu'Erasme ne craint pas de dire à Dorpius (a) : » Je pourrois vous pro-» duire des Théologiens qui ont passé » l'âge de quatre-vingts ans, & qui n'ont » été occupés toute leur vie qu'à dis-» cuter des questions de Scholastique, » sans avoir jamais lû l'Evangile ; ce » que j'ai découvert, & ce qu'ils m'ont » eux-mêmes avoué. »

(a) Epist. 42. L. 31.

La Langue que parloient ces Théologiens, n'étoit qu'un jargon rempli de barbarismes, qui tenoit presque autant aux idiomes vulgaires qu'à la Langue Latine : ils étoient si fort attachés à ce style grossier, qu'ils disoient publiquement qu'il étoit impossible que ceux qui étoient en commerce avec les Muses, pénétrassent dans le sanctuaire de la Théologie (b) ; & ceux qui ne respectoient pas leur barbarie, étoient accusés d'irreligion.

(b) Epist. 85. 207. & 333.

Dépourvûs de la connoissance des vrais principes, ils donnerent toute leur attention à des questions si inutiles & si ridicules, qu'on a de la peine à concevoir présentement que l'excès du délire ait pû aller jusques là. Erasme apporte quelques preuves de leur extravagance dans sa note 13 du premier chapitre de la premiere Epître de S. Paul

à Thimothée ; voici quelques-unes de ces questions absurdes (1) : Dieu peut-il commander aux hommes quelque mauvaise action, par exemple, de le

(1) *Quid autem nunc loquar de quæstiunculis, non solùm supervacaneis, sed penè dixerim impiis, quas movemus de potestate Dei, de potestate Romani Pontificis? An Deus possit quodvis malum, etiam odium sui, præcipere, & omne bonum prohibere, etiam amorem & cultum sui? An potuerit hunc mundum, etiam ab æterno, meliorem facere quàm fecit? Num possit aliqua distinctè intelligere, si ad illa non habeat distinctas relationes rationis? An possit respectum producere sine fundamento & termino? An possit naturam universalem producere & conservare sine singularibus? An possit aliquo prædicamento contineri? An potestatem creandi possit communicare creaturæ? An possit ex facto facere infectum, ac per hoc ex meretrice facere virginem? An quælibet persona divina possit quamlibet naturam assumere, quomodò verbum humanam assumpsit? An hæc propositio, Deus est scarabæus aut cucurbita, tam possibilis sit quàm hæc, Deus est Homo? An Deus assumpserit individuum humanum, an speciem? An potiùs conveniat Deo non posse facere impossibile? An in mente divinâ sint omnium rerum ideæ, & illæ practicæ sint, an speculativæ? An ipsa res cogat fateri, aliquem esse respectum ab omnibus rebus absolutè distinctum? An Deus aliquo ab ipso distincto sit unus? An numerus personarum in divinis pertineat ad substantiam, an relationem; &*

haïr ? Peut-il leur défendre de l'aimer & de l'adorer ? Peut-il faire que ce qui est fait, n'ait point été fait, par exemple, qu'une Courtisane soit une Vierge ?

an ad primam intentionem, an secundam ? An per relationes & distinguantur & constituantur ? An Pater producat Filium & Spiritum Sanctum ratione intellectûs, an voluntatis ; item an ratione essentiæ, an attributi ; an naturaliter, an liberè ? An essentia in Patre sit principium generativum Filii ; & an sit terminus paternæ generationis ? An Deus generet Deum ? An Pater priùs origine producat Spiritum Sanctum, quàm Filius ? An in Deo sit intellectus agens & possibilis ? An hæc propositio sit possibilis, Pater Deus odit Filium ? An anima Christi potuerit falli, an fallere, an mentiri ? An possit Summus Pontifex abrogare quod Scriptis Apostolicis decretum est ? An possit aliquid statuere quod pugnet cum doctrinâ Evangelicâ ? An possit novum articulum condere in fidei Symbolo ? Utrùm majorem habeat potestatem quàm Petrus, an parem ? An possit præcipere Angelis ? An possit universum Purgatorium quod vocant tollere ? Utrùm simplex homo sit, an quasi Deus ? An participet utramque naturam cum Christo ? An clementior sit quàm fuerit Christus, cùm is non legatur quemquam à Purgatoriis pœnis revocasse ? An solus omnium non possit ?

Voyez la suite ; il seroit trop long de rapporter tout ce qui est dans Erasme sur cette matiere. Voyez aussi l'Apologie contre les Moines d'Espagne.

Si cette proposition, Dieu est un scarabée ou une citrouille, est aussi possible que celle-ci, Dieu est un homme? Si Dieu s'est uni à l'individu ou à l'espèce? Si Dieu peut faire l'impossible? Si cette proposition est possible, Dieu le Pere hait le Fils? Si l'ame de Jesus-Christ a pû être trompée ou mentir? Si le Pape a pû abolir les Ordonnances des Apôtres, faire un nouvel article de Foi? S'il a plus de pouvoir que S. Pierre? S'il peut abolir le Purgatoire? S'il est un simple mortel, ou une espèce de Dieu?

Les Ecoles ne retentissoient que de questions de cette espéce, dont l'examen seul étoit ridicule, & qu'il étoit plus à propos d'ignorer que de savoir, enfin que l'on ne pouvoit décider sans témérité, ainsi que le remarque Erasme, qui ajoute très-judicieusement, que sans instruire les jeunes gens, elles fatiguoient leur esprit que l'on auroit dû occuper de choses plus utiles.

Toute la vie des Théologiens se passoit dans ces misérables subtilités. Erasme assure qu'il en a connu un, qui soutenoit que neuf années ne suffisoient pas pour entendre ce que Scot avoit écrit seulement sur la Préface de Pierre

Lombard : il en avoit entendu un autre, qui prétendoit qu'il n'étoit pas possible de comprendre une seule proposition de Scot, si l'on ne savoit par cœur sa Métaphysique (*a*). Ce Théologien si obscur & si inintelligible avoit passé pour une espèce de Divinité dans les siécles de ténébres.

(*a*) V. *Brukeri Hist. Phil. t.* 3. *p.* 828.

Les Ouvrages des Scholastiques démontrent, qu'il n'y a aucune exagération dans les plaintes qu'Erasme faisoit contre la Théologie de son tems.

Deux questions exerçoient principalement la subtilité des Docteurs du quinziéme siécle, lorsqu'Erasme vint au monde. La premiere étoit sur les Futurs contingens : un certain Docteur, appellé Pierre Thomas, avoit avancé à Louvain qu'ils n'étoient ni vrais ni faux. Cette thèse causa une très grande contestation ; le Pape Paul II. écrivit le 5 Mai 1470. à l'Evêque de Tournai, de réprimer ce Novateur. Le Pape mourut (*b*) l'année suivante. François de la Rovere Cordelier lui succéda, & prit le nom de Sixte IV. il avoit enseigné la Scholastique avec une grande distinction. Une de ses premieres attentions (*c*) après son exaltation au Souverain Pontificat, fut de travailler à la décision de la question des Futurs con-

(*b*) *Rainaldus*, *n.* 51.

(*c*) *Rainaldus*, 1471. *n.* 69.

tingens : il convoqua tous les Prélats & tous les Théologiens qui étoient à Rome, & l'opinion de Pierre Thomas fut condamnée (*a*). Une autre question faisoit bien plus de bruit ; c'étoit celle de l'Immaculée Conception de la Vierge. Elle avoit causé une si grande altération entre l'Ordre de S. François qui étoit pour l'affirmative, & l'Ordre de Saint Dominique qui soutenoit que la Vierge n'avoit point été exempte du péché originel, que le Pape Sixte IV. fut obligé d'interposer son autorité (*b*) pour les contenir dans la modération : il menaça d'anathême les Théologiens, qui traiteroient d'hérétiques ceux qui ne penseroient pas comme eux sur cette matiere. Ce sage Reglement fut adopté par (*c*) le Concile de Trente dans sa cinquiéme Session.

(*a*) *Rainaldus*, 1473. *n.* 25.

(*b*) *Rainaldus*, 1483. *n.* 64.

(*c*) Frapaolo, L. 2. *Rain. an.* 1546. *n.* 77.

Il n'y a point de dispute Théologique qui apprenne mieux que celle-ci la maniere d'argumenter de ce siécle. Nous rapportons en note quelques-uns des argumens (1) qui furent em-

(1) *Omnis habitudo terminorum, ex quibus fiunt diversæ propositiones Cathegoricæ, oppositas rationes formales suppositionis includentes, non reddit propositionem exponibilem veram : sed habitudo inter causas veritatis illius conclusionis est implicans opposi-*

ployés dans cette fameuse querelle ; il y a toute apparence que ceux qui les admettoient, ne s'entendoient pas eux-mêmes.

Erasme ne put pas s'accommoder d'une Théologie si déraisonnable. Il étoit venu à Paris pour se perfectionner dans cette science ; ce qui a donné occasion à Rhenanus de dire (a), qu'il étoit devenu Scotiste dans le College de Montaigu.

(a) Epist. ad Car. v.

S'étant bientôt dégoûté de la méthode de ce tems-là, il comprit qu'il

tas rationes formales suppositionis. Igitur major de se manifesta est. Minor probatur, quia subjectum secundæ exponentis connotat negationem universalem cujuscumque alterius à subjecto exponibilis ; in cujus subjecti descensu inveniuntur multæ singulares falsæ, quod patet. Aut capiatur pro secundâ exponente, nihil non Christus fuit sine peccato ; aut nullus non Christus fuit sine peccato ; sunt multæ singulares falsæ : & confirmatur, quia modus significandi dictionis exclusivæ habet verificari per oppositum negativum infinitatum. Igitur, &c.

Tractatus de singulari puritate & prærogativâ Conceptionis Salvatoris Jesu-Christi, p. 313.

Autre Argument, p. 322.

Omnis conditio in effectu habens rationem proprium jus ad aliquam perfectionem

toit impossible d'être bon Théologien sans une connoissance profonde du texte original de l'Ecriture, & si l'on n'étoit pas en état de lire les Peres, dans lesquels se retrouve la tradition qui est un des principes de la Foi Catholique. Rempli de ces réflexions, il s'appliqua à l'étude de la Langue Grecque, pour être en état d'entendre parfaitement le Nouveau-Testament; & il en donna la plus excellente Edition qu'on eût vûe jusqu'alors.

Les Livres Grecs étoient pour lors si rares (*a*), que Pellican a assuré que dans toute l'Allemagne il n'y avoit pas un seul Nouveau-Testament Grec;

(*a*) Dupin, tome 1. des Auteurs séparés, p. 356.

tanquam ad terminum ad quem, si in se non sit receptiva illius, requirit proprium passum, ratione cujus recipiatur perfectio: sed innocentia est conditio in effectu, quæ ex se est justitia, habens proprium jus ad perfectionem sibi reddendam; ergò requirit proprium passum, in quo recipiatur illa ultimata perfectio. Illud non fuit Joh. Baptistæ nec Evangelistæ; ergò fuit B. Virgo. Major probatur, quia Deus & natura nihil agunt frustrà; ergò quod ex se est justitia, pro suo ultimo termino non redditur incassum, cùm nullum bonum sit irremuneratum. Minor verò probatur, per illud quod habetur in sententiis Prosperi, cap 1. & Inst. de Justitiâ & Jure, verbo ad verbum.

le premier que l'on y vit fut apporté d'Italie.

Erasme pour mettre les Théologiens à portée de lire les Peres, traduisit en Latin plusieurs Ouvrages des Peres Grecs; & il donna des Editions revûes sur les manuscrits des plus célébres Peres Latins, tels que S. Irenée, S. Cyprien, S. Hilaire, S. Jérôme & S. Augustin.

Ce qui mérite d'être admiré, est qu'il n'avoit point de guides, ou il n'en avoit pas d'assez sûrs. Car, comme le remarque M. Marsollier (a), avant lui on ne connoissoit ni la critique ni ses regles : on manquoit de tous les secours nécessaires pour former un jugement exact & précis; l'art de bien juger des Auteurs & de leurs Ouvrages étoit, pour ainsi dire, un pays inconnu, dont les routes n'étoient pas encore frayées. Il s'est quelquefois trompé; mais il a souvent jugé très-sainement des Ouvrages & des piéces douteuses, & nous a laissé des conjectures qui ont depuis ouvert les yeux à bien des Savans.

(a) Apologie, p. 169.

L'exemple d'Erasme & ses travaux ayant engagé les Théologiens à lire l'Ecriture & les Peres dont il avoit facilité l'intelligence, on vit en peu

le tems un grand changement dans la Théologie. Il s'applaudissoit quelquefois, cependant toujours avec modestie, souvent même forcé par la nécessité de se justifier, de la part qu'il avoit eue à cette heureuse révolution. » Les » jeunes-gens, disoit-il au Syndic Beda » (*a*), conviennent des services que » j'ai rendus à ceux qui veulent étu- » dier la Théologie ; nous voyons » même quelques-uns des vieux Doc- » teurs recourir aux sources, lire les » anciens Docteurs de l'Eglise, & » s'appliquer à l'étude des Langues sa- » vantes : on dispute avec plus de ju- » gement, & l'on écrit mieux. » Dans une Lettre (*b*) écrite l'an 1516. il assure qu'il étoit constant qu'il y avoit des Théologiens qui n'avoient jamais lû l'Ecriture, non pas même le Maître des Sentences, & qui ne s'étoient occupés que de questions subtiles. » Ne » convenoit-il pas, ajoûte-t-il, de les » rappeller aux sources ? Je souhaite- » rois que les peines que j'ai prises » fussent utiles à tout le monde : au » reste je n'attends ma récompense » que de Jesus-Christ ; & comme il ne » se peut pas faire qu'on ait l'approba- » tion de tout le monde, je suis con- » solé d'être approuvé par tout ce qu'il

(*a*) *Supput. error. Beddæ, prop.* 186.

(*b*) *Epist.* 10. *L.* 2.

» y a de plus estimable. J'espere que ce
» qui leur plaît présentement, plaira
» dans la suite au plus grand nombre.
» Je n'ai jamais eu intention, écrivoit-il
» à Beraud (a), de troubler ni Thomas
» ni Scot dans la possession où ils sont
» de jouer un grand rôle dans les Eco-
» les : ce dessein seroit au-dessus de mes
» forces ; & quand je pourrois y réus-
» sir, je ne sçai si l'on devroit y tra-
» vailler, à moins qu'on n'eût sur le
» champ quelqu'autre méthode à subs-
» tituer. C'est aux autres à examiner
» ce qu'ils font : pour moi, je me gar-
» derai bien de causer aucun tumulte
» à ce sujet ; il me suffit de voir la
» Théologie traitée plus judicieusement
» que par le passé, & qu'on aille pré-
» sentement puiser dans les sources
» Evangéliques ce qu'on alloit autre-
» fois chercher dans des bourbiers.
» Nous avons réussi à engager quel-
» ques-uns, & à en obliger d'autres à
» être meilleurs Théologiens. »

» Combien, dit-il ailleurs (b), n'ai-
» je pas de Rois, de Princes, de Car-
» dinaux, d'Evêques, qui non-seule-
» ment applaudissent à mes Ouvrages,
» & me font des complimens, sur les
» services que j'ai rendus à la Théolo-
» gie ? Ils m'envoient des présens ;

(a) Epist. 85. L. 11.

(b) Epist. 14. L. 25.

& ils me déclarent qu'ils n'ont pas d'autres sentimens que les miens. » C'est ainsi que (a) pensoit le Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur de Mayence, lorsqu'il l'exhortoit de continuer d'enrichir par ses admirables Ouvrages la divine Théologie, & de lui ôter sa barbarie. Cutbert Tunstal étoit dans les mêmes idées (b) puisqu'il ne craignoit pas de dire, qu'Erasme avoit chassé des Temples les troupes des barbares qui profanoient tout ce qu'il y avoit de sacré. Thurzon, Evêque de Breslau, lui écrivoit (c) que c'étoit lui qui avoit fait fleurir la pureté de la vraie Théologie, & qu'on pouvoit le regarder comme l'Auteur de la renaissance des saintes études, qui étoient presque anéanties. Jean Maldonat le croyoit le premier des Théologiens (d); il étoit persuadé que c'étoit lui qui leur avoit frayé le bon chemin. Nicolas Beraud le complimentoit (e) de ce qu'il voyoit arriver ce qu'il avoit désiré ardemment, que les Théologiens abandonnant leurs disputes sophistiques & inutiles, se retournassent du côté de l'ancienne & de la vraie Théologie; ce qu'il avoit fait avec tant de succès qu'il ne voyoit pas

(a) *Epist.* 10. *L.* 11.

(b) *Epist.* 29. *L.* 2.

(c) *Epist.* 1. *L.* 15.

(d) *Ducem Theologorum & Antesignanum.*

(e) *Epist.* 13. *L.* 19.

quel étoit celui des Anciens qu'on pût lui préférer, soit qu'on les considérât du côté de l'habileté dans les langues, soit du côté de l'érudition, du travail & de l'exactitude. » Pourquoi » ne penserois-je pas ainsi, dit-il en finissant, puisque c'est ce que j'entends » dire à tout ce qu'il y a de plus savant?

Wicelius étoit encore plus prévenu pour Erasme : il prétendoit (a) qu'après les Apôtres, il ne trouvoit ni chez les Anciens, ni chez les Modernes, aucun Auteur qui eût aussi bien servi l'Eglise qu'Erasme, & que c'étoit lui qu'il falloit imiter après les Apôtres & les premiers héros de la Théologie; ce sont ses termes. Jean-Ange Odon (b) n'exagere pas moins dans la Lettre qu'il écrit à Gilbert Cousin, où il assure que ce n'est pas seulement son sentiment, mais celui de grands Théologiens, qu'Erasme doit être préféré aux anciens Peres. Il assure avoir entendu dire à plusieurs gens doctes, & en France, & en Italie, que s'il falloit opter entre les Livres des Anciens & ceux d'Erasme, ils consentiroient volontiers à la perte des Ouvrages des Anciens, pourvû qu'on leur laissât ceux d'Erasme.

(a) Epître de l'an 1532.

(b) *Epist.* 309. dans Gilbert Cousin.

Ces

Ces élogés sont sans doute outrés; mais ils prouvent évidemment la profonde vénération qne l'on avoit pour la science Ecclésiastique d'Erasme. M. Baillet (a) a très-bien représenté l'état de la Théologie dans le tems qu'Erasme parut dans le monde, & il n'a pas oublié de rendre compte des services qu'il rendit à la Théologie. » On ne » lisoit, dit-il, presque que le Maître » des Sentences pour la Théologie, » Gratien pour le Droit Canon, l'A- » ristote des Arabes & les Commenta- » teurs Mahométans pour la Philoso- » phie; & parce qu'on étoit dépourvû » du secours de la Critique, & de la » connoissance des Langues & de » l'Antiquité, on négligeoit les Peres, » les Canons des Conciles, & géné- » ralement tous les Ouvrages des An- » ciens. Mais enfin la lumiere des » Belles-Lettres, par un heureux re- » tour, & par un bon effet de cette » vicissitude qui l'avoit fait autrefois » disparoître, est revenue éclairer nos » Provinces depuis environ deux-cens » ans, & leur a rendu leur ancien éclat » avec usure. Erasme a eu grande part » à cet heureux changement. C'est » beaucoup (b) qu'il ait tenté le pre- » mier la critique des Ouvrages des

(a) Jugement des Savans, t. 1. p. 323.

(b) T. 2. p. 2128. partie.

» Peres, & que dans la correction
» qu'il a faite d'une infinité de fautes
» de leurs exemplaires, il ait donné,
» comme dit Rhenanus, des preuves
» de la présence & de la pénétration
» de son esprit; ce qui a fait dire au
» même Auteur, qu'on a l'obligation
» à Erasme d'avoir contribué en partie
» au rétablissement de la Théologie
» positive, que la Scholastique avoit
» bannie ou accablée. »

M. Dupin a jugé aussi qu'Erasme a été un des premiers qui eût traité les matieres de Théologie d'une maniere noble, & dégagée des sophistiqueries & des termes de l Ecole.

Le désir qu'Erasme avoit de voir rétablir l'étude de la Théologie positive, lui avoit donné une si grande aversion contre la Scholastique, qu'il ne perdoit aucune occasion de la tourner en ridicule, ainsi que les Théologiens de son tems. Ce mépris extrême pour les Scholastiques paroît dans les Lettres qu'il écrivit même avant son voyage d'Italie; il en parle ainsi dans une Lettre (a) écrite à Paris l'an 1499.
» Je me suis diverti à plaisanter quel-
» ques Théologastres de ce siécle,
» dont le cerveau est dérangé, la lan-
» gue est barbare, & la science n'est

(a) Epist. 85.

» que chicane (1). » Mais il faut l'entendre parler lui-même; ses expressions sont beaucoup plus énergiques. Il leur refuse (*a*) jusqu'au sens commun; il les appelle des malheureux diseurs de rien, les plus dangereux animaux qui soient sur la terre ou sur la mer. A l'occasion de ce Proverbe, Un Eléphant ne prend pas un rat, il dit (*b*): » Cet » adage est fort ridiculement employé » par ces petits Philosophes & par ces » Théologastres de notre tems, lorsqu'ils font des fautes énormes contre » les langues Grecque & Latine; ce qui » ne leur arrive que trop souvent. Ils » croient se justifier, en prétendant qu'un » aigle ne prend point de mouches; » comme si les niaiseries sophistiques » qu'ils débitent les mettoient en droit » de se regarder comme des aigles, » ou comme si la connoissance des Langues savantes n'étoit pas une grande » partie de l'érudition. » Il décide que l'on ne trouvera pas dans les Ouvrages de Scot, la fontaine des Muses; que c'est tout au plus (*c*) un bourbier

(*a*) *Epist.* 38. *L.* 9.

(*b*) Chil. 1. Cent. 9. Prov. 70. p. 356. *Ed. Clerici.*

(*c*) *Epitaph. Petri Ægidii, p.* 331.

(1) *Sed in nostræ tempestatis Theologastros quosdam jocari libuit, quorum cerebellis nihil putidius, linguâ nihil barbarius, doctrinâ nihil spinosius.*

rempli de grenouilles. Il traite l'Université de Louvain d'endroit où l'on ne voit que des pourceaux, des ânes & des geais. On peut voir ses propres paroles (1). Enfin il avoit un si grand dégoût pour les ouvrages des Scholastiques, qu'il déclare qu'il ne pouvoit pas les lire sans s'exposer à vomir, non-seulement à cause de la barbarie de leur style, mais à cause des choses mêmes qu'ils disoient (2). Ces invectives qui pouvoient avoir quelque fondement, étoient faites avec trop d'humeur & trop de méptis pour ne pas indigner étrangement les Théologiens. Martinus Dorpius se contenta d'en porter ses plaintes à Erasme même avec modération; mais le violent Beda entra en fureur : il cria au blasphême. Il soutint que jamais les hérétiques n'avoient été si bien réfutés que par les Scholastiques ; ce qui donna occasion à Erasme de le traiter en ridicule par la quéstion qu'il lui fit : » Que

(1) *Locus ubi tot porci obgrunniunt, obrudunt asini, oblactiunt cameli, obstrepunt graculi, obgarriunt picæ.* Epist. Petri Ægidii, p. 332.

(2) *Vomitus oboritur legenti, adeò me tum barbaries Orationis, tum rerum perturbatio offendit.* 1. Livre des Antibarbares.

» faisoit donc l'Eglise avant qu'il y
» eût des Scholastiques, lorsqu'il s'é-
» levoit quelques hérésies?

Erasme fit enfin réflexion que sa critique avoit été trop loin; il déclara que (a) ses déclamations n'avoient eu en vûe que les mauvais Théologiens qui avoient abusé de la Scholastique, & qu'il ne désapprouvoit pas la Scholastique en elle-même (b), pourvû qu'on en bannît les questions inutiles. » Je
» voyois, disoit-il (c), ce genre de
» Théologie épineux & froid augmen-
» ter en mal de jour en jour, les vraies
» sources & les anciens Peres presque
» entiérement négligés. J'ai fait tout ce
» qui dépendoit de moi pour rappeller
» tout le monde à la véritable Théolo-
» gie, non pas que je condamne en
» tout les études reçues dans les Ecoles,
» mais cherchant à y faire des change-
» mens, & en indiquant ce que je sou-
» haitois qu'on y ajoûtât. Car de mê-
» me que je n'approuve pas ceux qui
» excluent les bonnes Lettres, je dés-
» approuve ceux qui blâment généra-
» lement les études des nouveaux
» Théologiens. »

(a) *Epist. ad Dorpium 42. L. 31.*

(b) *Supput. err. Biddæ.*

(c) *Epist. 28. L. 6.*

Dans le siécle passé il arriva à un très-savant homme à peu près la même avanture qu'à Erasme au sujet de

la Scholastique. Le Pere Morin en avoit peut-être parlé trop librement: les Approbateurs de son docte ouvrage sur la Pénitence l'obligerent de s'expliquer ; & il fit un Avertissement, où il déclare que ce n'est point la Théologie Scholastique qu'il a blâmée, mais une fausse Dialectique qui apprend à raisonner pour & contre sur toute sorte de sujets.

Les explications d'Erasme ne le réconcilierent point avec les Théologiens : ils ne lui pardonnerent pas ses mépris ; plusieurs lui jurerent une haine mortelle, qu'ils lui conserverent même après qu'il fut mort. Ils lui donnerent des preuves de leur mauvaise volonté en l'accusant d'un crime, qui dans ce tems-là passoit pour capital, c'est-à-dire d'hérésie.

Erasme n'eut pas de peine à se justifier chez les gens raisonnables, ainsi que nous l'allons voir, en discutant les principaux chefs d'accusation qu'on forma contre son orthodoxie.

On chercha à prévenir Rome contre lui, en le représentant comme un ennemi de la primauté du Pape. Stunica répandit dans Rome même des conclusions, dont le premier titre étoit touchant la primauté de S. Pierre &

au Siége Apostolique. Il reprochoit à Erasme d'avoir erré sur cet article; & il vouloit le prouver, 1°. parce qu'Erasme avoit prétendu qu'on ne devoit pas conclure que S. Pierre fût le premier des Apôtres, pour avoir été nommé le premier dans le catalogue qu'en fait S. Matthieu; 2°. parce qu'il avoit soutenu que ces paroles, Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, ne regardoient pas seulement l'Apôtre S. Pierre; 3°. parce qu'il croyoit que le terme de *Summus Pontifex* ne se donnoit point au Pape dans les premiers tems; enfin parce qu'il avoit dit, que la Monarchie du Pape ne s'étoit élevée qu'après S. Jérôme, & que S. Augustin ne reconnoissoit pas dans l'Eglise Romaine la même autorité que celle que nous lui attribuons présentement.

Erasme en répondant à ces objections en détail, déclare d'abord que jamais il n'a révoqué en doute la primauté du Pape; qu'il l'a reconnue formellement toutes les fois qu'il a eu occasion d'en parler: ensuite il soutient, 1°. Que quoique S. Pierre soit toujours nommé le premier, lorsqu'il est fait mention des douze Apôtres, ce qui peut être regardé comme un

préjugé en faveur de sa primauté, il y a d'autres passages où étant parlé de lui & de quelqu'autre Apôtre, il n'est nommé que le second. 2°. Il remarque qu'Origène ne prouve point la primauté de S. Pierre par le passage où il est dit que Jesus-Christ bâtira son Eglise sur la pierre; & que quoique S. Cyprien l'emploie comme preuve, il laisse la liberté d'expliquer ce passage autrement. Cette matiere a été traitée beaucoup plus à fond depuis Erasme; on peut voir dans les Lettres de M. de Launoi & dans le Traité de l'autorité du Pape (*a*), que les Peres en grand nombre ont entendu par la pierre sur laquelle Jesus-Christ avoit bâti son Eglise, la confession que S. Pierre venoit de faire, que Jesus-Christ étoit le Christ Fils du Dieu vivant. Il est aussi prouvé dans ce dernier ouvrage (*b*) que S. André est nommé avant S. Pierre dans S. Jean (*c*), & que S. Paul ne le cite qu'après S. Jacques. Erasme auroit pû observer aussi, que le terme de *Summus Pontifex* ne désigne point nécessairement la primauté, puisque les Papes eux-mêmes donnoient ce titre à des Evêques.

3°. Erasme déclare, que quand il a dit que la Monarchie du Pape n'étoit

(*a*) Autor. du Pape, t. 1. p. 155.

(*b*) T. 1. p. 161.

(*c*) Jean, c. 1. ℣. 44. Galates, c. 2. ℣. 9. Corint. 1. c. 9. ℣. 5.

Autor. du Pape, t. 1. p. 167.

pas connue du tems de S. Jérôme, il n'a prétendu parler que de ces excessives prérogatives que les Ultramontains lui attribuent, c'est-à-dire, l'infaillibilité & le pouvoir sur le temporel. Il se plaint ensuite que Stunica porte l'injustice jusqu'à ne pas faire la moindre attention à la multitude de passages qui se trouvent dans ses Ouvrages, dans lesquels il s'exprime très-orthodoxement sur l'autorité du Pape, à qui il donne le nom de Vicaire de Jesus-Christ, qui jouit après Dieu du plus grand pouvoir qu'aucun mortel ait sur terre; ce qui l'avoit rendu odieux aux Luthériens.

Erasme n'avance rien dont on ne puisse aisément trouver la preuve dans ses Ouvrages. Il dit dans son Apologie contre les Moines d'Espagne, que le Pape est le Vicaire de Jesus-Christ sur terre; qu'il est le Chef de l'Eglise, & qu'il lui a toujours soumis ses Ouvrages comme à son souverain Juge. Toutes ses Lettres sont remplies des aveux les plus autentiques de la primauté du Pape. Il écrivoit à Léon X. (a) qu'il le regardoit comme une espèce de divinité parmi les hommes. Il mandoit (b) au Cardinal de Mayence, que le Pape étoit le premier Pré-

(a) Epist. 1. L. 2.

(b) Epist. 10. L. 21.

dicateur de l'Evangile; & que quoique tous les Evêques fussent les Vicaires de Jesus-Christ, l'Evêque de Rome les précédoit tous. Il protestoit (a) au Cardinal Campege, qu'il avoit toujours été très-attaché au Saint-Siége; qu'il le seroit toujours; & qu'il regardoit comme ses adversaires ceux qui ne pensoient pas de même. Il se plaint amérement (b) dans une Lettre au Cardinal de Sion de Stunica, qui malgré lui vouloit le faire Luthérien, & qui ne vouloit faire aucune attention à tous les passages de ses Ouvrages, où il appelloit le Pape le Vicaire de Jesus-Christ & le Chef de l'Eglise.

(a) Epist. 8. L. 14.

(b) Epist. 39. L. 20.

Les Luthériens lui rendoient plus de justice : car ils le détestoient (c), parce qu'ils le croyoient trop attaché à l'autorité du Pape. Ce qui le consoloit de l'injustice de Stunica, c'est que le Docteur Echius (d) un des plus zélés défenseurs de la Foi Catholique contre les Luthériens, se prévalut de l'autorité d'Erasme, lorsqu'il se proposa de prouver la primauté du Pape, ainsi que le Prince de Carpi lui-même l'a remarqué (e).

(c) Réponse au P. de Carpi.

(d) Autorité du Pape, t. 1. p. 89.

Il est vrai qu'Erasme s'est toujours opposé à ceux qui portoient l'autorité du Souverain Pontife au-delà de ses jus-

(e) Eras. contre le P. de Carpi, B. 2.

ses bornes ; mais ses intentions étoient bonnes. Il ne craignit pas de les découvrir au Cardinal de Mayence & au Cardinal Laurent Campege. « C'est » rendre un mauvais service au Pape, » écrivoit-il au premier de ces Cardi- » naux (*a*) que de lui attribuer par es- » prit de flatterie des prérogatives qu'il » ne s'attribue pas lui-même, & qui » ne seroient pas avantageuses au trou- » peau de J. Christ. Je ne craindrai » pas de l'avancer, mande-t-il au Car- » dinal Campege (*b*) : il n'y en a point » qui nuisent davantage à la dignité » du Souverain Pontife, que ceux qui » par folie ou par l'espoir de la récom- » pense portent ses droits jusqu'à des » excès extravagans. »

Ces sentimens devoient lui attirer l'estime des vrais Savans & des gens de bien ; & il faut rendre cette justice aux Papes de ce tems-là, que cette façon de penser & de s'exprimer ne lui nuisit point dans leur esprit. Jule II. lui accorda (*c*) la dispense qu'il lui avoit fait demander par Grunnius. Léon X. avoit pour lui la plus grande estime ; il le recommanda au Roi d'Angleterre avec de très-fortes instances (*d*) comme ayant pour lui la meilleure volonté. Adrien VI. le sollicita avec beaucoup

(*a*) *Epist.* 10. *L.* 12.

(*b*) *Epist.* 1. *L.* 14.

(*c*) *Epist.* 6. *L.* 24.

(*d*) *Epist.* 28. L. 1. *Epist.* 4. *L.* 2. *Epist.* 5. *L.* 2. *Epist.* 7. *Epist.* 80. *L.* 29. *Epist.* 13. *L.* 17. *Epist.* 3. & 4. *L.* 23. *Epist.* 1. *L.* 19.

d'empressement & d'amitié de venir à Rome. Clement VII. déclara publiquement, qu'il étoit très-bien intentionné pour lui. Paul III. eut dessein de l'élever à la dignité de Cardinal. Paul IV. lui-même, qui à la vérité séduit par les ennemis d'Erasme changea de sentiment sur la fin de sa vie, lui avoit été très-favorable (a) pendant sa Nonciature en Angleterre; & il avoit désapprouvé les intrigues des Docteurs de Louvain: d'où il résulte que les Maîtres de Rome ne le regardoient pas comme un ennemi du Saint-Siége.

Il fut accusé de ne point penser orthodoxement sur l'article des Indulgences: il est certain qu'il en a blâmé avec vivacité les abus; il a même peut-être mis des plaisanteries indiscretes dans ses déclamations (b). Mais il est vrai que les excès des Prédicateurs n'étoient pas supportables: ils soutenoient publiquement (c) qu'avec une Bulle du Pape, l'on ne pouvoit jamais être damné dans quelque disposition que l'on fût; & Erasme assure (d) avoir entendu dire à un Prédicateur, que les Indulgences n'étoient utiles qu'à ceux qui étoient persuadés d'une vérité qu'il falloit croire, que le Pape étoit le maître de faire sortir de l'Enfer tel damné qu'il voudroit.

(a) *Epist.* 28. *L.* 8.

(b) Dialogue entre Hanno & Trasymachus.

(c) *Epist.* 629.

(d) *Epist. Dedic. Psal.* 38.

Ces abus qui furent la premiere cause du grand schisme d'Allemagne, avoient prévenu Erasme contre la doctrine des Indulgences; mais dans la suite il parla plus exactement, & il déclara (*a*) qu'il ne les blâmoit pas, qu'il désapprouvoit seulement les abus & les trafics honteux des Questeurs, qui avoient effectivement scandalisé tous les gens de bien.

(*a*) *Epist.* 57. *L.* 30. & *adversùs Huttenum.*

Un point dans la doctrine d'Erasme qui causa les plus grands troubles dans les Ecoles, fut ce qu'il avança au sujet de l'auteur de la Confession auriculaire. Il avoit laissé dans l'incertitude qui avoit établi cette pratique: même dans ses Colloques faits pour être mis entre les mains des jeunes gens, il n'avoit pas craint d'avancer (*b*) qu'à la vérité il se confessoit tous les jours, mais à Jesus-Christ, qui étoit celui qui remettoit vraiment les péchés; qu'il croiroit que cette Confession suffit, si les Chefs de l'Eglise s'en contentoient; qu'il laissoit discuter aux Théologiens si J. Christ avoit établi la Confession telle qu'elle est en usage présentement; que pour les enfans, il leur suffisoit de s'en tenir à ce qui est reçu.

(*b*) *Pietas puerilis* p. 61.

Son intention au reste n'étoit pas de donner atteinte au précepte de la

Confession : car il a déclaré (*a*) que quand on ne la croiroit pas d'institution divine, il ne faudroit pas moins se confesser, cette pratique étant utile, & approuvée par l'usage de l'Eglise. Ces déclarations n'empêcherent point que son Pirrhonisme sur l'auteur de la Confession ne causât un très-grand scandale; d'Egmond & Stunica en prirent occasion (*b*) de le traiter d'hérétique. Erasme répondit (*c*), que quoiqu'il vît beaucoup de difficulté à assurer que J. Christ eût établi la Confession telle qu'elle est présentement, il se soumettoit au Jugement de l'Eglise à laquelle il s'étoit toujours soumis. » D'ailleurs, » disoit-il, J. Christ est censé avoir » établi ce que l'Eglise dirigée par son « esprit a ordonné ; & en ce sens la » Confession est d'institution divine. » Cependant, ajoutoit-il, si l'Eglise » décide que la Confession telle qu'elle » est présentement en usage, est de » droit divin établie par J. Christ, & » qu'elle ne peut jamais être abolie, » je ne contesterai point, parce que » je soumets tous mes sentimens à l'E- » glise. »

Ce qui peut en quelque sorte justifier Erasme, indépendamment de sa disposition à se soumettre au jugement de

(*a*) *Enarratio Psalmi*, 83. Apologie contre les Moines d'Espagne.

(*b*) *Epist.* 539.

(*c*) Apologie contre les Moines d'Espagne. *Enarratio Psalmi* 38. Réponse à Leus. *Coronis Apologetica*, p. 760. Réponse à Stunica.

l'Eglise, c'est que la question sur l'auteur de la Confession auriculaire n'étoit pas encore tellement décidée, qu'il n'y eût quelque division à ce sujet entre les Théologiens orthodoxes. Latomus savant Controversiste avoit enseigné (*a*), qu'il étoit permis de croire, ou que J. Christ avoit établi la Confession, ou qu'elle avoit eté instituée par un Decret général de l'Eglise; & le Roi Henri VIII. qui avoit travaillé contre Luther avec une si grande approbation, qu'il avoit reçu du Pape Léon X. (*b*) le glorieux titre de Défenseur de la Foi, en traitant de la Confession dans son Ouvrage, avoit seulement donné comme probable qu'elle avoit été établie par J. Christ. Quelques autres Scholastiques cités par Erasme dans son Apologie contre les Moines d'Espagne, avoient laissé en doute si la Confession avoit été établie par Jesus-Christ ou par l'Eglise.

(*a*) Réponse au P. de Carpi.

(*b*) Thoiras L. 15. t. 5. p. 156.

Cependant il est à présumer que si Erasme eût vêcu plus long-tems, il auroit changé de sentiment, & qu'il se seroit soumis à la décision du Concile de Trente, qui a prononcé (*c*) l'an 1551. que Jesus-Christ avoit institué la Confession entiere des péchés, comme nécessaire par la Loi de Dieu à

(*c*) Frapaolo, L. 4. n. 23.

tous ceux qui étoient tombés dans le péché après le Baptême.

Erasme fut accusé de ne pas bien penser sur le Dogme de l'Invocation des Saints. Ses ennemis se fondoient sur ce qu'il avoit tourné en ridicule ceux qui mettoient de la superstition dans ce culte : il répondit (*a*) que ce reproche étoit une calomnie ; que jamais il n'avoit attaqué le fond du Dogme ; qu'il s'étoit seulement mocqué de ceux qui demandoient aux Saints ce qu'on n'oseroit pas demander à un homme de bien (*b*), & qui s'adressoient à quelque Saint en particulier, comme s'il avoit plus de pouvoir que Jesus-Christ même.

(a) *De collo util.* p. 882.

(b) *Epist. Apol. ad Mart. Dorpium.*

Les Luthériens étoient persuadés, qu'Erasme pensoit sur ce point de même que l'Eglise Catholique : Farel écrivit contre lui à ce sujet (*c*) ; & Berquin lui fit des reproches. Erasme eut même avec ce dernier une explication ; il lui protesta que ce n'étoit point aux hommes que les Catholiques demandoient le salut éternel, » quoi-» que, dit-il, nous soyons aidés par » les suffrages des Saints. »

(c) *Epist.* 40. & 47. L. 18. Bib.choisie, t. 6 p.127. *Epist.* 99. L. 20.

Il étoit persuadé (*d*) que l'Invocation des Saints avoit été en usage dès les premiers tems de l'Eglise ; ainsi il la regardoit comme une chose pieuse ;

(d) *Modus orandi Deum.*

il souhaitoit seulement qu'on en retranchât les abus, aussi bien que ceux qui se commettoient dans le culte des Images, & que cela se fît sans tumulte; & il s'est déclaré avec vivacité (*a*) contre les nouveaux Iconoclastes.

Il prétendoit en même-tems, qu'il n'étoit pas possible de prouver par les Ecritures canoniques qu'il fût nécessaire d'invoquer les Saints; & il permettoit à ceux qui avoient quelque répugnance pour le culte des Images, de ne les pas honorer. Il ne croioit pas qu'on fût obligé d'invoquer les Saints; mais il étoit persuadé qu'il y avoit de la folie à exciter des troubles pour abolir une chose qui est pieuse en elle-même, & qui a été en usage dans les premiers siécles de l'Eglise. Il y a apparence que ces sentimens n'auroient pas été condamnés par le Concile de Trente, puisque comme le remarque M. Bossuet (*b*), il se contente d'enseigner aux Fidelles, que l'Invocation des Saints est bonne & utile, sans rien dire davantage.

Les Ouvrages d'Erasme prouvent qu'il honoroit la Vierge du culte le plus respectueux. Il lui a adressé des priéres aussi affectueuses (*c*) que celles qui ont été faites par ses plus fameux Dé-

(*a*) *Enarratio Psalmi* 83. *Modus orandi Deum. Enarr. Psal.* 83. V. aussi Epître 40. L. 18.

(*b*) Exposition de la Foi, n. 5.

(*c*) *Pæan Virgini Matri.*

vots; il commence ainsi un éloge de Marie (a) : *le plus grand honneur du Ciel, la protection la plus certaine pour la terre.* Il lui attribue ensuite ce qui est dit dans l'Ecriture de la Sagesse Eternelle; ce qu'il a condamné dans sa maniere de prier Dieu, où il défend d'appliquer à la Vierge ce que les Ecritures disent de la Sagesse du Pere qui est Jesus-Christ même. Il dit dans ce même éloge, que c'est à la Vierge que nous devons nous adresser dans nos besoins, parce que sa bienfaisance est inépuisable, & qu'elle obtient de Dieu pour les hommes tout ce qu'elle demande à la Majesté Divine. Mais il faut voir cette Piéce toute entiere, aussi bien que la Priére à la Vierge Marie dans l'adversité, le Pöeme sur l'Invocation du Verbe, & les Vers Grecs à la Vierge de Walsingham, qui finissent par lui demander (b) un cœur craignant Dieu, exempt de péché. Enfin il portoit son respect pour la Vierge, jusqu'à donner la préférence au sentiment de ceux qui croioient la Conception Immaculée.

Il admettoit la doctrine des Anges-Gardiens; il la suppose dans son Manuel (c) où il recommande à ceux qui sont tentés, de faire attention qu'ils

(a) *Unicum decus cæli, certissimum terræ præsidium.*

(b) Prop. 18. *supput. err. in cens. Beddæ.*

(c) A la fin.

sont observés par leur Ange-Gardien. Il a fait une piéce de Vers en leur louange (1).

Ses sentimens sur le divorce lui occasionnerent quelques chagrins. Il avoit examiné dans sa note 42 sur le septiéme chapitre de la premiere aux Corinthiens, si le mariage étoit tellement indissoluble qu'il ne pût jamais être rompu quant au lien, lorsqu'il avoit été contracté suivant les loix de l'Eglise & de l'Etat. Il auroit souhaité qu'il se fît quelque changement dans la doctrine généralement reçue, que le mariage est indissoluble ; & il auroit voulu qu'il y eût des cas, où il auroit été permis aux mariés de se séparer & de se remarier, surtout à celui des deux conjoints qui n'auroit pas donné matiere de plainte contre lui. Il exigeoit en même-tems que les causes de séparation fussent graves, & que les procès qui naîtroient pour ces sortes d'af-

(1) *De singulari laude Gabrielis Angeli ; de laude Raphaëlis, de omnibus Angelis.*

Vestra nos tutela fidelis ortos
Excipit, nec luce priùs relinquit.
Semper hâc freti, nihili furentem
Ducimus hostem.

faires fussent décidés, ou par les Ministres de l'Eglise, ou par des Juges légitimes. Il se flattoit qu'Origene, Tertullien & S. Ambroise n'étoient point contraires à ce projet. C'étoit en considération du malheur d'une infinité de gens engagés dans des mariages mal assortis, qu'il auroit souhaité que l'Eglise eût fait ce changement dans la discipline du mariage.

Le Dominicain Hoocstrate s'éleva avec emportement contre ce projet. Il se plaignit (a) d'un Docteur qui osoit s'élever contre l'Eglise, en dogmatisant sur l'article du mariage, & en proposant une doctrine contraire à celle de la sainte Eglise Romaine; il prétendoit qu'il étoit à craindre, qu'une opinion qui favorisoit si fort la concupiscence, ne prévalût au préjudice de la verité. Il ne nommoit point cet Auteur; mais il en disoit assez pour faire connoître celui dont il vouloit parler; il le traitoit de froid Grammairien, qui n'entendoit rien dans les matieres de Théologie.

(a) Epist. 12. L. 16.

Erasme répondit sans aigreur à Hoocstrate, que c'étoit par compassion pour une grande partie du genre humain qu'il avoit déclaré son projet; que c'étoit simplement un souhait, qu'il

soumettoit à la décision de l'Eglise ; que la charité faisoit quelquefois souhaiter des choses impossibles ; que d'ailleurs il n'avoit jamais eu l'intention de dogmatiser (a), mais seulement de proposer quelque chose qui pouvoit contribuer au bonheur du genre humain.

(a) Voyez dix-septiéme Observ. sur les nouvelles notes de Leus.

Il avoit avancé que les anciens Théologiens n'avoient point pensé de même que les modernes sur le Mariage, & s'il est un Sacrement : cette assertion donna lieu à Stunica & à ses autres ennemis, de l'accuser de ne pas croire que le Mariage fût un des sept Sacremens. Il répondit (b), qu'avant même qu'il eût vû la définition du Concile de Florence, & avant qu'il fût question de Luther, il avoit déclaré qu'il regardoit le Mariage comme un vrai Sacrement, suivant la vraie acception du nom de Sacrement. Dans la Lettre (c) qu'il écrivit au Cardinal de Sion pour se plaindre de Stunica, il dit en propres termes : » Je déclare que je reçois le Mariage entre les Sacremens » proprement dits ; ce que les anciens » Théologiens ne faisoient pas. » Il traite cette même question dans sa réponse à Lée (d) ; & après avoir rapporté le témoignage de quelques Scholastiques qui n'étoient pas conformes au dogme

(b) Réponse à Stunica.

(c) Epist. 39. L. 20.

(d) Observ. 188.

reçu dans l'Eglise, il ajoûte qu'il embrasse le sentiment des Théologiens modernes, qui enseignent que le Sacrement de Mariage donne la Grace, & est du nombre de ceux qui sont vraiment Sacremens; & il donne pour le fondement de sa créance, une preuve qui fait voir en même tems sa parfaite catholicité. » Je le crois, dit-il, » y étant déterminé par l'autorité & le » consentement de l'Eglise. »

Rien ne contribua plus à faire des ennemis capitaux à Erasme, que ses déclamations contre les Moines, qui l'accusoient non-seulement de décrier leur état, mais aussi de faire tout ce qui dépendoit de lui pour le faire abolir.

Il est constant par une infinité de faits que nous ne voulons pas rappeller ici, qu'il y avoit dans ce tems-là une grande corruption chez les Moines.

La fameuse histoire de Berne, arrivée au commencement du seizième siécle (*a*), avoit extrêmement prévenu le Public contre eux. Il est constant aussi, qu'ils donnoient trop de confiance aux Cérémonies extérieures; & Jacques Latomus, célébre Professeur de Louvain, dont la doctrine n'a jamais été suspecte, en convient dans le

(*a*) Voyez Voyage de Suisse de Burnet, p. 58.

Chapitre sixième de son Traité sur les Vœux & les Instituts Monastiques. Il étoit pieux & raisonnable de souhaiter la réformation des Moines ; mais les désordres de quelques-uns n'étoient pas une raison d'attaquer leur état, & Erasme est d'autant plus blâmable dans quelques-unes de ses invectives, qu'il y en a qui ne sont conformes, ni à la décence, ni à la charité. « Dans quelle classe, dit-il dans » une de ses Notes sur le Nouveau Testament (a), mettrons-nous ceux qui » par artifice ou par crainte sont forcés » d'embrasser le célibat, c'est-à-dire » de se faire Moines ? Il leur est permis d'avoir des maîtresses ; mais il » ne leur est pas permis de se marier, » de sorte que s'ils ont publiquement » une concubine, ils sont regardés » comme des Prêtres Catholiques, & » s'ils se marient, ils sont brûlés. Les » peres qui destinent ainsi leurs enfans » au célibat sans les consulter, feroient » mieux à mon avis de les faire Eunu» ques. » Dans une Note sur le sixieme chapitre de S. Jean (b), il blâme l'état des Mendians, avec une généralité, dont on devoit être fort mécontent à Rome, où ces Instituts avoient été solennellement approuvés. » Rien ne

(a) Ch. 19. 12. v. de S. Mathieu.

(b) Not

» peut excuser, dit-il, ceux qui men-
» dient, que l'extrême nécessité. C'est
» un état bien fol, que celui où la
» mendicité fait une partie de la per-
fection Evangélique. »

Malgré ces indiscrétions, il a fait voir en plusieurs occasions que ce n'étoit pas l'état Monastique qu'il haïssoit, & que, comme il s'exprime lui-même (a) il respectoit la piété partout où elle se trouvoit, & de quelque habit que fussent ceux qui en avoient l'esprit. Reuchlin (b) avoit été offensé par quelques Moines; & il vouloit se venger sur l'état Monastique : Erasme l'ayant sçu, lui écrivit de ménager l'Ordre, & de n'attaquer que celui dont il avoit sujet de se plaindre.

(a) *Epist.* 1. L. 14.

(b) *Epist.* 5. L. 15.

Hoocstrate (c) Prieur des Jacobins de Cologne, avoit écrit des Lettres fort injurieuses au Comte de Nouvel-Aigle: ce Seigneur (d) & ses parens empêcherent qu'on ne laissat quêter les Jacobins dans leur terre; ce qui leur porta un très-grand préjudice. Erasme s'entremit pour réconcilier Hoocstrate avec le Comte qui étoit son intime ami; & enfin la quête fut rendue aux Moines, après qu'il eut fait une satisfaction au Comte de Nouvel-Aigle.

(c) *Epist.* 19. L. 19.

(d) *Epist.* 14. L. 16.

Hermannus Buschius avoit fait sça-

voir

voir à Erasme, qu'il avoit entre les mains un Ouvrage très-mordant contre l'Ordre de S. Dominique : Erasme lui écrivit d'en ôter les injures ; & l'Ouvrage ne parut qu'après avoir été entiérement changé.

Un autre Savant qui écrivoit très-bien avoit entrepris un Ouvrage, dans lequel il se proposoit de rapporter ce qu'il trouveroit le plus capable de rendre odieux l'Ordre des Dominicains & celui des Carmes. Erasme qui en fut informé, agit vivement auprès de ce Savant : il lui fit voir qu'il n'étoit pas juste de travailler à deshonorer un Ordre, à cause des fautes de quelques particuliers ; que d'ailleurs un Ouvrage dans ce genre ne pouvoit opérer aucun bien. Ce Savant ne put rien répondre à des réflexions si judicieuses ; & l'Ouvrage ne parut point.

Erasme avoit si peu d'aversion pour l'état Monastique, que le fameux Œcolampade l'ayant consulté (*a*) lorsqu'il voulut se faire Religieux, il lui fit cette réponse : » Je n'ai garde, mon » frere, d'éloigner personne d'entrer » dans un Saint Institut, & surtout » vous qui étiez en âge de vous con» noître, & qui n'ignoriez pas ce que » c'étoit que ce genre de vie. O l'heu-

(*a*) *Epist.* 27. *L.* 13.

» reuse Philosophie, ajoûte-t-il, & » vraiment Evangélique, de réfléchir sérieusement à dégager son ame » de toutes les cupidités de ce monde, » afin dêtre en état de voler pur & » libre à Jesus-Christ quand il nous » appellera! »

Conformément à cette réflexion, il a assuré plusieurs fois (a), que si sa santé lui eût permis, il n'auroit rien tant désiré que de passer sa vie dans un Monastere, au milieu de gens vraiment morts au monde, qui se proposeroient de suivre exactement la régle Evangélique.

(a) Réponse au P. de Carpi & à Leus.

Ceux qui par un zéle mal entendu aimeroient mieux risquer le salut de leurs freres que d'avoir la moindre indulgence, même sur les matieres qui ne sont que de discipline, trouveront sans doute mauvais ce qu'Erasme pensoit sur la facilité que l'on devoit avoir pour ceux qui demandoient l'usage du Calice. Il auroit voulu que le Pape Eugene IV. l'eût accordé aux Bohémiens; & il étoit surpris (b) du changement qui s'étoit fait dans l'Eglise à ce sujet, les causes qu'on en apportoit ne lui paroissant pas assez graves. Mais on peut dire pour sa justification, qu'il a blâmé les Bohémiens de ne s'être pas

(b) Epist. 21. L. 14.

soumis au réglement de l'Eglise, & d'avoir mieux aimé disputer avec opiniâtreté, que de suivre une coûtume embrassée par la plus grande partie de l'Eglise. » Je ne vois, disoit-il (*a*), » aucun inconvénient à permettre l'u-» sage du Calice; je n'approuve pas » cependant que l'on excite des trou-» bles dans l'Eglise à ce sujet. »

(*a*) *Epist.* 4. *L.* 18.

Le Pape Pie IV. pensoit de même qu'Erasme (*b*). S'étant flatté que la concession du Calice seroit avantageuse à la Religion Catholique dans l'Allemagne, il eut la complaisance d'y consentir; mais les espérances que l'on en avoit conçues ne s'étant pas réalisées, Pie V. & Grégoire XIII. la révoquerent.

(*b*) *Amænit. Litter.* *t.* 4. *p.* 501. Tolérance des Religions, 14e. partie. *Rainaldus*, *an.* 1564. *n.* 3435. & 37.

M. de Meaux pensoit de même que Pie IV. ainsi qu'on peut en juger par cet extrait de sa Lettre (*c*) écrite le 12 Août 1685. au Pere Mabillon: » Il me » vient dans l'esprit qu'il y auroit une » chose qui pourroit beaucoup, selon » toutes les nouvelles que nous rece-» vons, faciliter le retour de l'Angle-» terre & de l'Allemagne; ce seroit le » rétablissement de la coupe. Elle fut » rendue par Pie IV. dans l'Autriche » & dans la Baviere; mais le reméde » n'eut pas grand effet, parce que les

(*c*) Preuves, p. 2. de la Diss. sur la validité des Ordin. des Anglois.

» esprits étoient encore trop échauffés.
» La même chose accordée dans un
» tems plus favorable comme celui-ci,
» où tout paroît ébranlé, réussiroit
» mieux. Ne pourriez-vous pas en
» jetter quelque parole, & sonder un
» peu les sentimens là-dessus? Je crois,
» pour moi, que par cette condescen-
» dance où il n'y a nul inconvénient,
» on ne puisse espérer de vaincre.
» Après un usage de treize-cens
» ans, on verroit là ruine entiere
» de l'hérésie; déja la plûpart de nos
» Huguenots s'en expliquent haute-
» ment. »

On intenta à Erasme une accusation bien plus grave que celles dont nous venons de parler; il fut soupçonné de favoriser l'Arianisme. Bellarmin & Possevin parmi les Catholiques (a) lui firent ce reproche; Nicolas Amsdorf, partisan de Luther, & Beze le mirent au nombre des Ariens; Socin le compta parmi les siens; les Sociniens le revendiquerent; & Sandius l'a crû de son parti. Il n'est pas douteux qu'Erasme n'ait donné quelque lieu à cette odieuse imputation, par l'indiscrétion avec laquelle il a parlé de l'Arianisme. Il trouvoit mauvais qu'on eût voulu obliger les Ariens d'adopter le terme

(a) *Possevini apparatus.* Bib. des Auteurs séparés. Dupin, t. 1. p. 63. Baillet, jug. des Savans, t. 2. part. 2. p. 128. *Exercit. critica de Relig. Erasmi*, c. 4. n. 3. Vingt-deuxiéme Observation contre Léc...

de *Consubstanciel*, parce que, disoit-il, c'étoit un mot nouveau qui n'est point dans l'Ecriture, qu'il eût été plus expédient de sacrifier au bien de la paix. Il cherche ensuite à prouver, que les Ariens n'étoient pas si condamnables qu'on le croit communément; il les regardoit plûtôt comme des Schismatiques, que comme des Herétiques. Ces témérités donnerent de grands avantages à Beda sur Erasme.

Sa Préface sur S. Hilaire est remplie de propositions trop hardies, qui paroîtroient prouver plus d'inclination pour les Ariens que pour les Orthodoxes; aussi a-t-elle été condamnée à Rome & par la Sorbonne. On peut en voir la critique dans la Preface de la belle édition que les Bénédictins donnerent de S. Hilaire à Paris l'an 1693.

Quoiqu'il ne soit point possible de justifier cette façon de parler d'Erasme, il est néanmoins très-constant qu'il pensoit orthodoxement sur le fond du dogme de la divinité de Jesus-Christ. Il suffit de lire son explication du premier chapitre de l'Evangile de S. Jean, pour être persuadé que sa créance étoit exacte, ainsi que l'a remarqué Baudius dans sa Lettre à Mérula. Il

déclare (a) dans sa réponse à Stunica ; qu'il déteste les Ariens. Il proteste à Caranza, qu'il reconnoît que Jesus-Christ est vraiment Dieu & homme ; & dans sa réponse à Beda, il convient que l'Arianisme est une hérésie. Mais il prétend qu'il y a eu un tems, où les Ariens pouvoient être simplement traités de Schismatiques, lorsque l'Univers paroissoit partagé, que l'Empereur, l'Impératrice, le Pape même sembloient favoriser cette secte. » Au » reste, dit-il, ils étoient en même » tems hérétiques & schismatiques. Je » n'ai pas prétendu dire le contraire, » lorsque j'ai soutenu qu'ils étoient » plutôt schismatiques qu'hérétiques ; » c'est, continue-t-il, comme si je di» sois : Beda est plus stupide que mé» chant : je ne nierois pas qu'il fût mé» chant ; mais je voudrois seulement » dire, qu'il y a encore plus de stupi» dité chez lui que de méchanceté. » C'est ainsi qu'il portoit la plaisanterie & l'ironie jusques dans les matieres les plus sérieuses.

(a) Sur la premiere note du quatriéme chap. des Actes.

Au reste il a été persuadé que l'Arianisme étoit une véritable hérésie ; il a même assuré qu'aucune n'avoit autant tourmenté l'Eglise que celle-là. Si l'on veut voir dans un grand détail

les passages des Ouvrages d'Erasme, qui démontrent qu'il étoit orthodoxe sur l'article de la divinité de Jesus-Christ, on peut voir le Livre de Martin Lydius, qui a pour titre : Apologie d'Erasme contre les calomnies de ceux qui l'ont accusé d'Arianisme. Il a été imprimé par les soins de Jean Lydius, fils de Martin, qui dédia l'Ouvrage de son pere, le 1 Août 1606. aux Magistrats de Roterdam.

Erasme fut aussi soupçonné de ne pas penser exactement sur l'article du péché originel. On lit dans l'histoire du Concile de Trente (a) que dans les Congrégations où l'on arrangeoit les matieres pour la premiere Session du Concile, Erasme fut accusé d'avoir enseigné l'erreur, que le péché d'Adam s'appelle originel, parce qu'il a passé de lui à sa postérité, non par transmission, mais par imitation. On trouva aussi fort mauvais (b) qu'il eût soutenu que ce n'étoit pas du péché originel dont il fût question dans le chapitre V. de l'Epître de S. Paul aux Romains. Stunica le releva aussi (c) sur ce qu'il avoit dit, qu'il ne faisoit aucune attention à ceux, qui prétendoient que les désirs d'un sexe pour l'autre

(a) Frapaolo, L. 2. n. 64.

(b) *Rainaldus, an.* 1546. *n.* 74.

(c) Propos. 40.

étoient les effets du péché, & non de la nature.

Erasme répondant à ces objections, déclare (a) qu'il seroit très-fâché que l'on pût croire, quil eût révoqué en doute une vérité aussi constante que celle du péché originel. Il soutient en même tems, que S. Ambroise & Origene n'ont pas entendu de ce péché le cinquiéme chapitre de l'Epître aux Romains; & le dernier Traducteur de l'histoire de Frapaolo a observé à ce sujet (b) que l'on pouvoit seulement conclure des paroles d'Erasme, qu'il ne croyoit pas qu'on pût prouver par ce chapitre de S. Paul le péché originel, ce qui lui est commun avec plusieurs Docteurs, mais non pas qu'il ne le crût point. Quant au reproche de Stunica, Erasme répondit que l'objection qu'il lui faisoit étoit tirée d'une déclamation, où il n'avoit pas toujours parlé exactement: il croit cependant qu'avant le péché il y avoit des désirs, mais des désirs honnêtes (1).

(a) Obsterv. 141. sur Léo.

(b) Note 67.

Ces justifications d'Erasme démontrent, que s'il est Catholique, il est en même tems inexcusable de n'avoir

(1) *Ante peccatum prurigo fuisset, sed non fœda.*

pas toujours parlé avec la prudence & la sagesse que l'on devroit attendre d'un Théologien exact. Il l'a avoué lui-même dans une Lettre au Pape Adrien VI. (a) dans laquelle il paroît s'excuser sur ce qu'il écrivoit avant les troubles de l'Eglise, dans un tems où la circonspection n'étoit pas si nécessaire, qu'elle le fut depuis les nouvelles hérésies. » J'avois fait plusieurs Ouvra- » ges, dit-il, avant que je sçusse qu'il » y eût un Luther au monde, & avant » que je pusse imaginer tout ce que je » vois présentement. Je me suis trop » pressé dans mes Ouvrages; je l'a- » voue: c'est un défaut qui m'est natu- » rel; mais je me suis toujours soumis » au jugement des Docteurs, & sur- » tout à celui de l'Eglise. J'ai prié plu- » sieurs gens de ma connoissance de m'a- » vertir s'il y avoit quelque chose à cor- » riger dans ce que j'ai écrit: ou ils ont » gardé le silence, ou ils m'ont approuvé; » & depuis que Luther a paru, ils con- » damnent ce qu'ils avoient approuvé. »

(a) *Epist.* 20. *L.* 18.

Il faut l'avouer: car ce n'est pas un panégyrique que nous prétendons faire; c'est Erasme que nous voulons représenter tel qu'il a été: il conserva son caractere trop libre même après la condamnation de Luther; & il n'en de-

vint guéres plus circonspect. On l'a déja pû remarquer fréquemment; & voici encore quelques autres preuves du peu d'attention qu'il avoit à s'exprimer exactement.

Dans un accès de mauvaise humeur contre les Moines, il ne craignit pas de faire cette réflexion (*a*) qui sans doute dut causer un grand scandale: » Si les choses succedent au gré de ces » gens, qui ne ménagent rien quand il » s'agit de satisfaire leur ventre & d'é» tablir leur tyrannie, il ne reste plus » qu'à faire l'épitaphe de Jesus-Christ » qui ne doit plus revivre. » La fameuse Préface sur Saint Hilaire qui a été si censurée, & dont nous avons déja parlé, contient beaucoup d'autres indiscrétions que nous n'avons pas encore relevées. Non-seulement il avoit dit, que l'on ne seroit pas damné pour ignorer que le Pere & le Fils étoient l'unique principe du Saint Esprit; mais il avoit ajouté, que nous osons appeller le Saint Esprit vrai Dieu procédant du Pere & du Fils, ce que les Anciens pendant quelque tems n'avoient point osé. Il voulut se défendre par des sophismes, qui ne justifioient point la hardiesse de ses expressions, mais qui prouvoient qu'il reconnoissoit la

(*a*) *Epist.* 574.

Procession du Saint Esprit comme elle est crue dans l'Eglise Latine : son apologie n'empêcha point que le Concile de Sens de l'an 1528. n'ait condamné sa proposition (*a*) comme favorisant l'erreur des Macédoniens.

(*a*) D'Argentré, t. 3. p. 80.

Le désir ardent qu'Erasme avoit d'inspirer l'amour de l'Ecriture Sainte trop négliglée de son tems, lui fit avancer dans cette même Préface des propositions, qui ne peuvent pas s'accorder avec la nécessité de la tradition ; il y assure, que l'érudition Théologique consiste à ne rien décider au de-là de ce que l'on trouve dans les Ecritures. Il a dit la même chose dans sa maniere de prier Dieu, où il prétend qu'il ne faut rien affirmer que ce qui est en termes exprès dans l'Ecriture. Il s'exprime aussi peu exactement dans le Colloque qui a pour titre, *Conversation pieuse* (*b*), dans laquelle il s'agit de donner aux jeunes gens des principes solides de piéte. » Plusieurs » dans ce tems-ci, dit-il, ne veulent » point s'appliquer à la Théologie, par- » ce qu'ils appréhendent d'être moins » fermes dans la Foi Catholique, lors- » qu'ils voyent que tout est mis en » question. Pour moi, je reçois avec » une très-grande confiance ce que je

(*b*) P. 65. Ed. de Delft.

» lis dans l'Ecriture Sainte & dans le
» Symbole qui porte le nom des Apô-
» tres : je ne vais pas plus loin ; je laisse
» le reste à discuter ou à décider aux
» Théologiens. Si cependant je trouve
» des choses reçues chez les Chrétiens
» qui ne soient point contraires aux
« Ecritures ; je les observe, pour ne
» point scandaliser personne. »

Qui ne s'imagineroit que lorsqu'Erasme parloit ainsi, il ne pensât comme Luther sur la tradition ? Cependant personne ne fut plus attaché que lui à ce Dogme ; & il écrivoit (a) au Président de la Cour de Hollande : » Je ne dis rien de Luther, cent fois » plus hérétique que les Ariens & les » Origénistes, dont le Dogme particu- » lier est que dans la dispute il ne faut » admettre d'autre regle que l'Ecri- » ture sainte. »

(a) *Epist.* 6. *L.* 21.

Dans cette même Préface sur Saint Hilaire, il prétend que dans les premiers siécles de l'Eglise la Foi consistoit plus dans la bonne vie, que dans la profession des articles. Il paroît penser de même dans sa Lettre à Paul Volzius, qui sert comme de Préface à son Manuel : il y insinue que le Sauveur n'exige rien de nous qu'une vie pure & simple ; comme si la créance

orthodoxe n'avoit pas toujours été regardée comme une partie aussi essentielle du bon Chrétien, que la régularité dans les mœurs, & comme si S. Paul & les premiers Peres de l'Eglise ne s'étoient pas élevés avec un zéle ardent contre tout ce qui pouvoit altérer la pureté de la foi! Mais Erasme souvent plus déclamateur que Théologien exact, ne mesuroit pas assez ses expressions, comme il en convient lui-même, & comme nous avons déja eu occasion de le remarquer plusieurs fois.

Les éloges qu'il donna aux sages Payens, scandaliserent aussi les Théologiens. » Il faut, disoit-il (a), que » j'avoue à mes amis ce que je pense ; » je ne puis pas lire les Ouvrages de » Cicéron de la Vieillesse, de l'Amitié, » ses Offices, ses Tusculanes, que je » ne baise ses Livres, & que je ne révére cet esprit admirable dont il est » sorti des choses si célestes. J'aimerois mieux que Scot pérît tout entier » avec ceux qui lui ressemblent, que de » voir périr ou un Livre de Cicéron, » ou un Livre de Plutarque, non pas que » je blâme les Scholastiques en tout ; » mais je m'appercois que les Livres » de ces anciens Philosophes me rendent » meilleur, au lieu que les Livres des

(a) *Convivium religiosum*, p. 145. ed. Clerici.

» Scholastiques ne font que diminuer
» mon amour pour la vertu, & augmen-
» ter l'envie de disputer. La plus grande
» partie des Livres que Cicéron a écrits
» sur la Philosophie, semblent respirer
» quelque chose de divin, surtout son
» Traité de la Vieillesse. Lorsque je lis
» ces belles maximes dans ces grands
» hommes (a) j'ai peine à ne pas dire :
» Saint Socrate, priez pour moi. J'ai
» des préssentimens que les ames d'Ho-
» race & de Virgile sont heureuses. »
Cette derniere phrase fut condamnée
par une censure de Sorbonne du 27
Janvier 1542.

(a) P. 149. éd. de Delft. P. 683. *ed. Clerici.*

Il parle encore sur ce même sujet dans sa Lettre à Ulattenus, qui est l'Epître dédicatoire de son Edition des Tusculanes. » Je ne sçais, dit-il, ce
» qui se passe dans l'esprit des autres ;
» mais pour moi, j'avoue que je ne lis
» point Cicéron sans être frappé jus-
» qu'au point de croire qu'il y avoit
» du divin dans l'ame d'où ces produc-
» tions nous sont venues. Où est présen-
» tement son ame ? C'est sur quoi aucun
» homme peut-être ne sauroit pronon-
» cer. Je ne m'éloignerois pas beau-
» coup du sentiment de ceux, qui vou-
» droient le rendre heureux dans le
» Ciel. On dira qu'il est inexcusable

» d'avoir sacrifié aux Idoles : je veux » qu'il l'ait fait ; ce n'est point de son » propre mouvement : ce fut par déférence pour les coutumes de son Pays, » autorisées par des Loix inviolables. » Mais, ajoutera-t-on, il devoit au péril » même de sa vie combattre la folie du » Peuple ; mais les Apôtres eux-mêmes » en auroient-ils eu le courage avant » qu'ils eussent reçu le S. Esprit ? Il se» roit donc bien injuste de l'exiger de » Cicéron (a). » C'est à l'occasion de ces propositions téméraires, que le Jésuite Garasse traite Erasme sans aucun ménagement. » Il est, dit-il (b), en» core plus abandonné, lorsqu'écri» vant sur les Tusculanes de Cicéron, » il met & fourre en Paradis pêle-mêle » tous les bons & méchans parmi les » Apôtres, Cicéron, Virgile, Horace, » & même Catilina. » Ailleurs (c) il appelle Erasme Tiercelet d'Athéisme : il est vrai que c'est dans un Ouvrage qui n'a peut-être pas son pareil en ridicule.

(a) Voyez aussi les Antibarbares.

(b) Doctrine curieuse, L. 3. p. 265.

(c) L. 3. c. 8. p. 251.

Pour résumer en peu de mots ce qu'il faut penser de la Religion d'Erasme, il y a deux excès à éviter. C'est une calomnie odieuse de le traiter d'hérétique ; & lorsque l'on a bien étudié son caractere & sa maniere de penser,

on ne voit point sans indignation jusqu'où ses ennemis ont porté leur fureur contre lui. Bellarmin ne le regarde (a) que comme un demi-Chrétien; Foreri[illegible] a soutenu, que son nom devoit être effacé de la mémoire des hommes; Possevin & Salmeron ont prétendu, qu'on ne devoit point lui donner rang parmi les enfans de l'Eglise Romaine; Arsénius Sulger, Moine Bénédictin, dans les Annales du Monastere Impérial de Zwilat, le traite de Renard qui a ravagé la vigne du Seigneur: il l'appelle un autre Lucien; & il met en doute s'il n'a pas fait plus de tort à la foi Catholique, que Luther dont il a été le précurseur, en répandant dans ses folles plaisanteries le venin de l'hérésie. Il seroit aisé de rapporter encore un grand nombre de traits du zéle amer & injuste de ceux qui ne l'aimoient pas.

(a) *Amœnitates Litteraria*, t. 7. p. 110. *Diss. Hist. de libris combustis*. Baillet, Jugem. des Savans, t. 2. part. 2. p. 128.

Le second excès contre lequel il faut se précautionner, c'est de s'enthousiasmer pour Erasme, jusqu'au point de soutenir (b) que c'est le Docteur de son siécle à qui l'Eglise a le plus d'obligation, & qu'il ne lui manque que l'antiquité pour être parmi les Peres de l'Eglise.

(b) Sentimens d'Erasme, p. 7. Hist. de la Bizardiere, p. 104.

La vérité est qu'Erasme est un des

hommes du monde qui a eu le plus d'esprit, & qui a été le plus utile à son siécle; mais il ne s'est pas toujours exprimé avec sagesse & discrétion. Il n'est pas possible de le justifier en tout. Il y a dans ses Ouvrages plusieurs propositions hardies, téméraires, & même erronées : il en convenoit lui-même; mais on n'a point de droit de le traiter d'hérétique, puisque l'hérésie suppose l'opiniâtreté, dont il fut toujours très-éloigné. » Ce n'est pas assez » pour être appellé hérétique d'errer » dans la Foi, dit le Catéchisme du » Concile de Trente (a); il faut mépriser » l'autorité de l'Eglise, & soutenir » ses erreurs avec opiniâtreté. » Or personne n'a jamais été, ni moins opiniâtre, ni plus soumis à l'Eglise qu'Erasme. Cette disposition à accepter tout ce qu'elle décidera, paroît dans ses Lettres (b) & dans ses Ouvrages. Il la portoit même si loin, qu'il a déclaré (c) que si par impossible l'Eglise avoit approuvé la doctrine des Ariens & des Pélagiens, il penseroit comme eux.

(a) Part. I. art. 9. n. 2.

(b) Epist. 501. 547. 670.

(c) Epist. 905.

Il s'exprime plus convenablement dans ses Observations sur des écrits faits en Espagne contre lui : il assure, qu'il pense qu'il faut se soumettre en

tout au Jugement de l'Eglise ; qu'il faut lui sacrifier ses sentimens , & même les difficultés que l'on pourroit trouver dans l'explication de l'Ecriture. Il assure qu'il approuve, non-seulement les décisions qu'elle a faites, mais aussi toutes celles qu'elle fera. Il atteste dans son second Ecrit contre Luther, que les décrets de l'Eglise Catholique, surtout ceux qui ont été faits par les Conciles Généraux & reçûs par le consentement du Peuple Chrétien, ont tant de poids sur son esprit, que quand il ne connoîtroit pas les preuves sur lesquelles ils sont fondés, il les embrasseroit cependant comme des oracles divins. Il assure en même tems, que jamais il ne violera aucune constitution de l'Eglise sur des matieres de discipline, à moins que la nécessité qui emporte avec elle son excuse, ne l'y oblige.

En s'adressant à Luther même, il lui soutient qu'il n'a jamais entré dans sa conspiration, & qu'il a toujours soumis ses Ecrits au Jugement de l'Eglise Catholique. Nous finirons cet article par les observations judicieuses de M. Marsolier. » Enfin, dit-il(a), pour » n'omettre rien de ce qui peut satisfaire ceux qui se plaignent d'Erasme, il se peut faire qu'il a parlé quel-

(a) Apologie d'Erasme, p. 212.

» quefois avec moins d'exactitude & de
» précision qu'il n'eût fait après le Con-
» cile de Trente, sur certains points qui
» étoient alors en dispute parmi les
» Théologiens, & sur lesquels l'Eglise
» n'avoit encore rien décidé : quand
» cela seroit, il n'y auroit pas lieu de
» s'étonner, que dans un si grand nom-
» bre d'Ouvrages qu'Erasme a compo-
» sés sur toute sorte de sujets, il n'eût
» pas toujours parlé aussi correctement
» que l'on a fait depuis que l'Eglise
» s'est expliquée sur les matieres con-
» testées. Il ne ser[illegible] pas même le seul
» Ecrivain orthoxe à qui cela seroit
» arrivé ; mais on n'est pas hérétique
» pour ne pas parler avec la plus gran-
» de précision. Ce qui fait l'hérétique,
» c'est d'avancer des erreurs contre la
» foi, c'est de les soutenir avec obs-
» tination, [illegible]t de refuser de se sou-
» mettre au Jugement de l'Egise, c'est
» de les défendre contre ses décisions ;
» mais quiconque lui est soumis, qui-
» conque vit dans sa communion &
» meurt dans son sein, ne sauroit être
» hérétique. Il peut se tromper ; mais
» il n'est pas pour cela hors de l'E-
» glise, & n'en est pas moins du nom-
» bre de ses enfans. C'est ce qui est ar-
» rivé à Erasme : il a toujours été sou-

» mis à l'Eglise, il a vécu & il est mort
» dans sa Communion; cela suffit pour
» le justifier à cet égard. »

La question de la Religion d'Erasme a donné occasion à plusieurs Ouvrages. Il parut à Cologne chez Adrien le jeune l'an 1688. un Livre qui avoit pour titre : *Sentimens d'Erasme de Roterdam conformes à ceux de l'Eglise Catholique sur tous les points controversés :* il est dédié à Jacques II. Roi d'Angleterre; l'Auteur se nomme Richard, Prieur de Beau-Lieu-Saint-Avoie. On a prétendu (a) que c'étoit un nom supposé, & que c'étoit M. de Saint-Amour Docteur de Sorbonne qui avoit fait ce Livre.

L'Auteur avoit projetté de traiter son sujet en deux parties; de faire voir dans la premiere la grandeur de l'esprit d'Erasme, & dans la seconde la pureté de sa Foi. La premiere partie est fondée sur les sept vérités suivantes. La premiere est, qu'il est incontestable entre les Doctes, qu'Erasme a été le plus savant homme de son siécle, auquel l'Eglise a le plus d'obligation; la seconde vérité est, qu'Erasme a été étrangement calomnié par quelques Docteurs, & par plusieurs Moines Mendians; la troisiéme, que si Erasme

(a) Journal Littéraire, t. 7. p. 442. *Exercitatio critica de Religione Erasmi*, p. 24. Sentimens, p. 5.

avoit favorisé Luther, toute l'Allemagne seroit devenue Luthérienne ; la quatriéme, que les Luthériens ont toujours dit, qu'ils n'avoient pas de plus grand ni de plus redoutable ennemi qu'Erasme de Roterdam ; la cinquiéme, qu'il a prédit de Calvin, qu'il voyoit une peste sortir de l'Eglise pour infecter l'Eglise ; la sixiéme, qu'il s'est repenti d'avoir écrit dans sa jeunesse avec trop de liberté ; la septiéme & derniere, qu'Erasme n'a jamais été l'ennemi des Moines, dont on le calomnie encore présentement, mais le panégyriste continuel de l'état Religieux.

On n'a que cette premiere partie, qui est si mal faite, & si remplie d'invectives & de déclamations, qu'elle ne fait point désirer la seconde.

Il y a eu dans ce siécle-ci divers Ecrits sur la Religion d'Erasme.

L'an 1713. M. l'Abbé Marsollier, Chanoine & ancien Prevôt de l'Eglise Cathédrale de Sez, célébre par les vies de quelques hommes illustres, publia à Paris l'Apologie ou justification d'Erasme. Il ne se proposoit pas de justifier Erasme (a) en soutenant qu'il a eu raison dans toutes les choses où il s'est éloigné des sentimens reçus : il avoue de bonne foi que tout savant

(b) Préface, p. 19.

l'homme qu'il eſt, il a pû ſe tromper, & qu'il s'eſt même trompé quelquefois; mais il prétend que toute erreur n'eſt pas une héréſie, & qu'on peut ſe tromper ſans être hérétique, & il ne le juſtifie ſur ce point (a) que par ſa conſtante ſoumiſſion au Jugement & aux déciſions de l'Egliſe. La méthode (b) qu'a ſuivie M. Marſollier, a été de juſtifier Eraſme par l'examen de pluſieurs préjugés avantageux à ce grand homme, abſolument incompatibles avec les choſes dont on l'accuſoit de ſon tems; c'eſt-à-dire, par les glorieux témoignages que les Rois, les Princes, les Cardinaux, les Evêques, tous les plus grands hommes & les plus Catholiques de ſon ſiécle, & ſurtout les Papes ſous leſquels il a vécu, lui ont tous rendus d'un conſentement unanime.

(a) P. 21.

(b) P. 23.

Cette matiere avoit déja été traitée ſuccinctement (c) dans la Préface qui précédoit la traduction de deux Traités de piété d'Eraſme qui avoit paru depuis peu, & à laquelle M. Marſollier avoit travaillé conjointement avec M. Boſc, Magiſtrat d'un grand mérite, qui après avoir été Prevôt des Marchands de Paris, avoit uniquement conſacré ſes derniers jours à la piété.

(c) Apol. p. 7.

Le Pere de Tournemine fit l'extrait de l'Ouvrage de M. Marsollier dans les Mémoires de Trevoux (*a*); il y joignit une réfutation, dans laquelle Erasme est traité avec passion & injustice : on peut en juger par ces deux traits; Erasme y est représenté comme un Religieux vagabond & excommunié, qui meurt dans une Ville hérétique.

(*a*) Mémoires Littéraires, art. 63. p. 342.

C'est assurément lui faire des reproches bien téméraires, puisqu'il est constant, ainsi qu'il a été démontré, qu'Erasme ne sortit de son Couvent qu'avec de bonnes raisons & avec la permission de ses Supérieurs, & qu'il fut autorisé par le Pape à n'y point rentrer. S'il mourut à Basle, c'est qu'il y fut surpris par la maladie qui le mit au tombeau, son intention n'étant pas d'y rester.

Le Pere le Couraier, qui depuis s'est fait connoître par des Ouvrages très-célébres, entreprit de justifier Erasme; ce qu'il fit avec force & vivacité. Il n'épargna point les ridicules à son adversaire, qui avoit dit (*b*), que si l'Empereur Charles V. avoit loué Erasme, c'est parce qu'il craignoit qu'il n'excitât autant de trouble que Luther; que si le Moine Apostat

(*b*) Mém. Littér. art. 6. p. 336. p. 349.

avoit ébranlé l'Empire, le Chanoine Apostat joint à Luther l'auroit peut-être renversé. Il ne manqua pas aussi de relever le Jésuite, sur ce qu'il avoit avancé que les Papes avoient loué Erasme, pour tâcher de retenir par des louanges un homme vain.

Il étoit aisé de triompher d'un adversaire, qui avoit recours à des imaginations si absurdes : aussi le Pere le Couraier l'a-t-il réfuté solidement & sans aucun ménagement, comme on a pû le voir plus haut.

Un autre Ouvrage contre M. Marsollier, plus raisonné que celui du Pere de Tournemine, parut à Paris l'an 1719. sous le titre de, Critique de l'Apologie d'Erasme de M. l'Abbé Marsollier ; l'Auteur étoit un Augustin Déchaussé, appellé le Pere Gabriel de Toulon. Son Livre est fait avec ordre; mais la partialité & l'envie de trouver Erasme condamnable se montrent trop à découvert.

(a) T. 6. p. 374. Il parut dans le Journal Littéraire (a) une réfutation de ce qui avoit été dit contre l'Apologie d'Erasme dans les Mémoires de Trevoux : l'Auteur qui ne dit rien de nouveau, se *nomme* Cleral. Deux ans avant que l'Ouvrage du Pere Gabriel de Toulon parût, on

avoit vû soutenir à Hambourg une These très-judicieuse, à laquelle présida le célébre Jean Albert Fabricius (1). C'est un Livre partagé en quatre chapitres. Dans le premier, on rend compte des services qu'Erasme a rendus à la Religion; il est fait mention dans le second de ses relations avec Luther, & de ce qui s'est passé entre ces deux hommes; on examine dans le troisiéme & dans le quatriéme les reproches que les ennemis d'Erasme ont faits contre sa doctrine & ses Ouvrages. L'Auteur, quoique Luthérien, conclut qu'Erasme malgré ses disputes avec les Moines & avec les Théologiens, étoit Catholique très-décidé. Il est aisé de reconnoître dans ce petit Ouvrage le style & la modération de l'illustre Auteur qui présida à cette These.

Nous avons rendu compte de tous les Ouvrages d'Erasme; il ne nous reste plus qu'à parler de ceux qui lui ont été

(1) *Exercitatio critica de Religione Erasmi, quam in Auditorio Gymnasii Hamb. ad D. XVIII. Martii anni 1717. Jubileo secundo Ecclesiæ divinis Auspiciis reformari cœptæ memorabilis, præside Joan. Alberto Fabricio, SS. Theologiæ D. & Prof. public. defendet publicè Joannes Kletteker Hamburgensis.*

faussement attribués. Ses ennemis, pour lui nuire, voulurent le faire passer pour l'Auteur de quelques Livres odieux, qui avoient acquis beaucoup de célébrité; il s'en plaignit amérement au Cardinal de Wolsei (a), à qui il protesta que jamais il n'avoit fait aucun Ouvrage, & qu'il n'en feroit aucun auquel il ne mît son nom.

(a) Epist. 1. L. 11.

Le Dialogue de S. Pierre avec Jules II. est un des premiers Ouvrages que l'on supposa à Erasme; c'est une des plus violentes Satyres que l'on puisse faire contre la Cour de Rome. Erasme informé qu'on le faisoit Auteur de ce Libelle, s'en défendit avec beaucoup de vivacité; il en écrivit le premier Mai 1519. au Cardinal Laurent Campege en ces termes (b): » On » cherche à faire tomber sur moi le » soupçon, que je suis l'Auteur d'un » certain Dialogue qui a été écrit, » ainsi que le sujet le prouve, en haine » de Jules II. dans le tems du Schis- » me; l'Auteur en est inconnu. Je l'ai » plutôt parcouru que je ne l'ai lû il y » a plus de cinq ans; j'ai découvert » depuis, qu'on lui avoit donné divers » titres differens en Allemagne. Quel- » ques-uns assuroient qu'il étoit d'un » Espagnol; d'autres l'attribuoient ou

(b) Epist. 1. L. 12.

» au Poëte Faufte, ou à Jérôme Balbus : pour moi, je ne fçai pas au jufte ce qui en eft ; mais celui qui l'a fait a eu tort, & celui qui l'a publié mérite encore une plus grande punition que l'Auteur. Je fuis furpris que fur la prétendue reffemblance de ftyle, on me l'attribue, le ftyle de ce Libelle n'ayant aucun rapport au mien, autant que je puis m'y connoître. D'ailleurs qu'y auroit-il de furprenant, quand il y auroit quelqu'un qui écriroit à peu près comme moi, puifque mes Livres font entre les mains de tout le monde, & qu'on eft porté à imiter les Ouvrages qu'on lit fréquemment ? Il y en a ici qui prétendent que Votre Grandeur (*a*) eft difpofée à adopter ce bruit ; mais tout ce que j'entends dire de votre admirable prudence m'empêche d'ajouter foi à ce difcours. Je fuis perfuadé que s'il vous reftoit quelque foupçon, je l'aurois bientôt effacé, fi j'avois une converfation avec vous ; ce que j'efpére qui pourroit bien arriver dans quelque tems. »

(*a*) *Tuam celfitudinem.*

Le Cardinal Campege fit la réponfe la plus gracieufe à cette Lettre ; il affura Erafme (*b*) que jamais il n'avoit dit qu'il fût l'Auteur du Dialogue de

(*b*) *Epift.* 3. *L.* 12.

Saint Pierre & de Jules, ni laissé entrevoir quelque doute à ce sujet. Erasme désavoua ce même Libelle dans des Lettres (a) au Cardinal de Wolsei, à Thomas Morus & à plusieurs de ses amis.

(a) *Epist.* 1. *L.* 12. *Epist.* 19. *L.* 10. *Append. Epist.* 17. *&* 160.

Malgré un désaveu si formel, quelques uns n'ont pas craint de continuer d'attribuer ce Libelle à Erasme : on lit dans une des remarques critiques sur le Dictionnaire de Baile de l'Edition de Trevoux (b) que M. Baluze avoit mis à la tête de son exemplaire du Dialogue de Saint Pierre avec Jules une Préface manuscrite, dans laquelle il prétendoit qu'Erasme étoit le véritable Auteur de ce Dialogue. On ne peut douter que ce ne fût le sentiment de M. Baluze, puisque ce fait est constaté par le Catalogue de sa Bibliothéque (c). Le Pere Niceron ne pensoit pas de même, puisqu'il a écrit dans la vie d'Hutten (d) qu'il n'y avoit point de doute que le Dialogue de Saint Pierre avec Jules ne fût de cet Auteur.

(b) Après la note *n.* art. Erasme.

(c) Catal. *t.* 1. p. 202.

(d) Niceron, t. 15. p. 297.

Le Livre ingénieux qui a pour titre, *Epistolæ obscurorum virorum* a aussi été attribué à Erasme ; c'est une Satyre contre les Docteurs de Cologne, à l'occasion des disputes entre Reuchlin & Hoocstrate. Erasme a soutenu (e) que

(e) *Epist.* 277. *Append.*

non-seulement cette plaisanterie n'étoit pas de lui, mais même qu'il ne lui auroit pas été possible, de faire un Ouvrage dans ce goût-là. Il avouoit (*a*) que la plûpart des railleries en étoient fort agréables; mais il condamna cependant le projet du Livre, parce qu'il apréhendoit que dans la suite on n'abusât de cet exemple. On a prétendu que ces Lettres le firent tant rire (*b*), lorsqu'il les lut, qu'un abscès qu'il avoit au visage en creva. On a aussi assuré, que cette Satyre avoit fait mourir de chagrin Hoocstrate; mais ce fait ne peut pas se concilier avec le tems de la mort de ce Dominicain. Il mourut à Cologne (*c*) le 21 Janvier 1527. onze ans après que les Epîtres des hommes obscurs avoient paru.

Plusieurs Savans y eurent part : (*d*) Eobanus, Reuchlin, Hermanus Buschius, Cesarius, Herman Comte de Nouvel-Aigle, furent soupçonnés d'y avoir travaillé; mais Hutten est celui qui en a fait la plus grande partie, si même il ne les a pas toutes faites lui seul.

Des Livres bien plus odieux que ceux dont nous venons de parler, furent aussi attribués à Erasme. Ses ennemis répandirent le bruit qu'il aidoit

(*a*) Contre Hutten.

(*b*) Baile, Erasme, note 2.

(*c*) Echart, Bib. des Jacobins.

(*d*) *Adversùs Hutten.* Revius, H.st.de Deventer, L. 2. p. 134. *Observ. Hallenses*, t. 4. obs. 9. n. 14. Burchard, Vie de Buschius, p. 223. *Amœnitates Litterariæ*, t. 9. p. 660.

Luther à écrire contre l'Eglise Romaine; & ce qui contribua (a) à faire valoir une si grande calomnie, c'est que les Préfaces que Luther avoit mises à la tête de ses Livres, étoient écrites d'un style plus élégant que celui qui étoit en usage chez les Théologiens. Un jour (b) qu'Erasme étoit dans un grand repas, quelqu'un lui demanda quel étoit le commencement du Livre de la Captivité de Babylone. C'est le premier Traité de Luther (c), où il éclate hautement contre l'Eglise Romaine qui venoit de le condamner. Il ne put pas répondre à cette question. Surpris de ce qu'on la lui faisoit, il voulut en savoir la raison; on lui avoua qu'on l'avoit soupçonné d'être l'Auteur de ce Livre, parce que le commencement ressembloit à peu près à celui du panégyrique de Philippe le Beau.

Erasme se récria avec la plus grande vivacité contre la méchanceté de ceux qui cherchoient ainsi à le perdre: il assura le Cardinal Campege (d), qu'il ne connoissoit ni Luther ni ses Livres; & que dans les Ouvrages de ce prétendu Réformateur il n'y avoit pas un iota de lui. » Je veux bien éprouver » tous les Anathêmes possibles, écri- » voit-il (e) le 23 Septembre 1521. à

(a) *Epist.* 2. L. 1. *Epist.* 1. L. 14.

(b) *Epist.* 14. L. 17.

(c) Variat. L. 2. n. 1.

(d) *Epist.* 1. L. 12. *Epist.* 1. L. 14.

(e) *Epist.* 14. L. 17.

» son grand ami Paul Bombasius, s'il y
» à aucun Livre de Luther, quelque petit qu'il soit, que j'aye lû en entier, ou s'il y a une seule syllabe de moi dans les Livres qu'on lui attribue, & dans ceux qui ont été faits pour sa défense.» On porta la méchanceté, jusqu'à vouloir faire croire qu'il avoit eu part à ce honteux Libelle contre le Roi d'Angleterre, dans lequel Luther (a) ose traiter ce Prince de fol, d'insensé, du plus grossier de tous les pourceaux & de tous les ânes, & de sacrilége ; & Erasme fut dans la nécessité de se justifier contre une calomnie si peu vraisemblable (b).

Ce qu'il y a de singulier, est que le livre du Roi d'Angleterre qui avoit occasionné tous ces étranges emportemens de Luther, avoit été aussi attribué à Erasme (c). On ne pouvoit pas s'imaginer qu'un Roi pût être assez savant, pour avoir fait un pareil Ouvrage. D'ailleurs (d) on croyoit voir dans le Livre du Roi d'Angleterre une ressemblance de style avec celui d'Erasme ; ce qui n'auroit point été surprenant, parce que le Roi Henri VIII. avoit lû dans sa jeunesse avec beaucoup d'attention les Ouvrages d'Erasme.

Il prit le parti qui sembloit devoir

(a) Variat. L. 2. n. 5.

(b) Epist. 22. L. 22.

(c) Epist. 15. L. 23.

(d) Epist. 110. L. 19.

faire finir tous ces fâcheux discours qui couroient de son intelligence avec Luther ; il lui écrivit (a) le 30 Mai 1519. pour le prendre à témoin que c'étoit bien faussement que l'on prétendoit qu'il l'avoit aidé dans la composition de ses Ouvrages. Ces protestations firent impression sur les gens équitables ; & le Cardinal Laurent Campege lui écrivoit (b) à ce sujet, qu'il ne devoit point s'inquiéter des calomnies, qui n'avoient d'autres principes que la folie ou l'iniquité de ses ennemis.

(a) Epist. 4. L. 6.

(b) Epist. 2. L. 12.

On lui attribua divers autres Livres auxquels il n'avoit pas eu la moindre part, ainsi qu'il s'en plaint (c) dans une Lettre au Cardinal de Wolsei : tels étoient le *Nemo* d'Hutten, *la Fièvre*, un discours de Petrus Mosellanus contre ceux qui haïssoient les Langues savantes, deux autres Libelles, dont (d) l'un avoit pour titre *Eubulus*, & l'autre *les Lamentations de Pierre*. Ce fut Aléandre qui apprit à Erasme qu'on le faisoit Auteur de ces deux piéces ; il a protesté que jamais il n'en avoit entendu parler, lorsqu'Aléandre lui fit part du bruit qui couroit. On voulut le faire croire aussi l'Auteur d'un Traité contre le Févre d'Estaples, lequel étoit de l'Evêque de Rochester.

(c) Epist. 1. L. 11.

(d) Epist. 14. L. 17.

Il parut une piéce sous le nom supposé de Didimus Faventinus, favorable au Luthéranisme. Quelques-uns assurerent qu'elle étoit d'Erasme : il la désavoua (*a*); effectivement on a sçu qu'elle étoit de Mélancton.

(*a*) *Epist.* 13. *L.* 16.

On publia à Cologne (*b*) un projet de conciliation sur les affaires de Religion; l'Auteur y conseilloit au Pape la clémence, & à Luther l'obéissance : c'étoit dans les principes d'Erasme; on ne manqua pas de le lui attribuer. Il avoua qu'il l'avoit vû manuscrit, & qu'il ne lui avoit point déplû; mais il assure (*c*) en même tems qu'il étoit d'un Dominicain très-habile.

(*b*) *Hist. Fab. Bibliot. t.* 1. *p.* 47.

(*c*) *Epist.* 19. *L.* 17.

Le premier Livre de l'Eutopie de Thomas Morus fut aussi donné à Erasme, qui détrompa ses amis à ce sujet. Il passa pour être l'Auteur d'une complainte sur la mort tragique de cet excellent homme, avec lequel il avoit conservé jusqu'à la mort la plus étroite liaison; mais elle étoit de Joannes Secundus (1).

Enfin l'ignorance & la méchanceté ont été jusqu'à lui attribuer le Livre

(1) *Nænia in mortem V. Clar. Thomæ Mori, auctore Joanne Secundo, falsò antehac D. Erasmo Roterodamo adscripta, ac depravatissimè edita. Lovanii* 1636.

des trois Imposteurs. » Quelques-uns, » dit l'Auteur des Notes sur le Livre » de la Religion du Médecin(*a*), pensent » qu'Erasme avoit écrit le Livre des » trois Imposteurs, pour ce que dans » sa Louange de la Folie, & en quelques » autres lieux de ses Ecrits, il semble » se moquer de la Religion. Néanmoins, ajoute ce Commentateur, je » ne peux me le persuader, à cause » qu'il a écrit plusieurs explications » sur le Nouveau-Testament.

(a) P. 86. de la Dissert. de M. de la Monnoie, & note sur le vingtiéme chap. de la Relig. du Médecin.

Il ne nous reste plus qu'à réunir les différens traits, qui peuvent faire connoître le caractere d'Erasme; il s'est peint dans ses Ouvrages de façon qu'il est très-aisé de se le représenter. Il devoit être d'une société délicieuse; la bonne plaisanterie, les railleries agréables sortoient de chez lui comme de source. Il avoit beaucoup de sentiment; & Rhénanus qui l'a connu très-particuliérement, assure qu'il étoit très-constant dans son amitié, qu'il étoit fort généreux, qu'il aimoit à soulager les Pauvres, sur-tout à donner des secours aux jeunes Etudians qui étoient de bonnes moeurs, lorsqu'ils donnoient de grandes espérances; qu'il étoit doux & poli, & qu'enfin il étoit très-aimable.

Il se mettoit quelquefois en colere (a), surtout lorsqu'il avoit la plume à la main; mais il s'appaisoit facilement.

(a) Alver-sùs debac. Petri Sutoris.

Il aimoit la raillerie; il en convient lui-même (b). Il avoue qu'il y étoit un peu trop porté, & qu'il parloit quelquefois avec plus de liberté que de prudence. » Quand je suis à table avec » mes amis, disoit-il (c), ou en con-» versation avec eux, je dis tout ce » qui me vient en pensée, souvent avec » plus de liberté qu'il ne conviendroit: » c'est-là un de mes plus grands dé-» fauts. »

(b Epist. 587.

(c) Advers. Huttenum.

Il ne fut ni avare, ni ambitieux. S'il avoit aimé les honneurs, il n'y avoit rien à quoi ses talens, & les grandes protections qu'ils lui avoient procurées, ne le missent à portée de prétendre. Les refus constans qu'il fit d'aller chez les Princes qui le désiroient avec empressement, le peu d'envie qu'il eut d'être Cardinal, étoient les effets & la preuve de cette insensibilité qu'il avoit pour les grandes élévations & pour l'argent. Cette aversion pour les honneurs lui étoit comme naturelle; dès l'an 1498. en demandant à Colet son amitié (d), & en lui offrant la sienne, il lui déclare qu'il est sans for-

(d) Epist. 41.

tune & sans ambition. Son désintéressement étoit si connu, que dans son Apologie contre Latomus (a) il ne craint pas d'avancer, que quelque injuste qu'on ait été à son égard, il n'y a encore personne qui ait osé lui reprocher qu'il aimoit trop l'argent, & que plusieurs l'avoient accusé de négliger trop ses affaires.

(a) L. 2. n. 85. Apol. contre Latomus.

Il étoit si franc & si sincére, que souvent son amour pour la vérité lui étoit nuisible. Ses amis lui conseillerent plusieurs fois d'être plus dissimulé; mais il avoit une horreur invincible pour tout ce qui avoit l'apparence du mensonge, & elle étoit si extrême (b) que la seule vûe d'un Menteur le faisoit frissonner. C'est en partie ce grand amour pour la vérité, qui l'a empêché de céder aux désirs des Princes qui vouloient l'attirer à leur Cour. Cette hardiesse qu'on trouve dans ses Ecrits, étoit une suite de ce caractére ami de la vérité. Il parloit avec franchise, sans faire trop de réflexion aux suites que pouvoit avoir sa trop grande liberté. Il se flattoit d'éclairer son siécle; il ne s'imaginoit pas que ses Ecrits pussent causer aucun trouble. Il haïssoit à un tel point la discorde, qu'il a déclaré (c) que toute vérité séditieuse lui dé-

(b) *Advers. Hunnaeum.*

(c) *Epist. 871. Epist. 453. & 487.*

plaisoit. » Il n'y a rien, disoit-il, que » je craindrois plus, que de donner » lieu à quelque sédition. »

Les Luthériens lui reprocherent sa timidité. Ils s'étoient flattés qu'il se joindroit à eux : il est vrai que dans le commencement de la dispute il ne désapprouvoit pas en tout Luther ; mais il se déclara hautement contre lui, dès qu'il eut donné dans les excès qui lui attirerent les Anathêmes de l'Eglise.

La multitude de ses Ouvrages prouve son érudition, sa facilité, & son amour pour le travail. Non-seulement il travailloit pour lui ; mais il étoit d'un grand secours à tous ses amis qui aimoient les Lettres. Il écrivoit (a) l'an 1500. à son ami Battus, qu'il n'avoit pas un moment de tems à lui ; qu'il composoit pour les uns, qu'il revoyoit les Ouvrages des autres, pendant qu'il étoit obligé de lire pour lui, de faire des collections, de composer, de corriger & d'apprendre le Grec.

(a) *Epist.* 48. *L.* 8.

Ses grands Ouvrages ne l'empêchoient pas de présider à l'Imprimerie de Froben. Ce célébre Imprimeur étant mort, Erasme par respect pour la mémoire d'un si digne ami, & par l'attachement qu'il avoit pour sa famille, se chargea du soin de faire valoir son

Imprimerie. Il y avoit jusqu'à sept presses à la fois qu'il falloit faire marcher, & dont il falloit qu'il revît les épreuves. Ayant crû devoir quitter Basle & se retirer à Fribourg, il n'abandonna point le soin de l'Imprimerie de la famille de Froben.

(a) Epist. 28. L. 21.

Malgré toutes ces occupations, il entretenoit exactement un commerce de Lettres avec les plus illustres Savans de l'Europe, & avec ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde; il y avoit des jours (b) qu'il écrivoit plus de quarante Lettres. Il étoit si excédé de cette nécessité d'écrire, qu'il mandoit à Vivès: (c) » Les Lettres que je suis obligé d'écrire me tuent, pour ne pas » dire quelque chose de pis. » C'étoit à qui seroit en liaison avec lui; il y avoit des jours où il recevoit vingt Lettres.

(b) Epist. 958.

(c) Epist. 20. L. 20.

Œcolampade qui avoit vû par lui-même jusqu'où Erasme portoit l'amour & l'ardeur pour le travail, en parloit avec surprise: » Je ne puis m'empêcher, disoit-il; (d) de rendre » compte de l'infatigable industrie de » ce grand homme; il faut le voir pour » le croire. C'étoit pour moi comme » un miracle de le voir dicter, relire, » occuper trois presses, & céder aux » autres une partie de la gloire qui lui » en revenoit. »

(d) Voyez Maittaire, t. 2. p. 276. & la Lettre d'Œcol. à la tête du N. T. d'Erasme.

Il y a d'autant plus ſujet d'être étonné qu'Eraſme ait pû ſuffire à tous ſes grands travaux, qu'il étoit né avec le tempérament le plus foible & le plus délicat. Il ſe plaint de ſa mauvaiſe ſanté dans une Lettre (*a*) de l'an 1499. & il aſſure que même lorſqu'il ſe portoit le mieux, il ne pouvoit ni jeûner ni veiller, ni faire aucun excès. Il eut preſque toujous la fiévre (*b*) tout le tems qu'il paſſa à Paris : il étoit perſuadé que la mauvaiſe nourriture qu'il avoit eue dans le Collége de Montaigu, avoit dérangé ſa ſanté pour toute ſa vie. Le moindre dérangement dans ſa nourriture l'incommodoit, ainſi que le changement d'air : cependant ſa vie fut preſque un voyage continuel. Ce fut en Italie (*c*) qu'il éprouva les premieres atteintes de la gravelle, dont il fut très-affligé le reſte de ſes jours.

(*a*) *Epiſt.* 21. *L.* 5.

(*b*) *Epiſt.* 48. *L.* 8.

(*c*) *Epiſt. Rhenani.*

Il ne put jamais s'accoutumer (*d*) ni à l'uſage des poëles, ni à vivre de poiſſon : il n'a jamais fait de Carême ſans avoir eu la fiévre ; ce qu'il attribuoit au poiſſon, dont l'odeur ſuffiſoit pour le rendre malade. Cette averſion naturelle pour le poiſſon l'avoit engagé à demander à Rome la permiſſion de faire gras les jours maigres : il l'obtint ; cependant il n'en faiſoit uſage que le-

(*d*) *Epiſt.* 600. & 644. *Epiſt.* 747. *Epiſt.* 442. *Append.*

moins qu'il lui étoit possible, craignant de causer quelque scandale. Il assure dans sa fameuse Lettre à l'Evêque de Basle, qu'il ne rompit qu'une seule fois le Carême en Italie, forcé par son Médecin, qui l'assura qu'il mourroit s'il ne faisoit pas gras : encore se contenta-t-il de prendre quelques bouillons & des oeufs. Depuis il faisoit gras quelques jours dans le Carême; mais c'étoit toujours par ordre du Médecin ; & il respectoit si fort la Loi de l'Eglise, que souvent il avoit fait maigre malgré la menace des Médecins, qui lui déclaroient qu'il y alloit de sa vie s'il ne faisoit pas gras ; & lorsqu'il se croyoit obligé d'obéir aux Médecins, il mangeoit de la viande en particulier. C'est à l'occasion de cette difficulté de faire maigre, qu'il dit en plaisantant (*a*) ; que son ame étoit Chrétienne; mais que son estomac étoit Luthérien.

(*a*) *Epist.* 933.

Le jeûne l'avoit toujours beaucoup incommodé. Il rapporte à ce sujet (*b*) que passant un Carême chez Antoine de Bergues Abbé de Saint Bertin, il se trouvoit mal de ce qu'on ne dînoit qu'après l'heure de midi ; ce qui lui fit prendre la résolution de boire quelque chose de chaud le matin, afin de pouvoir attendre le dîner sans tomber en foiblesse,

(*b*) *Epist.* 14. *L.* 15.

Cependant il en eut quelque scrupule, & il consulta, comme nous l'avons dit (a), le Père Jean Vitriarius, Cordelier célébre par sa science & par sa piété, qui répondit à Erasme, qu'il ne devoit se faire aucune peine de la précaution qu'il prenoit pour prévenir quelque maladie ; qu'il pécheroit même, si par ce défaut d'attention sur sa santé, il se mettoit dans le cas d'interrompre ses importantes études.

(a) Voyez Livre 1er. t. 1. p. 90.

Les moindres choses dérangeoient une santé si délicate : le mauvais tems l'affectoit d'autant plus (b) qu'il étoit fort sujet à la pituite ; il avoit la précaution de ne jamais sortir dans les tems de brouillard.

(b) *Epist.* 1287. *Rt. en. Epist. adversùs Huttenum.*

Rhenanus qui a été un de ses meilleurs amis, en fait ainsi le portrait dans sa Lettre à l'Empereur Charles V. » Votre Majesté sçait qu'il étoit tel » qu'il a représenté Morus, c'est-à- » dire qu'il étoit au dessous de la gran- » de taille, sans cependant être d'une » petitesse remarquable. Il étoit assez » bien fait & assez beau, d'une com- » plexion très-délicate. Il avoit la » peau blanche. Ses cheveux avoient » été un peu trop blonds dans sa jeu- » nesse. Il avoit les yeux bleus, le re- » gard agréable, la voix douce, une

» belle prononciation. Il étoit toujours » mis honnêtement & proprement, » comme il convenoit à un Conseiller » de l'Empereur, à un Théologien & » à un Prêtre. » Melchior Adam a copié ce portrait; mais quoi que dise Rhenanus, il est constant qu'Erasme étoit d'une fort petite taille, & c'est ce qu'a très-bien prouvé le Mercier. » Ceux, » dit-il, qui ont écrit la vie d'Erasme, ont dit qu'il étoit d'une moyen» ne taille; pour moi, je trouve qu'il » étoit fort petit, ou au moins qu'il étoit » plutôt petit que d'une hauteur médio» cre; ce qui se peut inférer de ces pa» roles de l'Epître 63. Livre 3. Il ne » faut pas s'étonner, dit-il, parlant de » lui-même, si l'on n'entend qu'un dis» cours foible, bas & ravalé d'une per» sonne en qui toutes choses sont foi» bles, basses & ravalées, le corps, » l'esprit & les biens; & de l'Epître » 9. du 28 Livre au Pape Adrien, dans » laquelle il se compare à Zachée, petit » homme dont parle l'Evangile, qui » monta sur un sycomore pour voir » J. C. lorsqu'il faisoit son entrée triom» phante dans la Ville de Jérusalem. »

L'Epître trente-quatriéme du Livre 5. dans laquelle il s'appelle petit homme, & l'Epître septiéme du Livre 12.

prouvent la même chose. Dans la derniere il prie son ami Zasius de ne lui plus donner le titre de grand, comme il fait, de peur d'apprêter à rire au monde. Il en apporte la raison. » Qui » est-ce, dit-il, qui ne riroit, voyant » donner le nom de grand à Erasme, » qui en tout & par-tout est très-petit?

On peut ajouter à ces preuves de Mercier, ce qu'Erasme écrivoit (a) à Lazare Baïf: » Je n'ai pas pû lire sans » rire le titre de votre Lettre, au grand » Erasme : car en vérité cette épithete » ne convient ni à un petit corps com» me le mien, & encore moins à ma » fortune & à mon esprit. » A ces témoignages décisifs joignons ce que le Docteur Antoine dit dans les Lettres des hommes obscurs : il déclare, qu'il ne croira jamais qu'il soit possible qu'un homme aussi petit qu'Erasme, sache autant de choses qu'on prétendoit qu'il en savoit.

(a) Epist. 2. L. 26.

Erasme n'eut pas la satisfaction de voir ses Ouvrages réunis dans une Collection. Il l'auroit souhaité: il avoit même fait la disposition de l'ordre dans lequel il vouloit qu'ils fussent arrangés, dans sa Lettre à Botzem Abstemius, Docteur en Droit & Chanoine de Constance, datée de Basle le 30 Jan-

vier 1524. mais ses désirs ne furent pas remplis de son vivant, quoique les Savans ne le souhaitassent pas moins que lui, ainsi que l'on en peut juger par cette Lettre que Vivès (a) lui écrivit de Bruges le 6 Août 1526. » J'avois autrefois résolu, lui mande ce Savant, » de vous écrire pour vous engager à » recueillir tous vos Ouvrages pendant que vous êtes en vie; je ne sçai » pas comment cela m'est échappé. Je » ne doute pas que vous n'ayez eu le » même dessein, & que vous n'y pensiez. Vous serez plus porté à l'exécuter promptement; quand vous saurez que d'autres le désirent avec empressement. Il y a plusieurs éditions » de vos Ouvrages: si comme c'est » une nécessité de mourir, il arrivoit » que mourussiez avant que vous en » eussiez fait un recueil, & que vous eussiez déclaré quelles sont les éditions » que vous approuvez, j'appréhende » que le Lecteur ne soit embarassé, & » que votre gloire n'en souffre. »

(a) Epist. 16. après celles de Melancton.

Ce qu'Erasme n'avoit pas pû faire de son vivant, Rhenanus le fit quatre ans après sa mort. Il recueillit tous les Ouvrages d'Erasme, il suivit l'ordre qui avoit été indiqué par Erasme; & il dédia cette grande Collection à l'Em-

pereur Charles V. par une Epître dédicatoire datée de Schéleſtat le premier Juin 1540.

Cette Edition étant devenue très-rare, Vander-Aa fameux Libraire de Leide forma le deſſein de donner une nouvelle Edition des Ouvrages d'Eraſme. Il fit part de ſon projet à M. le Clerc (a) qui le loua beaucoup. Il promit d'y ajouter quelques rémarques, & de faire tout ce qui dépendroit de lui pour rendre cette Edition recommandable. Elle fut commencée en 1703. Elle eſt en dix volumes in-folio avec ce titre :

(a) Bibl. choiſie, t. 1. art. 8.

Deſiderii Eraſmi Opera omnia emendatoria & auctiora, ad optimas editiones, præcipuè quas ipſe Eraſmus poſtremò curavit, ſummâ fide exacta, Doctorumque ipſorum notis illuſtrata, in decem tomos diſtincta, quorum primo in hâc editione præfixa ſunt Elogia & Epitaphia Eraſmi à viris doctis conſcripta, nec conjunctim unquam anteà ſic edita, cum indicibus totius operis copioſiſſimis : quid porrò huic Editioni præ cæteris acceſſerit, Præfationes ſingulorum Voluminum docebunt. Lugduni Batavorum. Curâ & impenſis Petri Vander-Aa, cum ſpeciali

privilegio Illust. ac Præpot. Ord. Hollandiæ & Westfrisiæ.

M. le Clerc a ajouté à cette Edition quelques petites Notes, dans lesquelles il rectifie de fausses citations, & releve des inadvertances d'Erasme; mais ce qui fait sur-tout valoir cette Edition, c'est qu'il y a plus de 425 Lettres que dans l'Edition de Rhenanus, & qu'elles sont toutes arrangées suivant l'ordre Chronologique.

FIN.

CATALOGUE

DES OUVRAGES D'ERASME,

Suivant l'ordre dans lequel ils sont placés dans l'Edition de Monsieur le Clerc.

TOME PREMIER.

De Copiâ verborum & rerum Libri duo. Voyez Vie d'Erasme, Livre II.

Theodori Gazæ Grammatices Libri duo. Livre I.

Syntaxis. Livre II.

Ex Luciano versa. Livre I.

Erasmi Declamatio Lucianæ respondens. Livre I.

De Ratione conscribendi Epistolas. Livre III.

De Pueris statim ac liberaliter instituendis. Livre V.

De Ratione studii. Livre III.

De Laude Medicinæ. Livre II.

Libanii aliquot Declamationes versæ. Livre I.

Similium Liber unus. Livre V.
Colloquiorum Liber. Livre III.
De rectâ Latini Græcique Sermonis pronuntiatione. Livre III.
Ciceronianus, sive de optimo dicendi genere. Livre III.
De Civilitate morum puerilium. Livre V.
Galeni quædam Latinè versa. Livre I.
Epitome in elegantias Laurentii Vallæ. Livre V.
Euripedis Hecuba & Iphigenia versibus Latinis reddita. Livre II.
In nucem Ovidii Commentarius. Livre II.
Epigrammata varii generis & argumenti. Livre I.

Tome 2.

Adagiorum Opus, in quo explicata proverbia MMMMCCLI. Voyez Livre V.

Tome 3.

Epistolæ 1299. secundùm ordinem temporis quo scriptæ sunt digestæ, ab an. 1489 ad 1536. qui Erasmo emortualis fuit; subjunctâ appendice epistolarum 517. quarum de tempore non constitit. Voyez Livre II.

Tome 4.

Ex Plutarco versa. Voyez Livre I. & Livre III.

Apophthegmatum Libri VIII. Livre V.

Stultitiæ Laus. Livre II.

Ad Philippum Burgundionum Principem Panegyricus.

Ad Philippum eundem carmen epicum gratulatorium. Voyez Livre I.

Institutio Principis Christiani. Livre II.

Isocratis Oratio ad Nicoclem Regem de regno administrando Latinè versa. Livre II.

Declamatio de morte, sive consolatio ad patrem filii obitu afflictum. Livre II.

Declamatiuncula nomine Episcopi, respondens iis qui sibi nomine populi gratulati essent, & omnium nomine obedientiam quam vocant detulissent. Livre II.

Querela pacis undique gentium ejectæ profligatæque. Livre I.

Xenophontis Hiero Latinè versus. Livre I. & Livre V.

Precatio ad Dominum Jesum pro pace Ecclesiæ. Livre V.

Lingua, sive de linguæ usu atque abusu. Livre III.

De Senectutis incommodis, carmen he-

roïcum & iambicum dimetrum catalecticum, ad Guillelmum Copum Basileensem. Livre I.

Tome 5.

Enchiridion Militis Christiani. Voyez Livre II.

Oratio de virtute amplectendâ. Livre I.

Ratio veræ Theologiæ. Livre II.

Paraclesis, sive hortatio ad Philosophiæ Christianæ studium. Livre II.

Exomologesis, sive modus confitendi. Livre III.

Enarratio Psalmi primi & secundi. Livre II. & III.

Paraphrasis in Psalmum 3. Livre III. & V.

Concio in Psalmum 14. Livre III.

De Puritate Ecclesiæ Christi. Livre VI, & Livre II.

Enarratio in Psalmum 23. Livre V.

De Bello Turcis inferendo Consultatio. Livre V.

Enarratio in Psalmum 34. & in Psalmum 39. Livre V.

De amabili Ecclesiæ Concordiâ. Livre V.

Concio in Psalmum 86. Livre III.

De magnitudine misericordiarum Domini Concio. Livre III.

Virginis & Martyris Comparatio. Livre III.

Concio de Puero Jesu. Livre II.

Epistola consolatoria ad Virgines sacras. Livre III.

Christiani matrimonii Institutio. Livre III.

Vidua Christiana. Livre III.

Ecclesiastes, sive de ratione concionandi. Livre VI.

Modus orandi Deum. Livre III.

Symbolum, sive Catechismus. Livre III.

Precationes. Livre V.

Precatio Dominica digesta in septem partes juxta dies totidem. Livre III.

Pæan Virgini Matri dicendus. Livre VI.

Obsecratio ad Virginem Mariam in rebus adversis. Livre VI.

De Contemptu mundi. Livre I.

De tædio & pavore Christi Disputatio. Livre II. & V.

Ode de Casâ natalitiâ Pueri Jesu.

Expostulatio Jesu cum homine pereunte.

Hymni varii.

Liturgia Virginis Lauretanæ. Livre III.

Carmen votivum Genovevæ. Livre I.

Commentarius in duos hymnos Prudentii, de Natali & Epiphaniâ Pueri Jesu. Livre III.

Christiani hominis Institutum, sive symbolum, carmine.

Epitaphia in Odiliam.

Tome 6.

Novum Testamentum ex Græcâ Erasmi editione, cum ejus versione & annotationibus. Voyez Vie d'Erasme, Livre II.

Tome 7.

Paraphrasis Novi Testamenti. Voyez Livre III.

Tome 8.

Ex S. Joanne Chrysostomo versa. Voyez Livre III. & Livre V.

Ex S. Athanasio, ex Origene, ex Basilio. Voyez Livre III. & Livre V.

Erasmi Oratio de pace & discordiâ contra factiosos, ad Cornelium Goudanum. Livre I.

Oratio funebris in funere Berthæ de Heien, Goudanæ, viduæ probatissimæ, Livre I.

Carmina varia. Livre I.

Tome 9.

Epistola Apologetica ad Martinum Dorpium. Vie d'Erasme, Livre II.

Apologia ad Jac. Fabrum Stapulensem. Livre II.

Ad Christophorum Episcopum Basileensem, de esu carnium & hominum constitutionibus. Livre III.

De libero Arbitrio Diatribe, seu collatio. Livre IV.

Tome 10.

Hyperaspites, Diatribe adversùs servum Arbitrium Martini Lutheri. Livre IV.

Adversùs Epistolam ejusdem, præstigiarum libelli cujusdam detectio. Livre III. & V.

Contra Pseudevangelicos. Livre V.

Ad Eleutherium, ad Grunnium. Livre V.

Ad Fratres Germaniæ inferioris. Livre V.

Spongia adversùs adspergines Ulrici Hutteni. Livre III.

Pantalabus, seu adversùs febricitantis cujusdam libellum. Livre IV.

Antibarbarorum Liber primus. Livre II.

Adversùs Græculos. Livre IV.

Responsio ad Petri Cursii defensionem. Livre V.

Epistola de Termini sui inscriptione, ad Alphonsum Valdesium. Livre III.

Epistola ad Henricum ducem. Livre I.

Fin du Catalogue.

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

contenues dans cet Ouvrage.

A

B.

C

D.

E

H

J.

K

L

M

O

P

R

S

V

Fin de la Table des Matieres.

Fautes à corriger.

PAge 27. *lignes* 11. *&* 12. Laurent Campage, *lisez* Laurent Campege.

Pag. 251. *lig.* 11. Il protesse, *lis.* Il proteste

Pag. 257. *lig.* 22. malgré la réputation, *lis.* malgré la jalousie.

Pag. 301. *lig.* 12. plusieusirs, *lis.* plusieurs.

Pag. 384. *lig. pénult.* Paul II. *lis.* Paul III.

Pag. 442. *lig.* 11. l'an 1522. *lis.* l'an 1622.

